LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

À des conditions particulières
20% à 50% d'escompte sur les prix en cours
Agences de voyages No. 1
1182 rue Crescent suite 02
Détenteur d'un permis du Québec
866-4681

Vol. LXXI — No 21 | Ensoleillé avec vents modérés. Maximum – 12. | Montréal, samedi 26 janvier 1980 | 25 CENTS

culture & société

Neil Chotem

Homme orchestre, pianiste, compositeur, arrangeur, Neil Ghotem se retrouve aujourd'hui le huitième membre d'un groupe musical qu'on nommait Harmonium. À Nathalie Petrowski, qui est allée le rencontrer, le musicien raconte ses relations avec le groupe et donne son credo sur l'improvisation collective.

— page 17

Denis Bélanger

Jeune auteur dramatique, à 29 ans, Denis Bélanger voit sa pièce *Lunes de miel*, jouée au Conventum par les Pichous, devenir un succès. Les représentations sont prolongées jusqu'au 10 février. «Le seul véritable but que j'ai dans la vie c'est d'écrire», dit-il à Jacques Larue-Langlois.

— page 23

AU SOMMAIRE

- La CTCUM offrira en avril les laissez-passer à ses usagers
- Les négociations se poursuivent sans répit avec les enseignants — page 3
- Langue, fiscalité et sièges sociaux; un éditorial de Michel Nadeau
- Fabien Roy et l'illusion: un commentaire de Lise Bissonnette — page 4
- La Syrie renforce ses liens avec l'Union soviétique — page 9
- La réforme de la santé au travail demandera plus d'un an — page 10
- Les Franco-Ontariens demandent $100,000 à la Banque nationale du Canada — page 13

La campagne atteint son point d'ébullition

par Rodolphe Morissette

À trois semaines de l'élection fédérale, «la campagne des chefs», que dirigent les stratèges de MM. Joe Clark et Pierre E. Trudeau, a atteint son point d'ébullition.

Ou elle se poursuit comme elle a commencé et le chef conservateur, qui paraît avoir troqué maintenant les allures de premier ministre pour la bure du chef de l'opposition, peut encore renverser la valeur et s'attirer une vague de sympathie populaire. Ou le chef libéral accède à la parole et à la stature de leader et il confirme l'avance que lui concèdent à ce jour les sondages.

Dans la plupart des comtés, où la campagne ne fait que commencer, la popularité des aspirants députés dépend pour une large part de celle de leurs chefs respectifs. Du reste la plupart des candidats libéraux font campagne sur le chef conservateur et les candidats conservateurs sur le chef libéral, conformément à la publicité télévisée hors Québec des deux grands partis.

Il semble acquis que l'Alberta ne réélira que des députés conservateurs et que le Québec sera plus libéral encore qu'il ne l'était le 22 mai dernier. Dans les 23 jours qui nous séparent du scrutin, deux perspectives nouvelles se manifestent, qui pourraient modifier l'allure de la campagne.

La première tient à un marché qui paraît en voie d'élaboration entre les conservateurs fédéraux et le gouvernement conservateur de l'Ontario au sujet du prix du pétrole. Le fait a d'autant plus d'importance que l'Ontario forme la clé de la présente élection. Il pourrait cependant être trop tard.

L'électorat ontarien a mal reçu les politiques budgétaires du gouvernement Clark au sujet du prix du pétrole albertain et voilà qui pourrait faire tourner du bleu au rouge une douzaine de sièges ontariens, qui, avec les quelques comtés que les libéraux sauront grapiller au Québec, en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique, pourraient donner un gouvernement majoritaire libéral le 18 février.

Or, des membres du gouvernement conservateur ontarien de M. William Davis donnent à entendre maintenant que la province accepterait peut-être les augmentations de prix du pétrole que l'équipe Clark veut concéder à l'Alberta, mais à condition d'avoir un mot à dire dans la redistribution des revenus des provinces et du gouvernement central pour l'avenir. Si une entente survenait rapidement entre les parties, qui permettrait par exemple de recycler dans l'économie canadienne l'impôt fédéral sur les profits des compagnies pétrolières (environ $8 milliards pour les quatre années à venir), plutôt que de le faire servir à éponger le déficit du gouvernement central, voilà qui pourrait aider singuliè-

Voir page 6: Campagne

Nouvelle politique énergétique en sept points

Trudeau abandonne le prix de l'OPEP au profit d'un prix à trois volets

par André Préfontaine

HALIFAX (PC) — Au lendemain des élections du 18 février, un gouvernement libéral mettra immédiatement en application une nouvelle politique de l'énergie en sept points qui visera essentiellement «à assurer la sécurité énergétique à prix raisonnable pour tous les Canadiens».

Le chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a dévoilé hier les détails de son «programme énergétique pour les années 80», dont certains éléments s'apparentent curieusement à des suggestions du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique, au cours d'un discours qu'il prononçait devant les membres de la Chambre de commerce de Halifax, en Nouvelle-Écosse, et que son entourage a qualifié de «déclaration majeure».

M. Gerald Reagan, l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse et candidat-vedette dans cette province, le porte-parole du parti pour les questions énergétiques, M. Marc Lalonde, ainsi que l'ancien ministre des Finances, M. Jean Chrétien, accompagnaient leur chef lors de l'événement.

Dès le début de son allocution, rendue sur un ton modéré mais ferme, M. Trudeau a identifié trois points qui distinguent la politique énergétique des libéraux de celle des conservateurs.

Vient en tête de chapitre la question du prix du pétrole. Accusant le Parti conservateur de s'en remettre à un prix interna-

Voir page 6: Trudeau

Ottawa songe à boycotter les Jeux de Moscou

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre Clark considère toujours que la tenue des Jeux olympiques ailleurs qu'à Moscou serait la meilleure façon d'exercer des pressions sur l'URSS, mais il s'est lui-même inscrit dans une logique qui devrait amener son gouvernement à opter bientôt pour une politique de boycottage.

Hier en conférence de presse à Ottawa, M. Clark a soutenu qu'il accorde encore sa préférence au changement du lieu des Jeux de 1980, mais il a ajouté: «Je suis disposé à considérer très sérieusement le boycottage si aucune décision n'est prise au sujet du lieu, mais en ce moment la possibilité de changer l'endroit des jeux n'est pas morte. La possibilité de changement n'est pas une grande possibilité».

Cette phrase indique assez clairement vers quoi se dirige le gouvernement Clark, d'autant plus que cette semaine 16 des 29 candidats conservateurs de la région de Toronto ont demandé à M. Clark

Voir page 6: Ottawa

26 distilleries sont accusées de corruption

par Louis-Gilles Francoeur

Vingt-six distillateurs et fournisseurs de la Société des alcools du Québec ou de son prédécesseur, la Régie des alcools, ont été accusés hier en vertu du code criminel d'avoir, d'une part, corrompu des fonctionnaires de cette société d'État et de leur avoir, d'autre part, versé des pots-de-vin d'une valeur totale de $1,183,430.

Selon les accusations portées hier par la Sûreté du Québec et autorisées par le juge André Chaloux de la Cour des sessions de la paix, ce système de corruption sévi entre 1962 et 1977. L'essentiel des actes reprochés aux 26 compagnies se situent sous les administrations successives de l'Union nationale et du gouvernement de M. Robert Bourassa. Six distillateurs et fournisseurs ont poursuivi leur distribution de pots-de-vin dans les mois qui ont suivi l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en novembre 1976. L'accusation la plus récente relevée dans ce dossier remonte au 2 juin 1977.

Cette tranche d'accusations constitue l'aboutissement du rapport «Z», remis au gouvernement libéral en juillet 1976 par un procureur de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), Me Henry Keyserlingk. LE DEVOIR avait publié ce rapport ainsi que les recommandations de la CECO sur le patronage politique à la SAQ une semaine avant l'élection provinciale de l'automne 1976.

Certains cadres de la SAQ ont dû par la suite faire face à des accusations criminelles et ont été condamnés pour avoir notamment accepté des voyages et des bénéfices divers en échange de faveurs au profit d'entreprises liées au commerce des alcools. Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, avait indiqué après son arrivée au pouvoir que la preuve contenue dans le rapport de la CECO faisait

Voir page 6: Distilleries

Des Iraniennes portant le traditionnel voile noir (chador) supervisent à Téhéran les opérations de vote pour l'élection présidentielle. Au mur, un portrait de l'ayatollah Khomeiny, «guide» de la révolution iranienne, actuellement hospitalisé pour une angine de poitrine. • (Photolaser AP)

Banisadr sera le premier président élu par l'Iran

TÉHÉRAN, (d'après Reuter et AFP) — M. Abolhassan Banisadr, ministre iranien des Finances, a revendiqué hier soir la victoire à la première élection présidentielle en Iran. Les résultats provenant de diverses régions du pays indiquent un raz-de-marée en sa faveur.

À en juger par les chiffres parvenus de la plupart des quartiers de Téhéran, M. Banisadr est en voie de s'adjuger plus de 80 pour cent des suffrages, ont déclaré à l'agence Reuter des collaborateurs du ministre.

À Javanrud, village de la province occidentale de Kermanchah, M. Banisadr a obtenu 3,483 voix, contre 712 seulement à son plus proche concurrent, M. Hassan Habibi, a rapporté l'agence Pars.

Selon le frère du ministre des Finances, M. Habibi obtiendrait cinq pour cent des voix, et un autre candidat, l'amiral Seyed Ahnad Madani, s'adjugerait environ 15 pour cent des suffrages.

Le ministre a déclaré à Reuter que «le peuple iranien tout entier a reconnu l'homme qui peut répondre à ses besoins et résoudre ses problèmes». «Je suis, a-t-il dit, heureux que la nation toute entière ait fait montre de maturité politique».

M. Banisadr a déclaré faire partie de la minorité du Conseil de la révolution, «mais les candidats en présence sont con-

Voir page 6: Banisadr

Jean Poirel
NAHANNI
LA VALLÉE DES HOMMES SANS TÊTE
Stanké
les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montreal 935-7452

les élections du 18 février

la campagne des *chefs*

Les chefs des quatre grands partis politiques feront campagne en fin de semaine dans l'est du pays.

Le premier ministre, **M. Clark,** prendra aujourd'hui une journée de repos avec sa famille à Ottawa et entreprendra demain une tournée des comtés du Toronto métropolitain.

Le chef libéral, **M. Pierre Trudeau** passe la journée d'aujourd'hui dans la région de Sault-Sainte-Marie en Ontario et c'est demain qu'il se repose avec sa famille à Ottawa.

Le chef du NPD, **M. Ed Broadbent,** consacre la première partie de la journée à l'enregistrement d'émissions de télévision et de radio. Il se rendra en soirée participer à une fête des travailleurs bénévoles du parti de la région d'Oshawa. Demain, M. Broadbent sera l'invité de l'émission *Cross-Country Checkup* du réseau anglais de Radio-Canada.

Le chef du Crédit social, **M. Fabien Roy** fait campagne aujourd'hui dans son comté de Beauce et visitera demain la région de Blainville-Deux Montagnes et Terrebonne, où il dévoilera le contenu de sa politique sur les zones franches. En soirée, M. Roy sera le conférencier invité de l'Association des services automobiles du Québec à Montréal.

En échange de l'appui des conservateurs de l'Ontario

Clark aurait accepté un éventuel accord sur le partage des revenus du pétrole

par Patricia Dumas

TORONTO — Les membres du gouvernement conservateur ontarien, dont le Trésorier de la province, M. Frank Miller, laissent entendre ces jours-ci que le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, tient de plus en plus compte de leurs demandes depuis le début de la campagne et qu'il a accepté à ce titre un éventuel accord sur le partage des revenus du pétrole et le réinvestissement de ces revenus dans l'économie.

C'est une des raisons pour lesquelles les conservateurs de l'Ontario participent activement à la campagne, précise M. Miller, en ajoutant: «Nous croyons que M. Crosbie va réduire le déficit fédéral et qu'il pourra, mieux que les libéraux, assurer la gestion des finances. Voilà pourquoi je suis prêt à les aider de mon mieux».

Malgré toutes les rumeurs qui ont pu courir sur la chaleur de l'appui que pourrait apporter le Parti conservateur de M. William Davis au premier ministre, la rencontre des deux hommes mercredi à Queen's Park avait tous les attributs d'une grande loyauté».

Le whip du parti, M. Gregory, avait réussi à réunir 52 des 58 députés, les six absents étant hors du pays, et la réception qui a été accordée à M. Clark était manifestement chaleureuse.

Quelques jours avant cette rencontre, le président du Parti conservateur ontarien, M. Pat Kinsella, déclarait: «Une chose est certaine, nos gars travaillent parce qu'ils adorent Davis''». Pour M. Kinsella, le premier ministre de l'Ontario est un homme loyal dont la crédibilité est excellente, et la machine électorale de son parti a été huilée pour entretenir et maintenir cette réputation.

M. Davis est loyal. Au lendemain de la défaite de M. Clark, il s'était engagé à l'appuyer dans la campagne électorale, et ses adversaires politiques avaient souligné dès lors qu'il ferait passer la partisanerie avant les meilleurs intérêts des Ontariens. M. Davis, une fois parti en vacances en Floride, d'autres de ses adversaires l'ont accusé d'avoir laissé tomber M. Clark.

Pourtant, l'organisation du Parti conservateur est en branle depuis le tout début de la campagne. Des douze organisateurs politiques permanents des conservateurs ontariens, cinq travaillent à plein temps à la campagne, en plus du président, M. Kinsella, qui coordonne les relations entre les différents niveaux des conservateurs intéressés.

Des cinq organisateurs engagés dans cette campagne, deux sont en poste au quartier général de Toronto pour planifier la campagne dans le nord, l'est et le sud de la province, un troisième organise la tournée du chef fédéral en Ontario, un autre est responsable de la campagne de Mme Jean Pigott dans Ottawa-Carleton et le cinquième est en charge d'un programme national de formaton des nouveaux candidats.

La crédibilité de M. Davis est sauve parce qu'il a déjà été la cible des mêmes accusations, lors de la campagne du printemps dernier. À ce moment, MM. Clark et Davis avaient été vus ensemble pour la première fois en public le 27 avril, 25 jours avant le scrutin. La réunion de mercredi à Queen's Park s'est aussi déroulée à 25 jours du scrutin.

On a par ailleurs accusé M. Davis de s'être tu jusqu'à la réunion de mercredi alors qu'au cours de la dernière campagne il avait attaqué M. Trudeau de façon virulente devant l'Empire Club et à travers le Canada bien avant sa rencontre avec M. Clark. M. Kinsella explique qu'au cours de la dernière campagne, M. Davis pouvait s'attaquer de la sorte aux Libéraux parce qu'on connaissait leur chef et leur plateforme, ce qui n'était pas le cas cette fois. Et M. Davis n'a pas l'habitude de se battre contre des moulins à vent, commente-t-il.

Il est plutôt difficile d'évaluer l'impact de la participation des conservateurs provinciaux dans cette campagne puisque la «Big Blue Machine» existe depuis 1971, qu'elle a été mise en marche dans trois campagnes fédérales avant celle-ci, à la suite desquelles les Conservateurs n'ont été élus qu'une fois et avec une très faible majorité. Par contre, l'image de M. Davis qui a dû subir deux élections minoritaires sur son propre territoire depuis 1875 s'est améliorée de 15% selon un sondage du *Toronto Star*. Certains analystes attribuent ce regain de popularité à l'attitude ferme de M. Davis vis-à-vis Ottawa au cours de l'automne.

Les conservateurs provinciaux semblent concentrer leurs forces dans le sud de la province où feront campagne le Trésorier de la province, M. Miller et le premier ministre, M. Davis. Ils tentent peut-être, en plus de défendre un candidat qui leur est cher, de défendre leur propre position pour les élections provinciales qui doivent arriver d'ici un an. Le Sud de l'Ontario, surtout la région de London et de Hamilton, vote traditionnellement libéral au provincial et cette fois le chef libéral provincial le Dr Stuart Smith fait énergiquement campagne et a très souvent bonne presse.

Quels que soit les motifs cachés qui stimulent les conservateurs de l'Ontario au cours de cette campagne, il ne faut pas mésestimer leur impact. L'un des dogmes du parti est la loyauté, et quand le chef donne un mot d'ordre, les fidèles écoutent. Leur engagement fera peut-être la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire à Ottawa.

Roy redoublera d'efforts pour sortir la Davie du marasme

LAUZON (PC) — Poursuivant hier sa campagne électorale dans le comté de Lévis, le chef du Parti Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, a promis que les députés créditistes redoubleraient leurs efforts en Chambre des communes pour inciter le gouvernement à sortir les chantiers maritimes de la société Davie, à Lauzon, de leur marasme chronique.

Le chef créditiste a rappelé que les chantiers connaissaient d'énormes difficultés depuis déjà 20 ou 25 ans et déploré le fait qu'il faille revenir sur le sujet à chaque campagne électorale.

Rappelant que le thème choisi par le CS était «pour le progrès économique et social», le député de Beauce a dit qu'il était important que la société Davie obtienne sa juste part des importants investissements annoncés dans le domaine de la construction navale.

«En cette époque de crise énergétique, la construction de navires à vocation spécialisée comme les méthaniers brise-glace prendra une importance accrue, puisqu'il faudra aller chercher l'énergie là où elle est abondante maintenant...»

Selon lui, chacun de ces navires coûterait $100 millions ou plus et un programme de construction d'une flotte de méthaniers supposerait des investissements de plusieurs milliards de dollars.

Avant de s'adresser aux travailleurs de Davie, dans la cafétéria des chantiers, M. Roy avait pris connaissance des points de vue de la direction et du syndicat.

Par la suite, le député de Beauce a été accueilli par les autorités municipales de quelques villes de la région, pour ensuite rendre visite à un foyer pour personnes âgées.

En matinée, il avait participé à une émission de ligne ouverte dans les studios d'un poste de radio de Québec.

Aujourd'hui, M. Roy devait rencontrer ses organisateurs et effectuer une tournée dans sa propre circonscription de la Beauce.

Dimanche, M. Roy poursuivra sa campagne dans la région de Montréal, prenant la parole à Saint-Eustache, à Terrebonne et à Boucherville.

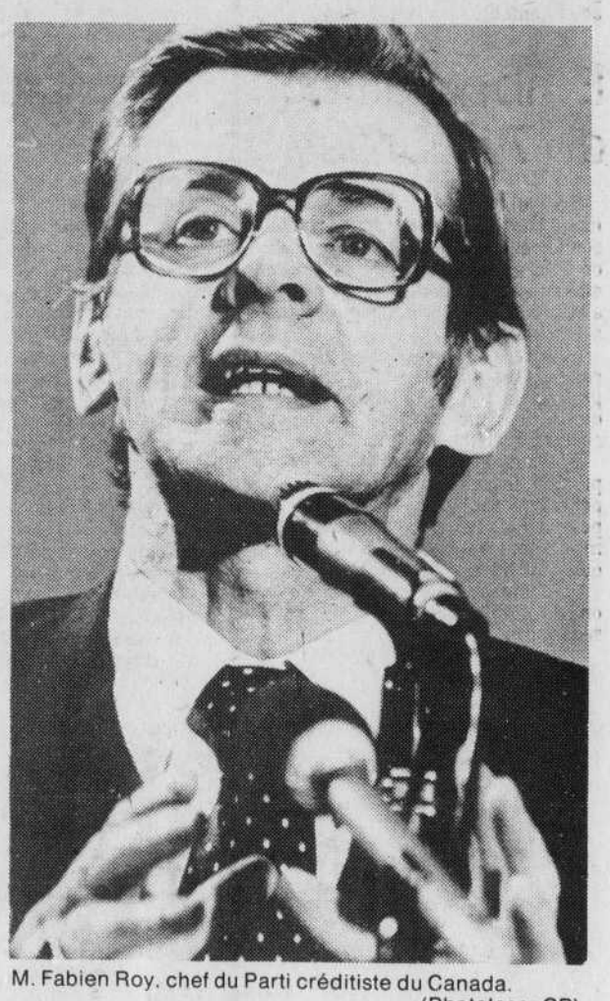

M. Fabien Roy, chef du Parti créditiste du Canada. (Photolaser CP)

La propriété canadienne

Broadbent accuse Trudeau de renier sa promesse

SAULT SAINTE-MARIE (PC) — Alors que le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, accusait hier les libéraux d'avoir renié leur promesse d'encourager la propriété canadienne de la mise en valeur des richesses naturelles, le chef libéral, M. Pierre Trudeau, répétait cette promesse à Halifax.

M. Trudeau promettait devant une assemblée de la Chambre de commerce d'Halifax qu'un gouvernement libéral élu le 18 février ferait en sorte qu'au moins la moitié des actifs pétroliers du pays seraient propriété canadienne en dix ans.

Au moment même où M. Trudeau parlait, M. Broadbent reprochait aux libéraux d'avoir fait une promesse semblable aux élections de 1974 mais de n'avoir rien accompli pour la tenir.

M. Broadbent a choisi cette ville au nord-ouest de l'Ontario pour attaquer M. Trudeau à ce sujet parce que c'est ici qu'il a fait sa promesse de 1974, dans une circonscription représentée au dernier Parlement par un néo-démocrate, M. Cyrile Symes.

M. Broadbent a promis hier qu'un gouvernement néo-démocrate limiterait les transactions de capitaux canadiens servant à créer des emplois à l'étranger.

L'Agence de surveillance des placements étrangers au Canada aurait aussi mandat de surveiller l'exode des capitaux canadiens.

M. Broadbent a aussi promis de forcer la Corporation de développement du Canada, la Société pour l'expansion des exportations à créer des emplois au Canada.

La Corporation de développement du Canada, est un holding inscrit à toutes les Bourses du pays, qui ne fait rapport à aucune agence et aucun ministère du gouvernement; bien que ce dernier en soit le principal actionnaire, il n'est pas représenté au conseil d'administration.

Elle possède notamment 60 pour cent des actions de Texasgulf, société autrefois contrôlée par des Américains. Selon M. Broadbent, plus de la moitié des 20,000 emplois des sociétés qu'elle contrôle sont en dehors du Canada.

M. Broadbent a aussi reproché à la Société pour l'expansion des exportations, qui prête aux acheteurs étrangers de produits canadiens, de financer la construction d'installations étrangères qui font concurrence à nos entreprises.

Par exemple, dit-il, elle a dépensé des millions pour la construction d'usines de pâtes et papiers en Europe et aux États-Unis, notamment une qui alimentera en papier le Washington Post.

Ce journal, signale M. Broadbent, achète actuellement son papier à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, mais la S.E.E. utilise l'argent des contribuables pour construire en Caroline du Nord une usine qui jettera des Canadiens dans le chômage.

Clark ne veut pas intervenir dans le dossier Geoffroy

OTTAWA (PC) — Après avoir accepté de revoir personnellement le dossier de Pierre-Paul Geoffroy, le premier ministre, M. Joe Clark a déclaré hier qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir dans le processus de libération conditionnelle de l'ex-felquiste, qui est emprisonné depuis 1969 après avoir reconnu sa culpabilité à une série d'attentats terroristes.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier à Ottawa, M. Clark a déclaré que l'affaire relevait de la Commission des libérations conditionnelles et non du premier ministre.

«Même si la nature des offenses criminelles dont Pierre-Paul Geoffroy a été reconnu coupable est différente, en un certain sens, de la plupart des cas, son dossier n'en doit pas moins être considéré par la Commission des libérations conditionnelles», a dit M. Clark.

Le premier ministre est arrivé à sa conférence de presse avec le dossier Geoffroy sous le bras, ayant été invité à se prononcer sur cette affaire par un journaliste, mercredi dernier, au cours de sa tournée électorale.

En 1969, Pierre-Paul Geoffroy avait été condamné à 124 peines d'emprisonnement à vie après avoir reconnu sa culpabilité à une série d'attentats terroristes, dont une explosion à la Place de la Bourse, à Montréal, à la suite de laquelle on avait rapporté 27 blessés, dont trois grièvement.

Pierre-Paul Geoffroy, qui est admissible à une libération de jour depuis 1973 et à une libération complète depuis 1976, est toujours emprisonné à l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines.

Pierre-Paul Geoffroy a déjà essuyé un refus de la Cour fédérale, en novembre dernier, à la suite d'une requête visant à forcer la Commission des libérations conditionnelles à lui ouvrir son propre dossier.

Le procureur de Geoffroy, Me Robert Lemieux doit revenir à la charge devant la Cour fédérale, lundi.

en bref...

■ Préférences de la CEQ

C'est à travers un exercice laborieux que les dirigeants de la Centrale de l'enseignement du Québec tentent de guider le choix de leurs membres en vue des élections fédérales du 18 février. Plutôt que de se prononcer, sans détour, en faveur du NPD, le document déposé hier devant les membres du conseil général de la CEQ invite plutôt les enseignants à «un vote massif de protestation» contre les conservateurs et les libéraux. La CEQ plaide pour une participation intense au vote en faveur de candidats issus «de milieux qui nous sont plus familiers et semblent disposés» à défendre les intérêts des travailleurs.

■ L'Union populaire

C'est ce matin au palais de justice de Montréal que les dirigeants de l'Union populaire sauront si le nom du parti pourra être inscrit sur le bulletin de vote. Les procureurs de l'Union populaire et du directeur général des élections ont plaidé toute la journée hier devant les juges Pratte, Hyde et Lalande du tribunal d'appel de la Cour fédérale et ils doivent rendre ce matin leur jugement.

■ 16 candidats disent Niet

Dans la croisade qu'il mène pour obtenir le boycottage des Jeux olympiques et leur transfert de Moscou à Montréal, le premier ministre Joe Clark a reçu hier un encouragement appréciable. Des 29 candidats conservateurs de la région de Toronto, 16 ont souscrit à l'idée de leur chef national et l'incitent à redoubler d'efforts pour obliger le Comité international olympique à céder sous la pression des pays occidentaux.

■ Haro sur l'Ontario

Le premier ministre Joe Clark sait maintenant que ce n'est pas au Québec qu'il va faire fortune. Il consacrera la semaine prochaine à un blitz spectaculaire en Ontario. M. Clark parcourra le sud de la province à bord d'un autobus qui s'arrêtera dans les plus petites localités tandis que son populaire ministre des Finances, M. John Crosbie, et neuf autres ministres du Cabinet ratisseront les autres régions de l'Ontario. Pendant ce temps, Maureen McTeer retournera à ses examens du Barreau et se préparera à exercer la profession d'avocat pour faire vivre la petite famille lorsque son mari aura perdu la direction du Parti conservateur.

■ Le NPD et le OUI

Le NPD connaît de sérieux problèmes avec son aile québécoise: l'orientation constitutionnelle du parti est loin de faire l'unanimité au sein de l'équipe. À l'exemple de trois de ses collègues candidats de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, celui du comté de Joliette, M. Jacques Trudeau, vient de se prononcer en faveur de l'option souveraineté-association du Parti québécois. Et non seulement ce candidat néo-démocrate a l'intention de voter OUI au référendum mais il entend plus encore convertir la direction du parti à la cause souverainiste.

■ Les aléas de la politique

Aux trois dernières élections générales, M. Paul-André Busque fut le candidat officiel du Parti conservateur dans le comté de Beauce. Il a englouti $12,000 dans la dernière campagne et il n'est plus question pour lui de dépenser un seul cent en politique. C'est un agent d'immeuble de Québec, M. Gaston Dion, qui représentera le PC dans la Beauce. Interrogé par les journalistes sur les raisons évoquées par M. Busque, pour abandonner la lutte électorale, le directeur de la campagne du PC, Me Jean Sirois, a répliqué: «En politique, si on a la foi, il faut aussi prendre des risques.» Le risque est évidemment plus grand sous la bannière du Parti conservateur que sous celle du Parti libéral.

■ Apparition de Turner

La décision de M. Trudeau de rester en politique et la remontée spectaculaire du Parti libéral ont fait croire à l'ensemble des militants libéraux qu'ils ne reverraient plus jamais M. John Turner dans des activités partisanes. Or, ce n'est pas le cas; celui qui fut longtemps considéré comme l'aspirant logique à la Couronne est apparu est dans la campagne électorale pour serrer des mains et courtiser les électeurs de la région de Winnipeg. M. Turner a expliqué aux journalistes qu'il avait voulu donner un coup de main à son ancien adjoint, M. Lloyd Axworthy, candidat dans le comté de Winnipeg Fort-Garry. M. Turner a également indiqué que sa participation à cette campagne se limitera à l'aide qu'il jugera d'apporter à des amis. À moins, bien sûr, qu'il se soit laissé convaincre que M. Trudeau n'en a pas pour longtemps à la tête du parti.

■ Nouvelle carrière

Tous les citoyens canadiens qui n'ont pas encore de casier judiciaire sont habilités à la fonction de député de la Chambre des communes. À ceux-là qui ne craignent de s'endetter, de se faire des ennemis, de ruiner leur santé et de briser leur ménage, la loi électorale leur accorde jusqu'à minuit, lundi soir prochain, 28 janvier, pour inscrire leur candidature au président des élections de leur comté. En cas de défaite électorale, le président des élections conserve par devant lui le dépôt de $200.

■ Impatience de jeunesse

Des étudiants qui logent dans des bâtiments de l'Université de l'Alberta sont furieux d'une disposition de la loi électorale fédérale qui les empêche de voter dans le comté d'Edmonton-Sud, où se trouve l'institution. Ils sont 2,000 qui menacent d'appuyer le Parti rhinocéros.

■ La zizanie au Rhino

Le Parti rhinocéros est victime du cynisme dont il tente de colorer la vie politique active depuis quelques années. À l'instar du PQ, du Parti conservateur et des libéraux fédéraux, le Parti rhinocéros est en proie aux tensions internes, à la division. Les dirigeants de ce parti doivent maintenant regretter d'avoir étendu leur base en dehors du Québec. M. Hugh Arscott avait accepté la candidature officielle du parti pour le comté de Saskatoon Est, en Saskatchewan. Il s'est présenté au bureau du président des élections, avec son dépôt de $200. mais a décidé de s'inscrire comme candidat indépendant. M. Arscott avait découvert que le programme électoral du Parti rhinocéros du Québec propose de légaliser la marijuana, de freiner le développement nucléaire et d'encourager l'esclavage des blancs. Il a expliqué aux journalistes que ces propositions «ne font pas sérieux» et qu'il ne peut risquer perdre sa réputation avec le Parti rhinocéros. La preuve que les anglophones de l'Ouest sont aussi intelligents que ceux du Québec.

■ Blakeney en campagne

De retour des îles Hawaii, le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan s'est trouvé pris d'angoisse en apprenant la remontée des libéraux de M. Trudeau à travers le pays. M. Allan Blakeney, le teint bronzé, a aussitôt convoqué la presse pour annoncer son intention de retrousser ses manches de sauter dans la lutte pour tenter de renverser la tendance de l'électorat. Il se propose de pousser l'offensive jusqu'en Ontario. Aux élections du 22 mai dernier, les conservateurs avaient remporté la majorité des 14 sièges de la province tandis que les libéraux se classaient au troisième rang, en arrière des candidats néo-démocrates. M. Blakeney prévoit que les pertes du PC passeront au NPD.

■ L'Alberta avant-gardiste

Les Albertaines ont compris que la meilleure façon de forcer les gouvernements à se pencher sur les problèmes de la condition féminine, c'est encore d'investir le Parlement. À Calgary seulement, cinq femmes sont candidates en vue des élections du 18 février et quatre d'entre elles ont des enfants.

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

Gérard Etienne **UN AMBASSADEUR MACOUTE À MONTRÉAL**
roman

Le Québec d'aujourd'hui dans les pièges d'un grand roman de politique-fiction

Les manifestations se succèdent et s'amplifient. Les gouvernements n'arrivent pas à contrôler la vague de violence sans précédent qui met la ville de Montréal à feu et à sang. Ils décident de faire appel à un spécialiste de la répression et de la torture; à nul autre qu'un ambassadeur-macoute venant directement d'un certain royaume d'Haiti. Et c'est le drame.

Collection Caliban & Cie, $9.50
Dans la même collection
Anthony Phelps
Mémoire en colin-maillard
$7.50

Bon de commande
Veuillez me faire parvenir .....exemplaires
du roman de **Gérard Étienne, Un ambassadeur-macoute à Montréal.**
Ci-joint, un chèque ou un mandat-postal à l'ordre des **Éditions Nouvelle Optique** au montant de $, ...
nom .....
adresse .....
ville .....
Éditions Nouvelle Optique, C.P. 1824, Succ. B. Montréal, Qué. H3B 3L4

LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE GESTALT PRÉSENTE

Gestalt sur mer
(Hiver 1980)

Une invitation à retrouver notre énergie et notre vitalité dans une atmosphère de vacances et de détente. La mer, le ciel bleu, l'abondance du soleil, un environnement étranger, tout cela constitue le cadre extérieur entourant une démarche intérieure à la recherche de notre propre "arc-en-ciel", démarche favorisée par le mouvement et le travail corporel.

Animateurs: Micheline Sylvestre, C.P.P.Q. Jean-Luc Lacroix, T.S.
Dates: Départ: Mirabel, vend. le **22** février 1980
Retour: Mirabel, sam. le **1er** mars 1980
Coût: **$725.00** (incluant transport, frais de séjour, et repas du soir)
Lieu: **Santo Domingo**

3728 rue St-Hubert
Montréal H2L 4A2, Québec.
Renseignements:
Mme S. Tellier, sec.
Tél.: **1-514-284-9329**

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 26 janvier 1980

La CTCUM offrira en avril des laissez-passer à ses usagers

par Alain Duhamel

Les clients habituels de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) pourront vraisemblablement en avril prochain obtenir un laissez-passer économique dans le métro et les autobus.

En présentant hier le nouveau budget de la CTCUM pour l'année 1980, le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre DesMarais II, a indiqué que la CTCUM préparait pour le printemps un laissez-passer afin de se conformer à la politique de financement du transport en commun du gouvernement québécois.

«Je suis informé, a dit M. Pierre DesMarais II, que vraisemblablement au mois d'avril, il y aura une certaine forme de laissez-passer qui, je le rappelle, est avantageux pour l'usager mais ne rapporte pas nécessairement de revenus supplémentaires.»

En décembre dernier, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, annonçait une nouvelle politique de financement des commissions de transport urbain comportant une formule particulière de subventions pour un système de laissez-passer. Le gouvernement proposait aux commissions de transport de réduire de 30 pour cent le prix ordinaire des billets contre une compensation équivalente à 110 pour cent de la réduction.

Compte tenu de sa tarification, la CTCUM estimait qu'elle perdait au change puisque la réduction consentie à l'acheteur du carnet de 15 billets, versée au déficit d'exploitation de la CTCUM et compensé en partie par le gouvernement québécois, était plus avantageuse que le nouveau programme financement proposé où seuls les revenus des commissions, en excluant le revenu des laissez-passer, compteraient pour les fins de subventions au fonctionnement.

Dans l'ensemble, la réforme de la fiscalité municipale et la nouvelle politique de financement des commissions de transport apportent à la CUM une réduction de sa contribution au déficit d'exploitation de la CTCUM.

En 1980, la CTCUM prévoit des dépenses de $292 millions en hausse de $50 millions sur ses prévisions budgétaires de 1979. Elle prévoit des revenus d'exploitation de $146,513,874 auxquels elle ajoute les subventions du gouvernement québécois, $86,086,557. Il reste donc aux villes de la CUM une somme de $59,489,712 à payer pour équilibrer le budget de la CTCUM. En 1979, on évaluait la part des villes membres du club du transport de la CUM à $66 millions.

Pour ces villes, en 1980, leur part du déficit de la CTCUM diminuera encore plus puisque 12 autres villes contribueront désormais directement au financement de la CTCUM. Il s'agit des villes de l'Ouest de l'île de Montréal lesquelles, jusqu'en 1980, n'étaient pas touchées par les services de la CTCUM.

Avant l'automne, la CTCUM devrait avoir étendu son service à tout l'ouest de l'île de Montréal. L'expropriation des compagnies privées d'autobus, Métropolitain Provincial et Transurbain, pourrait commencer dès le mois de mars. Il faut cependant que l'Assemblée nationale apporte des modifications mineures à la Loi de la CUM avant que ce projet ne soit complété.

L'intégration des trains de banlieue et des voies de chemin de fer à l'aménagement d'un métro régional fait actuellement l'objet de pourparlers entre la CUM et le ministère des Transports à la fois pour la préparation des négociations avec les compagnies de chemin de fer et pour l'évaluation des coûts de cette entreprise.

Enfin, le président du comité exécutif de la CUM a indiqué que le prolongement de la ligne de métro no 2 au-delà de la station du Collège, à Ville Saint-Laurent, devrait être résolu d'ici six ou sept mois. Dans son plan intégré de transport, le gouvernement québécois a laissé en suspens ce projet qui apparaît, aux yeux de la CUM, essentiel. La CUM maintient que la construction d'un terminus temporaire constitue une entreprise coûteuse, difficile à réaliser sur un plan technique, et dommageable à l'environnement urbain.

Contribution accrue des villes à la CUM

par Alain Duhamel

La plupart des villes de l'île de Montréal, et particulièrement celle de l'Ouest, devront en 1980 accroître leur contribution au financement de la Communauté urbaine et de la Commission de transport de la CUM (CTCUM).

En tenant compte de la réforme de la fiscalité municipale et de la nouvelle politique de financement de la CTCUM, la CUM a refait son budget de l'année 1980 en augmentant ses dépenses à $534,7 millions, une hausse de $83.6 millions sur la première version de son budget adopté par le conseil en décembre dernier.

Cette augmentation des dépenses comporte une somme de $7.7 millions pour des services et une somme de $75.8 millions en guise de rattrapage sur le service de la dette du métro et sur le déficit d'exploitation de la CTCUM en 1979.

En présentant ce nouveau budget, que le Conseil étudiera à la fin de février, le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II, maire d'Outremont, a conclu que la CUM parvient à s'adapter convenablement au nouveau régime fiscal des municipalités. «Sur des questions de modalités, il y a certainement des corrections à apporter, mais on semble pouvoir vivre avec cette loi», a dit M. DesMarais II.

En excluant le report en 1980 des dépenses liées à la dette du métro et au déficit de la CTCUM en 1979, à la charge de certaines municipalités seulement, le budget de la CUM augmente de 15,4 pour cent, passant de $397.5 millions en 1979 à $458,9 en 1980.

L'effet combiné de la réforme de la fiscalité municipale et de la politique de financement de la CTCUM a supprimé le revenu d'une surtaxe sur les immeubles évalués à $100,000 et plus et a réparti sur toutes les villes de l'île de Montréal les dépenses de la CUM et le déficit d'exploitation de la CTCUM.

Deux villes, Côte-Saint-Luc et Hampstead, diminuent de quelques milliers de dollars ($49,155 et $22,539) leur contribution dans la nouvelle répartition. Toutes les autres villes doivent augmenter leur contribution. Dans le cas des villes qui entrent dans ce qu'il était convenu d'appeler le club du transport, la contribution à la CUM augmente en moyenne de 60 pour cent. La ville de Beaconsfield voit sa contribution augmenter de 70,79 pour cent, celle de Roxboro, de 74,63 pour cent, celle de Kirkland, de 60,79 pour cent.

La contribution de la ville de Montréal, $151,1 millions en 1979 ou 53,41 pour cent des répartitions de la CUM passe à $163 millions, une augmentation de 7,8 pour cent, et compte désormais pour 51,24 pour cent des répartitions de la CUM.

Les nouvelles répartititons de la CUM ne tiennent pas compte de la valeur des immeubles pour lesquels le gouvernement québécois versera des en-lieu de taxes. Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, doit communiquer aux administrations municipales, dans quelques semaines, les sommes qu'il leur versera.

À l'aide de données fournies par le Service d'évaluation, la CUM a pu établir le potentiel fiscal partiel et provisoire des villes. Le résultat a donné des écarts minimes en pourcentage entre l'effort fiscal obtenu par simulation au cours de l'étude sur la réforme fiscale et l'effort fiscal obtenu avec des données partielles. «En conséquence, les répartitions provisoires ou estimées incluses au budget semblent valables pour permettre aux municipalités d'évaluer le montant qu'elles auront à verser à la Communauté au cours de l'exercice 1980», peut-on lire dans les documents du budget.

Le calcul du potentiel fiscal des villes de la Communauté repose sur la valeur du rôle d'évaluation tel qu'il se trouvait à la fin de 1979. Le nouveau commissaire à l'évaluation de la CUM, M. Conrad Cormier, doit entreprendre cette année une réforme du service et une revision complète du rôle d'évaluation. Ce processus devrait être complété en 1984 et modifiera probablement les contributions des villes.

Enseignants: des négociations sans répit jusqu'à demain soir

par Paule des Rivières

Les deux parties impliquées dans la négociation des 70,000 enseignants discutent actuellement sans répit dans l'espoir, mince il est vrai, d'en arriver à une entente d'ici dimanche soir.

L'imminence de la grève générale dans le secteur scolaire, prévue pour lundi matin, n'a pas, de l'avis des parties syndicale comme patronale, gâté un climat de négociation qui demeure bon.

Les deux questions litigieuses demeurent la sécurité d'emploi et la définition de la tâche des enseignants, points sur lesquels les deux parties «s'astreignent à des ouvertures», selon les termes utilisés par le porte-parole gouvernemental, M. Lucien Bouchard.

La partie patronale est double dans cette négociation, composée à la fois du gouvernement — et plus précisément du ministère de l'Éducation — et de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), qui sont alliés pour les besoins de la cause.

La négociation des enseignants a commencé il y a plusieurs mois tout comme celle de l'ensemble des 190,000 employés des secteurs public et para-public, regroupés cet automne en un Front commun CSN-CEQ-FTQ. Plusieurs groupes ont conclu des ententes avant les Fêtes, mais, dans certains cas, les discussions se poursuivent nonobstant les ententes, alors que d'autres groupes, dont les enseignants et certains employés de soutien, ne se sont pas entendus.

Hier, quelque 10,000 employés de soutien (CSN) ont déclenché de leur côté une grève d'une durée illimitée et leur geste a perturbé un bon nombre d'écoles, d'autant plus que les enseignants ont, dans l'ensemble, respecté les piquets de grève.

La CEQ a évalué à 15,221 le nombre de ses membres qui n'étaient pas en classe hier à la suite du débrayage des employés de soutien. Selon la centrale, ce chiffre est très près du nombre total d'enseignants qui ont fait face à des lignes de piquetage.

Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a admis hier devant les 100 membres de son conseil général, qu'il existait «des difficultés effarantes à faire cartel» avec les employés d'autres secteurs et d'autres centrales en conflit. Il a dit souhaiter que la coordination locale soit plus aisée que celle de niveau provincial.

Le chef de la centrale a également indiqué que les négociateurs syndicaux déposeraient incessamment de nouveaux textes sur les points en litige tandis que, de son côté, le porte-parole patronal, M. Bouchard, a dit croire que la CEQ souhaite un règlement négocié.

Plusieurs membres du gouvernement suivent évidemment la situation de près de même l'exécutif du Parti québécois abordera assurément la question et les députés se réuniront au début de la semaine prochaine.

Embouteillage de 7 heures

En voulant éviter une automobile, hier matin, sur le boulevard Métropolitain, le conducteur d'un camion citerne chargé de 3,600 gallons d'essence a provoqué un embouteillage monstre et un incendie et a fermé le boulevard Métropolitain de 9h à 16h hier.

La Sûreté du Québec a signalé que l'accident s'est produit en direction ouest, près de la sortie du boulevard Pie IX, quand le conducteur de ce camion a cherché à éviter la collision.

Son camion s'est renversé, l'essence a pris feu, le conducteur a réussi à s'échapper sain et sauf. Les pompiers ont été appelés sur les lieux, ils ont éteint les flammes et tout est revenu à la normale quelque sept heures plus tard.

Personne n'a été blessé et les dégâts ont été limités au camion et à la chaussée, noircie.

Laberge incite à surcharger de travail les cadres de Bell

Le président de la Fédération destravailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a incité hier les clients de Bell Canada à surcharger de travail les cadres de la compagnie qui remplacent les téléphonistes en grève, afin de susciter un règlement rapide du conflit.

M. Laberge, dont l'organisme regroupe 300,000 travailleurs, a suggéré aux abonnés de toujours passer par le préposé pour un appel interurbain — sans frais sur semaine jusqu'à 18 h — au lieu de signaler directement, et de se plaindre au bureau d'affaires de Bell lorsqu'un message enregistré tient lieu de réponse lors d'un appel pour assistance-annuaire.

Il propose également aux abonnés d'ajuster les montants sur leur compte mensuel et d'omettre de retourner la carte perforée, ce qui forcerait une manutention manuelle des comptes recevables.

«La meilleure façon d'obliger Bell Canada à négocier sérieusement pour en arriver à un règlement, c'est de boycotter son système mécanisé et de rentre totalement inefficace le remplacement des téléphonistes en grève par des scabs», a-t-il dit.

Quelque 7,400 téléphonistes et employés de cafétéria de Bell, au Québec et en Ontario, sont en grève depuis dimanche dernier, après avoir refusé massivement les dernières offres patronales. Le ministère fédéral du Travail vient d'assigner une nouvelle équipe de médiateurs à ce dossier.

À Ottawa entre-temps, les membres du Syndicat des travailleurs en communication du Canada, qui regroupe les grévistes, a lancé un fonds de secours pour ces derniers, des femmes en majorité. La direction de Bell Canada a fait savoir qu'elle était prête, de son côté, à secourir ses employés en difficulté, mais individuellement.

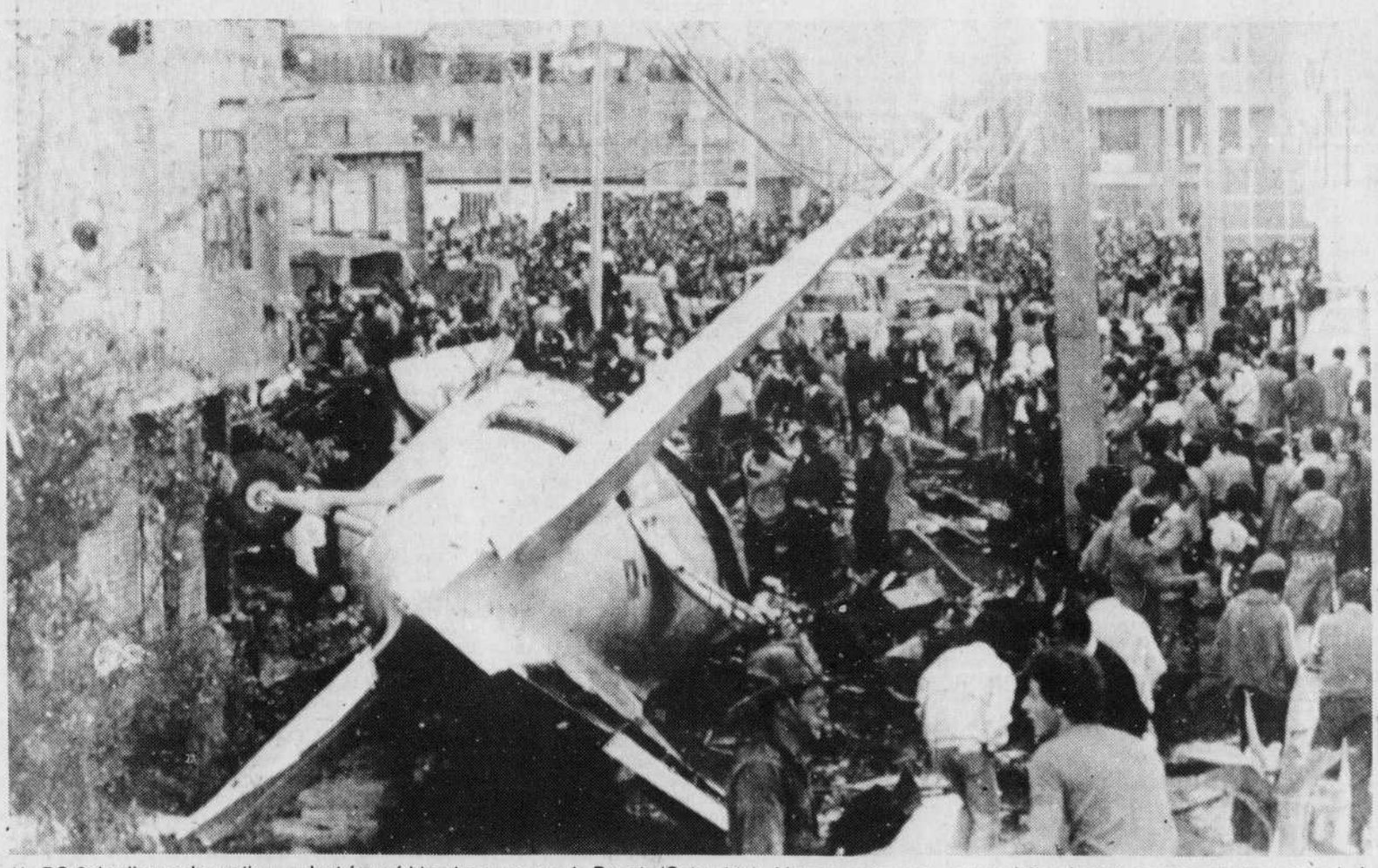

Un DC-3 des lignes domestiques s'est écrasé hier dans une rue de Bogota (Colombie). Miraculeusement, la tragédie n'a fait aucune victime au sol, à l'exception des trois occupants de l'appareil qui sont tous morts. L'avion, qui effectuait un vol d'entraînement, aurait pris feu avant de s'écraser. (Photolaser AP)

Scandale d'Anjou: Crépeau et Séguin doivent rembourser $658,428 à la ville

par Bernard Morrier

Ernest Crépeau et Gilles Séguin, respectivement ex-maire et ex-secrétaire de Ville d'Anjou, viennent d'être condamnés à rembourser conjointement cette municipalité d'une somme de $658,428.

Cette décision du juge Perry Meyer, de la Cour supérieure, fait suite à une action en dommages et intérêts qui avait été intentée par la municipalité contre les deux hommes, de même que contre l'ex-gérant municipal Jean-Paul Filion. Dans le cas de ce dernier, le juge estime cependant n'avoir trouvé, dans les faits mis devant lui, aucune preuve pour établir un lien de causalité entre sa conduite et les événements dans lesquels Crépeau et Séguin ont été impliqués.

En mai et juin 1966, la compagnie Les Entreprises Lafleur Limitée avait acquis un lot dans le territoire de Ville d'Anjou, d'un certain Morris Finstein, et un autre lot voisin de Eastern Development Corporation. Sur cette dernière vente, Lafleur devait au maire Crépeau, qui était aussi courtier d'immeubles, une commission de $150,000, payable en 1970. Avant l'expropriation dont il s'agit dans la présente cause, ce dernier lot était déjà grevé d'une hypothèque en faveur du Trust Général du Canada, et le premier lot d'une hypothèque au bénéfice d'Eastern Development Corporation, sans parler des autres hypothèques et charges enregistrées contre les deux lots en question.

Une expropriation ayant été décrétée en 1966, Me Yves Laurier, qui agissait comme procureur de la ville (il est maintenant juge à la Cour provinciale), avait été appelé par Crépeau et Séguin en mai 1967 pour lui souligner l'urgence de faire un paiement en acompte. Mais l'avocat les avait informés qu'il ne pouvait rien autoriser sans avoir un certificat de recherche adéquat et tous les titres, et qu'autrement la Ville devrait assumer ses responsabilités.

Puis, en juin 1967, Crépeau obtenait de Lafleur une hypothèque sur les mêmes lots pour garantir des commissions de plus de $200,000 qui lui étaient dues, notamment celle de $150,000 pour la vente en 1966 de Eastern Development à Lafleur. Ainsi, de noter le tribunal, Crépeau devait connaître l'existence de l'hypothèque en faveur de Eastern Development au moins depuis un certain temps déjà.

Toujours dans le même mois, malgré une demande de Séguin, Me Laurier refusait de faire un paiement à Lafleur directement, tout en en soulignant que la Ville et le conseil devaient assumer la seule responsabilité pour de tels paiements. Me Laurier devait également donner des avertissements sévères quant au danger que courait la Ville et la possibilité d'avoir à payer deux fois, s'il y avait des hypothèques.

Pourtant, le même jour, des chèques ont été émis à l'ordre de Lafleur par Ville d'Anjou, signés par Crépeau et Séguin, pour une somme de $230,000. Bien qu'aucun acte de vente n'ait été signé par Lafleur, en juillet, d'autres chèques ont été émis en août et signés encore par les deux hommes. Ils étaient à l'ordre de Lafleur, n'avaient pas été autorisés par Me Laurier et totalisaient $115,000.

En novembre 1967, à la demande de Crépeau, Me Laurier confirmait que le Trust Général avait une hypothèque sur le lot.

Finalement, en février 1968, la Régie des services publics fixait l'indemnité à être payée pour l'expropriation des lots à $455,455.30. Puis, en mars 1968, toujours sans l'autorisation de Me Laurier, Séguin et Crépeau signaient des chèques pour un montant de $200,000, à l'ordre de Lafleur, faisant un total de $545,000, ce qui dépassait de $89,000 l'indemnité prévue par la Régie.

Pour le magistrat, il est clair que ce sont les paiements à Lafleur qui ont permis à Crépeau de se faire payer d'avance des sommes substantielles sur les commissions qui lui étaient dues et, notamment, une première somme de $45,000, en juin 1967, lors des premiers paiements à Lafleur, et d'autres paiements plus tard pendant la même année. Si la Ville n'avait pas payé ces sommes directement à Lafleur, Crépeau aurait dû attendre beaucoup plus longtemps.

Par ailleurs, vu le défaut de la municipalité de payer l'hypothèque, le Trust Général, par un jugement de cour, reprenait le terrain. Puis, le terrain fut mis aux enchères et Ville d'Anjou, sur une résolution unanime du conseil de ville, déposait une somme de $658,883.58, ce qui couvrait le plein montant dû pour l'expropriation en principal, intérêts et frais.

Le jugement mentionne que si la Ville avait tenté de régler l'hypothèque du Trust Général directement avec celui-ci, on aurait dû faire face plus tard à une nouvelle action prise par Eastern Development, à laquelle compagnie on devait un montant encore plus élevé que celui dû au Trust Général.

Il est admis qu'à la suite de ces faits, la perte de Ville d'Anjou s'élevait à la somme de $658,428.28, soit la différence entre le paiement de $545,000 à Lafleur, plus le dépôt de $568,883.58 au greffe, formant un total de $1,113,883.58, et le montant original de l'indemnité décrétée par la Régie des services publics, soit $455,455.30.

Au moment où la poursuite fut inscrite, Lafleur n'opérait plus et refusait de remplir ses engagements, en attendant la faillite qui a suivi.

Le tribunal en vient à la conclusion que Crépeau et Séguin ont agi en dehors de leurs pouvoirs comme mandataires de la ville et qu'ils sont donc solidairement responsables des dommages subis par Ville d'Anjou, qui avait eu à payer deux fois pour un terrain. C'est donc le prix du «deuxième achat» qu'ils doivent rembourser, soit $658,428.28.

WEEK-END

Aujourd'hui

À 16 h 30, au 1720 rue Saint-Denis, une cérémonie marquera le jumelage de la municipalité de Lake Placid, hôte des XXIIIe Jeux olympiques d'hiver, et du Village Saint-Denis.

■

À 20 h 30, au 262 rue Fairmount ouest, soirée de musique et de danse avec la participation de deux orchestres québécois et grec.

■

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, participe à un colloque sur l'avenir socio-économique de la région de Lachute, à la polyvalente Lavigne, au 452 Argenteuil, à Lachute.

■

À la polyvalente Jeanne-Mance, au 4240 rue Bordeaux, se poursuit de 9 h à 12 h l'assemblée générale du Regroupement des femmes québécoises.

■

À 19 h, au Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet, le père Claude Mayer donne une conférence sur «Le grand souffle de l'exode».

■

Le collège Marie-Victorin, 7000 rue Marie-Victorin, ouvre ses portes de 9h à 16h pour tous ceux qui pensent aux études collégiales pour l'an prochain.

■

Le colloque sur les «Perspectives alimentaires» organisé par les étudiants du département des vivres de l'Université Laval se termine aujourd'hui au pavillon Comtois.

■

C'est aujourd'hui que se termine au complexe Desjardins le 2e Salon de la philatélie.

Demain

M. Jean Chrétien participe à 11 h 30 à un brunch dans le comté de Saint-Michel, au 10690 de la rue Larose, à l'église Marie-Clarac.

■

C'est aujourd'hui la Journée mondiale des lépreux. Cet événement est l'initiative de M. Raoul Follereau qui a passé 40 années de sa vie à combattre la lèpre.

■

À 13 h 30, au 2425 rue Saint-Antoine, a Lachine, réunion de l'Association des Auditeurs d'ondes courtes et du Club DX du Québec.

■

Le service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain présente à partir d'aujourd'hui une exposition expérimentale de travaux d'environnement, ayant pour titre «Traces».

■

À 20 h 30, à l'église Notre-Dame, Mgr Paul Grégoire célèbre une messe d'action de grâces au cours de laquelle le directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Charles Dutoit, dirigera l'Orchestre des Jeunes du Québec et la Chorale Elgar. La cérémonie sera précédée à 20 h d'un récital de M. Pierre Grandmaison, titulaire des orgues de Notre-Dame.

Deux morts dans un incendie criminel

QUÉBEC (PC) — Un incendie d'origine criminelle a fait deux morts, hier, à Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mme Huguette Labonté, 40 ans, et son fils, Dany, 5 ans.

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, a ravagé une maison de deux étages située rue Arago.

Un porte parole du Commissariat des incendies a déclaré que le feu avait été allumé au moyen d'un «accélérant» dans un corridor entre les deux logements de l'étage supérieur.

Une canette d'essence à briquet partiellement vidée de son contenu a été trouvée à l'extérieur de l'immeuble.

Heures d'ouverture:
du lun. au sam. de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Langue, fiscalité et sièges sociaux

LA publication d'une étude sur l'entreprise canadienne et la francisation du milieu des affaires par l'Institut de recherches C.D. Howe n'a pas arrêté la compagnie BP Canada dans sa décision de déménager de Montréal à Toronto le bureau de direction d'une entreprise dont au moins 50% des employés travaillent au Québec. Ces deux événements ramènent la question, toujours non résolue, des sièges sociaux dans l'avenir de Montréal.

Dans la même veine, on comprend mal la réaction d'un conseil d'administration qui prend une décision à long terme aussi lourde de conséquences tout simplement à cause de «l'infâme budget Parizeau», pour reprendre l'expression du vice-président de BP Canada Inc. Dans l'intérêt des actionnaires, le déménagement d'un siège social devrait être fondé sur autre chose qu'un simple facteur qui peut très bien être complètement changé dans quelques mois.

■

Les travaux des professeurs Yvan Allaire et Roger Miller démontrent clairement que les initiatives privées étaient nettement insuffisantes en matière de politique linguistique. Fait assez surprenant, le document de l'Institut C.D. Howe affirme qu'en ce qui concerne la francisation de l'entreprise, «la loi 101 est, à maints égards, plus raisonnable et efficace que la loi 22...» Les deux chercheurs montréalais avancent une thèse fort intéressante. Si les entreprises s'affichent comme canadiennes, «elles devraient refléter, dans une fédération caractérisée par deux langues officielles, la répartition linguistique de leur clientèle et de leur personnel dans leur fonctionnement. Cette condition devrait prévaloir, peu importe l'endroit dans la fédération où le siège social d'une entreprise est situé.»

Combien de firmes pan-canadiennes de Toronto ou Calgary ont accordé une place significative dans leur siège social aux francophones? Le jeu des affinités culturelles tient les Québécois de langue française souvent loin des centres de décision en territoire anglophone. Évidemment il y a le facteur de la compétence et de la mobilité. Mais ces arguments n'expliquent plus l'absence flagrante de Québécois de langue française dans les sièges sociaux de nombre d'entreprises à Montréal et à l'extérieur du Québec.

La responsabilité d'une entreprise dépasse le simple geste de changer les mots BP Canada Ltd. en BP Canada Inc. «parce que cette dernière raison sociale est tout aussi acceptable en français qu'en anglais». Ces firmes dont le président fait annuellement sa profession de foi dans le fédéralisme canadien, doivent manifester de façon plus concrète leurs convictions dans un sain équilibre linguistique dans ce pays. Il est difficile d'expliquer qu'une banque qui s'affiche encore montréalaise, compte encore aujourd'hui le même nombre de cadres supérieurs francophones qu'elle en avait au moment de sa fondation en 1817.

■

Les entreprises majoritairement anglophones ont eu raison de se plaindre de la fiscalité et des contraintes concernant la langue d'enseignement. Dans le premier cas, le ministre des Finances a réduit l'écart avec les régions voisines avec la formule de l'épargne-actions: près de $100 millions en abattements fiscaux en 1979! Il n'est pas question de transformer le Québec en paradis fiscal. Mais il faut que la fiscalité demeure concurrentielle à moins de refermer complètement l'économie québécoise. M. Jacques Parizeau fait actuellement beaucoup de comparaisons avec l'Ontario concernant la charge de travail des enseignants. Dans la préparation de son budget en cours, il faut souhaiter que le ministre fournisse un effort supplémentaire pour atténuer davantage l'écart Québec-Ontario.

La question de la langue d'enseignement est perçue comme un problème grave mais combien d'entreprises se sont vues refuser une exemption pour un cadre dit en transit? L'obstacle de la langue ne pourra plus être invoqué bientôt, par certains cadres canadiens-anglais méfiants devant l'enseignement public au Québec.

Ceci étant dit, il est intéressant de remarquer que le premier argument invoqué par un des dirigeants de BP Canada Inc. est la difficulté d'attirer des cadres à Montréal «en raison des reportages exagérés véhiculés par la presse en Ontario et dans l'Ouest sur les problèmes que rencontrent les anglophones au Québec».

On serait tenté de dire que la compagnie devrait d'abord faire appel un peu plus souvent à de jeunes Québécois dans la préparation du personnel à des postes de responsabilité. Si on avait fait un peu plus d'efforts pour préparer une relève ici même au Québec, les problèmes seraient peut-être moins aigus. Néanmoins une entreprise de la taille de BP doit faire appel à des cadres spécialisés de l'extérieur. Aussi la perception qu'ont ces derniers du Québec revêt alors une grande importance.

Une étude de la firme SECOR a clairement indiqué que Montréal est assez mal perçu parmi les cadres canadiens-anglais. Plusieurs sont encore sous l'impression que la métropole québécoise est un véritable enfer fiscal. Les jeunes enfants sont envoyés de force dans des écoles où l'anglais est strictement interdit. De grandes firmes comptables nourrissent ces préjugés en distribuant des tableaux comparatifs sur les impôts payés au Québec sans tenir compte de certaines modalités.

Une action des milieux d'affaires et du gouvernement est maintenant nécessaire pour modifier cette perception. Il faudra plusieurs années pour réparer les dégâts causés par des articles de presse et des reportages télévisés présentés dans une période où la paranoïa courait allégrement dans les grandes entreprises de presse torontoises.

Il ne s'agit pas de verser dans la propagande mais de décrire la réalité présente. En additionnant tous les facteurs économiques, l'écart fiscal deviendra tolérable pourvu qu'on le réduise un peu. Côté de la langue, l'Office devrait montrer plus souvent que dans l'étude des dossiers, l'exemption a souvent été la norme pour ce qui est des sièges sociaux.

■

Dans leur étude, MM. Allaire et Miller montrent bien la tentation qu'ont les entreprises de quitter le Québec pour se soustraire aux coûts du bilinguisme tout en cherchant à tirer profit de ce marché à partir de Toronto. D'où la nécessité d'une loi fédérale pour institutionnaliser le bilinguisme dans les grandes entreprises à vocation nationale. Voilà une suggestion qui pourrait être apportée à nos hommes politiques fédéraux en quête de thèmes électoraux.

Quant aux entreprises, on verra plusieurs hommes d'affaires venir lancer des messages d'amour aux Québécois en campagne référendaire. «Les Québécois donnent une telle saveur à notre pays», répète-t-on souvent. Les jeunes diplômés des écoles d'administration du Québec demandent d'avoir les mêmes chances de réussite au départ dans les grandes entreprises de leur pays. Ils veulent être plus que des épices.

Michel NADEAU

KHOMEINY HOSPITALISÉ:

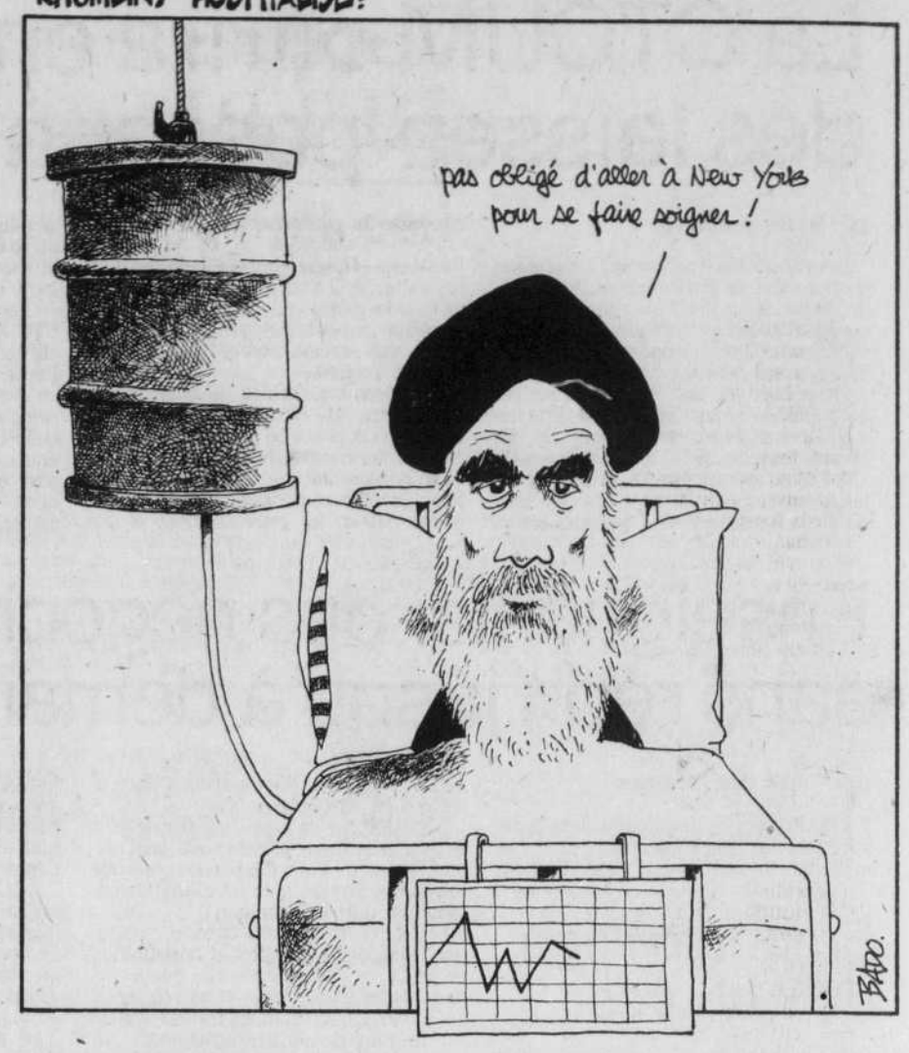

Fabien Roy et l'illusion

Un homme hagard, fatigué, amer, la voix brisée, tel est le portrait pathétique et saisissant que peignait hier de Fabien Roy dans le *Globe and Mail*, le columnist William Johnson en poste à Québec. Il y a quelques jours, c'est la correspondante de Radio-Canada à Ottawa, Catherine Bergman qui, parachutée sur une piste déserte du grand Nord québécois, le souffle coupé par les vents violents de ce no man's land où Fabien Roy était allé se perdre à bord d'un petit yoyo rouge et blanc affrété à grands frais, nous racontait la désolation et l'absurde de cette campagne solitaire et perdante. Fabien Roy n'attire plus la sympathie mais la commisération, mortelle dans son métier. Au *Globe and Mail*, il se plaint d'ailleurs de la presse sur le ton de l'âme séduite et abandonnée. Tu quoque...

Il a, en un sens, raison: Le peu de notoriété dont Fabien Roy a profité au temps où il était à l'Assemblée nationale, il l'a obtenue sur un plateau d'une presse condescendante, amusée, cynique comme les journalistes politiques savent l'être, qui trouvaient en lui un repos de la mer libérale de Robert Bourassa et qui, eux-mêmes fort oppositionnistes à l'époque, lui fabriquaient un petit piédestal pour l'encourager à croiser le fer avec le gouvernement. Depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, cet engouement avait d'ailleurs commencé à s'atténuer et c'est sur ses reliquats que M. Roy, abusé encore par l'auréole d'autrefois, a cru pouvoir se lancer en politique fédérale, diriger enfin un parti, devenir une importante voix du Québec à Ottawa. Le 22 mai, il a raté son coup d'envoi, puis est devenu erratique, cantonné dans le sentiment de persécution réelle ou appréhendée dont il se croyait l'objet.

La presse a cessé de le servir artificiellement, en même temps que le Parti québécois a compris qu'il fallait lui tourner le dos s'il ne voulait pas se ridiculiser. Nulle pitié ni de solidarité ne tiennent dans ces jeux-là d'autant que, pour le PQ, M. Roy n'a jamais été un véritable allié, mais tout au plus un instrument.

Cette fois, donc, l'abandon est général. Mais, quoi qu'il en dise en réclamant l'empathie générale, la faute n'est est pas qu'à ceux qui l'ont soutenu pour leurs propres intérêts politiques, ou qui ont fait mousser son image pour animer la routine de leurs journaux. Le problème, c'est M. Roy lui-même qui, recruté par un parti agonisant pour le faire revenir à l'action, a porté un coup peut-être fatal à la formation qui lui faisait confiance.

M. Roy, à force de se laisser manipuler par ses faux amis, est devenu l'antithèse du Crédit social. Certes, ce parti politique n'a jamais été très définissable et son défunt et plus célèbre ex-chef, Réal Caouette, changeait d'idée aussi souvent que les partis de gouvernement, à Ottawa, le lui suggéraient en tirant leurs ficelles et en lui promettant quelques avantages pour ses comtés. Mais le vieux fond restait là, cette sorte de populisme d'une droite rurale, non embourgeoisée, souvent prête à composer pour quelques bénéfices immédiats, mais toujours attentive à formuler la protestation des humbles, dans des termes simples, devant les grands appareils. Le Crédit social, ce n'est pas la théorie financière du major Douglas, mais un esprit, une fronde née chez ces protestataires de droite durant les années de la dépression.

M. Roy, malgré son image de politicien local de la république indépendante de Beauce, n'est pas, n'est plus de ce monde-là. Sur un petit groupe d'hommes politiques attachés au Parlement fédéral moins par grande conviction fédéraliste que parce qu'ils y ont depuis longtemps servi utilement leurs concitoyens, il a plaqué des cocardes nationalistes qu'ils n'avaient ni l'envie ni l'habitude de porter. Chez ces gens qui ne prétendaient pas révolutionner les idées politiques de ce pays mais qui se limitaient à défendre aux Communes quelques dossiers québécois — tout le nombreux équipage libéral était incapable de parler d'agriculture aussi concrètement qu'ils le faisaient — il a voulu amener un programme prétentieux, concocté chez quelque stratège totalement étranger au Crédit social. Forcer des députés créditistes de la première heure à se ballader en vendant des mesures touchant à l'énergie nucléaire, ou un «code d'évaluation des biens négatifs» (jargon signifiant une forme de surveillance de la pollution) relève d'une méconaissance stupéfiante, non seulement de son parti, mais aussi des gens qu'il prétend diriger.

Quand le Crédit social a cédé à la modernité, ce fut au plan des moyens, la radio pour William Aberhart dans l'Alberta des années 30, la télévision pour Réal Caouette dans le Québec des années 50. Ils étaient au surplus des découvreurs de ces moyens tandis que M. Roy, dans son petit avion à hélices, traîne derrière les DC-9 de ses adversaires comme un imitateur sans imagination. Il n'y a plus, de toutes façons, de moyens magiques à découvrir.

Pourtant, le monopole malsain et inacceptable qu'exerce le Parti libéral sur le Québec est de ceux qui suscitent habituellement un de ces mouvements d'impatience populaire qui ont autrefois lancé le Crédit social. Dépassées par l'évolution actuelle du Québec, les troupes créditistes, et leur chef perdu entre l'ancien qu'il ne comprend plus et le moderne qu'il saisit mal, ne sauraient incarner ce mouvement qui fermente peut-être ailleurs qu'à droite maintenant. Le Crédit social mourra il est temps, et M. Roy lui aura simplement donné une dernière illusion.

Lise BISSONNETTE

LIBRE OPINION

Le véritable enjeu de l'élection

par André Fortas

Contrairement aux spéculations de la plupart des médias d'information, et malgré une campagne de presse nettement dirigée contre le Parti libéral du Canada et son chef, la plupart des Canadiens semblent avoir bien identifié le véritable enjeu de cette élection qui, bien que non souhaitée, s'est avérée nécessaire.

Bien sûr, il y a eu le budget Crosbie et sa pluie de taxes; comme l'a signifié Ed Broadbent, le seul fait que son application ait été retardée aura épargné aux Canadien plus de 400 millions de dollars. Mais au-delà d'un budget insensible aux besoins des plus démunis des Canadiens, il y a plus. Il y a d'abord et avant tout le sentiment indéfinissable que si le Canada méritait peut-être un gouvernement conservateur, il ne méritait pas une telle direction. Le premier ministre du Canada est sans conteste un homme non dépourvu de charme; sa candeur est quelquefois désarmante, et son manque d'expérience affolante. On peut pardonner et oublier chez un ami une erreur de jugement. On peut éventuellement accepter qu'un chef d'entreprise se trompe dans ses évaluations et fasse même perdre de l'argent à ses actionnaires. Toutefois, lorsque l'entreprise s'appelle le Canada, que ses fondations sont menacées par une crise de croissance qui risque de l'emporter, on s'attend à ce que le premier ministre donne au moins l'impression qu'il domine la situation.

Or le test de leadership, le premier ministre Clark ne l'a pas passé. Sans tourner le fer dans la plaie, on ne peut oublier Jérusalem, car ce fut en ouverture le type de gaffe qui ne pardonne pas. L'affaire de Jérusalem était évitable, dans la mesure où en tant que chef responsable et premier ministre possible, il était du devoir du chef de l'Opposition d'alors de consulter les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures avant de faire des déclarations sur le sujet. En l'absence de toute consultation, et tout laisse supposer qu'il n'y en eut point, le chef conservateur a fait la preuve d'une part qu'il n'avait rien appris au cours de la tournée qu'il avait faite au Moyen-Orient, et que des considérations politiques électoralistes l'avaient emporté chez lui. Ce n'était pas là administrer la preuve d'un esprit responsable.

On sait, bien sûr, que lorsqu'il y a un changement d'administration dans un pays, il est normal qu'une nouvelle équipe s'installe, et que son personnel politique prenne la relève des prédécesseurs. Qu'il y ait des faveurs aux amis, chacun s'en doute, et à la limite on ne s'en offusque pas lorsque le service de l'État n'est nullement mis en péril par ce favoritisme qui va de soi. Toutefois, fallait-il pour cela permettre à un ministre senior de faire des déclarations tonitruantes sur le patronage? Un chef qui tolère une telle irresponsabilité ne peut augmenter sa crédibilité.

Enfin, comment peut-on déclarer avec fracas devant les caméras de télévision à la Chambre que l'on est déterminé à financer l'expansion économique par une augmentation du déficit budgétaire et tourner casaque quelques semaines après avoir pris le pouvoir. Comment peut-on vociférer contre ceux qui méprisent l'institution parlementaire, et une fois au pouvoir, attendre 6 mois avant de se présenter devant le Parlement pour y éprouver sa confiance, et faire endosser son plan de dépenses. Que ce soit sur Pétro-Canada, le budget, les affaires étrangères, la fonction publique, ce gouvernement a trop laissé une impression d'indécision pour que les Canadiens dans cette période troublée aient pu rester indifférents à ce qui se passait.

Dès lors, il n'est pas étonnant que la campagne qui se déroule actuellement ne se fasse pas sur des programmes qui, en tout état de cause, seront révisés en fonction des circonstances. Par contre chaque Canadien comprend que l'important réside plutôt dans l'équipe qui sera chargée de parler au nom du Canada en ces moments difficiles, et dans l'homme qui sera le point de ralliement d'un pays qui se cherche. La jeunesse en ce domaine n'est pas forcément un atout si elle signifie qu'on a peu vécu et peu appris. L'épopée d'Alexandre de Macédoine n'est plus possible en un siècle où la somme des connaissances nécessaires à la conduite des affaires requiert un dur apprentissage et une expérience humaine qui transcende les frontières du village ou de la communauté immédiate. Celui qui a vu dans ce pays, «une communauté de communautés» n'a pas su prendre la distance qu'il fallait par rapport aux clochers des villages de Yellowhead ou de Crowfoot. Cela, un grand nombre de Canadiens le comprennent, et c'est pourquoi ils s'apprêtent à voter massivement le 18 février. Ce message qu'ils s'apprêtent à donner, il est douteux que les communicateurs d'un bout à l'autre du pays le saisissent, car le seul enjeu important dont ils ne parlent pas est celui qui préoccupe la population, et il a pour nom: Leadership!

■ «Être ou ne pas être»

Le Québec est en train de vivre les heures tourmentées du célèbre héros de Shakespeare au moment où ce dernier, acculé au mur, doit se prononcer: *être ou ne pas être*. La question n'aura jamais été aussi opportune et la réponse ne devrait laisser subsister la moindre équivoque.

Mais, car il y a un «mais», voilà que la question référendaire soumise par le gouvernement québécois n'est pas, elle, sans ambages.

Le Robert (eh oui!) nous apprend que la souveraineté est «le caractère d'un État qui n'est soumis à aucun autre État...». Comment peut-on alors comprendre qu'on ait présenté à la nation une question où l'on demande la permission d'aller négocier cette souveraineté? Mais la souveraineté n'est pas négociable! Elle EST. Je m'explique mal qu'on se bute encore à de telles évidences. Serions nous à ce point verts? J'ose espérer que non.

«Être ou ne pas être», voilà la question. Je ne peux demander ce droit à personne. Je n'ai même pas à le prendre. Non! Je l'ai.

Vous avez d'autres questions?

Yves AMESSE
professeur

Montréal, 18 janvier

LETTRES AU DEVOIR

■ En attente de subvention

De février 78 à avril 79, le gouvernement de M. Trudeau avait octroyé à notre organisme des subventions totalisant $33,543.48 afin de venir en aide aux immigrants diplômés résidant dans la province de Québec.

Pour 79-80, le gouvernement de M. Clark a réduit cette subvention totale à $8,000 (dont $4,000 nous ont été versés jusqu'au 26 novembre 79) soit une diminution de $25,543.48.

Le 26 novembre 1979, nous avons écrit à tous les députés du Québec à Ottawa. Seuls les députés libéraux ont immédiatement et fermement réagi par lettre contre cette attitude du gouvernement Clark à l'égard de notre organisme, comme le prouvent la lettre en date du 5 décembre de Marc Lalonde et celle en date du 12 décembre de Jacques Guilbault, président du caucus des députés libéraux à Ottawa.

À cause de cette hémorragie financière, le centre d'aide aux professionnels immigrants se voit obligé de suspendre ses activités. Nous espérons que tout redeviendra normal après les élections du 18 février. D'ici là, le Centre n'est ouvert de 9 h à 17 h que pour maintenir le contact avec les institutions provinciales privées et publiques.

André LAQUINTE,
président du Centre d'aide aux professionnels immigrants.

Montréal, 21 janvier

■ La Colombie méritait mieux

J'ai lu l'artice «Perspectives inquiétantes en Colombie» paru dans votre édition du 4 janvier 1980.

L'article dont il est fait mention non seulement ne nous renseigne pas sur l'actualité de la Colombie, mais il est imprégné d'inexactitudes et de données depuis longtemps dépassées.

Dire que l'actuel président J.C. Turbay est une marionnette de l'Armée et que son commandant est un dictateur me semble aussi gratuit et peut-être moins pertinent qu'affirmer par exemple que pendant les évènements d'octobre 1970 au Québec, le premier ministre Bourassa a été le fantoche de l'Armée Canadienne et ainsi de suite.

La politique extérieure colombienne est une des plus remarquables parmi celles des pays de l'Amérique Latine; un Colombien, E. Zuleta Angel a été le premier président de l'ONU, un autre C. Saenz de Santamaria, a siégé à la direction de la Banque Mondiale et le représentant des syndicats colombiens, J.R. Mercado, a été avant M. Marcel à la tête de l'Organisation Internationale du Travail (I.C.O.) à Genève, et son président pour l'année 1979 a été C. Charry Samper, aussi colombien.

Le président, Lopez Michelsen, a fustigé à la Maison blanche la politique des États-Unis envers l'Amérique Latine. La Colombie avec le Venezuela ont été les principaux promoteurs de la thèse de souveraineté de Panama sur le territoire du canal et à la tête de la campagne internationale pour la chute de la dictature nicaraguayenne.

L'Organisation des États Américains (OEA) fut formée à Bogota et le pacte international andin qui rejoint économiquement cinq pays de l'Amérique Latine s'est fait par proposition colombienne.

La Colombie est le pays avec la plus longue tradition démocratique en Amérique Latine; depuis 1904, tous les présidents ont été élus par vote populaire et la courte période dictatoriale de Rojas Pinilla en 1953 a été commandée par l'opinion publique et les partis politiques par voie référendaire, puis quand les mêmes partis politiques ont considéré que le Gouvernement de Rojas Pinilla dépassait ses fonctions, ils ont déclenché une grève générale qui ne fut pas pire que celle qui a eu lieu récemment au Québec et «la dictature» a laissé le pouvoir au bout de vingt-quatre heures; le tout s'est passé sans un seul coup d'arme à feu.

Quand on a perdu le territoire qui aujourd'hui forme la République de Panama, c'était le temps de la politique du «big stick» développée par le président des USA, Théodore Roosevelt, et la Colombie n'était pas en mesure de s'opposer, pas plus que l'Afghanistan envers le récent geste «protecteur» de l'URSS.

L'indemnité obtenue était similaire au prix que les États-Unis ont payé à la Russie pour le territoire de l'Alaska.

Il est vrai que la Colombie a des problèmes, et de très graves même: d'abord elle a encore les caractéristiques d'un pays en voie de développement; il y a aussi la question de la marihuana dont le trafic est dirigé par la mafia internationale qui opère de l'extérieur du pays et pour laquelle le gouvernement actuel déploie des efforts extraordinaires pour la résoudre; il y a les guerillas et la montée gauchiste à l'Université Nationale, mais on peut dire que ces mouvements sont le résultat ou le fruit de la liberté d'expression car il n'y a pas de mouvement semblable dans les pays totalitaires; la réforme protestante en Europe du XVIe siècle et la contre-réforme ont fait verser du sang et pourtant on considère cette époque comme cruciale et essentielle pour le développement du monde moderne. Il faut espérer que sans briser la constitution, ni les institutions du pays, les mouvements actuels aideront à créer une partie meilleure, plus humaine et plus juste pour tous les Colombiens.

Au lieu des articles diffamatoires, on pourrait informer par exemple sur les pourparlers qui ont lieu actuellement entre des organismes canadiens ou plus exactement du Québec et des groupes colombiens pour éventuellement parvenir à exploiter et transformer conjointement la presque inépuisable richesse carbonifère de la Colombie, ce qui apporterait des bénéfices nets pour les deux pays et aiderait à résoudre leurs problèmes énergétiques de l'avenir, mais ceci c'est déjà une autre histoire...

Hugo CALDERON-VILLAR, M.D.

Sherbrooke, 8 janvier

■ La télévision pourrait servir

Le monde de l'enseignement est encore une fois perturbé.

Mais il y a peut-être une solution afin que nos étudiants n'en éprouvent pas trop les conséquences: à l'Assemblée nationale, nous avons bien tout ce qu'il faut pour produire une émission à la télévision, d'autant plus que l'Assemblée ne siège pas, nous avons aussi Radio-Québec pour les ondes et parmi les directeurs de nos écoles il doit bien y en avoir quelques-uns qui connaissent la matière à enseigner selon que l'on s'adresse aux élèves de l'élémentaire, du secondaire ou du cégep.

Alors qu'attendons-nous: qu'attendons-nous pour réunir toutes ces ressources et à la fois donner, malgré les circonstances, un peu de matière à nos jeunes afin qu'ils ne perdent pas tout ou qu'ils ne rattrapent rien, mais aussi pour démontrer aux adultes, les pauvres parents, que ceux qui ont pour mission de diriger et d'assumer des responsabilités ne se terrent pas dès la première raison valable apparue.

Oui, nous le savons tous qu'il est plus facile d'émettre une suggestion... mais ne croyez-vous pas que nos syndicats tirent beaucoup de profits de notre manque d'imagination pour ne pas dire de notre manque de réaction.

Marcel HOUDE

Knowlton, 23 janvier

■ Vers l'intégration des handicapés

(Lettre adressée à M. Robert Nadeau, vice-président de la Compagnie Taillefer).

Votre initiative d'inclure une traduction en langage gestuel dans vos messages publicitaires télévisés à l'intention des personnes sourdes a suscité un vif sentiment de satisfaction chez les membres et les amis de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs. Nous tenons à vous en féliciter et à vous en souligner toute notre appréciation.

Ce précédent nous apparaît un pas en avant vers l'acceptation par toute la société des sourds en particulier et des handicapés en général. L'AQEPA ne peut donc qu'applaudir très fort à un tel geste et espère que d'autres entreprises dynamiques sauront imiter la vôtre.

Hélène LAURIN
Secrétaire générale de l'AQEPA

Montréal, 19 janvier

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année, six mois $38.00, trois mois $27.00. À l'étranger: $75.00 par année, six mois $41.00, trois mois $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE

Les Jeux ne sont pas faits

POURQUOI faudrait-il à tout prix participer aux Jeux de Moscou? A en croire certains défenseurs de cette thèse, Lord Killanin en particulier, ce serait défier une loi éternelle que de répondre au voeu des dissidents soviétiques, lesquels, pour contribuer au succès du grand événement pacifique, vont devoir suivre Sakharov dans le silence et l'exil. Six mois avant les Jeux, l'invasion de l'Afghanistan n'est-elle pas une provocation cynique, destinée à ridiculiser des pays libres qui s'étaient déjà abaissés en ne prêtant qu'une oreille distraite aux dissidents?

Quels principes peut invoquer le Comité olympique? A l'origine, les Jeux n'étaient pas internationaux mais panhelléniques, et ils étaient en outre plus religieux que sportifs, au sens moderne du mot. Seuls les adorateurs de Zeus pouvaient être admis au stade et au sanctuaire d'Olympie. Ni les Phéniciens, ni les Barbares du Nord, ni, à plus forte raison, les Perses ne pouvaient se joindre à eux.

Il y avait toujours une trêve destinée à permettre aux participants et aux spectateurs de faire le voyage à Olympie en toute sécurité. C'est un précédent qu'on pourrait être tenté d'invoquer pour justifier le maintien des Jeux à Moscou. Malheureusement, les trêves sont désormais impossibles à cause de la nature de nos guerres. Qui voudrait demander aux Russes de quitter l'Afghanistan pour la durée des Jeux avec la liberté d'y retourner après? Chose plus importante encore, la cité d'Elis, dont dépendait le village d'Olympie, était la Suisse du monde grec. C'était un État trop petit et trop pacifique pour que ses puissants voisins puissent prendre ombrage de son prestige. Personne n'avait donc intérêt à boycotter les Jeux d'Olympie. On imagine mal, par contre, les Athéniens se rendant aux Jeux de Sparte au milieu de la guerre du Péloponèse. Si on avait voulu placer les Jeux modernes au-dessus des conflits, il aurait mieux valu qu'on les laisse à Athènes, où ils avaient été tenus pour la première fois en 1896. Les participants auraient pu s'entendre par la suite pour demander la neutralité de la Grèce et s'engager à la respecter.

C'est l'avenir toutefois, et non le passé, qui est en cause. Boycotter les Jeux de Moscou c'est détruire une institution internationale qui fonctionne bien. À l'époque du village global et du partage des dernières ressources une telle décision mérite réflexion.

Mais avant de tout sacrifier à cet idéal, il faut voir en quoi consiste précisément le caractère international des Jeux actuels. Or il consiste à imposer à la planète un modèle culturel qui a pris forme en Grèce, qui s'est dégradé avant de disparaître devant le christianisme, pour reparaître défiguré à la fin du dix-neuvième siècle.

L'émulation, nous dit Littré, est un sentiment généreux qui excite à égaler, à surpasser quelqu'un. C'est ce sentiment qui était à l'honneur au début des Jeux, en même temps que le sens cosmique et le culte de la beauté, et c'est pourquoi, sans doute, ils ont été immortalisés par des poètes comme Pindare. Les grands vainqueurs étaient des merveilles de la nature et de l'art plutôt que des produits de la technique et de la bureaucratie. Milon de Crotone est l'ancêtre de Louis Cyr.

Les Jeux actuels sont racontés par des statisticiens et l'émulation y a été remplacée par la compétition, dont Littré nous dit sèchement qu'elle est une prétention rivale. Rien ne ressemble plus aux procédés de fabrication des briseurs de record que les techniques utilisées pour exploiter une nature qu'on a cessé d'aimer.

On peut préférer le conditionnement à la spontanéité vitale, les statisticiens aux poètes, le recordman mondial à la gloire locale, les Jeux sont néanmoins des sous-produits de la civilisation occidentale. Pourquoi les imposer au reste du monde?

Et même si on prenait le parti de mettre en relief les aspects positifs des Jeux, il faudrait encore éviter d'en faire des instruments d'uniformisation. Il conviendrait plutôt de tout mettre en oeuvre pour que chaque peuple puisse festoyer, sauter et courir selon son génie propre.

Si les Jeux actuels disparaissaient, quelques millions de téléspectateurs devraient changer de chaîne, mais pour la planète, qui est née vivante, colorée diverse, et qui doit le rester, ce serait peut-être un bienfait.

On pourrait alors songer à organiser une véritable fête des peuples où, plutôt que de plier tout le monde à une même norme, on s'efforcerait de faire éclore la diversité latente. Par exemple, on ne demanderait pas à un cavalier afghan de monter à l'anglaise, à une naïade polynésienne de faire la brasse à l'américaine, à un Inuit d'excellent dans le cent mètres papillon.

Il faut peut-être méditer davantage sur l'exemple des Grecs. Leurs Jeux étaient si conformes à leur génie propre, que les Romains eux-mêmes n'ont jamais pu s'y intéresser vraiment. Quand tous les athlètes du monde feront le sprint final à la même heure et selon les mêmes techniques, que restera-t-il de la vie et des peuples?

La constitution éclairée

Gérald-A. Beaudoin, **Essais sur la Constutition.** Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, 420 pages.

par Willie Chevalier

VOUS pouvez vous croire saturé de textes sur la constitution du Canada et les sujets connexes, mais si tout cela vous a déjà intéressé prenez la peine de feuilleter les «Essais sur la Constitution» du professeur Gérald-A. Beaudoin, de l'Université d'Ottawa. Vous voudrez en lire plusieurs, de ces essais, sinon tous. Ils sont rédigés en termes simples, clairs, accessibles au profane, avec le minimum de jargon juridique. Si le rapport de la commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne a paru à beaucoup de lecteurs un modèle du genre, c'est probablement, entre autres raisons, parce que M. Beaudoin y a collaboré.

Son ouvrage a cette autre qualité qu'il est ordonné. Ses chapitres sont fort bien divisés et subdivisés, l'ensemble est cohérent, l'auteur ne manque jamais d'appuyer ses raisonnements et ses opinions sur des faits et références. Et désormais, les éditorialistes et les politiciens qui discuteront de notre avenir constitutionnel sans avoir lu M. Beaudoin seront téméraires ou (et) bien volages.

Saviez-vous qu'il n'existait pas de confédération canadienne? Car, enseigne le professeur Beaudoin, «la confédération véritable gravite autour du pôle de l'indépendance. Il s'agit d'une association d'États indépendants qui s'unissent d'ordinaire par traité pour des fins précises. Le pouvoir reste aux États. L'organisme central, qu'on désigne sous le nom de Diète, Parlement, Congrès ou autre vocable ne dispose que de pouvoirs délégués. Il est subordonné aux États composants».

Notre auteur n'est sûrement pas un esprit destructeur, pas un méchant séparatiste. Pourtant, il écrit froidement: «Une véritable Confédération au Canada supposerait l'accès du Québec à la souveraineté et la conclusion d'un traité d'association entre le Québec souverain et le reste du Canada formant à son tour une entité souveraine.» Pour éviter le soupçon de solliciter le texte de M. Beaudoin, je signalerai qu'il cite aussi (à propos des États-Unis), K.C. Wheare, suivant lequel «the authors of the Federalist (papers) did not distinguish between the two terms (confédération et fédération), although they distinguished between the two principles involved».

Plus loin, M. Beaudoin écrit: «Dans la Confédération, comme le souligne K.C. Wheare, le gouvernement central dépend des gouvernements régionaux. Dans une fédération, les pouvoirs en principe sont égaux et s'équilibrent. Dans une confédération, la puissance réside dans les pouvoirs régionaux. Dans une confédération, le pouvoir central n'est pas immédiat mais médiat: le citoyen n'est pas soumis à deux règles de droit. Les États communiquent par le haut».

Il faut lire à ce sujet compliqué les pages 65 à 74 de l'ouvrage de M. Beaudoin. Et aux partisans de l'option de M. Lévesque comme à ceux des propositions de M. Ryan, livrons ces réflexions: «Nous en sommes à une phase «pré-référendaire» et peut-être «pré-constituante», c'est-à-dire, à une époque où les «consensus» se forment. Ils sont préalables à la rédaction de toute nouvelle Constitution. Dans la situation actuelle, il faut à la fois savoir ce que l'on veut, et, ce que veulent dire les mots. Il faut bien les définir avant de les lancer dans la mêlée. Sinon le débat ne sera pas productif. Il est également essentiel d'avoir l'esprit ouvert, et de maintenir le débat à un haut niveau.»

«C'est le propre d'une haute civilisation, continue M. Beaudoin, de savoir régler ses différends dans le respect de l'opinion de chaque individu. Le Québec fut le principal responsable de la dimension fédérale de la Constitution de 1867. Le destin veut peut-être qu'il donne, de nouveau, le ton à la prochaine Constitution.»

Peut-être... Que l'on soit pour ce que M. Lévesque représente, ou pour ce que M. Ryan représente, il est évident que ces deux hommes font ce qu'ils peuvent pour amener le Canada à «se brancher». Mais le génie anglo-saxon de la temporisation, des atermoiements, de la remise des affaires à plus tard, si bien illustré par la carrière de Mackenzie King, est tel qu'il est infiniment probable que dans vingt ans le débat continuera. Mais que l'on songe au nombre d'années qu'il a fallu pour faire la France, l'Italie, l'Allemagne...

Si je me suis étendu sur quelques lignes seulement de l'ouvrage de M. Beaudoin, c'est à cause de l'actualité. Ses essais seront très longtemps utiles. Ce qu'il écrit du pouvoir législatif, du pouvoir judiciaire, des droits linguistiques, des droits fondamentaux, etc., n'est pas à la veille d'être dépassé. Et ses propos sur «la protection de l'environnement et ses implications en droit constitutionnel» démontreraient au besoin que les «pères de la Confédération» ne pouvaient tout prévoir et que leur document si discuté doit être revisé...

Ses confrères devraient être reconnaissants à M. Beaudoin de deux choses. D'abord, il sait intéresser le profane au droit et le lui faire comprendre. Et puis, on en demande pardon à MM. les juges de la Cour suprême et des autres tribunaux, les citoyens sont innombrables à penser que les lois sont conçues et rédigées par des avocats pour des avocats (ils ont longtemps formé la majorité des contingents de députés), qu'elles sont compliquées à dessein pour le bénéfice des juges et des avocats. Cette impression se perd un peu à la lecture des essais de M. Beaudoin: ce sont les rapports des hommes et des sociétés qui ne sont pas simples.

La conquête sans arme

Jean Cimon, **Le dossier outaouais; réflexions d'un urbaniste,** Québec, Éditions du Pélican, 1979, 183 pages.

par Jean-Claude Marsan

VOILÀ une constante de l'histoire: le contrôle d'un territoire convoité s'accompagne habituellement d'une occupation physique de l'espace, le plus souvent par le moyen d'établissements humains capables de défendre, par leur enracinement, les intérêts du nouvel occupant. Il y a eu le castrum romain, les bastides du Moyen Âge, les villes coloniales du Nouveau Monde et, plus près de nous, les colonies juives d'Israël.

Un observateur, qui n'aurait pas revu la ville de Hull depuis dix ans, serait aujourd'hui grandement étonné de sa transformation. Au centre-ville, les entreprises Eddy, les monticules de billots et l'énorme cathédrale Notre-Dame, laquelle tournait le dos au Parlement fédéral, de l'autre côté de la rivière Outaouais, comme dans une attitude de non-allégeance, ont disparu. Disparues ces laideurs qui choquaient l'urbaniste français Jacques Gréber, auteur du plan d'aménagement de la capitale nationale. À leur place, trônent désormais d'imposants et altiers complexes, Place du Portage et les Terrasses de la Chaudière. Hélas, sous prétexte de nettoyer l'arrière-cour d'Ottawa et d'y injecter la prospérité, les Hullois ont été subtilement conquis et dépossédés de leur âme collective, et plusieurs d'entre eux de leur habitation et de leur job. C'est ce qu'affirme et démontre l'urbaniste Jean Cimon dans son ouvrage fort bien documenté et convaincant.

Ce sont les Hullois eux-mêmes qui ont demandé qu'un bataillon de fonctionnaires fédéraux s'installe chez eux, question d'obtenir un plus juste partage du gâteau de la bureaucratie fédérale. Aujourd'hui, ils paient la note du festin, et le pourboire. Ce qui était une petite capitale régionale et aurait pu, selon un plan concerté et sous d'autres régimes politiques, devenir la véritable capitale de l'Ouest québécois, n'est plus maintenant qu'une dépendance, qu'une banlieue d'Ottawa. L'agglomération ne possède même pas les services collectifs, tels les terminus de transports régionaux, des commerces et autres équipements qu'une ville de cette taille (100,000 habitants) devrait normalement avoir.

Et qui occupe ces beaux bureaux, dominant les paysages? Des hauts-fonctionnaires du fédéral, la plupart unilingues anglais, qui ne se montrent pas plus empressés à consommer les services de Hull que les employés de Radio-Canada, à Montréal, ne le sont à consommer ceux des quartiers de l'Est. Mais s'ils s'approvisionnent toujours à Ottawa, plusieurs s'établissent dans les plus beaux sites de la vallée de la Gatineau, avec le résultat que la région s'anglicise. Exemple: Aylmer est désormais anglophone à plus de 50%. Pendant ce temps, des Hullois francophones de classe modeste ont été chassés de leur milieu social naturel par cette rénovation urbaine à coups de bulldozers et de millions. Certains ont même perdu leur emploi, soit parce que le secteur manufacturier périclite, faute de support et de priorité, soit encore parce que le grand employeur de la ville, la compagnie Eddy, a été forcé d'évacuer les lieux pour redorer l'image de la capitale nationale.

Ce qui a disparu à Hull, c'est un genre de vie et un paysage culturel authentiques, façonnés par le milieu et l'histoire. Pour les extirper, on a eu recours aux prototypes architecturaux de la civilisation technique, que l'on retrouve maintenant partout au Canada, à l'exemple de Scotia Square à Halifax, Westmount Square à Montréal, Place de Ville à Ottawa, Dominion Centre à Toronto, Lombard Place à Winnipeg, McCauley Plaza à Edmonton, Gulf Centre à Calgary, etc. Cette architecture à la gloire de la consommation et de la technocratie est en train d'unifier, d'uniformiser et de banaliser le pays, beaucoup mieux que n'importe laquelle politique pro-nationale.

Ici comme aux États-Unis ou ailleurs — ne se veut-elle pas une architecture sans racine, transposable dans toutes les sociétés comme sous tous les climats? — elle témoigne de la vie quantifiable, sans caractère, ni saveur, matérialiste, monotone et efficace. Il n'y a rien de surprenant qu'Ottawa, largement dotée de ce type d'architecture moderne et du style de vie qui l'accompagne, soit devenue, comme le souligne Jean CImon, la capitale de l'ennui national. Il est tragique que la magnifique rivière outaouaise, qui a assisté aux premiers espoirs de ce pays, n'ait pas constitué une barrière suffisante pour empêcher l'épanchement de cette calamité.

Un Canada imaginaire

Anthony Wilden, Le Canada Imaginaire, Presses Coméditex, 1979, 212 pages.

par Michel Nadeau

L'INTELLECTUEL au Canada anglais est loin d'avoir le statut que possède son collègue au Québec. L'absence de véritable débat sur l'identité canadienne le prive d'un rôle significatif. Ceci ne veut pas dire pour autant que l'universitaire canadien-anglais ne s'intéresse pas à «sa» question nationale. Depuis quelques années, nombre de jeunes intellectuels anglophones sont en quête de ce pays qui ne suit pas le contour d'une frontière. On les retrouve à *Canadian Forum* ou *Saturday Night*. Ils adhèrent au Committee for an Independent Canada ou encore au Committee for a New Constitution. Ils assistent assidûment aux congrès du NPD.

Leurs textes sont publiés chez Mel Hurtig à Edmonton et ils dévorent les recueils de John Robert Colombo. Leur bréviaire quotidien demeure le *Globe and Mail*, surtout pour ses pages politiques et artistiques. Le grand-maître demeure le philosophe Goerge Grant qui publia, il y a maintenant 15 ans, *Lament for a Nation*.

Cette élite rêve d'un Canada qui n'existe pas. C'est d'ailleurs ce que démontre Anthony Wilden dans un livre qu'il vient de faire paraître en français. D'origine britannique, l'auteur du *Canada imaginaire* a émigré en 1953 en Colombie-Britannique, à l'âge de 19 ans. Il veut toucher de nouvelles frontières. Entre 1965 et 1975, il séjourne aux États-Unis où il redécouvre la réalité d'un pays vraiment constitué et cohérent.

Sociologue en communications, Wilden analyse l'histoire et la politique canadienne pour découvrir qu'elle est truffée d'images fausses. «Le Canada imaginaire n'est que paix, ordre, liberté et justice, tout en paysage et royauté, confortable et tranquille, montagnes et police montée, membre considéré des Nations unies, pays indépendant, admiré, toujours prêt à coopérer au maintien de la paix dans le monde. À en croire les étrangers, le problème le plus grave au Canada serait celui du climat.»

Comment en est-on arrivé à un tel leurre? Dominée d'abord par les Britanniques puis par les capitaux américains, la société canadienne n'a pas réussi à s'articuler. Elle continue d'avoir des rapports imaginaires entre son «moi» et «l'autre». Subjugué par des forces extérieures, le Canada n'a fait qu'emprunter fort maladroitement des institutions d'ailleurs. Au lieu d'accepter un véritable rapport avec «l'autre», on s'y soumet en acceptant toutes les images glorieuses qu'il nous envoie. Le dominant a vite convaincu les Canadiens qu'ils ne peuvent rien faire sans l'aide extérieure pour développer leurs richesses naturelles. Wilden charge vigoureusement la bourgeoisie canadienne en s'inspirant des textes de Wallace Clement.

«La bourgeoisie canadienne n'est vraiment canadienne que de nom, pas en réalité. Elle n'est pas, et n'a pas été depuis un bon moment, une bourgeoisie nationale, c'est-à-dire une classe d'entrepreneurs capitalistes qui prend en main le développement économique d'un pays... Notre pseudo-bourgeoisie a décidé il y a longtemps qu'elle serait et pourrait être confortablement installée en s'engageant dans les industries profitables et relativement sûres et en abandonnant les industries primaires et la plupart des secteurs de transformation aux autres.»

Côté politique, l'auteur ne cache pas son admiration pour le système américain. Il s'en prend à une monarchie constitutionnelle bâtarde, un système parlementaire qui aspire au monopole du pouvoir sous la dictature de l'exécutif. La société canadienne est tyrannique parce qu'elle ne s'est pas dotée de contrepoids. Les déboires récents de la GRC illustrent bien cette absence d'équilibre.

Pour compléter cette vision imaginaire, il faut trouver aussi un «autre» qui menace le «moi». Cet «autre» devient l'étranger, la chose au ban de la société, «en dehors de la loi», du mauvais côté du chemin. «Au niveau idéologique de ce rapport néo-colonial, et dans le jeu des miroirs que nombre de nos notables utilisent pour nous jouer les uns contre les autres — et pour nous garder dans l'oscillation entre les Anglais et les Américains — on nous a répété et répété encore que la seule menace «interne» ayant une portée réelle dans notre histoire venait du Canada français, notre plus grande colonie dans la colonie, symbolisée par la figure héroique et tragique du métis Louis Riel.»

Anthony Wilden donne plusieurs exemples de l'histoire aseptisée qui a été enseignée aux jeunes anglophones. Le récit passait rapidement sur les troubles de 1837.

La recherche est bien étoffée; l'auteur ne ménage pas les clichés dans lesquels se sont enfermés les Canadiens anglais, à partir d'une vision faussement mythique de leur société. Le chemin de fer a lamentablement échoué dans la construction d'un pays irréel.

On aurait souhaité que le professeur de l'Université Simon-Fraser propose une stratégie de conquête du vécu. Comment surmonter ce vertige devant l'ampleur des rapports à rebâtir? C'est là qu'il faut reprendre la suggestion avancée par Marcel Rioux dans la préface lorsque le sociologue montréalais insiste sur la nécessité d'inventer un *imaginaire social* qui nourrirait des mythes collectifs. C'est ce que tentent de faire, mais avec très peu de succès, MM. Pierre Berton et, surtout, Peter Newman.

Le livre d'Anthony Wilden n'est pas recommandé à ceux qui croient viscéralement à cette unité nationale qui ne peut être remise en question. Pour nombre d'anglophones, l'espace géographique — cette région ordinairement peinte en rose sur les cartes — est l'essence même du pays. Ce «mappisme», pour reprendre l'expression d'Abraham Rotstein, tient lieu de nationalisme.

L'ouvrage de Wilden fera comprendre aux Québécois toute la difficulté des anglophones à négocier des changements constitutionnels qui, sur le plan politique du moins, démolissent une bonne partie de ce Canada imaginaire. Un péquiste dira que la souveraineté-association serait éminemment profitable à nos compatriotes en ce sens. Mais il faut que le choc vienne de l'intérieur. L'épuisement assuré des richesses naturelles non renouvelables d'ici deux ou trois décennies sera probablement le réveil le plus brutal que connaîtront les anglophones. Il faudra alors puiser très loin dans son «moi» pour reconstruire une économie dirigée cette fois pour les intérêts des autochtones.

Sur le plan politique, il reste peut-être un espoir du côté de l'Ouest où habite Wilden. Dans ce pays où coule l'huile et le gaz naturel, émergera peut-être une volonté de s'assumer plus vigoureusement en fondant dans la réalité un pays concret qui viendra remplacer la froide platitude du Canada des timbres-postes.

RÉPLIQUE

Femme, pays et philosophie

par Michel Malette

M. Malette est étudiant en maîtrise en philosophie. Il répond ici à un texte de Jacques Dufresne publié le 12 janvier, et à une réplique de Mme Catherine Prince-Lachance, publiée le 19 janvier en cette page.

Ce n'est pas en faisant de la polémique historico-intellectuelle que l'on peut s'approcher de l'essence de la philosophie. La querelle pour savoir si les femmes sont absentes de la philosophie est stérile. Ce n'est pas la femme qui est absente de la philosophie, c'est la philosophie qui est absente de la réalité sociale. On n'en tient plus compte et elle-même se fait scientiste dans sa démarche objectivante. Il y a certes l'enseignement de la philosophie, mais il n'éduque plus: il ne suscite plus, comme dans l'Antiquité, l'éveil à la recherche et la curiosité d'esprit.

C'est Angèle K. Marietti qui écrit que «la différence essentielle entre les Grecs et les hommes des temps modernes réside en ce que chez eux tout devenait vie, tandis que chez nous tout devient savoir». Ainsi la vraie philosophie se trouve dans la marginalité: elle ne relève pas de la spécialisation ou de l'érudition froide mais elle est une forme d'art et une pratique créatrice dans le vécu, et c'est elle qui fait le plus voir et apprendre.

Lorsque Jacques Dufresne et Catherine Prince-Lachance s'attardent à vouloir régler la situation existentielle de l'homme et de la femme face au penser philosophique, ils ne font qu'effleurer la problématique. Il serait bien plus positif et essentiel d'essayer de comprendre que la véritable authenticité de l'être humain passe par l'affirmation de l'autonomie des différences et par un retour sur soi et sur la société à travers soi pour mieux tendre àl'esprit libre et à l'existence authentique.C'est un peu ce que signifie le concept nietzschéen de «volonté de puissance» qui semble avoir quelque peu offusqué madame Prince-Lachance.

Lorsqu'on affirme que ce concept est la négation de la réalité sociale et de l'érotisme,c'est faire preuve d'ignorance ou d'étroitesse d'esprit d'autant plus que Nietzsche est l'un des philosophes qui a le plus montré la nécessité du retour à soi-même, à être son propre maître et son propre disciple pour faire l'unité du corps et de l'esprit et pour tendre à la plénitude d'être en tant qu'existant.Nietzsche disait lui-même que la «volonté de puissance» ne consiste ni à dominer ni à prendre, mais à créer pour donner: elle est donc volonté de création donatrice.

Il n'y a que les décadents et les suffisants qui cherchent la puissance pour dominer et propager de l'absurdité et des valeurs débiles. Tant que l'on ne verra pas que la décadence est la maladie de notre «civilisation» et que le nihilisme en est son mode d'être, on se laissera prendre dans les filets des idéologies et de l'intellectualisme au lieu de chercher à dégager de nouveaux sens et de nouvelles valeurs pour transmettre un art de vivre.

Les femmes sont évidemment présentes à la philosophie; «la Vérité est Femme» disait Nietzsche, en ce sens que toutes deux sont séductrices et créatrices. La véritable philosophie a même un pays: le soi, ce qui est et l'universel. La vraie philosophie est un art de penser pour revenir à soi-même, pour mieux percevoir ce qui est, pour créer de nouvelles valeurs et de nouvelles possibilités de vie en société et enfin pour accéder à la compréhension de ce qui devient être. Martin Heidegger exprime admirablement bien ici de penser philosophique: «Aussi longtemps que nous ne faisons pas par la pensée l'épreuve de ce qui est, nous ne pouvons jamais appartenir à ce qui devient être».

Participez à la coopération internationale

Session de formation sur les aspects socio-culturels du développement et la coopération.

Cette session s'adresse principalement aux personnes intéressées à effectuer un séjour de coopération dans un pays du Tiers-monde.

Rencontres: A Montréal, du jeudi 7 février au jeudi 8 mai 1980
A Québec, du mardi 5 février au mardi 6 mai 1980
Deux (2) fins de semaine sont prévues.

Prix: **$45.**

Lieux:
Informations et inscription: adresses ci-dessous

C.E.C.I.-Montréal
4824 Côte-des-Neiges
Tél.: 735-3618

C.E.C.I.-Québec
835 Avenue Brown
Tél.: 681-2030

"La lecture rapide structurée, c'est davantage qu'un gain de temps: c'est toute une méthodologie de travail et d'étude; une approche systémique de l'information écrite."
C.L.R.

COURS DE LECTURE RAPIDE
Début du prochain cours: **lundi 4 février**
Informations: **Centre de Lecture Rapide, Tél.: 681-4545**
(permis 389525)

LA MÉTÉO

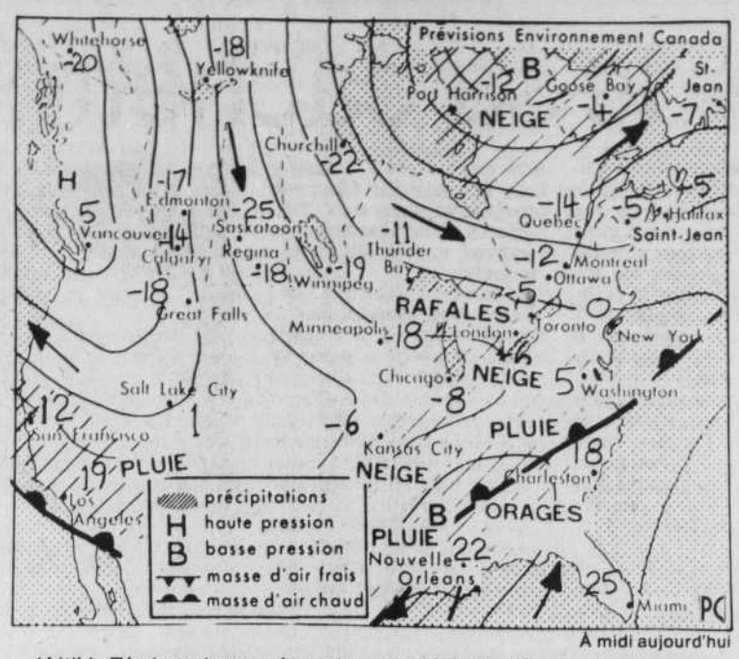

À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ciel variable et quelques flocons. Vent modéré. Maximum −12. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum −12. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Mauricie, Québec, Beauce: ciel variable. Vent modéré. Maximum −14. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Lac St-Jean, Saguenay: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Vent modéré. Maximum −8. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Vent modéré. Maximum −14. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Baie-Comeau: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Vent modéré. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Vent modéré. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Gaspé: nuageux avec éclaircies avec quelques flocons. Vent modéré. Température stationnaire à −2. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

■

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Vent modéré. Maximum 0. Aperçu pour dimanche: beau et venteux.

Un élévateur à grain explose à St-Henri: 1 mort, 7 blessés

par André Tardif

Le bilan de l'explosion qui a éventré l'élévateur à grain de la Coopérative fédérée de Québec hier après-midi dans le quartier Saint-Henri, s'établissait à un mort et sept blessés en fin de soirée. La victime est M. Paul-Émile Grimmard, 50 ans, domicilié rue Coderre, à Saint-Hubert. Il est mort brûlé, victime d'une attaque cardiaque.

La déflagration, qui a nécessité trois alertes et la présence de 50 policiers, 75 pompiers, six ambulances privées et un hélicoptère, est survenue à 14 h 53 au moment où une quarantaine d'employés étaient au travail. Des blocs de ciment, qui se sont détachés des silos éventrés par le haut et le bas, seraient à l'origine de la majorité des blessures. Les blessés ont aussitôt été hospitalisés et deux d'entre eux sont dans un état sérieux.

Situé au 4350 rue Saint-Ambroise et longeant le canal Lachine dans un secteur fortement industrialisé, l'élévateur, en explosant, a projeté des débris, certains pesant jusqu'à une demi-tonne, dans le canal et dans la cour attenante, parfois jusqu'à 100 pieds. Rappelons qu'une explosion au même endroit avait fait deux morts en 1976.

La garderie Le Paillasson, située à quelque 250 pieds de l'explosion, rue Georges-Etienne-Cartier face au parc du même nom, a été épargnée. Une trentaine d'enfants s'y trouvaient alors, mais leur évacuation n'a pas été nécessaire.

«On pensait que c'était nous qui sautions à cause du bruit», a raconté Mlle Claire Bourret, administratrice de la garderie.

«On voyait des ouvriers qui sortaient de là passablement étourdis, des parents appelaient très énervés pour s'enquérir de la situation, car ils avaient entendu dire que des vitrines avaient éclaté rue Notre-Dame, à deux coins de rue d'ici. Nous les avons rassurés.»

La rue Saint-Ambroise a été fermée à la circulation dès après l'explosion, le trafic étant détourné sur Saint-Emile et Notre-Dame.

Un centre d'apprentissage professionnel, situé juste en face de l'élévateur, coin Beaudoin, et que fréquentent en temps normal jusqu'à 300 jeunes, était fermé hier en raison de la grève des employés de soutien des commissions scolaires.

«À Verdun où j'habite, nous avons nettement entendu l'explosion et je suis accouru immédiatement», a dit M. Serge Gagné, membre du Club de radio-aide de Montréal, un organisme qui appuie bénévolement policiers et pompiers dans des circonstances spéciales. Hier, une quarantaine de membres du club s'affairaient à détourner la circulation, particulièrement dense en fin de journée dans le secteur.

Un porte-parole du service de police de la CUM, le sergent André Laurendeau, a précisé qu'immédiatement après l'explosion, des recherches ont commencé pour dégager les victimes. Vers 16 h 45, ce travail était terminé. Durant ce temps, les pompiers tentaient de circonscrire quelques foyers d'incendie situés à l'intérieur des silos hauts de plus de 100 pieds. L'inaccessibilité, ainsi que le froid intense, rendaient leur travail plutôt compliqué.

Quelques wagons situés à l'arrière de l'usine, près du canal, ainsi qu'un énorme camion-remorque en voie de chargement, ont été sérieusement endommagés par l'explosion et les débris.

Les agences Melquat Inc.: $12,624 entre mai 74 et août 75; T.G. Bright: $10,305 entre septembre 70 et le 2 juin 1977; La compagnie Gabriel Boussion Inc.: $8,614 entre décembre 1970 et le 30 décembre 1975; Les Vins Andrès du Québec Ltée: $7,050 entre juin 74 et décembre 1975; Albert Robinson Co: $5,330 entre décembre 68 et mars 1976; Les Importations Québec Inc.: $4,343 entre janvier 68 et avril 76; Les Vins Calona Inc.: $4,341 entre décembre 72 et novembre 73; La Maison Secrestat Ltée: $4,961 entre avril 74 et le 22 mai 1977; Calvert of Canada Ltd: $2,826 entre août 1967 et avril 74; Les Vins Jordan Québec Ltée: $2,231 entre juillet 74 et le 25 février 1977; Les Importations Polarin Ltée: $1,727 entre juillet 72 et décembre 74; Philippe Dandurand Inc.: $1,348 entre janvier 72 et janvier 1976.

Selon les renseignements obtenus hier de la police, ces sommes auraient servi dans certains cas à obtenir ou à maintenir le privilège d'être l'un des fournisseurs de la SAQ ou de la RAQ. Dans d'autres cas, les montants étaient versés à des employés subalternes pour qu'ils mettent certains produits en évidence sur les tablettes ou pour mousser leur vente par des techniques fort spéciales, comme affirmer au client que le produit d'un concurrent est épuisé de façon à concentrer les ventes sur le «bon produit».

Une personne reconnue coupable en vertu de l'un ou l'autre des deux chefs d'accusation est passible d'un emprisonnement de cinq ans.

Pour sa part, la Société des alcools du Québec a tenu à préciser hier soir que la direction était au courant depuis plusieurs années de l'enquête en cours et qu'elle a apporté son entière collaboration aux autorités dans le but de faire toute la lumière sur cette affaire.

Peu après la création de la SAQ, soit dès 1973, une directive précise était émise interdisant à tous les fournisseurs de distribuer des cadeaux ou autres bénéfices au personnel de la Société des alcools du Québec, sous peine de sanctions sévères.

La Société des alcools du Québec tient à exprimer son intérêt pour que toute la lumière soit faite à cet égard, puisqu'elle travaille constamment à maintenir les plus hauts standards d'éthique professionnelle dans la conduite de ses transactions commerciales.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Campagne

rement la cause du Parti conservateur en Ontario. Des ministres du gouvernement ontarien ont fait état de cette perspective cette semaine devant un représentant du *Globe & Mail*. Ils ont fait valoir leur point de vue aux émissaires de M. Clark, mais aucun marché de cette nature n'a encore été conclu.

Une deuxième perspective nouvelle s'ouvre après presque sept semaines de campagne. Elle tient aux limites objectives de la stratégie libérale. Si les conseillers immédiats de M. Trudeau devaient la maintenir pour deux semaines encore, elle pourrait s'avérer fatale pour le chef de parti.

La stratégie libérale consiste à cacher le plus possible le chef de la formation et à réduire à des miettes les précisions qu'il fournit à l'électorat sur la manière dont il estime pouvoir régler les principaux problèmes du pays.

Pour être rentable, une stratégie pareille doit normalement se transformer, en fin de campagne, en une suite de sorties éclatantes ou magistrales, comportant des prises de position substantielles sur les problèmes à l'ordre du jour et notamment sur les questions, dont celle de l'énergie, directement relatives au budget qui a contribué à renverser le gouvernement Clark.

Si, au contraire, l'effet de taupe est recherché pendant plusieurs jours encore, les sorties éclatantes qui pourraient venir ensuite passeraient facilement pour du spectacle de mauvais goût. Un grand ralliement de cette nature avait été organisé au Maple Leaf Garden de Toronto à 13 jours de l'élection en mai dernier et il avait laissé plutôt sceptique une bonne portion de l'électorat ontarien.

Surtout, le maintien de la stratégie actuelle des libéraux affiche déjà ses limites, puisqu'elle tend à faire apparaître de plus en plus son rival conservateur comme l'underdog ou celui qui, perdant au départ, finit par susciter une vague de sympathie populaire parce qu'il apparaît le plus travaillant et le plus sincère des concurrents. M. Clark a déjà commencé à se montrer sous ce jour nouveau, notamment depuis que les sondages officiels le présentent comme perdant.

Au-delà des débats de fond sur les grands sujets de la politique canadienne — débats que les acteurs principaux de cette campagne ont plutôt esquivés à ce jour, reste l'enjeu, majeur pour chacun des grands partis fédéraux, de leur représentativité nationale.

Au terme du scrutin de mai, le Parti libéral n'était plus que poussière à l'ouest de Toronto, tandis que le Parti conservateur n'avait que deux représentants au Québec. Le Nouveau Parti démocratique, totalement absent du Québec, plafonnait en Ontario et effectuait des gains importants dans l'Ouest et dans les provinces de l'Atlantique.

À trois semaines de l'élection, les chances du Parti conservateur d'effectuer des gains au Québec s'amenuisent. La victoire de M. Roch LaSalle dans Joliette paraît relativement certaine, mais les deux autres sièges conservateurs, Missisquoi et Lotbnière, sont singulièrement en danger. Dans le premier cas, le député sortant, M. Heward Grafftey, n'est plus seulement menacé dans la ville de Magog, où il était déjà deuxième; il l'est également dans son fief de Cowansville, par le candidat libéral, M. André Bachand. Quant à M. Richard Janelle, le transfuge créditiste de Lotbinière, il est talonné par le libéral, M. Jean-Guy Dubois, et par les créditistes qui appuient M. Roland Beaulieu et qui veulent servir une leçon à M. Janelle.

Quant aux six autres comtés québécois où les conservateurs nourrissent encore des espérances (Saint-Hyacinthe et Richmond, Labelle et Berthier-Maskinongé, Mégantic-Compton et Shefford), aucune vague bleue ne s'y est manifestée encore. Dans Gaspé, par ailleurs, la lutte pourrait être plus serrée.

M. Clark a déclaré de plus à Montréal mercredi que si les Québécois n'élisaient pas plus de députés conservateurs cette fois-ci, il serait moins enclin à utiliser le sénat pour se donner des ministres québécois.

Du côté du Parti libéral, la possibilité se dessine de quelques gains en Nouvelle-Écosse (les comtés de Halifax et de South-West Nova). Le seul comté libéral de la Colombie-Britannique, Vancouver-Centre, représenté par M. Art Phillips, paraît plus sûr qu'il ne le semblait en début de campagne. Les libéraux pourraient même espérer reprendre Vancouver-East et North Vancouver-Barnaby. Si ces changements devaient se confirmer, le Parti libéral sortirait de la situation qui, le 22 mai dernier, en faisait un parti régional.

Quand au NPD, qui forme l'opposition principale aux conservateurs dans les provinces de l'Ouest et dont les chances en Ontario paraissent à peu près les mêmes qu'en mai dernier, il n'a qu'un seul député à l'est de l'Ontario, soit dans la province de Terre-Neuve. Les sondages n'indiquent pas à ce jour que le NPD fera des gains dans les provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, à la mi-février, l'enquête commandée par le réseau CTV indiquait à 10% l'intention de voter pour ce parti au Québec (le NPD obtenait 5% des suffrages en mai dernier dans la province française).

Même si les libéraux devaient faire quelques gains à l'extrême-ouest du pays le 18 février, le problème du caractère national des grands partis fédéraux se posera vraisemblablement encore. La situation pourrait hâter la réforme du système électoral, souhaitée par plusieurs et qui y introduirait la proportionnelle.

◆ Distilleries

l'objet d'un supplément d'enquête, y compris la partie portant sur les liens entre la caisse du Parti libéral et l'octroi de «listings» à certains fournisseurs.

Hier, un porte-parole de la Sûreté du Québec a indiqué que «d'autres accusations seraient éventuellement portées contre des personnes», c'est-à-dire contre des dirigeants des compagnies en cause et les fonctionnaires qui ont encaissé des pots-de-vin. Quant à la partie «politique» du dossier, le porte-parole de la SQ s'est contenté de dire que «l'enquête se poursuivait».

Selon des accusations portées hier par la SQ, le plus gros montant, soit $208,628, fut versé par la compagnie John De Kuyper et Fils du Canada entre mai 1962 et juillet 1975.

Dans ce cas, comme dans tous les autres, deux accusations ont été portées. La première, en vertu de l'article 110-1-a-i) du code criminel pour «avoir illégalement donné à des fonctionnaires, à savoir des employés de la Société des alcools du Québec et/ou de la Régie des alcools du Québec, des récompenses, avantages et bénéfices en considération d'une collaboration concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement ou au sujet d'affaires ayant trait au gouvernement, commettant ainsi un acte criminel».

La deuxième accusation porte plus spécifiquement sur le versement de la somme elle-même à des fonctionnaires sans l'approbation de leurs responsables hiérarchiques.

Les sommations émises hier, en vue des comparutions fixées au 18 mars, visent les compagnies suivantes: Corby Distillery Ltd, pour un versement de $152,088 entre juillet 67 et décembre 1975; Les Distilleries Schenley du Canada: $129,529 entre 69 et le 20 mars 1977; Thomas Adams Distillers: $112,504 entre avril 65 et octobre 1976; Joseph E. Seagrams et Sons: $109,249 entre mars 68 et septembre 1974; McGuiness Distillers Ltd: $76,266 entre janvier 1965 et le 29 novembre 1976; Herdt & Charton Inc. (Herdt & Charton 1971 Inc): $64,304 entre janvier 1965 et le 17 décembre 1976; Alberta Distillers Ltd: $62,010 entre décembre 1969 et mars 1976; Distillerie Melville Ltée: $51,878 entre mai 70 et décembre 1975; International Wines & Spirits Ltd: $50,307 entre mai 68 et le 7 novembre 1976; Meagher's Distillery Ltd: $32,455 entre février 1969 et septembre 1975; Canadian Distillers Ltd: $27,095 entre mars 68 et janvier 74; La Distillery Montmorency Ltée: $27,057 entre septembre 69 et janvier 76; FBM Distillers Co. Ltd: $14,360 entre mai 71 et le 1er avril 1977;

◆ Trudeau

tional dicté par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour établir le prix canadien, M. Trudeau a déclaré que le Canada devait suivre sa propre voix dans ce domaine. À cause des conditions anarchiques du marché international, a-t-il noté, le prix du pétrole a plus que doublé au cours de la dernière année et il en coûte maintenant $30 pour importer un baril de pétrole au Canada alors que ce montant grimpe à $45 quand l'achat s'effectue sur le marché libre.

Pour le chef libéral, le prix du pétrole décrété par l'OPEP sert maintenant, comme l'or, d'étalon pour mesurer la tension internationale et «n'a rien à voir avec les facteurs économiques et tout à voir avec les facteurs politiques». Et, si les prix mondiaux apporteraient «des profits excessifs aux multinationales et aux provinces productrices, ils entraîneraient par contre un désastre pour nous tous.» De l'avis de M. Trudeau, ce désastre prendra la forme d'une récession, d'une recrudescence du chômage et de l'inflation.

Deuxièmement, la sécurité des approvisionnements constitue un autre élément qui sépare les libéraux des conservateurs, de l'avis de M. Trudeau. Le gouvernement du premier ministre Joe Clark, a-t-il ajouté, a mis en péril le développement des nouvelles ressources en retranchant $80 millions au budget d'exploration de Pétro-Canada. Il a empiré la situation encore davantage en ne donnant pas suite à des négociations menées par Pétro-Canada avec le Mexique et le Venezuela en vue de l'achat de pétrole, laissant ainsi l'est du pays à la merci des multinationales, comme Exxon, pour ses approvisionnements. «Ceci non plus, les libéraux ne l'acceptent pas», a-t-il indiqué.

La politique des conservateurs d'imposer une taxe de 18 cents le gallon d'essence, qui nuira considérablement à l'économie et qui ne servira qu'à défrayer le coût du crédit d'impôt sur les intérêts hypothécaires, «une folle promesse électorale» qui assèchera les coffres du gouvernement fédéral de $2.8 milliards en 1983, est le troisième élément.

Pour solutionner le problème relié à ces trois aspects de la crise énergétique au pays, le Parti libéral a élaboré une nouvelle politique dont voici les sept points:

■ au départ, il faut abandonner le prix international établi par l'OPEP au profit d'une formule «fabriquée au Canada», axée sur les besoins des Canadiens. Suivant cette proposition, il existerait trois niveaux de prix de base du pétrole au Canada: un pour le pétrole déjà découvert et exploitable à peu de frais, un autre pour le pétrole provenant des nouvelles sources comme les sables bitumineux, les puits de l'Arctique ou les nappes sous-marines (qui coûtent plus cher à produire mais sur lesquelles le pays devra compter toujours davantage dans l'avenir et pour lesquelles un niveau de prix plus élevé s'avère nécessaire pour en encourager la recherche et la mise en valeur). Et finalement, le prix international pour le pétrole importé de l'étranger.

Ces trois prix seront combinés ensemble pour en établir un seul, «uniforme et équitable» pour les consommateurs d'un bout à l'autre du pays. Pour aider le gouvernement à fixer ce prix national, et pour surveiller les profits dans l'industrie pétrolière, une agence de surveillance des prix du pétrole sera mise sur pied, permettant même au public de vérifier si les profits enregistrés au pays y sont réinvestis dans le développement de nouvelles ressources.

Le nouveau système, un prix à trois volets et une agence de surveillance, sera mis en place avant le 1er juillet 1980. Dans un premier temps, l'agence déterminera le coût de remplacement du pétrole et ensuite le gouvernement fédéral débutera les négociations avec les provinces pour fixer le prix juste évoqué par M. Trudeau. Ce prix ne se situera pas en bas de celui proposé par les conservateurs, la taxe de 18 cents le gallon d'essence n'étant pas réintroduite;

■ dans un second temps, le gouvernement augmentera les réserves domestiques d'énergie par des politiques incitatives ainsi que par des efforts accrus d'exploration de la part de Pétro-Canada qui, en plus de se voir octroyer les $80 millions que le gouvernement Clark lui avait refusés pour son budget d'exploration, recevra la directive de participer au développement des sables bitumineux et des dépôts d'huile lourde ainsi que le mandat de reprendre les négociations avec le Mexique et le Venezuela pour l'achat de pétrole. «La sécurité d'approvisionnement est notre but, Pétro-Canada sera notre outil», a signalé le chef de l'opposition;

■ troisièmement, le prix du gaz naturel restera inférieur à celui du pétrole afin d'encourager la substitution et de réduire d'autant la demande pour des produits pétroliers, qui représentent 44% de la consommation énergétique canadienne contre seulement 18% pour le gaz naturel. Conséquemment, le Gouvernement accélérera la construction du gazoduc afin d'acheminer du gaz naturel vers le Québec et les Maritimes. Le gazoduc pourra servir également à transporter du gaz naturel de l'est du pays vers l'ouest, si jamais le besoin s'en faisait sentir. «Comme le chemin de fer en 1880, les pipelines, en 1980, peuvent servir de lien d'acier pour unir la nation», a soutenu M. Trudeau sur un ton solennel;

■ en quatrième lieu, un gouvernement libéral, comme point de départ de son offensive pour développer de nouvelles ressources et stimuler la conservation, étendra le mandat de Pétro-Canada et lui demandera de s'engager dans de nouveaux champs d'activité;

■ toujours dans la même veine, le cinquième élément du programme énergétique libéral implique la création d'une filiale de Pétro-Canada, la «corporation des sources d'énergie alternatives du Canada», qui prendra en charge les programmes fédéraux touchant la recherche et le développement de l'énergie solaire et éolienne, la mise en valeur de la puissance des marées, l'utilisation des déchets et des résidus, la liquéfaction du charbon ainsi que toute autre forme d'énergie nouvelle;

■ comme sixième facette de sa politique sur l'énergie, un gouvernement libéral s'engage à augmenter le contrôle canadien sur l'industrie pétrolière à 50% de l'actif d'ici 1990. Un rôle accru pour Pétro-Canada, une réglementation plus serrée sur la propriété foncière ainsi que des programmes de déduction fiscale permettront de concrétiser cet engagement, selon M. Trudeau, qui a rappelé que sous son gouvernement, la propriété étrangère de l'industrie pétrolière canadienne avait glissé de 91 à 75% entre 1970 et 1978;

■ finalement, les libéraux veilleront à ce que les $100 milliards, qui seront investis dans le secteur de l'énergie au cours des 10 prochaines années, contribuent directement au développement économique du pays. Ainsi, le gouvernement encouragera les projets de transformation de l'énergie se réalisant à proximité des sources afin que les régions productrices soient les premières à en bénéficier. En conservant le prix canadien du pétrole à un niveau inférieur au prix international, les industries manufacturières pourront jouir d'un avantage marqué sur leurs concurrents étrangers, de l'avis de M. Trudeau, qui a annoncé du même souffle que les revenus des taxes sur l'énergie serviront à financer des projets majeurs d'envergure nationale comme la construction de chemins de fer ou de pipelines.

Après avoir limité, depuis le début de la campagne électorale, ses interventions dans le domaine énergétique à des attaques contre la politique du gouvernement Clark, dont il a dénoncé l'imposition d'une taxe de 18 cents le gallon d'essence, voilà maintenant que le chef du Parti libéral propose une politique énergétique qui viendra alimenter le débat autour de la question constituant le thème central de la campagne.

Après avoir rencontré les militants libéraux à Halifax, hier en soirée, M. Trudeau a quitté ce matin la capitale de la Nouvelle-Écosse pour se rendre au Sault-Sainte-Marie, en Ontario, où il passera la journée avant de revenir à Ottawa pour s'y reposer jusqu'à lundi matin.

◆ Ottawa

d'adopter la politique du boycottage.

Sans aller jusqu'au boycottage formel, le gouvernement pourrait, selon une autre idée mentionnée par M. Clark, ne pas contribuer financièrement aux différentes fédérations qui se proposent de faire participer des athlètes canadiens aux Jeux de Moscou. Le premier ministre a cependant écarté cette autre mesure plus draconienne qui consisterait à refuser d'accorder des passeports aux citoyens désireux d'aller en URSS, notamment aux athlètes.

Pour l'instant, le gouvernement, selon M. Clark, a formé un groupe de travail auquel participent des représentants de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec pour faire la liste des endroits disponibles pour tenir les JO, non seulement à Montréal, mais aussi à Kingston et dans la région de Toronto-Hamilton.

Il y a quelques semaines, le premier ministre avait parlé de jeux tenus en divers lieux, mais il croyait alors qu'une telle solution ne serait pas pratique. Hier, après avoir étudié davantage le dossier, M. Clark a affirmé qu'au contraire cette solution serait pratique.

Il considère également avec sérieux la proposition du premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Tatcher, d'organiser les jeux dans plusieurs pays.

À Montréal cependant, des représentants de la Régie des installations olympiques et M. Gerry Snyder ont déclaré n'être pas au courant du groupe de travail dont a parlé M. Clark. Le président de l'Association canadienne olympique, M. Dick Pound, n'en savait pas davantage; il a trouvé du reste très étrange que son gouvernement n'ait pas été prévenu de cette initiative.

Techniquement, Montréal devrait faire la demande à l'Association olympique canadienne pour présenter les JO. L'AOC devrait ensuite faire la demande au CIO.

M. Gerry Snyder, vice-président des jeux 1976 et principal conseiller du maire Jean Drapeau en matière sportive, a dit qu'il était possible que le premier ministre ait parlé au maire, «mais j'ignore tout de la formation d'un groupe». Mme Monique Houde, chef des communications de la Régie des installations, a déclaré: «Il n'y a eu que des rumeurs au sujet d'un tel groupe, mais la Régie n'a définitivement rien entendu parler à ce sujet».

Le premier minsitre René Lévesque a déjà déclaré que le gouvernement provincial ne voulait rien faire avec le mouvement qui veut retirer les jeux à Moscou. Toutefois, si les JO étaient déménagés à Montréal, le gouvernement provincial serait impliqué, selon le premier ministre.

Par ailleurs, le premier ministre a répété hier l'intention du gouvernement de ne rien négliger pour convaincre l'URSS, en collaboration avec les pays alliés, de se retirer de l'Afghanistan. Le Canada, qui a annoncé cet automne une hausse de 3% du budget de la défense, pourrait annoncer un effort additionnel si les Forces armées devaient en avoir besoin.

Ceci n'implique aucunement que le Canada veut déclarer la guerre ou jouer un rôle militaire dans le golfe Persique, ou instaurer un régime de conscription.

Tout à fait solidaire de l'action entreprise par le président Carter, M. Clark considère que le Canada doit s'en tenir à des pressions diplomatiques particulièrement en profitant de cette occasion offerte par les Jeux olympiques de Moscou l'été prochain.

Le conseil des ministres s'est penché hier sur diverses options et l'examen de la situation se poursuivra la semaine prochaine.

Dans le contexte de la campagne électorale, étant donné l'intérêt que suscite cette participation ou non aux Jeux de Moscou, il semble que le gouvernement Clark s'apprête à poser un geste susceptible de faire oublier ou d'atténuer l'impact qu'a eu l'affaire de Jérusalem.

Cette semaine, le chef libéral, M. Pierre Trudeau, a pris position contre le boycottage en expliquant qu'il ne fallait pas confondre le sport et la politique.

À cet égard, M. Clark a déclaré hier que «c'est une fiction de faire une distinction entre l'État soviétique qui commandite les jeux et l'État soviétique qui envoie des troupes en Afghanistan».

On peut noter que d'autres pays occidentaux ont écarté la solution de boycottage. C'est le cas de la France notamment.

◆ Banisadr

venus jeudi soir de coopérer avec le président élu, quel qu'il soit.».

«Je ne crois pas que le Conseil puisse s'opposer à cette poussée du sentiment populaire», a ajouté M. Banisadr.

Il a par ailleurs précisé qu'il avait l'intention d'appeler un congrès réunissant ceux qui avaient soutenus sa candidature. Se plaçant dans la perspective des élections législatives, prévues pour le 25 février, il a manifesté le désir de former une liste de personnes proches «de la conscience» qu'il représente.

En revanche, on ne semblait guère incliner à l'euphorie à la permanence électorale de M. Habibi où, sans avancer de pourcentage, on laissait entendre que le porte-parole du Conseil de la révolution serait probablement devancé par M. Banisadr.

Chez les partisans de l'amiral Madani, on se prévalait de votes majoritaires dans plusieurs quartiers de la capitale iranienne ainsi que dans de nombreuses villes de provinces. Tout en se refusant à la chiffrer, la victoire était acquise, dès le premier tour du scrutin, à en croire les fidèles de l'ancien commandant en chef de la marine.

Enfin les observateurs ne semblaient pas accorder la moindre chance au chef de la diplomatie iranienne, M. Sadegh Ghotbzadeh, de même qu'au principal négociateur gouvernemental au Kurdistan, M. Dariouche Forouhar, pour ne citer que les plus connus des derniers candidats en lice.

Les résultats officiels, qui ne révèleront pas plus que lors des trois précédentes consultations depuis la révolution le nombre des abstentionnistes, devraient être publiés demain par le ministère iranien de l'Intérieur.

Par ailleurs, la radio et la télévision nationales n'avaient pas, hier soir, signalé d'incidents entravant le déroulement du scrutin. Les différents candidats, pour leur part, ont mis en avant différents cas de «propagande déloyale» de la part de leurs concurrents.

Cette première élection présidentielle de toute l'histoire iranienne s'est déroulée, fort classiquement, sans passion, voire dans l'indifférence. La participation semblait cependant avoir été massive, comme l'indiquait la radio, mais aussi comme l'estimaient en général les observateurs. En tout cas, elle a été beaucoup plus importante que lors du scrutin pour la constitution, le 2 décembre dernier.

Dans les provinces, il semble que la participation ait été inégale, et assez faible au Kurdistan. Selon des sources kurdes à Téhéran, seuls auraient participé au vote les membres du parti Toudeh, communiste, pro-soviétique, dont le soutien aux autorités iraniennes est indéfectible. La participation aurait en revanche été normale à Tabriz, capitale de l'Azerbaidjan oriental, théâtre de troubles très violents il y a quelques semaines.

D'autre part, l'ayatollah Khomeiny, 79 ans, souffre d'une crise d'angine de poitrine, a indiqué vendredi à l'AFP l'un de ses médecins traitants, M. Massoud Alipour.

Le Guide de la révolution iranienne, hospitalisé depuis jeudi matin à l'hôpital Ali Rezai au nord de Téhéran, a une insuffisance coronarienne qui se traduit par une mauvaise circulation du sang dans le coeur, a précisé le médecin qui a estimé que «son état de santé s'était amélioré et qu'il était désormais stationnaire».

L'imam Khomeiny n'a pas eu un infarctus, a déclaré M. Massoud Alipour, mais «une menace de crise cardiaque». Le médecin a indiqué que les examens n'avaient pas révélé de traces de diabète dans le sang.

L'imam se trouve sous surveillance continuelle dans le service de l'hôpital appelé CUC (Cardiology Unit Care) qu'il devrait, si tout se passe bien, quitter dans les deux jours prochains pour être transféré dans un service général pour maladies de coeur.

Selon le Dr Alipour, l'imam pourrait quitter le centre hospitalier dans une dizaine de jours.

Les élections présidentielles pourraient faciliter une solution de la crise des otages, détenus depuis plus de deux mois et demi à l'ambassade des États-Unis à Téhéran, a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter.

L'élection d'un président de la république, a souligné M. Carter, devrait aboutir à la mise en place d'une autorité avec laquelle les États-Unis seront plus à même de négocier. «J'espère que nous trouverons un canal à travers lequel engager la discussion», a déclaré le porte-parole du département d'État.

Les États-Unis, rappelle-t-on, n'ont jamais réussi à entrer directement en contact avec la principale autorité en Iran, l'ayatollah Khomeiny.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a exprimé le même espoir. Évoquant ses contacts continus avec les autorités iraniennes, M. Waldheim a noté, au cours d'une conférence de presse, qu'il aura vers la mi-février «un nouvel interlocuteur».

Le secrétaire général a précisé que Washington et Téhéran étaient d'accord sur le principe du «mécanisme» tendant à établir une commission d'enquête internationale pour examiner les griefs iraniens à l'égard de l'ex-chah et à libérer les otages, mais que la question de la chronologie d'un tel mécanisme n'était pas résolue: l'Iran continue à insister pour que la libération des otages soit précédée de l'approbation par le Conseil de sécurité des conclusions de la commission d'enquête. Les États-Unis réclament la libération des otages, simultanément avec l'établissement de cette commission.

Mini-Loto

Numéro 177876

Loto-perfecta

1 - 5 - 13 - 17 - 24 - 29
numéro complémentaire: 7

26 janvier

par la PC et l'AP

1978: une forte radiation est détectée dans la région du nord-ouest du Canada où est retombé un satellite soviétique, équipé d'un réacteur nucléaire;

1971: les Soviétiques annoncent qu'une sonde a réussi un atterrissage en douceur sur Vénus;

1962: lancement d'une sonde américaine qui doit déposer des instruments sur la lune;

1952: manifestations au Caire pour réclamer le départ des Britanniques de la zone du canal de Suez;

1943: victoire soviétique sur les Allemands à Voronej;

1939: avec l'aide des Italiens, le général Franco occupe Barcelone;

1933: l'Allemagne signe un pacte de non-agression, de dix ans, avec la Pologne;

1841: Hong Kong devient colonie britannique;

1827: le Pérou fait sécession d'avec la Colombie.

Ils sont nés un 26 janvier: l'écrivain italien Ugo Foscolo (1778-1827); le général américain Douglas MacArthur (1880-1964).

les élections du 18 février

Clark espère que Trudeau «sortira de sa cachette»

par Claude Turcotte

ÉLECTION 80

OTTAWA — Les deux sondages qui, au début de cette semaine, ont confirmé une avance de 20 points en faveur des libéraux, ont forcément affecté la confiance de M. Joe Clark et de son entourage, mais les encouragements enthousiastes des militants à Vancouver, Toronto et Victoriaville ont incité le chef conservateur à ne pas céder au pessimisme et à se battre résolument jusqu'à la fin.

Même avec 20 points de recul, selon les sondages, les conservateurs ne peuvent pas se faire à l'idée que les électeurs les ont abandonnés si vite et en si grand nombre. Ils ne sont pas du tout disposés à concéder la victoire aux libéraux et croient possible une remontée qui leur permettrait de conserver le pouvoir.

Les conservateurs reconnaissent volontiers que l'affaire de Jérusalem a fait un dommage terrible à leur image, mais ils croient davantage que la hausse des taux d'intérêt, contrairement à toutes leurs promesses, constitue une explication beaucoup plus pertinente de leurs déboires actuels. «Ce fut un choc pour les Canadiens», disent-ils.

Cependant, la période des fêtes étant maintenant terminée, ils pensent que les électeurs vont se remettre de ce choc, reprendre conscience des sentiments qu'ils portaient à l'endroit du gouvernement Trudeau le printemps dernier et réélire un gouvernement conservateur.

En somme, comme on a pu le constater en suivant M. Clark au cours de cette dernière semaine, les conservateurs ont essentiellement deux objectifs dans cette campagne électorale.

L'un est affirmatif et concerne l'autosuffisance du Canada en matière d'énergie. En partant du principe qu'il n'y a pas de meilleure défensive que l'offensive, M. Clark cherche à convaincre les électeurs que son budget austère était nécessaire pour récupérer des sommes d'argent avec lesquelles son gouvernement pourrait mettre en application cette politique d'autosuffisance.

Dans les discours qu'il prononce, M. Clark réussit assez bien à convaincre ses auditoires (généralement composés de militants de son parti) que son budget est un mal nécessaire pour un bien éventuel, mais le grand public, celui qui ne vote pas nécessairement conservateur, saisira-t-il ce message?

M. Clark lui-même et l'un de ses ministres, M. David Macdonald, ont reconnu cette semaine qu'en six mois à peine ils avaient oublié de tenir la population informée et qu'ils avaient sans doute trop mis d'attention à leurs besognes ministérielles, une erreur que les conservateurs reprochaient durement aux libéraux le printemps dernier.

Mais la campagne conservatrice exploite aussi une arme négative, celle du sentiment anti-Trudeau, qui leur a permis de conquérir le pouvoir en mai dernier. M. Clark parle peu des libéraux mais beaucoup de M. Trudeau. Au Québec, c'est le contraire.

La campagne du chef et la publicité du parti concordent parfaitement à cet égard. Toutefois, le problème jusqu'à maintenant pour M. Clark est que les électeurs semblent porter plus d'attention aux erreurs réelles ou présumées du gouvernement sortant qu'à se rappeler ce qu'ils disaient du gouvernement Trudeau il y a moins d'un an.

On a noté une remontée des libéraux même dans les Prairies, où ils sont pourtant très faibles. Certains expliquent ce phénomène par la disparition de M. Diefenbaker, qui jouissait d'une grande popularité dans les milieux ethniques. Après sa mort, cette partie importante de l'électorat de l'Ouest se serait retournée vers M. Trudeau, qui a lui aussi une très bonne réputation chez les néo-canadiens. Le fait d'avoir choisi M. Ed Schryer comme gouverneur général ne peut nuire à M. Trudeau.

Par ailleurs, la stratégie libérale de ne pas mettre M. Trudeau dans des situations le moindrement dangereuses fait que les conservateurs se battent contre «un homme invisible». M. Clark a utilisé lui-même l'expression a plusieurs reprises au cours de la semaine.

Les conservateurs ne visent pour l'instant qu'une chose: forcer M. Trudeau à sortir de «sa cachette» et l'inciter à faire des déclarations ou à poser des gestes qu'ils pourront ensuite exploiter à leur avantage.

Si M. Clark n'a pas encore abandonné l'espoir de gagner, c'est qu'il espère toujours que le fort sentiment anti-Trudeau des dernières années reprendra de sa vigueur.

La conjoncture internationale, qui prend dans cette campagne électorale une place exceptionnelle, a des répercussions particulièrement chez le leader conservateur. M. Clark et ses conseillers savent très bien que la réputation de M. Trudeau en ce domaine est excellente, aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Il s'agit donc pour les conservateurs de rehausser dans la plus grande mesure possible l'image de leur chef, ce qui n'est pas facile après Jérusalem. M. Clark reconnait volontiers que cette histoire autour de l'ambassade du Canada en Israël fut une erreur. En fait, Jérusalem est la seule critique à laquelle M. Clark n'offre aucune résistance. Il passe aux aveux tout de suite.

Mais, toute proportion gardée, M. Clark veut comme le président Carter tirer un profit électoral de la crise afghane. Il ne rate jamais l'occasion d'exposer la position de son gouvernement quant à la tenue des Jeux olympiques à Moscou l'été prochain. Il parle d'un renfort financier aux forces armées.

Le gouvernement se penche sérieusement sur ce dossier et on peut s'attendre vraisemblablement à des gestes susceptibles de montrer que les conservateurs peuvent traiter de problèmes internationaux.

Le gouvernement Clark attache enfin une grande importance au climat de collaboration qu'il a voulu instaurer dans les relations fédérales-provinciales, mais selon l'expérience de cette semaine, ce n'est pas un sujet qui soulève les foules.

Comme d'habitude, les électeurs ont tendance à avoir des réactions sur des sujets bien terre-à-terre à partir de considérations relativement égoïstes. Le prix de l'essence, les taux d'intérêt et l'inflation en général ne plaisent guère aux électeurs-consommateurs.

Et ça, c'est un fardeau que le gouvernement Clark, pour l'instant du moins, doit transporter comme tous les gouvernements sortants, même s'il n'a exercé le pouvoir que pendant six mois.

M. Joe Clark

Le rôle effacé de Trudeau semble réussir aux libéraux

par Patricia Poirier

OTTAWA — Que ce soit voulu ou non, le Parti libéral a marqué des points cette semaine grâce à sa stratégie qui consiste à détourner l'attention de son chef, M. Pierre Elliott Trudeau.

Plus M. Trudeau a joué le rôle effacé qu'on lui a imposé en lisant d'un ton monotone les dicours préparés par la machine du parti, plus il a continué d'être l'objet des commentaires de ses adversaires et des journalistes.

Ce n'est qu'hier, à Halifax, que le chef libéral a présenté une partie de son programme politique, en parlant d'énergie. Avant cela, les résultats de trois sondages l'ont assuré des manchettes dans les journaux.

Dès lundi, les médias rapportaient les résultats du sondage du réseau de télévision CTV, diffusés dimanche, qui donnaient aux libéraux une avance de 20 points sur les conservateurs.

Le lendemain, la chaîne de journaux FP publiait un sondage réalisé auprès de 1,000 personnes dans le Sud ontarien démontrant le désenchantement croissant des partisans conservateurs, à l'endroit du gouvernement de M. Joe Clark.

Mercredi, encore de bonnes nouvelles pour les libéraux, puisque le sondage de la maison Gallup leur donnait une avance de 21 points.

M. Pierre Elliott Trudeau

Ce même jour, M. Trudeau a brandi le spectre du rationnement de l'essence si les Canadiens ne réduisent pas leur consommation d'énergie, de la même façon que le contrôle des prix et des salaires était devenu nécessaire, selon lui, après l'échec du programme des restrictions volontaires.

À Sydney, le lendemain, les libéraux se sont livrés à de la surenchère électorale au point où M. Trudeau et le député libéral sortant du Cap Breton-The Sydneys, M. Russell MacLellan, se sont contredits.

Le chef libéral a accusé le gouvernement de M. Clark d'avoir retenu $50 millions qui avaient été promis pour le développement de l'usine de la Sydney Steel Corporation. M. MacLellan a dû corriger M. Trudeau quelques heures plus tard en disant que ce n'était pas le fédéral qui était responsable de la situation mais bien le gouvernement conservateur provincial.

M. Trudeau a quand même promis $50 millions pour cette usine, mais là encore M. MacLellan a trouvé à redire en disant que c'était des «peanuts». «Mais tout cela était en page neuf, dans les journaux», n'a pas manqué de souligner un des conseillers de M. Trudeau.

Cette semaine, la stratégie libérale a encore dicté à M. Trudeau de refuser de participer à un débat télévisé avec ses deux adversaires. Pour la troisième fois M. Trudeau a dit non.

Pourtant, les trois grands réseaux de télévision ont courtisé le leader libéral. Même le premier ministre Clark s'est mis de la partie, en fin de semaine dernière, pour dire qu'il se rendrait aux conditions posées par le chef libéral.

Rien à faire. Le coprésident de la campagne libérale, le sénateur Keith Davey, a expliqué le refus en déclarant: «les modérateurs (du débat) ne devraient pas être des journalistes».

Le sénateur Davey ne voulait pas permettre à M. Trudeau de participer au débat. D'ici la fin de la campagne, le chef libéral doit s'en tenir aux textes préparés à l'avance. Il ne faut surtout pas qu'il fasse de gaffes afin de maintenir son avance sur les conservateurs.

C'est ainsi que les stratèges du parti éviteront de laisser M. Trudeau dans des situations qui ne peuvent être contrôlées, et c'est pourquoi le chef libéral n'a pas encore participé à une émission de ligne ouverte.

Les observateurs se demandent toutefois si les libéraux ont bien fait de refuser de participer au débat, en soulignant, non sans sourire, que M. Ronald Reagan, candidat à l'investiture républicaine pour la présidence des États-Unis, a perdu son avance de 26 points lorsqu'il a refusé d'affronter ses adversaires dans l'Iowa, plus tôt ce mois-ci.

Le NPD fait comme si les adversaires n'existaient pas

par Michel Vastel

OTTAWA — M. Ed Broadbent affiche les airs d'une promesse électorale que son parti ne serait pas capable de tenir. «On a le meilleur chef. Le meilleur programme. Et la meilleure campagne. Alors, tout va bien.»

Les stratèges néo-démocrates semblent avoir fait le pari de réussir là où ils ont échoué au printemps dernier. Imperturbables, ils font leur propre campagne, telle qu'ils l'ont décidée, sans trop se soucier de la mouvance du contexte politique. L'électorat jugera.

C'est en somme un pari sur l'intelligence des électeurs que font une fois de plus les conseillers de M. Ed Broadbent. À moins que ce ne soit, somme toute, qu'un jugement un peu trop présomptueux sur leurs qualités d'organisateurs.

Ce qui frappe, dans la campagne électorale du chef NPD, c'est à quel point elle peut avoir l'air déphasée. Rien ne semble pouvoir arrêter cette machine parfaitement huilée. Pas même un sondage Gallup. Les conseillers de M. Ed Broadbent semblent totalement à l'abri du doute.

On a tout au plus cru sentir, cette semaine, une légère évolution dans la stratégie néo-démocrate: des attaques un peu plus violentes contre M. Trudeau. Mais on continue de glauser sur un «Joe Clark, pâle invitation du plus mauvais Trudeau», sans trop penser que, peut-être, l'électorat ne prête attention qu'à la première partie de l'attaque et que cela fait, finalement, l'affaire des libéraux eux-mêmes.

M. Ed Broadbent

Le parti réussit pourtant de bons coups et a la chance de travailler avec un leader brillant. À Yellowknife par exemple, dans les Territoires du Nord-Ouest où les néo-démocrates espèrent reconquérir deux sièges sur deux, M. Broadbent a fait une visite éclair. Juste ce dont les postes de télévision et les journaux avaient besoin. Mais on oublie de penser aux problèmes que le décalage horaire pose aux photographes des agences de presse. L'avion repart, vers le sud, et la photo que tous les journaux de l'Ontario et du Québec attendaient rentre trop tard sur le téléscripteur. «Pas trop, commentent les stratèges du parti. On a au moins eu le *Toronto Star* et et *Sun*.

Cette remarque indique à quel point, comme en 1979, le NPD mène une campagne de tiers parti. Le NPD ne croit toujours pas à ses chances à travers le pays et il cherche seulement à consolider ses appuis dans quelques régions bien déterminées: la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et une partie du Manitoba, quelques régions de l'Ontario.

M. Broadbent, lui, se prête, docile, à cette stratégie. Il lit, fort sagement et sans grand éclat des textes particulièrement bien documentés que les recherchistes d'Ottawa lui préparent. Le résultat ne trompe pas: lorsque M. Broadbent présente une nouvelle politique en faveur des personnes âgées, cela ressemble à un exposé du Conseil économique. C'est techniquement parfait mais cela manque énormément de chaleur.

C'est seul, à l'abri de la foule, que M. Broadbent est peut-être le meilleur. Devant une caméra de télévision par exemple, à Régina, il sait rester intéressant pendant une heure. Ni trop agressif ni trop ennuyeux, il est juste ce qu'il faut pour se faire respecter. On comprend pourquoi tant de libéraux souhaiteraient l'avoir pour chef.

Devant un amphithéâtre d'étudiants aussi, M. Broadbent retrouve son ton assuré de professeur d'université. Les universités ne lui réservent ni l'enthousiasme bruyant offert à Pierre Trudeau, ni le chahut parfois cruel imposé à Joe Clark. Ni l'un ni l'autre: c'est peut-être là le plus gros problème de la campagne néo-démocrate. Les organisateurs se plaignent d'ailleurs ouvertement du peu de cas que les médias électroniques, à l'affût d'événements pleins de contrastes, réservent à M. Broadbent. La couverture est sympathique, polie, mais ce ne sont pas les «hard news» que recherchent désespérément les réalisateurs en période électorale.

Le souci du NPD de mener «sa» propre campagne et de ne pas se laisser divertir par l'adversaire lui a aussi joué quelques mauvais tours. M. Broadbent a par exemple mis beaucoup de temps à se démarquer de l'intervention soviétique en Afghanistan, comme il a mis trop de temps à réagir à l'affaire du pipeline.

On ne sait trop jusqu'à quel point M. Broadbent lui-même est responsable de cette stratégie. Ce qui frappe surtout, en le regardant évoluer au milieu de ses stratèges, c'est l'extrême jeunesse de tous ses conseillers.

«On dirait une colonie de vacances», remarquait cette semaine un observateur en montrant l'avant du DC-9 où le chef néo-démocrate se tient avec sa suite. Les adjoints de M. Broadbent ont l'enthousiasme et l'assurance de jeunes étudiants en science politiques. On les voit mal, dans une taverne, avec une tablée de mineurs.

Ils admettent cependant que cette élection représente sans doute le point de non-retour de la carrière d'Ed Broadbent. «S'il réussit à conquérir 10 ou 15 sièges de plus, il restera chef autant qu'il le voudra. Mais s'il échoue, il aura bien du mal à passer la prochaine convention néo-démocrate, en 1981».

Il est bien trop tôt pour en parler. Mais le fait qu'un proche du chef NPD évoque ainsi l'avenir indique à quel point, même dans son esprit, le présent demeure incertain.

Plus besoin d'aller en Floride?

Les Atriums

Pas si votre bureau se trouve aux Atriums.
Thérèse de Rouen
842-3838
845-6590

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Cycle des conférences Roger Gaudry

L'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences vous invite à une conférence de

Jean-Jacques Salomon

Chaire "Technologie et société", Conservatoire national des arts et métiers, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE, Paris.

Titre de la conférence:

Changement technologique et politique économique

Date: le mercredi 30 janvier 1980
Heure: 20:00
Endroit: Université de Montréal
Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant
salle 1086

Mariée du printemps!
Le Salon de la mariée chez Eaton présente sa nouvelle collection du printemps 80
le mercredi, *30* janvier à *18 h* à la Salle à manger, *9e* étage, Centre-ville.
Des hors-d'œuvre et du vin seront servis avant le défilé.
Procurez-vous vos billets au Salon de la mariée, 3e étage.
7.00 par personne.

EATON

Représailles néerlandaises contre l'URSS

Kaboul: Karmel serait bientôt limogé

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Des rumeurs circulent en Afghanistan concernant un prochain limogeage du président Babrak Karmel, a déclaré hier le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter.

Selon les rumeurs dont on fait état à Washington, M. Karmel aurait été désavoué pour n'avoir pu éviter les luttes de factions à l'intérieur du parti communiste afghan. Le porte-parole du département d'État n'a pas toutefois été en mesure de préciser la provenance de ces rumeurs.

Tandis qu'à Kaboul, le régime de M. Karmel tente de regrouper l'ensemble des forces nationales autour de son parti (le Parcham), sur le plan international le fossé continue de se creuser entre Moscou et Washington et ses alliés.

Après Londres et Lisbonne, le gouvernement néerlandais va «geler» les contacts culturels et commerciaux avec l'URSS, a déclaré hier soir le premier ministre, M. Andreas Van Agt, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire à La Haye.

Cela signifie, a-t-il ajouté, que tous les grands événements culturels seront annulés, que les pourparlers entre ministres et fonctionnaires des deux pays seront réduits au minimum et que l'exportation de haute technologie vers l'URSS sera arrêtée.

Le gouvernement néerlandais a demandé également au comité olympique des Pays-Bas de boycotter les Jeux olympiques de Moscou. Le président du comité, M. Koos Idenburg, a répondu qu'il «réfléchirait». M. Van Agt, qui considère qu'il n'a pas le droit de dicter arbitrairement leur attitude à ses citoyens, a souligné que si les Jeux olympiques ont lieu à Moscou, cela pourrait être interprété comme une certaine légitimation de l'attitude de l'URSS.

En outre le président Carter et M. Francesco Cossiga, président du conseil italien, ont engagé l'URSS à retirer ses troupes de l'Afghanistan. L'Italie se joindra aux États-Unis et à d'autres pays dans une série d'actions coordonnées «pour bien faire comprendre à l'URSS qu'il ne lui sera pas permis de commettre pareille agression impunément», déclare un communiqué commun publié à l'issue des conversations entre M. Carter et M. Cossiga à la Maison-Blanche.

De son côté, la Chine a hier matin, par l'intermédiaire du Quotidien du Peuple, appelé solennellement le monde à apporter un soutien maximum à la résistance armée afghane, «un devoir auquel aucun pays épris de paix ne peut se soustraire».

Jeudi soir, Washington a donné le feu vert à des livraisons d'équipements militaires à Pékin tels que camions, équipements de communication et systèmes radar. En outre, le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, a laissé clairement entendre que son pays ne s'opposerait pas à ce que ses alliés vendent des armes à la Chine. Propos inconcevables aux États-Unis, il y a seulement six mois...

— Toujours à Washington, le Congrès a jeudi soir avec une rare célérité octroyé à la Chine la clause commerciale de la nation la plus favorisée qu'il a jusqu'ici toujours refusée à l'URSS. L'octroi de cette clause a été voté par 294 voix contre 88 à la Chambre des représentants, et 74 voix contre huit au Sénat.

En Afghanistan, le régime au pouvoir tente de regrouper les fractions de la population qu'il estime ne pas être hostile à un programme de transformations sociales. Il s'agit notamment de la paysannerie, de la classe ouvrière, et de certains éléments de la bourgeoisie. Kaboul semble d'autre part désireux de collaborer avec les éléments islamiques — rebellion exceptée — et notamment avec le clergé sunnite, majoritaire dans le pays.

L'Afghanistan sera au centre des entretiens de la conférence islamique qui se réunira demain à Islamabad pour traiter des dispositions à prendre après l'intervention militaire soviétique.

— De source bien informée, l'Arabie saoudite réclamera la mise de l'Afghanistan à l'écart de la conférence islamique. En tout état de cause, selon radio Kaboul, le gouvernement de M. Babrak Karmel a décidé de ne pas être représenté à Islamabad.

Les sept principaux groupes de la rébellion afghane ont décidé de reporter les négociations sur la formation d'un front commun dans l'attente des résultats de la conférence islamique.

De source proche des rebelles on précise que la formation d'un front commun n'est nullement remise en cause et que les négociations ne doivent porter que sur des aspects techniques qui peuvent être modifiés par la conférence.

De même source on indique que les chefs rebelles espèrent obtenir une aide militaire et diplomatique. Pour présenter leur point de vue à Islamabad, ils ont désigné un représentant unique M. Burhannidin Rabanni, chef de l'organisation musulmane Jamiat-e-Islami.

Les corps criblés de balles de deux des terroristes et les flaques de sang confirment la violence de la fusillade lorsque la police de Pretoria a donné l'assaut à une banque où trois Noirs détenaient des otages. (Photolaser AP)

Au tour du Balouchistan?

ISLAMABAD (AFP) — Après l'Afghanistan, le Balduchistan... C'est la question que l'on se pose désormais avec anxiété à Islamabad depuis l'arrivée des troupes soviétiques à Kaboul.

Le Balouchistan, vaste région désertique et sous-peuplée partagée entre l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, est un «ventre mou» où l'armée rouge pourrait pénétrer sans coup férir et atteindre ainsi les «mers chaudes» de l'Océan Indien, à quelques kilomètres de la route du pétrole et du détroit d'Ormuz.

Au Pakistan comme en Iran, les Baloutches sont travaillés par un vif sentiment régionaliste, voire nationaliste. La Baloutchistan pakistanais a été le théâtre d'une guerre civile larvée en 1975 et quelques chefs de tribus n'avaient pas hésité alors à solliciter une aide de l'Union soviétique contre la «domination d'Islamabad».

La «guerre» — il avait fallu utiliser des avions contre les tribus — a pris fin. Islamabad a fait depuis plusieurs gestes en direction de cette province déshéritée, mais les cicatrices ne sont pas toutes effacées et le Balouchistan reste, de l'avis de nombreux observateurs, le principal «problème» de la fédération pakistanaise.

On compte environ 600.000 Baloutches en Afghanistan, la plupart dans le sud du pays. Il y aurait entre deux millions et deux millions et demi de Baloutches en Iran. Au Pakistan, sur une surface grande comme la moitié de la France, environ soixante pour cent des deux millions et demi d'habitants de la province sont d'origines baloutches, le reste étant composé de Pachtous ayant plus récemment immigré.

Les Baloutches sont souvent nomades. La structure tribale y est forte. Le sous-sol du pays, encore très peu exploité, est considéré comme très riche. On y exploite du gaz et des traces de pétrole y ont été détectées.

Ce sont là des conditions idéales pour une action subversive, remarque un spécialiste de la région. «D'autant plus que depuis l'arrivée des troupes russes à Kaboul, il semble que les Soviétiques ne pensent plus en terme d'États mais en terme de groupes ethniques. Aux États faibles, comme l'Iran et le Pakistan, l'URSS pourrait tenter de substituer des groupes ethniques régionaux: Pachtounistan sur la frontière pakistano-afghane, Balduchistan sur les trois pays, Punjabis au delà de l'Indus et Iraniens autour de Téhéran».

Les autorités pakistanaises ne prennent pas à la légère, c'est le moins qu'on puisse dire, la menace que le régionalisme baloutche fait peser sur l'intégrité du Pakistan. Le gouvernement militaire du général Zia-ul-Haq saisit chaque occasion de décerner un brevet de «patriotisme» aux Baloutches et d'annoncer des plans de développement pour une région dont les leaders séparatistes assurent qu'elle a été «délaissée» par tous les gouvernements pakistanais depuis trente ans.

Sanglante prise d'otages à Pretoria

PRÉTORIA (AFP-AP) — Quatre personnes ont trouvée la mort et onze autres ont été blessées au cours de la première prise d'otages réalisée par des guérilleros noirs en Amérique du Sud dans une banque de Silverston (banlieue de Pretoria), a-t-on appris hier soir de source officielle.

Les trois guérilleros qui voulaient la libération de l'ancien leader de l'African National Council (ANC), Nelson Mandela, ont été tués ainsi qu'une femme retenue en otage qui est morte sur le chemin de l'hôpital. Trois personnes ont été grièvement blessées et 12 autres — dont deux policiers — souffrent de légères blessures.

De même source, on indique que les forces de police avaient réussi, à l'aide d'un système d'écoute dont la nature n'a pas été précisée, à surprendre les conversations des guérilleros et de leurs otages à l'intérieur du bâtiment.

La décision de donner l'assaut à 17h00 avait été prise, affirme le communiqué, après que les policiers eurent entendu les «terroristes» annoncer leur intention de tuer les otages à 17h30 après le refus de la police d'accepter leurs conditions.

Le premier ministre sud-africain, M. Pieter W. Botha, a lancé un appel à l'unité dans la lutte contre le «terrorisme», peu après la fin de la prise d'otages. «Quiconque commet un acte de terrorisme ou se met dans l'illégalité aura à se mesurer avec l'État», a ajouté M. Botha.

Le ministre de la police, M. Louis Le Grange, a déclaré pour sa part qu'à aucun moment la police n'avait à proprement parlé négocié avec les guérilleros. Il a averti les «terroristes» éventuels que les autorités sud-africaines se monteraient impitoyables à leur égard. «Nous agirons de la façon la plus énergique et ne ferons pas de quartier», a déclaré M. Le Grange.

Selon les premières indications données par les otages sortis indemnes de la banque, les guérilleros, âgés d'une vingtaine d'années, n'ont pas témoigné d'animosité à l'égard de leurs prisonniers qu'ils menaçaient toutefois de leurs armes.

Les otages ont enfin confirmé que la plupart des victimes avaient été atteintes par la grenade lancée par l'un des guérilleros lors de l'assaut.

La fusillade n'a pas duré plus de deux minutes. Une soixantaine de personnes se trouvaient à l'intérieur de cette banque, lorsque les trois hommes, armés de fusils automatiques et de grenades, firent irruption dans le bâtiment. Toutefois, profitant d'une bousculade, la plupart des personnes alors dans la banque réussissaient à sortir.

Moscou se fait conciliant

Pas de poursuite contre Sakharov?

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Tandis que de nouvelles arrestations de dissidents étaient annoncées à Moscou, les autorités soviétiques s'efforcaient hier de calmer le choc causé dans le monde occidental par le bannissement d'Andrei Sakharov.

Pour la population soviétique, Sakharov a été brutalement qualifié de «traître» mercredi dans les Izvestia. Mais à l'usage des étrangers, les représentants du pouvoir multiplient les déclarations apaisantes: ainsi un ambassadeur à Bonn, M. Valentin Feline, s'adressant au magazine ouest-allemand Stern, ou le chef de la section américaine au comité central du parti communiste, M. Vitali Kobitch, aux corresponsants américains.

Déjà, mercredi, au lendemain même de l'arrestation et du bannissement à Gorki d'Andrei Sakharov, M. Youri Joukov, président de l'association France-URSS, avait tenté de persuader le président de l'Assemblée nationale française, M. Jacques Chaban-Delmas, qu'on n'est pas si mal à Gorki, que Sakharov pourrait continuer à travailler et que la mesure d'éloignement pourrait être rapportée, si l'académicien revenait à de meilleurs sentiments. M. Chaban-Delmas était tout de même reparti pour Paris.

Hier, MM. Kobitch et Faline ont assuré que l'académicien ne serait pas l'objet de poursuites judiciaires, quand bien même, a insinué sombrement M. Faline, il serait coupable d'avoir transmis à ses contacts occidentaux des secrets qui n'ont «rien à voir avec l'idéologie.»

Le physicien dissident a été déchu de son droit de résidence à Moscou «parce qu'il a violé certaines normes», a déclaré également Lydia Korneyeva, chef du service de la recherche scientifique au ministère soviétique de l'intérieur.

Mme Korneyeva, qui fait partie d'une délégation de juristes soviétiques en visite à Lisbonne, a déclaré lors d'une conférence de presse que les autorités s'en étaient tenues à prendre une sanction administrative contre M. Sakharov en le mutant de Moscou à Gorki. Elle a ajouté qu'aucune procédure criminelle n'avait été intentée contre le célèbre dissident.

Il est ridicule, a-t-elle estimé, de parler d'exil intérieur dans ce cas, une telle peine ne pouvant être prononcée que par un tribunal de séance et ne s'appliquant toujours que pour une durée limitée. Elle a décrit Gorki comme étant «une ville merveilleuse sur les bords de la Volga».

Mme Korneyeva n'a pas précisé à quelles normes le prof. Sakharov avait porté atteinte. Elle a cependant dit qu'il avait troublé l'ordre public et défié l'opinion publique de son pays en cherchant à se rendre populaire auprès des correspondants étrangers au moyen «d'actes scandaleux».

À son avis, a-t-elle poursuivi, les actes du dissident auraient pu entraîner des poursuites criminelles. Mais cela n'a pas eu lieu, a-t-elle ajouté, le lauréat du prix Nobel de la paix bénéficiant depuis plusieurs années de la patience des autorités et du peuple soviétique.

Le passé du prof. Sakharov, son âge et sa célébrité ont conduit les autorités soviétiques à renoncer, jusqu'à présent, à le traduire en justice, a ajouté Mme Korneyeva.

La commission du soviet suprême pour l'étude des sciences et l'académie des sciences pourraient toutes deux le déchoir de ses titres académiques si elles estimaient qu'il n'a pas rempli ses devoirs en tant qu'homme de science ou qu'il a porté atteinte «aux normes établies», a poursuivi Mme Korneyeva.

Pour M. Stanislav Tchibirayev, vice-président de l'association des juristes soviétiques, le prof. Sakharov est «un hooligan» (parasite), «qui n'a pas produit une seule ligne de travail scientifique depuis cinq ans». Cette remarque donne à penser que le célèbre dissident pourrait être bientôt déchu de son titre de docteur ès science et exclu de l'Académie des sciences.

Sakharov n'a jamais fait l'objet d'aucune condamnation, depuis qu'il a entrepris de faire campagne contre ce qu'il considère comme les violations des droits de l'homme et l'arbitraire de l'État en URSS. La décision de l'exiler à Gorki est une mesure administrative, prise, dans sa toute puissance, par l'État soviétique, c'est-à-dire par les plus hautes instances du parti communiste de l'URSS.

Quant au cas de l'épouse de Sakharov, Mme Helena Bonner, que sa mère, Mme Ruth Bonner, a rejoint hier à Gorki, il reste peu clair: on ignore si elle a été assignée à résidence comme son mari, ou si, comme le croient certains de ses amis, elle peut encore se déplacer et assurer le contact avec la capitale soviétique.

Pendant ce temps, la pression contre les dissidents ne se relâche pas: on a appris l'arrestation de deux nouveaux rédacteurs de la revue clandestine Poiski, qui n'a pas réussi à sortir un seul nouveau numéro depuis bientôt un an.

La répression en Union soviétique s'accentue, en raison du mécontentement croissant de la population, a déclaré hier à Washington M. Arkady Chevchenko, un ancien haut fonctionnaire soviétique des Nations unies, réfugié à l'ouest en avril 1978.

M. Chevchenko témoignait devant la sous-commission de la Chambre des représentants, chargée des activités de renseignement. «Des mesures staliniennes sont remises en vigueur pour étouffer le mécontentement croissant de la population», a-t-il affirmé.

Malgré le mécontentement existant selon lui en URSS, peu de personnes dans ce pays sont vraiment conscientes de la réalité, a-t-il poursuivi en substance. Le KGB (police secrète soviétique), a conclu M. Chevchenko «joue un rôle similaire à celui qu'il jouait dans les jours les plus sombres du stalinisme».

M. Chevchenko, dont c'est le premier témoignage devant des parlementaires américains, menait une existence discrète depuis son «passage à l'Ouest». Il était sorti brièvement de l'anonymat à la fin de 1978, lorsqu'il avait rendu public par l'intermédiaire de ses avocats, une déclaration démentant des rumeurs selon lesquelles il aurait détourné des fonds publics.

Détournement raté

LA HAVANE (AFP) — Un homme armé d'un pistolet a détourné hier un avion de la compagnie américaine Delta Airlines vers La Havane où il a été maîtrisé par les trois pilotes de l'appareil et remis aux autorités cubaines, au bout de près de 13 heures de suspense, a-t-on appris de source diplomatique à La Havane.

Moins de deux heures plus tôt, le pirate de l'air avait accepté de libérer les 44 passagers de l'avion et ses 11 membres d'équipage. Seuls restaient dans l'appareil les trois pilotes, le pirate, son épouse et ses deux fillettes.

Les passagers devraient quitter rapidement La Havane à bord de l'avion dans lequel ils ont été pris en otages.

L'appareil, un L-1011 Tristar, assurant la liaison régulière Los Angeles-New York, a été détourné à 7 h GMT au-dessus de Greensboro (Caroline du Nord), après une escale à Atlanta, et a atterri à 9 h GMT sur l'aéroport de la capitale cubaine. Le pirate de l'air, dont l'identité n'a pas été révélée, demandait d'être conduit à Téhéran.

De sévères mesures économiques en Turquie

ANKARA (AFP) — Le gouvernement conservateur minoritaire du premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, a publié hier 14 décrets qui constituent le «paquet de mesures économiques» visant à sortir la Turquie de la crise économique qu'elle connaît depuis plus de deux ans.

Outre une dévaluation de près de 50 pour cent de la livre turque et une importante augmentation sur plusieurs produits de première nécessité, le point le plus marquant est l'ouverture au capital étranger. Plusieurs secteurs de l'économie, tels que l'agriculture, les mines, les textiles, les fers et aciers, l'industrie automobile et l'électronique sont dorénavant ouverts aux investissements étrangers.

La participation étrangère dans ces industries sera de 10 à 49 pour cent avec, toutefois, certaines exceptions: les industries visant à exporter vers certains pays musulmans de la région, ou les investissements faits par ces pays, pourraient être contrôlés à 100 pour cent par les firmes étrangères.

Les compagnies pétrolières étrangères auront l'autorisation de faire des forages dans toutes les régions du pays. Soixante-cinq pour cent du brut qui sera extrait par les firmes étrangères sera réservé à l'usage domestique.

Le gouvernement a également levé l'interdiction imposée aux banques étrangères d'ouvrir des succursales en Turquie.

Ces mesures visent, selon les observateurs à Ankara, à répondre aux demandes du Fonds monétaire international qui, espère-t-on dans la capitale turque, «libérera» bientôt une deuxième tranche de 78 millions de dollars de crédits ouverts à la Turquie par cette organisation.

Ce qui apparaît encore plus important, c'est que ces mesures permettront à la Turquie de recevoir plusieurs centaines de millions de dollars de crédits de certains pays de l'OCDE — et notamment la RFA — et des banques étrangères, qui aideront le pays à enrayer l'inflation (plus de 100 pour cent par an au cours des deux dernières années) et mettre fin à la grave crise économique et énergétique.

Le problème semble être, selon les mêmes sources, que ces mesures, si elles réussissent, ne donneront leurs fruits qu'à moyen terme. Entretemps, l'opposition au gouvernement minoritaire de M. Demirel pourrait s'accroître, les mesures prises diminuant davantage le pouvoir d'achat — déjà réduit — des classes moyennes.

Attentat à Gênes

GÊNES (AFP) — Des représentants des forces de l'ordre ont été à nouveau victimes, en Italie, du terrorisme: hier, à Gênes, un colonel des carabiniers et son chauffeur ont été tués et un autre colonel, blessé, dans un attentat qui a été revendiqué par le groupe d'extrême-gauche «Prima Linea».

L'attentat de Gênes est le troisième perpétré en Italie contre des forces de l'ordre depuis le début de l'année. Le 8 janvier, à Milan, dans des circonstances semblables, trois policiers ont été assassinés alors qu'ils se trouvaient dans leur véhicule de service. L'attentat avait été revendiqué par les Brigades rouges.

Le 19 janvier, à Rome, une bombe avait été placée en pleine nuit devant une caserne de policiers. Dix-sept d'entre eux ont été blessés. Attentat également revendiqué par les BR.

Gênes est un des noyaux du terrorisme italien. Ville industrielle, les dirigeants d'entreprise et les syndicalistes sont, au même titre que les représentants des forces de l'ordre, les cibles des terroristes. Depuis le 1er janvier, une vingtaine de voitures, appartenant à des syndicalistes, ont été incendiées. Tous ces actes ont été revendiqués par les BR.

Madrid: complot militaire démenti

MADRID (AFP) — Le porte-parole du gouvernement et le ministère de la défense espagnols ont totalement démenti hier soir, l'information, selon laquelle une tentative de complot militaire aurait avorté dernièrement à Madrid.

La nouvelle, rapportée par le quotidien Diario 16, avait donné lieu à Madrid à de nombreuses spéculations. Selon certaines, sept lieutenants généraux auraient envisagé de placer à la tête du gouvernement le général Fernando de Santiago Diaz de Mendibil.

«Les nouvelles sur de prétendues tentatives de coup d'État ne sont que des rumeurs sans fondement», a affirmé au cours d'une conférence de presse le porte-parole du gouvernement, M. Josep Melia.

Selon M. Melia, tout est parti d'un capitaine (le capitaine Jose Tormo Rico, qui a été arrêté à Melilla), qui diffusait des nouvelles alarmistes sur un prétendu coup d'État, en se déclarant représentant des généraux qui, selon sa version, devaient agir contre le chef du gouvernement.

Pour sa part, le ministre de la Défense, M. Agustin Rodriguez Mellado, a manifesté sa «surprise et son indignation» devant des affirmations «tout à fait irresponsables», «qui peuvent affecter le prestige de l'institution militaire et les intérêts nationaux».

Après l'information publiée par le quotidien madrilène, de nombreuses rumeurs ont circulé dans Madrid. Selon certaines d'entre elles, sept lieutenant-généraux et plusieurs officiers de l'armée de terre auraient envisagé de placer le lieutenant-général Fernando de Santiago Diaz de Mendibil à la tête du gouvernement, qui avait démissionné de ses fonctions après la légalisation du Parti communiste.

Cependant, ces rumeurs précisent que jamais ce projet n'a dépassé le stade de conversations entre officiers et qu'il n'a jamais eu l'ampleur de «l'opération galaxie» du 17 novembre 1978 où cinq officiers avaient envisagé de faire un coup de main.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

RICHARD MORAND
Avocat
Barrister & Solicitor
1 Place Ville Marie, suite 3235
Montréal, Qué. Canada H3B 3M7
Bur. (514) 878-9280
Rés. (514) 937-6422
Télex 05-267574

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
Industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Incorporations Rapides
Marques de commerce
RICHARD, MORAND
et associés
1 Place Ville Marie, suite 3235
Montréal, H3B 3M7 — 871-8888

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

AGENTS DISTRIBUTEURS
DEMANDÉS(ES)
avec camion pour journal du matin
Envoyer curriculum vitae à:
Dossier 3244
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZIL E. ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194
samson, Bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

HOULE & LABELLE
AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle
Pierre Labelle

La Syrie renforce ses liens avec l'Union soviétique

BEYROUTH, (Reuter) — Alors que la campagne pour un boycottage des Jeux olympiques de Moscou commençait à prendre une certaine ampleur dans le monde, la Syrie signait un accord sportif avec les soviétiques.

En dépit des sentiments d'hostilité aux Soviétiques qui s'expriment dans une large partie du monde arabe depuis qu'a eu lieu leur intervention-militaire en Afghanistan — l'Arabie saoudite en particulier a déjà annoncé qu'elle boycotterait les Jeux de Moscou — le gouvernement syrien manifeste son intention de resserrer encore davantage ses liens avec l'URSS.

Damas n'est pas allé jusqu'à dire de façon spécifique qu'il appuyait l'intervention soviétique en Afghanistan, mais on indique de source arabe à Beyrouth que le récent meurtre des deux colonels soviétiques à Hama, dans le centre de la Syrie, est à mettre en rapport avec le soutien implicite apporté par la Syrie aux Russes à Kaboul.

Sur le plan des rapports permanents soviéto-syriens, il convient de rappeler que Moscou est le grand fournisseur d'armes et d'équipement de l'armée syrienne, forte de 200,000 hommes, elle-même rangée derrière le pouvoir du président Hafez Assad.

Les adversaires extrémistes du régime du président Assad — accusé par certains de corruption, d'opportunisme et de répression — se tournent maintenant contre les experts soviétiques en Syrie, ce qui leur est une nouvelle façon de s'en prendre au pouvoir. Celui-ci est essentiellement dans les mains de la minorité alaouite, la majeure partie de la population syrienne (8 millions et demi) étant de confession sunnite.

Selon les mêmes sources à Beyrouth, les attentats contre les Soviétiques visent également à saper la confiance de Moscou dans le gouvernement syrien. En plus de l'assassinat des deux colonels, un ingénieur soviétique a été blessé à Alep, dans le nord du pays, et les bureaux de la compagnie Aeroflot à Damas ont été plastiqués.

L'Union soviétique a une présence très étoffée en Syrie: 2,000 experts militaires et plusieurs centaines de civils. Après avoir traversé une période difficile à la fin de 1978, les rapports de Damas et de Moscou ont été complètement raccommodés au cours de la visite que le président Assad avait effectuée à Moscou en octobre de l'an dernier. Dans le sillage de cette visite, le ministre syrien de la défense, le général Mustafa Tlas, restait dans la capitale soviétique pour y obtenir du Kremlin un nouvel accord de livraisons d'armes pour contrebalancer celles fournies à Israël par Washington.

Dans les mois qui avaient précédé la visite du président Assad à Moscou, la Syrie était restée pratiquement impuissante dans les cieux du Liban contre les chasseurs israéliens d'origine américaine.

Au cours de deux engagements séparés, les Syriens avaient perdu neuf Mig-21. À Moscou, le président Assad a obtenu que soit renforcée la qualité de l'aviation syrienne, indique-t-on dans les milieux diplomatiques de Beyrouth. Les Soviétiques se sont engagés à fournir à Damas une escadrille de Sukhoi et de Mig-27 pour faire contrepoids aux F-15 et F-16 fournis à Israël par les États-Unis. Les Syriens ont également obtenu un plus grand nombre de chars T-72.

Ils en auraient aujourd'hui soixante-quinze. Damas a aussi reçu des missiles sol-sol Scud et des missiles à longue portée Frog. Enfin, l'Union soviétique a exempté la Syrie du remboursement d'une dette de 500 millions de dollars.

En fait, on indique, toujours de même source, que la Syrie ne doit pas moins de 2 milliards de dollars aujourd'hui au gouvernement soviétique, ce qui représente le prix des armes et autres équipements militaires qui lui ont été fournis au cours des dix dernières années.

Au cours du septième congrès du parti baas syrien, qui s'est tenu du 22 décembre au 5 janvier, le président Assad s'est prononcé pour un resserrement des liens avec Moscou, afin d'aider «à isoler l'ennemi sioniste (Israël) sur les plans politique, économique et culturel, et dans tous les autres domaines».

Tout récemment, le nouveau premier ministre syrien. M. Abdel Raouf Kassem, a réaffirmé la détermination de Damas de «renforcer sa coopération et ses relations amicales avec l'Union soviétique».

C'est la veille de la formation du nouveau gouvernement (le 15 janvier) qu'un accord sportif a été signé à Damas par le président de la fédération des sports syrienne, M. Rida Asfahani, et par l'ambassadeur d'Union soviétique, M. Vladimir Youkhine.

Par ailleurs, comme dans le cas du massacre d'au moins 130 élèves officiers à Alep en juin dernier et dans celui des émeutes de Lattaquié à l'automne, le gouvernement syrien rejette sur l'organisation extrémiste des Frères musulmans (proscite en Syrie depuis 1963) la responsabilité des récents attentats contre les Soviétiques. Damas réaffirme aussi sa détermination de faire disparaître complètement les Frères musulmans, qui, eux, veulent faire disparaître toute trace d'influence occidentale dans les pays islamiques.

Néanmoins, les attaques contre des experts soviétiques constituent un nouveau casse-tête pour le président Assad et son gouvernement.

C'est pour contrecarrer les critiques qui s'accumulaient autour de son régime que le président a mis en place un nouveau gouvernement, tout en s'engageant à lutter au maximum contre la corruption. Avant cela, le représentant de la Syrie aux Nations unies, M. Hammoud Choufi, avait démissionné pour protester contre cette corruption. Le nouveau gouvernement comporte vingt-trois titulaires qui n'avaient encore jamais exercé de postes ministériels, à commencer par le premier ministre, M. Kassem, qui était préfet de Damas. La moitié au moins du cabinet se compose maintenant de jeunes technocrates qui ont été choisis pour mettre en oeuvre des réformes à long terme.

Mais les postes clefs des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Information restent dans les mêmes mains, ce qui indique clairement que la Syrie continuera sa politique de vive opposition à toute initiative des États-Unis pour un règlement global de la question du Proche-Orient, et qu'elle entend rester un ferme allié de Moscou.

Israël: moshavim en crise

TEL AVIV (Reuter) — L'agriculture israélienne, depuis longtemps l'un des piliers de l'État juif, est surtout en train de récolter des troubles économiques à l'heure actuelle.

Des experts prédisent l'effondrement de beaucoup de moshavim (fermes collectives) et la faillite de centaines d'agriculteurs si le gouvernement continue à appliquer son programme d'austérité visant à combattre un taux d'inflation qui atteint 112%.

La cible de toutes les critiques n'est autre que le ministre de l'Agriculture, M. Ariel Sharon. Les agricultures disent qu'il est indifférent à leur sort et qu'il consacre une part bien trop grande de ses efforts à créer des implantations juives sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza (sous occupation israélienne) pendant qu'il ignore leurs plaintes.

Un haut responsable de l'Union moshav, qui rassemble les fermes collectives, a déclaré: «La communauté agricole n'a pas été dans une situation aussi mauvaise depuis trente ans, et si le gouvernement ne change pas son attitude, une grande partie de ce que nous avons réalisé pendant toute cette période se désintégrera.

Les agriculteurs des moshavim se plaignent d'une chute de la production. Ils affirment que le taux d'inflation a réduit leurs revenus des exportations et qu'ils en arrivent au point où il leur sera impossible de continuer à travailler.

Le blocage des crédits, imposé récemment par le nouveau ministre des Finances, M. Yigal Hurvitz, n'arrange pas leur situation. Un cultivateur du Moshav Mazor, à l'ouest de Tel Aviv, M. Itzar Weiss, déclare que plusieurs membres de sa ferme collective sont en train de chercher du travail à l'extérieur pour essayer de rembourser des obligations de crédit portant un intérêt de 90 pour cent.

S'ajoutant encore aux difficultés des agriculteurs, le gouvernement a supprimé les subventions sur les denrées alimentaires de base, ce qui a entraîné une chute de la consommation intérieure des produits laitiers et de la volaille.

QUÉBEC/AMÉRIQUE
vous expédiera
GRATUITEMENT
le troisième numéro de son magazine

N.B. Ceux qui ont déjà fait la demande des deux premiers numéros et ceux qui ont acheté par la poste des livres de Québec/Amérique recevront automatiquement le troisième numéro.

- Une femme libérée du XVIIe siècle
- Gabrielle Roy vue par sa soeur Marie-Anna
- La critique de la critique
- Le nouveau roman de Gérard Bessette

J'aimerais recevoir, gratuitement et sans obligation de ma part, le troisième numéro du magazine d'information **QUÉBEC/AMÉRIQUE.**

(Quantité limitée)

Éditions **QUÉBEC/AMÉRIQUE**
450 est, rue Sherbrooke,
Suite 801,
Montréal, Québec H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

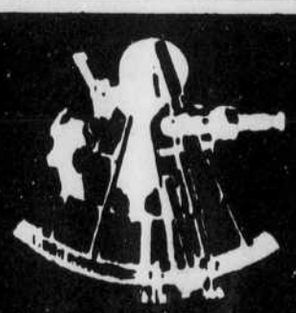

Québec / Amérique

Un best seller !

Les Enjeux du référendum

de Denis Monière

Cet essai de Denis Monière a pour but de présenter, d'une façon concise et le plus simplement possible, les informations indispensables pour une prise de décision éclairée, quelle que soit la question posée lors du référendum, étant entendu que cette question concernera l'avenir politique du Québec. Un ouvrage qu'il faudra avoir lu avant de voter.

200 p. — **$8.95**

NOUVEAUTÉ

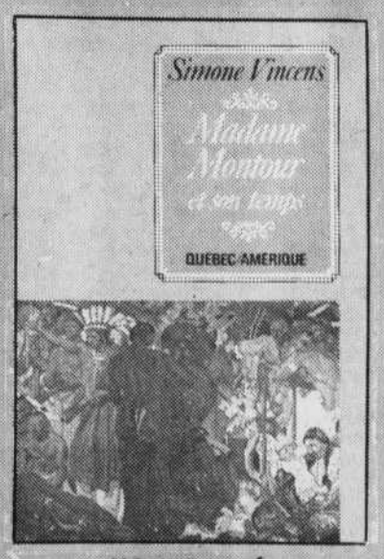

Une chronique extraordinairement vivante

Madame Montour et son temps

de Simone Vincens

Voici enfin l'Histoire mise à la portée de tous. De 1651 à 1752, à travers le destin exceptionnel d'Isabelle Montour, c'est la vie quotidienne en Nouvelle-France et dans la colonie de New York qui se déroule sous nos yeux. Un ouvrage très sérieusement conçu, à partir d'une documentation particulièrement abondante et parfois inédite, et qui a l'avantage de se lire comme un roman.

368 p. — **$14.95**

NOUVEAUTÉ

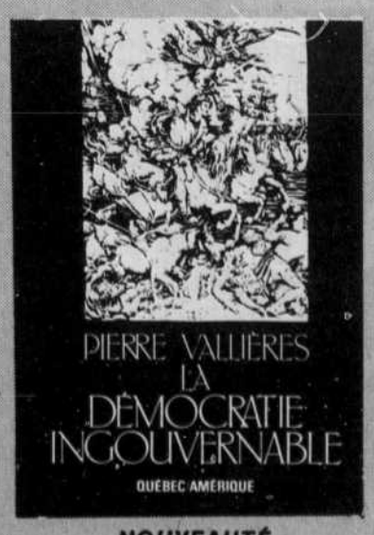

Pétrole, insécurité, affrontement Est-Ouest

La Démocratie ingouvernable

de Pierre Vallières

Des révélations sur les risques considérables que le monde soit à nouveau prisonnier des aventures militaires ou, tout au moins, enfermé dans un goulag électronique. **La crise des années 80 transformera-t-elle la démocratie en société surveillée ?**

232 p. - **$8.95**

NOUVEAUTÉ

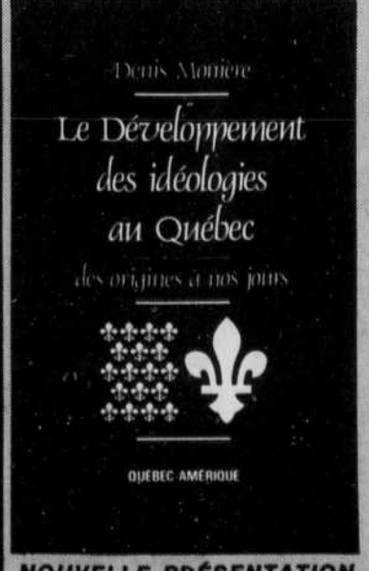

Un grand succès de librairie

Le Développement des idéologies au Québec

de Denis Monière

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

UN DOCUMENT ESSENTIEL POUR COMPRENDRE ET CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE NATIONALE

"...L'un des ouvrages les plus remarquables de ces derniers mois ...rarement aura-t-on un ouvrage historique aussi soigné quant aux détails, aussi riche par sa documentation, aussi puissant par sa synthèse, le tout présenté dans un style particulièrement vivant. Le livre s'ouvre sur une sentence à la fois très belle et très juste: L'oppression s'est toujours appuyée sur l'oubli, un peuple doit retrouver son passé pour maîtriser l'avenir ...un livre fort stimulant pour l'esprit." (Guy Cormier, LE DEVOIR)

382 p. — **$12.95**

NOUVELLE PRÉSENTATION

GRATUIT

Avec tout achat, abonnement au magazine Québec/Amérique

Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

- ☐ LES ENJEUX DU RÉFÉRENDUM ..... **$ 8.95**
- ☐ MADAME MONTOUR ET SON TEMPS **$14.95**
- ☐ LE DÉVELOPPEMENT DES IDÉOLOGIES **$12.95**
- ☐ LA DÉMOCRATIE INGOUVERNABLE ..... **$ 8.95**

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE .....
Ci-joint la somme de ..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8, tél.: (514) 288-2371

26-1-80

Début d'application de la loi 17

La réforme de la santé au travail demandera plus d'un an

par Gilles Provost

Le public devra attendre plus d'un an pour voir passer dans la réalité les principales réformes prévues à la loi sur la santé-sécurité au travail, a reconnu hier le ministre responsable de cette réforme, M. Pierre Marois.

Avant de définir les principales étapes de cette mise en oeuvre, M. Marois a annoncé l'entrée en vigueur depuis le 10 janvier, d'un certain nombre d'articles particuliers susceptibles de venir en aide dès maintenant aux accidentés du travail qui ont de la difficulté à obtenir satisfaction devant la Commission des accidents du travail (CAT).

Au niveau des structures, les principaux organismes du monde du travail ont déjà été consultés sur les représentants qu'ils désirent avoir à la tête de la future Commission provinciale de santé-sécurité et cet organisme devrait pouvoir commencer à fonctionner vers le mois de mars, faisant automatiquement disparaître l'ancienne CAT, a-t-il dit.

La réforme des services d'inspection qui doivent être regroupés sous l'autorité de la commission et dotés de structures régionales prendra peu de temps: les principaux résultats visibles ne devraient pas se manifester avant l'automne prochain.

Il faudrait attendre ensuite la fin de l'année pour voir s'appliquer les premiers programmes de santé d'établissements industriels, les comités paritaires et le droit pour le travailleur de refuser un travail dangereux.

M. Marois a insisté sur l'ampleur de la tâche à accomplir en même temps que sur son désir de mettre en vigueur sans délai les articles qui pourraient donner tout de suite des avantages palpables aux travailleurs.

Ainsi, les milliers d'accidentés qui désirent en appeler d'une décision de la CAT devant la Commission des Affaires sociales peuvent maintenant se faire représenter par la personne de leur choix; la loi ne les oblige plus à avoir recours à un avocat.

«Le travailleur peut vraiment choisir qui il veut, a précisé M. Marois. Cela inclut non seulement son représentant syndical ou un expert des groupes communautaires spécialisés mais aussi toute autre personne influente, y compris son député par exemple.»

Le gouvernement a aussi mis en vigueur dès le 10 janvier l'article 255 de la loi 17 qui affirme officiellement le droit d'accès du travailleur à son dossier médical de la CAT. Le travailleur peut faire transmettre ce dossier à qui il veut. La loi facilite aussi l'accès au dossier médical d'un employé par le médecin de l'employeur en cas de litige.

Sont aussi en vigueur quelques articles qui facilitent l'indemnisation des travailleurs atteints de maladies professionnelles. Par exemple, une telle maladie peut maintenant donner ouverture à une indemnisation même si la victime a quitté l'entreprise incriminée depuis plus d'un an.

Jusqu'à maintenant la loi exigeait qu'une maladie indemnisable soit à la fois caractéristique du travail de la victime et à la fois reliée directement aux risques particuliers de son travail. Dorénavant, il suffit que l'une ou l'autre de ces conditions soit respectée.

On a mis en vigueur dès maintenant l'article qui permet à la CAT d'élargir ses règles d'indemnisation pour tenir compte non seulement de l'incapacité organique d'un individu mais aussi de l'impact que ce handicap peut avoir sur sa capacité personnelle de travail.

Il en va de même d'un amendement à la loi sur l'indemnisation des victimes d'amiantose et de silicose pour que puissent être indemnisés non seulement les ouvriers qui ont reçu un diagnostic médical «positif» mais aussi tous ceux qui ne bénéficient que d'une probabilité.

M. Pierre Marois a affirmé hier sa ferme volonté de mettre en vigueur le plus tôt possible les articles de la loi destinés à protéger les femmes enceintes lorsque leur travail peut porter atteinte à la santé de leur enfant ou à la leur. Sans donner de date précise, il a parlé du «printemps».

D'autres arrêtés en conseil sont déjà à l'étude au Conseil des ministres pour faciliter la mise en place de la nouvelle Commission de santé-sécurité du travail et pour améliorer entre-temps le fonctionnement de la CAT.

Le grand défi dans une réforme aussi complexe, a-t-il dit, consiste à changer toutes les structures et la plupart des fonctions, avec tous les problèmes administratifs et humains que cela représente, sans pour autant bloquer le fonctionnement normal des structures encore en place et même en améliorant leur rendement chaque fois que c'est possible.

Quand la terre tremble, les gens ont peur, les objets tombent, les dégâts sont parfois importants. À Livermore, dans le nord de la Californie, ces deux voisines partagent la même émotion au lendemain du séisme d'une vingtaine de secondes qui a secoué tous les édifices sur plusieurs centaines de kilomètres. Les enfants ne comprennent plus ce qui se passe, tandis que le vaisselier attend la visite d'un représentant de la compagnie d'assurance.

(Photolaser AP)

Le séisme entraîne une fuite radioactive

LIVERMORE (Reuter) — Une fuite d'eau modérément radioactive est survenue au laboratoire nucléaire de Livermore à la suite du séisme qui a ébranlé le nord de la Californie sur 300 km de longueur, et fait 50 blessés légers.

Le tremblement de terre a été suivi de quatre secousses de moindre intensité. Les gratte-ciel du centre de San Francisco ont tremblé.

L'eau se déverse d'une citerne de 135,000 litres au rythme de deux litres à la minute. Mais on déclare qu'elle ne menace pas la santé publique, puisqu'elle n'atteint que la moitié du niveau de radioactivité de l'eau qui peut être légalement évacuée dans les égouts.

CONFÉRENCE
FANIA FENELON
survivante de l'Holocauste

Membre d'un orchestre féminin
au camp d'extermination de **BIRKENAU**

Auteur du livre **"Playing for Time"**
autobiographie de ses expériences,
dont la chaîne CBS a tiré son film.

Lundi le 28 janvier 1980 à 12 hrs à l'Université de Montréal.
Au pavillon de science sociale
3200 rue Jean Brillant
salle 4265 (en français)
Parrainé par le centre Hillel et le département d'Étude Juive de l'U.D.M.

Mardi le 29 janvier 1980 à 20 hrs à la Bibliothèque Publique juive, 5151 Côte Ste-Catherine.
Admission: Adultes **$2.00**
Étudiants et Âge d'or **$1.00**
La conférence se fera en (français) et (Anglais)
Parrainé Hillel et la Bibliothèque Publique Juive

INFO: 845-9171 - 738-2655

Poursuite de $31,841 pour des congédiements fondés sur une pratique religieuse

par Bernard Morrier

La Commission des droits de la personne du Québec vient d'intenter une poursuite de $31,841 contre la Compagnie Ekco Canada Inc., au nom de quatre personnes dont la croyance religieuse n'aurait pas été respectée.

MM. Marcel Comeau, Jean-Guy et Gilbert Gagnon et Mlle Ghislaine Racine, qui adhéraient à l'Église universelle de Dieu (Worldwide Church of God), auraient, selon la requête, été victimes de congédiement, de la part de leur ex-employeur, après d'être conformés à certaines exigences de leur religion, qui compterait quelque 2,000 membres au Québec et environ 10,000 à travers tout le Canada.

Cette religion comporte, parmi ses préceptes, l'obligation de respecter le sabbat, qui s'étend du coucher du soleil le vendredi jusqu'à la tombée du jour le samedi. De plus, cette religion prévoit 15 journées de fête religieuse, dont 13 comportent l'obligation de s'abstenir de travailler. Pour l'année 1978, les dates de ces fêtes d'obligation ont été les suivantes: le premier jour de l'Année sacrée (8 avril), Pâques (21 avril), les Jours des pains sans levain (22 et 28 avril), la Pentecôte (11 juin), la Fête des trompettes (2 octobre), le Jour des expiations (11 octobre), la Fête des tabernacles (du 16 au 22 octobre) et le Dernier grand jour (23 octobre).

Étant donné son adhésion à la secte, M. Gagnon prévint son employeur, au printemps de 1978, qu'il entendait s'abstenir de travailler les journées de fêtes prévues par sa religion et après le coucher du soleil le vendredi après-midi, durant la période de l'année où le soleil se couche avant 17 h, puisqu'il travaillait normalement de 8 h à 17 h. Il obtint cette permission de son employeur, puis il respecta les fêtes des 2, 11 et 16 au 23 octobre, en puisant dans ses journées de vacances prévues dans sa convention collective.

Pourtant, le 8 novembre suivant, il reçut une mise en demeure lui disant que sa religion dérangeait sa production et que cette situation ne pourrait être tolérée plus longtemps. Mais M. Gagnon se plia à l'oraire exigé par sa religion durant quatre vendredis et, le 1er décembre, on lui annonçait par lettre son congédiement, parce qu'il entendait continuer à suivre les règles de son Église en matière de sabbat.

La même situation s'était produite, à des dates différentes, pour MM. Jean-Guy Gagnon, Marcel Comeau et Mlle Ghislaine Racine.

À la suite de leur plainte, la Commission des droits de la personne du Québec estime que les congédiements des quatre personnes sont fondés sur une exclusion basée sur la religion qu'ils pratiquaient et, à ce titre, ces renvois sont illégaux et contraires aux articles 10 et 16 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui confèrent aux victimes le droit d'obtenir la pleine réparation des préjudices moral et matériel qui en résultent.

Alors, pour perte de revenus, de vacances, d'assurance et frais de transport, on réclame $13,716 pour M. Gagnon (Gilbert), $6,482 pour M. Comeau, $6,860 pour Jean-Guy Gagnon et $280.20 pour Mlle Racine.

De plus, une somme de $1,500 est réclamée pour chacune de ces personnes, à titre de préjudice moral.

Pas de rétroactivité avant mars

QUÉBEC (PC) — Les quelque 36,000 fonctionnaires provinciaux du Québec devront vraisemblablement patienter jusqu'aux derniers jours de mars ou le début d'avril avant de toucher les importantes sommes qui leur sont dues en rétroactivité.

Tout indique en effet que la signature de la nouvelle convention collective entre le Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ) et l'État ne pourra se faire avant le début de février.

Le gouvernement s'est réservé un délai de 60 jours après la signature pour remettre aux fonctionnaires les augmentations dues depuis l'échéance de la dernière convention collective, le 30 juin 1978. Les syndiqués se partageront un montant de l'ordre de $105 millions, ce qui représente une moyenne de $3,000 chacun.

Moi un pollueur? JAMAIS!
AQTE

RÉGIMES ENREGISTRÉS
Épargne-retraite
(souscrire avant le 1er mars 1980)

12½%* 12⅛%*
terme de 2 ans annuellement — termes de 3-4 et 5 ans annuellement

AUCUNS FRAIS MINIMUM $500.

AUTRES OPTIONS
Régimes:
"Capital-actions",
"Obligations-hypothèques",
"Épargne" garanti. 12 1/2%.

Adressez-vous auprès des Fiduciaires.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

*Taux sujets à changement. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

MONTRÉAL: 1253, av. McGill College 878-3351
6633 est, rue Sherbrooke 253-1720
ROSEMÈRE: 401, boul. Labelle 621-0710

Vient de paraître
LE GUIDE DES DROITS DE LA PERSONNE
par Georges Vigny

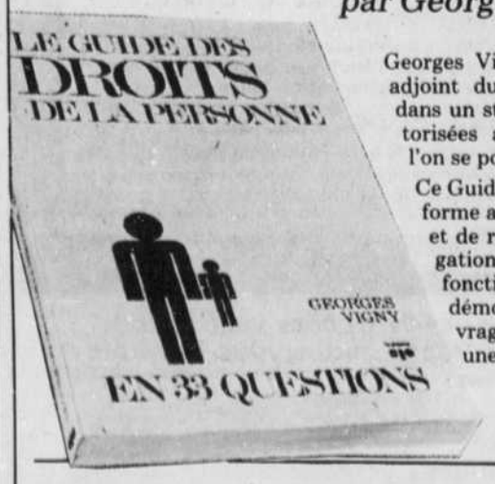

Georges Vigny, ancien rédacteur en chef adjoint du journal Le Devoir, apporte, dans un style dépouillé, des réponses autorisées aux principales questions que l'on se pose sur les droits de la personne.

Ce Guide s'applique à regrouper, sous la forme aisément accessible de questions et de réponses, la plupart des interrogations sur les multiples aspects du fonctionnement de nos institutions démocratiques. C'est à la fois un ouvrage de consultation pratique et une oeuvre de référence.

216 p./$8.95
en vente partout

les éditions la presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

Alf Schwarz
Colonialistes, africanistes et Africains

essai socio-épistémologique sur le développement des études africaines

Postface de Claude Meillassoux

Pourquoi les études africaines rendent-elles si peu compte des réalités africaines? Cette interrogation première amène l'auteur à dégager les complicités entre le développement des dites études africaines, et le développement des régimes colonial et néo-colonial. Il insiste ensuite sur l'importance d'une critique qui dépasse le simple rafistolage méthodologique et la seule revalorisation éthique des recherches africanistes. Il propose une critique qui pénètre jusqu'aux racines socio-épistémologiques de l'ethnocentrisme.

Collection MATÉRIAUX $8.95

Bon de commande
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de l'ouvrage de **Alf Schwarz, Colonialistes, africanistes et africains.**
Ci-joint, un chèque ou un mandat-postal à l'ordre des **Éditions Nouvelle Optique,** au montant de $
nom.....
adresse.....
ville.....

Dans la même collection **Bonnie Campbell Libération nationale et construction du socialisme en Afrique (Angola / Guinée-Bissau / Mozambique)** $6.50

Éditions Nouvelle Optique **C.P. 1824, Succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4**

prix annuel desjardins

D'une valeur de **$10,000**, ce prix s'adresse à tout groupe sans but lucratif, constitué depuis au moins trois ans et qui a réalisé une activité à caractère communautaire intéressante, en 1979.

Le ***Prix annuel Desjardins*** vise à reconnaître des initiatives communautaires qui répondent à certains besoins de la population.

Un formulaire d'inscription est disponible à votre caisse populaire ou à votre caisse d'économie. Toute candidature doit parvenir, avant le **15 février 1980**, à l'adresse suivante :

Prix annuel Desjardins
La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
100, avenue des Commandeurs
Lévis G6V 7N5
Téléphone (418) 835-4403

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant à Montréal, au (514) 281-7577 ou à Lévis, (418) 835-4403

Léonard crée un comité technique d'harmonisation du projet Archipel

Le ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard, a annoncé hier la nomination d'une dizaine de personnes à un «comité technique d'harmonisation», qui aura pour but de mener à bien l'étude de praticabilité du projet Archipel.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre s'en est tenu à dire que les études de «préfaisabilité» faites jusqu'à présent «nous incitent à continuer et que les résultats étaient suffisamment encourageants pour aller de l'avant».

Le projet Archipel consiste à aménager les eaux autour des 325 îles de l'archipel Hochelaga. S'il est réalisé, ce projet pourrait, du moins selon ses promoteurs, régulariser les eaux de ces cours d'eau, évitant les inondations au printemps et les embâcles, l'hiver. Les usines de production d'électricité qui seraient construites produiraient environ 1,400 mégawatts, ce qui correspond à environ 10% de la production actuelle d'Hydro-Québec.

Pour l'instant, il a été impossible de savoir le coût d'aménagement des différents cours d'eau (entre $3 et $8 milliards) ni d'établir un échéancier. L'étude de praticabilité ne devrait pas prendre des mois, a toutefois dit M. Léonard.

Le député péquiste de Châteauguay, M. Roland Dussault, qui, avec son collègue Patrice Laplante du comté de Bourassa, a lancé pour la première fois cette idée en février 79, rejette les craintes des membres du Comité de citoyens pour la protection des rapides de Lachine, dont le représentant a presque monopolisé la période des questions à la conférence de presse d'hier.

La réalisation du projet Archipel, qui ne devrait pas se faire avant des années, permettrait de créer environ 5,000 emplois au plus fort de la construction, et environ 15,000 autres indirects, soutient le député de Châteauguay. Il serait donc «irresponsable de laisser tomber le projet».

Les membres qui siégeront au comité d'harmonisation viennent de la plupart des ministères intéressés au projet, soit l'Énergie et les Ressources, l'Environnement, Loisirs, Chasse et Pêche, Affaires municipales, ainsi que d'organismes comme Hydro-Québec, l'Office de planification et de développement et la Communauté urbaine de Montréal.

Leur travail consistera à «formuler un ou plusieurs plans d'aménagement précis, évaluer tous les avantages et les impacts éventuels des plans proposés, consulter tous ceux qui seront touchés par les possibles modifications et, enfin, soumettre ces conclusions à l'arbitrage public».

11 concerts annulés, 100,000 réservations remboursées

Paul McCartney expulsé du Japon

TOKYO (AFP) — «O.K. Au revoir», tel a été le message d'adieu de Paul McCartney au Japon, qu'il a quitté hier pour Paris, après avoir connu ses prisons pendant neuf nuits.

Linda, épouse de l'ex-Beatle, et leurs quatre enfants, qui l'avaient attendu à Tokyo pendant toute sa détention, sont partis avec lui de l'aéroport international de Narita-Tokyo, par un avion de la JAL vers la capitale française, tôt samedi matin.

Les autorités japonaises ont provoqué la surprise en décidant hier d'abandonner les poursuites contre le musicien, arrêté dès son arrivée à Tokyo le 16 janvier, après la découverte de 187 grammes de marijuana dans ses bagages. Cette mesure était accompagnées d'un ordre immédiat d'expulsion pour entrée illégale dans le pays.

Les autorités judiciaires ont précisé qu'elles avaient décidé l'élargissement du musicien parce que ce dernier n'avait pas l'intention de vendre ces stupéfiants, avait montré du repentir, et avait été exposé à une considérable critique du public après son arrestation.

Paul McCartney risquait jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et $2,000 d'amende pour infraction à la législation japonaise sur les stupéfiants, s'il avait été jugé.

L'ancien bassiste des Beatles devait, avec son groupe Wings, donner une série de 11 concerts au Japon, qui ont tous été annulés. 100,000 réservations ont été remboursées pour un montant de $1.45 million. L'un des organisateurs de la tournée, la société japonaise UDO, a annoncé qu'elle demanderait des dommages et intérêts au chanteur pour rupture de contrat. Quant à la radio semi-gouvernementale NHK, elle ne diffusera plus aucune chanson des Wings ou des Beatles pour un moment.

Interrogé par les journalistes sur ses conditions de détention, Paul a répondu que «c'était pas trop mal». Selon les autorités japonaises, il a reçu un traitement de faveur, et notamment un régime alimentaire spécial, car il est végétarien.

Faute de pouvoir l'entendre en concert, des fans japonais du musicien étaient venus l'attendre à sa sortie de prison. Plus de cent jeunes filles l'ont salué en hurlant, proches de l'hystérie.

Mammouth conçu en laboratoire

MOSCOU (AP) — Des scientifiques soviétiques affirment avoir entrepris un programme pour reconstituer un mammouth préhistorique vivant en laboratoire à partir de cellules conservées sur ce genre de créatures.

Ils admettent que c'est un projet difficile, basé sur les techniques de conception d'enfants 'in vitro', mais qui bénéficiera des conditions de conservation presque parfaites que le climat sibérien permet aux tissus d'animaux préhistoriques.

Le but de l'opération est de produire un mammouth vivant d'environ trois mètres de haut — une race éteinte il y a 10,000 ans — et de l'étudier scientifiquement. Où donc vont-ils le garder? Les scientifiques avouent ne pas y avoir pensé, mais le Dr Viktor Mikhelson, de Léningrad, a précisé que c'est le cadet de leurs soucis.

«Le problème, ajoute-t-il, est que, jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de cellule satisfaisante d'où on puisse partir». Des archéologues ont bien trouvé des cellules utilisables par les chercheurs, mais ils les ont malheureusement placées dans des solutions d'aldéhyde formique, un liquide proche du formol.

Certains des tissus découverts ont jusqu'à 44,000 ans.

La technique consistera à accoupler une cellule de mammouth mâle à celle d'un éléphant femelle et à en implanter le résultat dans l'éléphant. Après 18 à 20 mois, le premier petit mammouth artificiel pourrait voir le jour.

Audiences sur la carte électorale

QUÉBEC (PC) — La nouvelle commission de la représentation électorale du Québec tiendra le mois prochain des audiences publiques dans les diverses régions de la province.

Ces rencontres permettront à la population de s'exprimer avant que la commission ne procède à la délimitation des districts électoraux, au plus tard le 31 mars.

La Commission de la représentation électorale, créée en décembre dernier en vertu de la loi 10, remplace l'organisme consultatif qui existait depuis 1971, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux.

La nouvelle commission a la responsabilité de délimiter périodiquement les circonscriptions électorales de manière à tenir compte du principe de l'égalité du vote des électeurs. L'un des critères qu'elle doit respecter est celui du nombre approximatif de 34,000 électeurs.

Ses trois membres, dont le mandat est de cinq ans, ont été désignés le 21 décembre par un vote des deux-tiers de l'Assemblée nationale. Ce sont MM. Jean-Luc Lemieux, président, Pierre-F. Côté, et François Drouin.

Unique mesure du gras du lait

QUÉBEC (PC) — C'est le gouvernement qui mesure uniformément depuis le premier janvier dernier la teneur en matière grasse dans le lait, a annoncé hier le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

La mesure permet d'unifier le prix versé aux producteurs laitiers à travers toute la province, car le prix est fixé à partir du taux de matière grasse contenu dans chaque production.

M. Garon a expliqué que tous les échantillons des 22,000 producteurs laitiers du Québec seront analysés au même endroit à partir des mêmes critères. Les analyses auront lieu au laboratoire de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Auparavant, deux systèmes de mesure de la teneur en matière grasse fonctionnaient en parallèle au Québec. L'un des systèmes faisait appel à beaucoup de manipulation de la part des techniciens, ce qui augmentait le risque d'erreur dans l'évaluation du taux de gras.

L'uniformisation a été rendue possible grâce à la collaboration de tous les partenaires de l'industrie laitière, a dit M. Garon. La convention a été signée par le Conseil de l'industrie laitière du Québec, la Coopérative fédérée, les deux Fédérations de producteurs de lait, le Syndicat des laitiers Delisle-Nicolet, la Coopérative de lait de Montréal et l'Office de producteurs de lait.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENTS
844-3361

INSCRIPTION 80-81
École Secondaire Mont-Royal
2165, rue Baldwin
Montréal
Collège d'enseignement secondaire privé reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation.
INSTITUTION PRIVÉE MIXTE
SEC. I, II, III, IV, V
EXAMEN D'ADMISSION 1980-81
Le samedi 2 février 1980 à 9 h 00 pour secondaire I et II
Se présenter dans les jours qui précèdent ou le jour de l'examen et remplir une demande d'admission.
Pour secondaire III, IV et V
Inscription après étude du dossier
Pour renseignements: 351-7851

COLLÈGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE
Diplôme d'études collégiales (D.E.C) obtenu en 2 ans
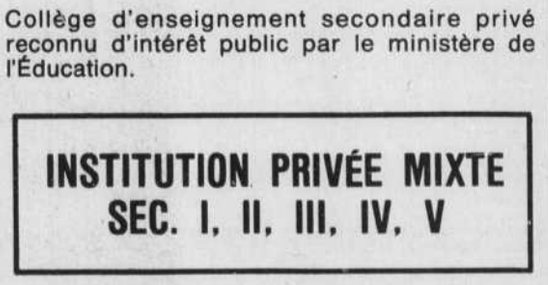
Concentration: Communication Théâtre
histoire — français — philosophie
JOUR ou SOIR
Test d'admission: 8 mars
Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140
3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7
Collège privé reconnu d'intérêt public Permis no 749569
Possibilité de prêts et bourses

L'eau potable c'est important
AQTE

UN COLLÈGE À TA MESURE
Collège André-Grasset

COLLÈGE DE NIVEAU CEGEP
préparant
AUX FACULTÉS UNIVERSITAIRES
1) Sciences de la santé
2) Sciences pures
3) Sciences humaines
4) Sciences de l'administration
5) Arts et lettres
ADMISSION 1980-81
Avant le 1er mars
S'adresser au bureau de l'admission
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

L'ESPAGNE...
Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.
Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.
DÉPARTS:
les 17 avril et 22 mai 1980.
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.
ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Alicante. Benidorm. Sagunto. Peniscola.
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole. de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.
PRIX:
à partir de $987.00
(inscriptions reçues avant le 15 février)
à partir de $1087.00
(inscriptions reçues après le 15 février)
Le forfait inclut:
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.
Permis: 13570197-0470
Pour plus de renseignements:
Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00

Collège Notre-Dame
(Les Frères de Sainte-Croix)
Cours secondaire complet
Pensionnat - Externat
EXAMENS D'ADMISSION: Les samedis 12, 19 janvier et 2 février 1980 à 13 heures 30.
RENSEIGNEMENTS: Bureau des admissions
Collège Notre-Dame
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8 Tél.: 739-3371

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)

(Photo Armour Landry)
- nous avons un corps professoral expérimenté et compétent
- nous croyons encore au principe de l'excellence
- et nous assumons la responsabilité de l'encadrement des étudiants.

RENSEIGNEMENTS:
Bureau des admissions
Cours collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337.

MAITRISE EN ETHIQUE
Unique au Québec, le programme de maîtrise ès arts (éthique) offert par l'Université du Québec à Rimouski, est consacré à l'étude scientifique des problèmes multiples qui se font jour actuellement dans l'ordre moral ou éthique.
OBJECTIFS
Ce programme à **caractère interdisciplinaire** voudrait assurer à des diplômés, chercheurs ou professionnels, une formation éthique les rendant capables d'observer et d'analyser **l'agir humain intégral** et d'éclairer les choix individuels et collectifs que commandent les situations concrètes. Il voudrait habituer les intéressés à plus de rigueur et de sens critique dans l'étude des comportements, des valeurs, et des systèmes de légitimation qu'intègrent les morales. Il donne une formation permettant de travailler dans les organismes gouvernementaux, les services sociaux et hospitaliers, les écoles, les églises et les nouveaux regroupements humains.
RYTHME D'ETUDES
Ce programme de 45 crédits peut être suivi à temps complet et à temps partiel. Dans ce dernier cas, des sessions intensives seront organisées de façon à en faciliter l'accessibilité pour l'étudiant(e) éloigné(e) de Rimouski.
CONDITIONS D'ADMISSION
Est admissible à ce programme toute personne qui détient un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en sciences humaines. Est admissible également à ce programme tout professionnel dont l'intervention présuppose des **choix complexes d'ordre moral ou éthique** et dont l'expérience aura été pertinente.
INFORMATIONS
Doyen des études avancées et de la recherche
Université du Québec à Rimouski
300, Avenue des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1
Téléphone: (418) 724-1540
Université du Québec à Rimouski

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Hausse modérée

La Bourse de Toronto a ralenti sont rythme hier pour terminer la semaine en hausse modérée de 2.53 points à 1955.11.

Huit des 14 secteurs du marché ont progressé, dominés par les pipelines, alors que celui de la construction a subi les plus lourds revers parmi les six perdants. Le groupe des papeteries a monté de 10.40 à 1777.21, et les communications de 2.95 à 1540.46.

À l'issue de la séance, on dénombre 289 valeurs en hausse, 194 en baisse et 208 stables. Le volume des affaires comprenait 10.98 millions d'actions d'une valeur globale de $154.58 millions.

Les transactions ont repris sur Peyto Oils Ltd, Campbell Chibougamau Mines Ltd et Westburne International Industries Ltd, après une suspension imposée mercredi à la demande de ces sociétés. Ces titres terminent la seance, respectivement, en hausse de 5 3-4 à $21 3-4, en baisse de 1-4 à $14 3-4 et stable à $33 1-4.

Parmi les industrielles traitées, Great Lakes prend 4 à $59 1-2, Bow Valley Industries 2 3-8 à $50 3-8, Falconbridge Nickel A 2 à $120, Monenco A 1 3-4 à $13 1-4 et Husky Oil 1 1-2 à $75.

Northern Telecom cède 1 1-4 à 53 1-4, Noranda Mines 1-4 à $26, Bell Canada 3-8 à $20 1-4, Gulf Canada 3-4 à $118 1-2 et Dome Pete 5-8 à $60 3-8.

Dans le secteur minier, Carolin Mines prend 1 1-2 à $25, Brenda Mines 1 1-4 à $38 et United Siscoe Mines 1 à $13 5-8. Sigma Mines Quebec cède 2 à $45 et United Keno Hill Mines 1 7-8 à $43 1-8.

Parmi les pétroles, Canadian Superior Oil gagne 5 à $210, Numac Oil and Gas 2 1-2 à $45 et Mountain States Resources 1 7-8 à $2 3-8. Phoenix Oil Canada baisse de 1 1-8 à $5 1-2 et Pennant Resources de huit cents à $2.27.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	2500	350	335	350	+15
Aby Glnw	2000	$7	7	7	+ 1
AbtiPrce	43325	$21½	21	21½	+ ¼
Abitbi10	z51	$53⅛	53⅛	53⅛	
ActionTrd	4500	33	30	33	— 2
AdanacM	40400	$6⅛	6¼	6⅜	+ ⅜
Advocate	150	250	250	250	+10
AftonMin	1410	$36½	36⅜	36½	— ⅜
AgnicoE	17130	$13¼	12¾	12⅞	
AgraIndA	1080	$5⅞	5⅝	5⅝	— ¼
Akaitcho	4400	180	180	180	—10
Albany	175590	184	175	184	+ 6
AltEnergy	11811	$39⅜	38½	39⅜	+ ½
AltGA	119733	$25⅝	25¼	25½	+ ⅛
AltaGDp	z3	$271	271	271	
AltaGEp	400	$23½	23½	23½	
AltaGF	z40	$25¼	25¼	25¼	
AltaG9.76	110	$26	26	26	
AltaG7.60	1300	$23½	23⅜	23⅜	— ¼
AltaG6⅜	11140	$35⅝	34⅞	35¼	+ ⅝
Alcan	42030	$65¼	64¼	64¾	— ¼
Alcanpr	100	$26	26	26	
AlgomaSt	4553	$36½	36½	36½	+ ¼
AStelp	500	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Alumin4pr	z40	$16⅜	16⅜	16⅜	
Aimin4½p	z40	$40	40	40	
Alum3rdp	1000	$26¼	25¾	26¼	+ ⅛
ALard	262700	69	57	64	+ 8
Amcan	1600	445	440	445	+20
AmEagle	24200	400	380	400	+20
AmLeduc	31000	68	66	68	+ 2
AndresWA	2300	$12¼	12¼	12¼	
AndresWB	1050	$12½	12½	12½	+ ¼
Ang D Gld	16200	275	230	260	
AnguDev	1200	410	400	400	—30
AnthesBp	z5	$83	83	83	
Aquitaine	3200	$41⅜	41⅛	41¼	
Argosy	17040	52	48	48	— ½
Argus	215	$22½	22½	22½	— 1
ArgusBpr	600	$29½	29½	29½	
Asamera	15445	$26⅞	26	26⅞	+ ½
Asbestos	1300	$37	37	37	
AsocPorc	5853	250	235	240	
AtcoA	3200	$20¼	19⅝	19⅞	
AtlCCop	4500	110	105	110	+ 5
AtlasYk	3000	85	80	81	— 9
AtoHardA	z50	$12¼	12¼	12¼	
BCSugarA	500	$39¼	39	39¼	+1⅛
BCSugarP	400	$13	12⅝	13	
BPCan	7245	$37¼	36½	36¾	
BanisterC	1500	$18¼	18	18¼	+ ½
BankBC	270	$32	31¼	32	— ½
BankMtl	35513	$26⅛	25⅞	25⅞	— ⅛
BankNS	11567	$24¾	24½	24½	— ¼
Bankeno	16460	485	480	485	+ 5
Barex	3000	30	29	30	
BaryExpl	5000	170	170	170	
BasicRes	10333	$13¼	13	13	— ⅛
BatonB	200	$13¼	13¼	13¼	— ¼
BeckerBp	200	$8	8	8	
Belding	z7B	270	270	270	
BellCanad	88823	$20⅝	20¼	20¼	— ⅜
BellApr	239	$61	61	61	+1¾
BellCpr	200	$27½	27½	27½	— ½
Bell1.80	1800	$21¼	21¼	21¼	
Bell1.96	1315	$24¾	24½	24½	— ⅜
BethCop	2010	$23½	23½	23½	+ ½
BighartOG	26400	$7¼	6½	7⅛	+ ⅜
BiltmoAp	100	$6	6	6	
BlHawk	36000	77	68	73	+ 7
BlackPA	650	$17	17	17	— ¼
BlakwodA	1150	$5¾	5¾	5¾	
BomacA	1000	$7½	7½	7½	
Bombr	430	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Bonza O	85885	$9⅜	8¼	9⅛	+ ⅛
BonanzaW	56716	370	335	365	+30
BorderC	200	400	400	400	
BowVal	155436	$51	48½	50⅜	+2⅜
Bow-m pr	z10	$43¾	43¾	43¾	
BralorRes	5055	$20½	19	20	+ ½
Bramalea	1650	$20½	19½	20½	
BrascanA	77338	$24½	24	24	— ⅜
Brscn8½	600	$25	24¾	24¾	— ¼
BrendaM	15210	$38½	37	38	+1¼
Brinco	13200	$7⅜	7¼	7⅜	
Brincop	800	475	465	475	+25
BCFP	4196	$27¼	26½	26¾	— ½
BCPackB	1025	$55½	55	55	
BCRIC	71965	$8	7⅝	8	+ ⅜
BC Phone	3330	$17⅜	17	17⅛	+ ⅛
BCPh4½p	100	$48½	48½	48½	— ½
BCPh1956	z30	$49¾	49¾	49¾	
BCPh5.15	220	$55½	55½	55½	
BCP7.04p	100	$20	20	20	
BroulReef	18800	125	117	122	+ 5
Brunswk	27553	$13⅞	13½	13¾	— ⅛
BuddCan	1335	$8	7⅝	7⅞	— ¼
CC Yachts	3200	345	330	345	
CAE	6850	$15	14⅝	15	+ ⅜
CIL	200	$28¾	28⅜	28⅜	— ⅛
CME Res	7300	264	260	262	+ 7
CMSMines	10500	99	95	95	+ 5
CadFrv	76223	$24¾	24½	24½	— ½
Cad Frv A	2551	$9⅛	9	9	
Cal Pow A	3061	$48¾	48⅛	48⅝	— ⅛
CalP4½p	z10	$53	53	53	
CalP10p	20	$106	106	106	+1½
CalP2.36	100	$26¼	26¼	26¼	
CalP8¾	305	$106	100	100	— ½
Calvrt	230000	380	355	370	+10
Camflo	16980	$21	20	20½	+ ⅛
CChibA	2050	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
CampRL	5865	$35	34¼	34¼	
CanCem	8474	$14¼	14⅛	14⅛	— ¼
CCeCp	217	$15	15	15	+ ¼
CDC	2655	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
CDCprB	1685	$133½	133	133	— ½
CanMalt	1000	$31⅜	30⅜	31⅜	+ ½
CNorWest	47254	$19¾	18⅜	19⅜	+1⅛
CPackrs	210	$34¾	34¾	34¾	— ¾
CanPerm	7710	$20	19⅝	19⅝	— ¼
CPerm6¾	400	$22½	22½	22½	
CS Pete	83265	$23	20⅞	22⅞	+1¾
CanTrust	2145	$22	21⅞	22	
CTrust7¼	2350	$18½	18½	18½	— ⅜
CTung	350	$27½	27¼	27¼	+ ¼
CdnArrow	4500	160	145	160	+ 5
CCablesyA	12900	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
CdnCel	3600	$10	9¾	9¾	+ ¼
CCManA	2400	$22	22	22	— ⅛
CCurtis	7200	90	85	90	
CFormost	1200	$6¾	6½	6½	— ¼
CFoundpr	1400	$10¾	10¼	10¾	+ ½
CGE	200	$31	31	31	
CHidrogas	z35	$15⅛	15⅛	15⅛	
CHomestd	7900	$26½	26	26½	+ 1
CIm B	137638	$27⅞	27⅜	27¾	
CLencour	19400	50	45	45	— 4
CManoir	300	$5¾	5⅝	5¾	— ⅛
CMarconi	9000	$23	22¼	22⅜	— ⅜
CMerrill	200	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
CNat R	88282	$13½	11⅝	13½	+1¾
COcdental	10050	$11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
COcdntlp	400	$25¾	25¾	25¾	
CP Inve	25277	$41¾	40¼	41½	+1¼
CPInvepr	z50	$16⅜	16⅜	16⅜	

NEW YORK

Moins quatre points

Baisse des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu 3.84 points à 876.10. L'activité a porté sur 47,25 millions d'actions. Les investisseurs ont mal accueilli l'augmentation par la Citibank, deuxième banque américaine, de son prime rate. Le taux que la banque réserve à ses meilleurs clients est passé de 15 à 15.25 pour cent.

Le gouvernement a d'autre part annoncé que l'indice des prix à la consommation a progressé de 1,2 pour cent en décembre, soit un taux annuel de 13,3 pour cent, plus mauvais chiffre d'inflation depuis 33 ans.

En clôture, 833 titres sont en baisse et 658 en hausse, alors que 407 sont inchangés.

Hausse de l'aérospatiale avec Boeing à 66 1-8 en hausse de 1 1-8 point, et McDonnell Douglas à 46 1-8 en hausse de 1 3-4 point, sur les cinématographiques avec Loews à 73 7-8 en hausse de 3 1-2 points, et 20th Century Fox à 50 en hausse de 2 3-8 points. Baisse par contre d'Asarco à 46 3-4 en baisse de 2 1-4 points, et de US Steel à 18 3-4 en baisse de 1 1-8 point.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Campbell Red Lake Mines cède 5-8 à $29 1-4, Alcan 1-2 à $55 3-4, et Hudson Bay Mining 3-8 à $30. Par contre, McIntryre Mines gagne 3-4 à $66 1-4, Ashland Oil 3-8 à $41 1-2 et Walker-Gooderham 1-4 à $31.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
acf in	7	395	40⅜	39⅜	40⅛+ ⅛
AM Intl	121	342	18¼	17⅜	18⅛
ASA Ltd		610	48⅞	47	47⅝— 1
Alcan	6	872	56⅛	55¼	55¾— ½
AllegCp	6	12	27¾	27¼	27¼— ½
AllgLud	5	807	u33⅞	32⅞	33¼+ ¼
AllisCh	5	153	32⅞	32¼	32⅝— ⅛
Alcoa	4	426	63⅝	62¾	63½+ ½
Amax	9	1381	53	51⅝	52¾+ ⅜
AHess	6	1614	u54⅜	53	53¾+ ½
AmAir	3	277	10½	10¼	10⅜+ ⅛
ABrnd	6	68	68¾	68¼	68⅜
AmCan	6	79	36	35½	35¾— ⅛
ACyan	9	929	33¾	32⅝	33⅛
Am ElPw	8	757	18⅝	18¼	18¼— ⅛
Am Exp	7	1722	32¼	32	32 — ¼
AHome	11	1822	27	26⅜	26⅜— ⅜
Am Mot	4	478	8¼	8⅛	8¼— ⅛
AStand	6	73	54¾	52⅝	54⅜+ 1⅛
Am TT	6	4863	51⅞	d51¼	51⅜— ⅜
Amp Inc	12	488	39⅝	39	39⅛— ½
Ampex	10	209	19¾	19¼	19¾
Armco St	6	667	u30	29¼	30 + ⅜
Armst Ck	6	341	15⅞	15½	15½— ½
Asarco	6	2141	49	46½	46¾— 2
Atl Rich	10	731	89⅜	88½	89 + ⅛
AvcoCp	3	984	29⅜	28½	29 + ⅛
AvcoPf		5	73	71¾	73 +1½
Avnet In	7	592	u28¾	27	27⅞+ ⅜
Avon	9	1465	37⅞	37½	37¾
Bache	9	152	12¾	12¼	12¼— ⅜
Bakr Int	19	448	u63½	61¾	63½+ 2⅛
BaxtTr	13	1234	45	43⅝	44⅜— ⅜
Beckmn	17	169	30⅜	29¾	30⅜+ ½
Beech	17	472	60⅜	58¾	59 —1⅜
BellHow	15	95	25½	25	25 — ⅜
BellCan		21	17⅜	17⅜	17⅜— ¼
BenfiCp	5	201	24⅜	23¾	24⅛
BethSt	3	591	24⅝	24⅛	24¼— ⅜
BlackD	10	474	22¼	21⅞	22⅛+ ⅛
Boeing	9	3350	66¼	64¼	66⅛+1⅛
BoisCas	6	310	37¾	37⅛	37⅛— ⅜
Borden	5	148	24	23¾	24
BorgW	5	189	35⅞	35¾	35½— ⅜
BosEd	6	70	22⅛	21⅞	21⅞
BristM	10	759	35½	34½	35⅜+ ½
Brit Pet	6	1349	30½	30¼	30⅜— ⅛
Brnswk	6	338	14¼	13⅞	13⅞— ⅛
BucyEr	8	637	22¾	22⅛	22⅛— ⅜
BurlInd	7	167	18½	18⅛	18¼— ¼
Burrgh	11	990	83¼	82½	83¼+ ⅛
CBS	8	162	54	52¾	53⅛— ¾
CITFn	7	382	51	50¾	50⅞
CPCInt	9	574	65¾	65¼	65⅝+ ⅛
Callahn	14	126	35⅞	34½	35½+ ¼
Camp RL		155	30⅛	29¼	29¼— ⅜
CamSp	7	90	30⅛	29⅞	30⅛
CdnPac		329	36⅛	35⅝	35⅞— ⅜
CapCit	11	31	48	47½	47½— ½
Carling		3738	u 71½	63⅜	71½+1⅛
CatrpT	10	1524	57⅛	56⅜	57 + ⅜
Celanese	5	86	48¼	47	47¾+ ¾
ChaseM	5	577	41¾	40⅜	41¾+1⅛
Chessie	5	195	32	31⅞	31⅝— ¼
ChrisCft	10	356	22	20½	21¾+ ¾
Chrysler		4478	8⅝	8	8⅝+ ¾
Citicrp	5	3053	22¾	21¾	22½+ ⅛
Cities Sv	12	354	u93½	90	93 +2¾
Clark Eq	5	95	38⅜	38	38⅛— ⅜
ClarkOil	6	170	33	31⅞	32⅜— ⅜
Clorox	6	342	10¼	10	10 — ⅛
Coca Col	10	1881	33	33	33
Colgpal	6	1059	14	13⅜	13⅞
ColPic	9	102	33⅛	32⅝	33 + ⅜
ComEn	11	77	60¼	59⅞	59⅞+ ⅛
Comsat	8	71	41¾	41¼	41¼— ¼
Congoim	9	870	37	36⅞	36⅞
ConEd	5	192	24¼	24⅛	24⅛— ⅛
ContCp	5	183	28¼	27⅞	28¼+ ¼
ConGp	7	562	31½	31⅛	31½+ ¼
ConDat	9	1586	60	57	59¾+2¼
Coop In	10	59	65½	65⅛	65½+ ½
Copw Cp	5	9	20¾	20¼	20¼— ⅛
Crane	7	77	38¾	38⅜	38⅝— ⅜
CrnCk	6	55	28⅛	27¾	27⅞
CrZell	9	238	47¼	46¾	46¾— ¼
CurtW	12	162	27¼	26⅞	27¼
Dartin	6	495	38¼	37⅝	38¼
DataGen	13	306	63	61¼	63 +1½
Data Ter	13	318	38⅞	37¾	38¾+ ⅜
Deere	7	437	36½	36	36½
DenMf	7	67	19	18½	18¾— ¼
Dexter	9	71	25	24¼	24¼— ¼
Digital E	15	2083	u71¾	69¼	71⅜+1¾
Disney	13	1050	47½	46⅞	47½+ ½
Dr Peppr	13	1346	14¾	13⅞	14½+ ¼
Dome		179	57¾	56	56½+ ⅛
Dorsey	4	9	13⅞	13⅝	13⅝— ¼
DowCh	9	1059	34⅜	34	34⅛— ¼
duPont	7	1509	42⅝	40¾	42⅜+1⅜
EGG	18	254	55½	53	53¼—2
EasKod	8	1304	49⅞	49½	49⅝— ⅛
Eaton	5	70	26¼	25¾	26¼+ ¼
EIPNG	8	2198	26¾	25½	26¼+ ¾
ElMeMg	35	118	4½	3	4½
Esmark	7	420	28⅞	28½	28¾+ ⅛
Ethyl	6	61	29¼	29	29 — ½
ExCelO	8	661	41¾	41	41¾+ ½
Exxon	7	3174	58⅝	58⅛	58⅛— ⅜
FMCCp	7	257	29⅞	29½	29⅞— ⅛
Fairch	8	643	57⅜	56	56⅛— ⅜
Fireston	7	267	9	8⅞	9
FisherSc	8	46	23½	22¾	23 — ¾
Fluor Cp	14	312	58	56⅞	57⅜— ½
Ford	3	x1775	33½	32¾	33⅛— ⅜
Foxbro	9	135	41	39⅝	39⅝—1⅜
Frueht	4	167	29⅝	28¾	29⅜+ ½
GnDyn	12	1225	u77¾	75¾	77⅜+1½
Gen Elec	9	1964	54⅞	54½	54⅞+ ¼
GnFood	6	1743	29	28⅝	28⅞— ⅛
GnInst	9	152	50¼	49⅝	50 — ¼
Gen Mills	8	922	25	24¾	24¾— ¼
GnMot	5	1812	55	54⅜	54½— ½
GnPort	5	48	16¾	16¼	16½— ⅜
GPub Ut	4	648	8¾	8¼	8⅜— ⅛
GTel El	7	1760	27¾	27⅛	27¼— ¼
Gn Tire	5	3714	18⅞	d18	18⅜—4⅛
GaPac	9	503	29⅞	28⅞	29⅜+ ⅞
Gillette	7	452	26½	26⅛	26⅛— ¼
Goodrch	4	67	21¼	20⅞	21⅛— ⅛
Goodyr	6	715	13¾	13½	13⅜— ¼
Gould	9	102	25⅞	25⅜	25⅜— ¼
GtAP		85	7⅞	7¾	7⅞
Gulf Oil	6	1631	38¼	37¾	37¾— ½
Halbrtn	14	564	93¾	92¾	93⅜—1⅜
HartSM	5	42	12¾	12⅜	12⅜
Hecla	18	673	46½	43½	45 — ¼
Heinz HJ	6	641	38¾	38⅜	38½
Heublin	9	204	32¼	31⅞	31⅞— ⅜
Hew Pck	19	1278	u65⅞	63½	64⅞+ ¾
HighVlt	16	408	13¼	12¾	13¼+ ¼
Hobart	7	126	16¾	16⅜	16½— ¼
Hldy In	11	1623	19¾	18⅜	18⅞+ ⅛
Homestk	13	500	58¾	55⅜	57½—1
Honywl	8	783	90½	89⅜	90¼+ ¼
Househ F	4	682	17¾	17⅛	17¾+ ⅛
Hwd Jn	16	394	24¾	24½	24⅝
Hud Bay		65	30	29½	30 — ⅜
HuntCh	9	43	11¾	11¾	11¾— ⅜
IC Ind	5	271	23⅜	d22¾	23⅜
INA Cp	6	193	u53¾	51⅞	53¾+1⅛
IUInt	58	783	12⅞	12⅜	12¾— ¼
INCO	31	640	27⅛	26¾	26⅞
Inger R	8	275	u59⅞	59⅜	59⅜+ ⅜
Infrlk In	4	164	29⅛	28	29 + ⅞
IBM	14	3359	70¾	69⅞	70⅛— ½
In FlaF	12	396	21¼	20⅝	20⅝— ⅜
IntHar	3	870	33¾	33⅛	33¼— ⅜
IntPap	5	1567	40¼	39½	39¾— ⅜
IntTT	10	1717	27½	26⅜	27½+ ⅜
IpcoCp	19	139	5⅜	5½	5½— ⅛
Itek C	17	284	33½	32¼	32¾— ⅛
Jhn Man	5	107	24	23⅜	23⅝— ¼
JoyMfg	10	405	37⅜	36¼	37⅛+ ⅞
KMart	7	4193	22¼	d21½	21¾— ¼
Kellogg	9	72	18¾	18¾	18¾+ ⅛
Kenecot	15	1384	38¾	37⅞	38 — ⅜
KerrM	12	646	75⅞	74½	75⅞+1⅜
Kraftco	7	105	46⅝	46¼	46½
Kroehlr		12	8	8	8
LearS	6	600	27¼	26½	27¼+ ¾
LeeEnt	10	11	22⅛	21⅝	21⅞— ½
Litton 9		816	u55⅞	53⅜	55¾+1⅝
Lockhd	20	1164	u45⅜	42⅜	45⅛+ ½
Loews	5	544	u73⅞	69⅝	73⅞+3½
Lubrizol	14	144	62½	61¾	62 —1¼
Lucky St	7	328	14⅞	14¾	14⅞
MCA Inc	10	227	56¾	56	56½
MarOil	10	1302	58⅞	58⅛	58⅞— ⅛
Mrsh Mc	11	59	67⅞	66⅞	67⅝+ ⅜
MrshF	10	302	20⅞	19½	20⅞+1
MartM	7	289	u51½	50⅛	51½+1¼
Masco	10	443	26⅞	26	26⅞+ ⅛
MassFg		116	10	9¾	9¾— ⅛
MasCp		x16	14⅞	14¾	14¾
Maytag	8	41	25½	24⅞	25 — ¼
McDnld	10	366	44¾	44¼	44½— ⅛
McDnD	9	1496	u46⅞	44¾	46⅛+1¾
McGrH	10	204	29⅞	29¼	29⅞+ ⅛
McIntyr		z6570	66½	65½	66¼+ ¾
Merck	14	383	70⅜	69¾	70 — ¼
Merr Lyn	9	1168	23⅞	23¼	23⅜— ⅛
MGM	10	248	20¼	19¾	19⅞— ⅛
MidRos	8	270	29¾	28	29 +1
MinMM	9	1156	50	49⅜	49⅝— ⅜
Mobil	6	2015	56⅛	55⅜	55⅝— ⅜
MobilH	16	43	2½	2¼	2⅜— ⅛
Mohas	10	168	9⅞	9½	9¾
Monsant	6	1491	54¾	53⅜	53¾— ⅛
Motrola	11	800	56	54⅝	56 + ¾
NCR	9	343	76½	76	76½— ⅛
NLInd	13	921	37⅞	37	37⅞+ ½
NatDist	8	358	31½	30⅞	31⅛
NatGyp	5	137	22⅜	22⅛	22⅛— ¼
Norfik W	5	395	30¾	30½	30½— ⅛
Nor Tel		1107	46¼	45	45 —2⅜
Norgte g		447	12	11⅛	11⅜— ¾
Northrp	8	1022	56⅜	55½	55⅝— ¾
Nor Sim	6	388	14¾	14½	14⅝— ⅛
Nucor	9	146	u48	46⅝	48 +1
Occ Pet	5	2614	27¼	26⅞	27 — ¼
OutMar	13	122	15⅜	15	15¼— ¼
PPGIn	6	118	32	31¾	32
PanAm	5	993	5⅝	5½	5⅝+ ⅛
Park Dr	16	1153	u44½	42	44½+2¾
Penney	6	1404	24⅝	24	24½+ ⅝
Penzoil	12	1616	u48	45½	48 +2
Pepsico	8	737	23⅛	22⅞	23 — ½
Perk Elm	16	522	44	43½	43⅝— ⅜
Pfizer	12	1322	38	37⅜	37⅞— ¼
PhelpD	11	1126	38	37½	38 + ⅛
Phil Mr	8	1813	33¼	32⅞	33⅛
Pitney B	9	163	32¾	32¼	32¼— ½
Pittstn	14	552	27⅛	26¾	27
Polaroid	16	757	24¾	24⅛	24½— ¼
ProctG	10	771	72⅞	72	72⅞+ ⅛
Pullmn	7	214	31⅜	31⅛	31⅜+ ¼
RCA	6	830	22½	22¼	22⅜— ¼
Rais Pur	10	1008	12½	11⅞	12⅛+ ¼
Raym Int	5	176	18	17¾	17¾— ¼
RdgBat	16	634	u39	37⅞	39 + ⅜
RelGp	6	79	62	61½	62 + ½
RepStl	3	144	24½	24⅛	24⅜— ⅛
Revlon	10	677	42¾	41½	42¾+1
Rich Mrl	7	1145	22⅞	22¼	22¾— ¼
RiegelT	5	13	19½	19¼	19¼
Robins A	9	502	9¼	9⅛	9⅛
Rockwel	8	464	59	58½	58½— ½
Rosario	16	615	71⅜	69¼	71 —1⅝
RoyalD	3	663	80⅝	79⅞	80¼+ ⅜
SCMCp	4	99	23⅞	23½	23⅝+ ⅛
Safeway	6	1512	35¼	34¾	35
StRegP	7	111	32¼	32¼	32¾+ ⅛
Sanders	19	211	u45½	45⅛	45½+ ⅜
SFeInt	65	600	38¾	38¼	38¼— ¾
ScherPl	9	1198	36⅞	36½	36⅝— ⅛
Schlmb	22	1213	101⅞	99½	101½— ⅛
ScottP	5	567	19⅜	18¾	19 + ⅛
SearleG	13	938	20⅛	20⅛	20⅛
Sears	6	2139	17½	17⅛	17¼— ¼
Sedco	107	404	62¼	61	62⅛+1⅛
Shell Oil	11	1244	u68¾	65¾	68⅜+1⅝
Singer		270	10	9⅜	9½— ½
Skyline	15	234	12⅞	12½	12⅞+ ¼
SmithA	3	x22	19	18½	19 +

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Les Franco-Ontariens demandent $100,000 à la Banque Nationale

par Michel Nadeau

Les Franco-Ontariens adresseront une demande d'aide de $100,000 à la Banque Nationale dans le cadre de la campagne de souscription pour la construction d'une école secondaire française à Penetanghuisne, dans le nord de l'Ontario.

C'est ce qu'a annoncé au DEVOIR la présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), madame Jeannine Séguin en précisant que les institutions financières doivent maintenant montrer de façon concrète si elles croient encore à la survie des francophones hors du Québec. Cette somme rétablirait l'équilibre dans les comptes de la banque qui a versé récemment $100,000 au groupe Pro-Canada.

«Nous sommes prêts à rencontrer M. Michel Bélanger dès le début de la semaine prochaine» a ajouté le président de l'ACFO en rappelant que la Banque Nationale est aussi la banque des Franco-Ontariens. Près d'une soixantaine de succursales de la Banque Nationale sont situées en Ontario dans les régions surtout francophones.

À l'occasion de l'assemblée annuelle, le président, M. Michel Bélanger avait confirmé le fait que l'institution avait versé $100,000 à la Fondation Pro-Canada. Ce geste a déplu à plusieurs actionnaires et clients de la banque. Aussi, M. Bélanger a indiqué que le conseil d'administration pourrait étudier des demandes similaires de la part de gens ne partageant pas nécessairement les vues de Pro-Canada.

Or, le président de la Fondation des Québécois pour le Oui, M. Fernand Paré, a déclaré au DEVOIR que son organisme ne reçoit pas de subventions de la part de compagnies. «M. Bélanger devait être au courant de cette disposition de nos règlements en faisant son offre.»

Les Franco-Ontariens ont décidé de sauter sur l'occasion pour réclamer au moins l'équivalent de ce qui fut versé à Pro-Canada.

«Ce serait une façon de dire OUI à la survie des minorités» selon madame Séguin.

Le mois dernier, l'ACFO lançait une campagne de souscription pour recueillir un montant de $400,000 destinés à la construction d'une école française dans la petite municipalité de Penetanghuisene. Le gouvernement de l'Ontario refuse de venir en aide aux francophones de cette région qui redoute l'assimilation dans l'école bilingue. Aussi, ils ont mis sur pied, de façon illégale, une école secondaire française: la Huronie.

«Jusqu'à maintenant, nous avons reçu $90,000 surtout de la part d'individus. Il est temps que les institutions financières qui croient à la survie possible des francophones dans un Canada uni passent aux actes» de dire madame Séguin.

«L'urgence d'agir est évidente si l'on veut empêcher un génocide culturel dans cette région. Les grandes entreprises doivent aussi faire leur part dans cet effort.»

L'apport de la Banque Nationale permettrait à l'ACFO d'atteindre la moitié de l'objectif prévu de $400,000.

Il a été impossible d'obtenir des commentaires de la haute direction de la Banque, les bureaux étant déjà fermés.

En hausse de 69% sur l'année record de 1978

Les bénéfices de Bathurst dépassent les $100 millions

Les bénéfices de la compagnie Consolidated-Bathurst ont atteint en 1979 le niveau sans précédent de $102.8 millions soit une augmentation de 69% sur l'année record de 1978. Cette amélioration exceptionnelle de la rentabilité s'explique par une très forte demande de produits forestiers et le faible niveau du dollar canadien. Quant aux chiffres des ventes de la filiale de Power Corp., on remarque une majoration de 15% soit $1.079 milliard en 1978 et $1.244 milliard pour l'an dernier.

Par action, il s'agit d'un pain de $4.47 soit le quart de la valeur de l'action à la Bourse qui s'échange présentement à $16.75.

En ne tenant pas compte d'un crédit extraordinaire de $2 millions et de celui de $1.6 million réalisés respectivement en 1979 et en 1978, le bénéfice du dernier trimestre a été de $29.1 millions, soit $1.26 par action, comparativement à $22.3 millions ou encore, $0.98 par action, l'année précédente.

Les ventes du quatrième trimestre se sont élevées à $341 millions en 1979 contre $303 millions en 1978.

«L'accroissement du bénéfice en 1979 est attribuable à des majorations de prix, à une augmentation des recettes provenant des ventes réalisées en monnaie américaine, à une hausse du chiffre des expéditions de la plupart des produits et à une amélioration du revenu de placement. En outre, les frais de change éventuels sur un emprunt bancaire à terme allemand ont été l'objet d'une réduction de près de $9 millions en 1979. Toujours selon la société, ces facteurs favorables ont toutefois été en partie contrebalancés par une très forte baisse du bénéfice de Domglas Inc. attribuable principalement à des conflits de travail survenus au début de l'année dans les usines de récipients en verre de Hamilton et de Pointe Saint-Charles. Cette chute a réduit le bénéfice de Domglas avant crédit extraordinaire de $8.4 millions à $4.9 millions en 1979, soit une baisse de l'ordre de 42%.

En comparant la valeur du dollar canadien à celle du dollar us, la société a évalué que la faiblesse du dollar canadien s'est traduite par un apport d'environ $33 millions après impôts en 1979, ou encore 34% du bénéfice avant crédit extraordinaire, comparativement à $26 millions ou 44% du bénéfice avant crédit extraordinaire en 1978. À ce sujet, Consolidated-Bathurst a fait remarquer qu'elle s'était engagée par contrat, en fin d'exercice, à vendre à divers moments échelonnés jusqu'à septembre 1980, des dollars us d'une valeur de $84 millions, à un prix moyen de $1.174.

En 1979, les dépenses en capital se sont élevées à $91.2 millions, montant qui équivaut à 93% du bénéfice de l'exercice avant crédit extraordinaire, comparativement à $47.5 millions en 1978. Les sommes ainsi investies témoignent d'un rendement accru et des progrès constants réalisés par la société en vue de maintenir la compétitivité de son matériel.

La direction de BP déménage à Toronto

La compagnie BP (British Petroleum), cinquième compagnie pétrolière en importance du Canada, déménagera son conseil de direction de Montréal à Toronto, au cours de l'été.

Le président exécutif de BP-Canada, M. Derek Mitchell, a informé les employés que 200 d'entre eux seront touchés par ce déplacement qui comprend le conseil d'administration, le président et cinq vice-présidents.

Le siège social de BP se trouve à Toronto depuis la formation de cette compagnie, en 1953, mais ses principaux dirigeants résidaient à Montréal depuis la fin des années 50.

Plus de la moitié des employés de BP — environ 3,000 — travaillent au Québec, tandis que de 1,500 à 2,000 oeuvrent en Ontario et environ 300 autres en Alberta et en Colombie-Britannique.

Le vice-président à la commercialisation, M. David Deverell a déclaré que le déménagement était devenu nécessaire en raison des difficultés rencontrées par la compagnie dans le recrutement de cadres supérieurs à l'extérieur du Québec.

M. Deverell a critiqué les reportages exagérés sur les problèmes auxquels font face les anglophones au Québec tel que dépeints dans la presse en Ontario et dans l'Ouest canadien.

«La compagnie n'avait pas songé à quitter le Québec avant l'infâme budget Parizeau» a ajouté M. Deverell. Cette affirmation peut être vérifiée dans les derniers rapports annuels de la compagnie où celle-ci indique sa volonté de demeurer au Québec.

Repli de l'or dans un marché calme

Chute subite du dollar canadien

Le dollar canadien a sérieusement dégringolé par rapport à la devise américaine, hier sur les marchés monétaires nord-américains, où il a perdu presque un demi-cent.

À l'ouverture hier matin, le dollar canadien cotait $86.27 cents US puis a perdu du terrain tout au long d'une journée particulièrement active, clôturant à 85.97, contre 86.42 la veille.

Certains analystes ont imputé la chute à des prises de profit et à l'augmentation des taux d'intérêt préférentiels annoncée hier par deux banques new-yorkaises.

«Une banque quelconque qui retenait des dollars canadiens depuis un bon bout de temps s'est ravisée et s'en est débarrassée pour acheter des dollars américains, a expliqué un cambiste. De cette façon, elle a pu récolter tout un profit».

À son avis, le dollar canadien, qui évoluait récemment autour des 86 cents, se trouvait surévalué.

D'autre part, la semaine se termine sur une note plus calme dans les marchés de l'or après les nombreuses péripéties de ces derniers jours. Sur toutes les places, l'once de métal précieux retombe au dessous des 700 dollars (contre plus de $800 vendredi dernier).

L'or a clôturé à Londres à $670, soit $35 de moins que la veille et à $634 à New York, une chute de $47.

Les spéculateurs ont continué de chômer et la journée a été l'une des plus calmes que le marché ait connu depuis longtemps. Le cours le plus bas a été enregistré à Paris avec $663.

Au marché des changes, le dollar s'est nettement raffermi à la suite de la généralisation du relèvement à 15.25% des taux d'intérêt bancaires privilégiés aux États-Unis. L'effritement initial reflétait la crainte des effets inflationnistes de l'augmentation du budget militaire américain.

Quant à l'or, le repli qui semble se dessiner est logique, estiment les observateurs. Les soubresauts de ces derniers jours étaient déraisonnables, les opérateurs cédant parfois à la panique. Ils estiment que sauf événement imprévu, les cours devraient se stabiliser ou progresser plus lentement.

Le billet vert clôture finalement à 1.7350 mark contre 1.7315 la veille (après être tombé à 1.7295); 4.0625 francs français contre 4.0545, 1.615 franc suisse contre 1.6070 (après 1.6050) et 239.5 yens contre 239.3 (après 239).

La livre a accusé au contraire un repli général, en grande partie au cours de la dernière heure de marché. Elle termine notamment à $2.2640 contre 2.2785.

La Banque d'Épargne vend sa filiale Les Fiduciaires au Crédit Foncier

La Banque d'Épargne et le Crédit Foncier ont annoncé hier qu'ils avaient conclu une transaction le 25 janvier par laquelle la Banque d'Épargne a vendu sa filiale à part entière, les Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal, au Crédit Foncier dont elle détient également la totalité des actions.

Le prix de la transaction a été fixé à $7,570,376, soit la valeur aux livres des Fiduciaires, et a été payé par l'émission de 54,074 actions du trésor du Crédit Foncier.

L'objectif de la transaction est de simplifier la structure corporative du groupe et de faciliter la coordination du développement des activités du Crédit Foncier et des Fiduciaires, les deux sociétés offrant déjà une gamme de services semblables ou complémentaires.

Les Fiduciaires demeureront une entité distincte et conserveront leur direction, leurs cadres et leurs employés, comme à l'heure actuelle et continueront d'offrir les mêmes services que par le passé.

Au 31 octobre 1979, les Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal avaient un actif de $176 millions et, en plus, $127 millions de biens sous administration. Pour l'exercice de douze mois terminé le 31 octobre 1979, ses revenus se chiffraient à $19.7 millions alors que les bénéfices nets s'élevaient à $860,700.

L'actif du Crédit Foncier était de $1.5 milliard au 31 octobre 1979. Pour l'exercice de dix mois terminé à la même date, ses revenus et son bénéfice net s'élevaient à $123.7 millions et $8.5 millions respectivement.

L'actif de la Banque d'Épargne était de $1.7 milliard au 31 octobre 1979. Pour l'exercice de douze mois terminé à la même date, ses revenus et son bénéfice net s'élevaient à $157.3 millions et $4.6 millions respectivement.

Sur une base consolidée, l'actif total du groupe atteignait $3.25 milliards au 31 octobre 1979.

Chrysler: une offre qui ne se refuse pas

TORONTO (d'après CP et AP) — Dans l'espoir d'améliorer quelque peu sa situation financière catastrophique la société Chrysler vient d'annoncer un programme d'offres sans précédent applicable à ses voitures et à ses camions légers dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Selon un porte-parole de Chrysler Canada à Toronto, ce programme, déjà mis à l'essai dans diverses localités américaines, comprend une offre de remboursement valable pour 30 jours, une prime de $50 pour un essai de route et la gratuité de l'entretien normal prévu pour deux ans ou 40,000 kilomètres.

La garantie de remboursement, qui constitue une première dans l'industrie automobile, a été introduite à Salt Lake City le 14 janvier. Si, à l'intérieur d'une limite de 30 jours ou de 1,600 kilomètres, l'acheteur est insatisfait de son véhicule, Chrysler lui garantit le remboursement complet des versements, taxes et frais divers déboursés à l'achat.

De plus, en vertu d'une offre lancée à Kansas City le 4 décembre et dans quatre autres régions américaines par la suite, Chrysler s'engage à verser $50 à quiconque essaie un véhicule Chrysler et en achète un, ou même un modèle concurrent comparable, dans les 30 jours qui suivent. L'offre comprend l'adhésion gratuite pour deux ans à un club automobile. Au Canada, il s'agit de l'Association des automobilistes du Canada.

LES INDUSTRIES REDPATH LIMITÉE

ACTIONS ORDINAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ Un dividende trimestriel de 25.758 cents par action sur les actions ordinaires en circulation, sera versé le 3 mars 1980 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux, le 8 février 1980.

Par Ordre du Conseil d'Administration

J.E. Wood, Secrétaire

Toronto, Ontario
le 22 janvier 1980

Mes GEOFFRION & PRUD'HOMME, avocats, 500 Places d'Armes, Montréal, ont le plaisir d'annoncer l'ouverture de leur étude à Miami et à Fort Lauderdale pour la pratique du droit dans l'état de Floride.

Les bureaux sont situés à:

21 South East — 1st Avenue
Miami, Florida 33131

315 South East — 7th Street
Fort Lauderdale, Florida 33306

Avocat résident:

Me Gerald Greenspoon
Membre du Barreau de Floride et du Barreau du Québec
(305) 358-0850

Mes GEOFFRION & PRUD'HOMME
se sont, de plus, à cette occasion, affiliés à l'étude de Mes LAYNE & BRILL, avocats de Miami et Fort Lauderdale.

RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE RETRAITE GARANTIS

5 ANS 12%

Taux garanti pour 5 ans sur le capital.

Intérêts réinvestis au taux courant.

Date limite: 29 février 1980

OPTION INTÉRÊTS COMPOSÉS 5 ANS: 11½%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada.

Taux sujets à changement sans préavis

Une compagnie du groupe Prenor.

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

85 ouest, rue Ste-Catherine, Montreal, Que. H2X 3P4 (514) 281-1818
801 est, rue Sherbrooke, Montreal, Que. H2L 1K8 (514) 527-9257

INVESTISSEMENT

DIAMANT

LE PRIX DU JOUR
par téléphone 514-844-1031

Le Diamant PONDIAM Investissement Inc.

363 St-François-Xavier, suite 410
Vieux-Montréal H2Y 3P9

Une épargne-impôt à rendement supérieur

12%

Taux garanti
dépots 5 ans, minimum $500.
Intérêts crédités annuellement.

Taux sujet à changement.

Prenez le temps de rencontrer un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général

Les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 6 types de placements que nous offrons:

Le fonds d'actions
Le fonds d'hypothèques
Le fonds d'obligations et d'hypothèques
Les placements à capital garanti
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts crédités annuellement
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts composés annuellement.

Votre conseiller demeure à votre disposition à l'année longue. Il fait en sorte que vous soyez bien informé des avantages de votre régime d'épargne-retraite:

L'épargne-impôt: les sommes que vous versez dans votre régime d'épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

Le rendement supérieur: grâce à la compétence de notre service de placements, votre investissement vous rapporte un rendement supérieur.

La sécurité pour l'avenir: songez qu'un taux annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

Aucuns frais: au Trust Général, vous ne payez aucuns frais pour l'administration de votre régime d'épargne-retraite.

Agissez maintenant Evitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Alma, 668-3391 — Rimouski, 724-4106 — Rivière-du-Loup, 862-7286 — Québec, 688-0630
Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires et des membres de L'Équitable, Compagnie d'Assurances Générales aura lieu au siège social de la compagnie, au 200 ouest, rue St-Jacques à Montréal, mercredi, le 27 février 1980 à quatorze heures, afin de recevoir le rapport annuel de la compagnie, ratifier les règlements passés par le conseil d'administration, élire les administrateurs et choisir les vérificateurs de la compagnie.

Montréal, ce 26 janvier 1980

Le Secrétaire
Georges Smith

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires et des membres de L'Industrielle Compagnie d'Assurances Générales aura lieu au siège social de la compagnie, au 1080, chemin St-Louis, Sillery à Québec, mardi le 4 mars 1980 à onze heures, afin de recevoir le rapport annuel de la compagnie, ratifier les règlements passés par le conseil d'administration, élire les administrateurs et choisir les vérificateurs de la compagnie.

Sillery, Québec, ce 26 janvier 1980

Le Secrétaire
Georges Smith

Des plaques permanentes en Ontario?

TORONTO (PC) — Le ministère des Transports de l'Ontario se propose d'adopter d'ici deux ans un système permettant aux automobilistes de conserver indéfiniment leurs plaques matricules.

Le directeur du service d'émission des plaques, Mme Anne Gaudet, a expliqué qu'en vertu du nouveau système, les automobilistes ne recevront plus de nouvelles plaques lorsqu'ils changeront de voiture. Ils devront enlever les plaques qu'ils possèdent déjà sur la voiture dont ils se départissent pour les installer sur la nouvelle voiture.

Selon Mme Gaudet, le ministère s'attend à épargner $1 million par année grâce à ce nouveau système.

Cela ne signifie pas pour autant que les automobilistes ontariens n'auront pas à débourses le coût du renouvellement de leurs plaques matricules puisqu'ils devront se procurer des collants à cet effet.

† DÉCÈS

HARDY, Jeanne. — À Rosemère, le 25 janvier 1980 à l'âge de 71 ans, est décédée, Mme Hervé Hardy née Jeanne Lafleur. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Me Denis Hardy, ex-député de Terrebonne et Ministre des Affaires Culturelles et des Communications (époux de Louise Caron), René, Vice-président de l'Association Provinciale Holstein du Québec (époux de Émilie Corbeil), Claude, Mireille, vice-présidente de Publicité Service et Alain (époux de Ginette Bélanger) ainsi que ses petits-enfants: Lozan, Merean et Pierre Hardy. Les funérailles auront lieu le lundi 28 janvier. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Gohier & Clément No 45 rue Turgeon, Ste-Thérèse, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de Ste-Thérèse lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: 2 à 5 heures et 7 à 10 heures. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation Québec des maladies du Coeur seraient appréciés.

HOUDE, Marie S. Angéline Soeur. — Au Centre hospitalier Fleury, le 25 janvier 1980, est décédée Soeur Marie S. Angéline Houde des Religieuses du Sacré-Coeur. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mlle Adéla Houde, Mme Yvonne Desrochers, Mme Corine Rioux de Montréal, Mme Alphonse Morin de Québec, Mme Fleurette Lambert des U.S.A. ainsi que de nombreux neveux et nièces et les membres de sa communauté. La dépouille mortelle sera exposée samedi à 1 heure au Salon funéraire Alfred Dallaire Inc. 2645 boul. Henri-Bourassa est. Les funérailles auront lieu le lundi 28 janvier à 2 heures p.m. à l'église St-Antoine Marie-Claret, 2800 Henri-Bourassa est, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

NÉCROLOGIE

ISABELLE GAUVIN

En la fin de soirée du 21 janvier 1980, à l'âge de 44 ans, à la suite d'une lutte de trois années contre le cancer, menée avec un courage exceptionnel, une grande foi dans le Seigneur et à l'édification de tous, est décédée Isabelle (Dubé) Gauvin, domiciliée au 16 av. des Pommiers, à Lucerne, près de Hull, Qué.

A son décès, Isabelle Gauvin était secrétaire-trésorier de la corporation, directrice de l'administration et des finances, ainsi que responsable d'un échangeur d'unité consacré à l'évangélisation par les mass médias électroniques au sein de la nouvelle Fondation PAX VOBIS.

Elle laisse dans l'affliction ses cinq enfants âgés de 21 à 13 ans: Lucie, Jocelyne, France, Jean et Anne, ainsi que son gendre Jacques Blais, époux de Jocelyne. Elle est la fille de feu Laurent Dubé et de madame Corinne Dubé (née Gratton) de Val Tétrault. Deux de ses frères, Gérard et Raymond, l'ont déjà précédée auprès du Seigneur. Lui survivent, son frère Lionel Dubé, sa soeur Reine et son beau-frère Robert (M. et Mme Joanette) et sa soeur Claire Dubé. Sont également éprouvés par son départ prématuré les membres du Conseil d'administration de la Fondation Pax Vobis et ses quatre collègues prêtres de l'équipe permanente dont elle faisait partie. Isabelle Gauvin a travaillé durant dix années, de 1965 à 1975, au Secrétariat général de l'association des Archevêques et Évêques catholiques du Canada, à Ottawa. Elle y a assumé diverses responsabilités dont celle, en dernier lieu, de Directrice du Bureau du Secrétaire général de l'Épiscopat. Depuis mai 1975, elle était à l'emploi de la Fondation Pax Vobis, organisme qui tend à promouvoir plus d'unité entre les chrétiens en général et les catholiques, en particulier, afin de favoriser le meilleur leadership spirituel de et dans l'Église.

Isabelle Gauvin était membre du conseil d'administration du poste CHOT-TV. Autrefois, elle s'était activement dévouée auprès de nombreux clubs et comités sociaux de la région Hull-Ottawa, entre autres, le Comité social féminin de Hull, la Ligue de la Jeunesse féminine, les Guides Catholiques du Canada et le Comité féminin de la Chambre de commerce des jeunes. Depuis cinq ans, elle s'était particulièrement consacrée à divers ministères, groupes et services de renouveau spirituel postconciliaire. Elle repose à la maison funéraire Lionel Emond et Fils, 271 boul. St-Joseph, Hull. Elle y sera exposée à compter de mercredi après-midi. Ses funérailles auront lieu vendredi le 25 janvier, à 11 heures, en l'Église St-Raymond, à Hull. «Acclamez le Seigneur, terre entière, servez le Seigneur dans l'allégresse, allez à Lui avec des chants de joie!»

REMERCIEMENTS

M. Louis-Joseph Gervais

Mme Adéline Magnan-Gervais, les familles Dionne et Longpré expriment leur plus vive gratitude à tous les parents et amis qui ont partagé de quelque façon le deuil profond qui les a frappé lors du décès de M. Louis-Joseph Gervais, survenu à Montréal le 25 décembre 1979, soit par offrandes de messes, de fleurs ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Avis légaux

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-0248373-794, ELZEARD DESROSIERS, demandeur -vs- MME ANDREE DANINO, défenderesse. Le 4 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2665 rue Goyer app. 17 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20'' Electrohome. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-030673-797, CLAUDE PARENT, "Location Dorval T.V. Rental Reg'd", demandeur -vs- DAVE SPEISER, défendeur. Le 7 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 32 rue Brunswick, app. 311, en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un radio amateur, un lot d'outils divers, bibelots, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-046 887-787, IDEAL LUMBER & PLYWOOD (1971) Ltd., demanderesse -vs- SAM WITKOWSKI, défendeur. Le 8 février, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1009 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau — tuyaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier: 849-6659, Montréal, 24 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000369-772, BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE, demanderesse -vs- MARCEL GIGUERE, défendeur. Le 7 février, 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2330 rue Nicolas, à Ville Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MARCEL GIGUERE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Gremlin AMC, beige, immatriculé Québec 1978- 407B150. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 866-1811, Montréal, ce 24 janvier, 1980.

Province de Québec, District de Drummond, COUR SUPÉRIEURE, No: 405-05000299-79, VERVILLE MACHINE SHOP INC., demanderesse -vs- MOULDING PRODUCT (USA) INC., défenderesse. Le 4 février 1980, à 14 heures de l'après-midi à la palce d'affaires de la défenderesse au No 1406 rue Seaver en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mercury 600 no. série 1816094L234724 licence 78- F-212-943; 1 lot de bois non fini en bois franc, 1 lot de bois et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-16947-72 ANDRÉ POITRAS, demandeur -vs- GABRIEL KENTY, défendeur. Le 7 février 1980, à 3:00 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Tradsman 200 Vert immatriculé, 404 H 616, 1979 année 1971 et numéro de série B22BB1151092229, 6 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Labelle, COUR SUPÉRIEURE, No: 56005000303-78, LES PÉTROLES BRISEBOIS INC., demanderesse -vs- LES CARRIERES ST JEROME LTÉE, défenderesse. Le 6 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4800 rue Bois Francs, suite 14 en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, 1 machine à écrire Olivetti Editors, 1 machine à additionner Olivetti Logos, 1 machine à photocopier Xerox 3100 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-014788-79, TRAVELERS DU CANADA demanderesse - vs- RICHARD PECHIE défendeur. Le 6 février 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 3688 rue Parc (Sous-Sol) en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chrysler New Yorker 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-047968-792, BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse, -vs- RONALD LAFOND, défendeur. Le 7 février 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au no 19110 rue Grand St-Charles, en la cité de St-Augustin, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile rouge de marque Corvette 1972, 1 automobile brune de marque Mustang. Conditions ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 23 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-034775-79, GILLES LAMBERT "GILLES LAMBERT SHELL SERVICES" demandeur -vs- MICHEL LÉVESQUE défendeur. Le 6 février 1980, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 3295 rue Perras en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle RCA, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-08862-79, MANODECOR INC., demanderesse -vs- LES ARTS GRAPHIQUES LA RÊVERIE LTÉE, défenderesse. Le 8 février 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1200 rue McGill College (2e étage) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot portes-clefs, 1 lot de posters assortis, 1 lot de cartes postales. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-012383, G. GIARDINO, demandeur -vs- FINCODIS PRODUCTS LTD., défenderesse. Le 6 février 1980, à 12 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3600 rue Barclay, Suite 345 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, NO: T-6046-79, LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE, demanderesse -vs- LES ATELIERS FARADIC INC., défenderesse. Le 7 février 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2354 rue Létourneux en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machines à coudre Singer, presses, fers à repasser. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS LINTEAU, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-003641-797, EASTERN MACHINERY & EQUIPMENT LTÉE, demanderesse, —vs- GIUSEPPE DE LELLIS, défendeur. Le 5 février 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au 7323 rue Jean-Valets, à Rivière-des-Prairies, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 machine à coudre Singer, 1 refrigérateur Kenmore et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-021314-799, MID TOWN ELECTRIC INC. demanderesse, -vs- LISON PERRON, défendeur. Le 7 février 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1850, rue Labelle, en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-05-012700-785, CARL DUNCAN, demandeur -vs- CECILIA LEMESSEE JOHNSON, défenderesse. Le 7 février 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7613 rue Bouvier en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 machine à coudre Singer, 1 refrigérateur Kenmore et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-034709-79, LES PAVAGES RONTO INC. demanderesse -vs- JEAN-PAUL FERLAND défendeur. Le 7 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1340 rue De L'École en la cité Côte St-Catherine (Laprairie) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 TV couleurs, 1 stéréo, sofa, fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-016715-79, PIROCO LTÉE demanderesse -vs- LÉO THIBEAULT défendeur. Le 7 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 261 rue Logan en la cité St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur, stéréo, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-038378-787, POULIN & EYBALIN, demanderesse - vs- LAURENT DRAPEAU, défenderesse. Le 7 février 1980, à 13 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 510 rue Rouville, en la cité de Beloeil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Westinghouse, 1 set d'outils à foyer, 1 lampe de table, 1 lampe suspendue, 1 cadre avec toile et autres biens mobiliers de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 janvier 1980.

Province de Québec, District de Drummond, COUR PROVINCIALE, No 405-02-000744-79, LA RADIO DES PLAINES LTÉE, demanderesse, -vs- LES HABITATIONS CENTRALES A.C. INC. défenderesse. Le 7 février 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2154 rue Chemin Chambly, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois et métal, 1 meuble en bois, 3 chaises en matériel vert sur roulettes, 1 calendrier sur pied, 1 calculatrice Sharp, et autres équipements et mobilier de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007, Montréal, le 23 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-002232-796, PRÉVILLE PROJECTS LTD., demandeur, -vs- JOSE ALBERTO VILLAFANE, défendeur. Le 6 février 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, 6830 rue Pinard, en la cité Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Admiral portatif, système télécommande, et meubles de ménagée Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 26 janvier 1980. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034601-794, GOUTTIÈRES DE LA RIVE SUD, demanderesse -vs- JEAN MAURICE PAQUET, défendeur. Le 6 février 1980, à 1 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 135 rue Champfleuris, en la cité de Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevelle 1975 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.R. GIASSON, huissier, 671-9031, Montréal, le 24 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-012700-785, CARL DUNCAN, demandeur -vs- CECILIA LEMESSEE JOHNSON, défenderesse. Le 7 février 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7613 rue Bouvier en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 machine à coudre Singer, 1 refrigérateur Kenmore et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-021314-799, MID TOWN ELECTRIC INC. demanderesse, -vs- LISON PERRON, défendeur. Le 7 février 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1850, rue Labelle, en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-047309-798, CAISSE POPULAIRE HENRI-BOURASSA, demanderesse, -vs- JEAN BERNARD NICOLAS, défendeur. Le 5 février 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au 10350 rue Bois-de-Boulogne, app. 311, en la Cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20'' Electrohome, 1 machine à écrire Olivetti Editors, 1 machine à additionner Olivetti Logos, 1 machine à photocopier Xerox 3100 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018349-790, COUR PROVINCIALE R. MARCIL & FRÈRES INC., demanderesse —vs— SUZANNE JAQUET, défenderesse. Le 6 février 1980, à 15 heures au domicile de la défenderesse au 136 rue Aubry, en la cité St-Chrysostome, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1978, 1 téléviseur R.C.A et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23 janvier 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018348-792, R. MARCIL & FRÈRES INC., demanderesse, vs LÉONARD BOURDEAU, défendeur. Le 6 février 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au 124 Rang St-Louis, en la cité de St-Chrysostome, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Blazer, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23 janvier 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-009443-787, JACQUES vs- NICOLE PAGEAU et GUY DUBÉ, défendeurs. Le 5 février 1980, à 10 heures à la place d'affaires des défendeurs, soit NETTOYEUR N.P. ENR., au 6365 boul. Robert, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse et matériel et équipement de nettoyeur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23 janvier 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-034709-79, LES PAVAGES RONTO INC. demanderesse -vs- JEAN-PAUL FERLAND défendeur. Le 7 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1340 rue De L'École en la cité Côte St-Catherine (Laprairie) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 TV couleurs, 1 stéréo, sofa, fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-030673-797, CLAUDE PARENT, "Location Dorval T.V. Rental Reg'd", demandeur -vs- DAVE SPEISER, défendeur. Le 7 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 32 rue Brunswick, app. 311, en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un radio amateur, un lot d'outils divers, bibelots, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier, 288-6793, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-046 887-787, IDEAL LUMBER & PLYWOOD (1971) Ltd., demanderesse -vs- SAM WITKOWSKI, défendeur. Le 8 février, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1009 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau — tuyaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier: 849-6659, Montréal, 24 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000369-772, BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE, demanderesse -vs- MARCEL GIGUERE, défendeur. Le 7 février, 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2330 rue Nicolas, à Ville Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MARCEL GIGUERE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Gremlin AMC, beige, immatriculé Québec 1978- 407B150. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 866-1811, Montréal, ce 24 janvier, 1980.

Province de Québec, District de Drummond, COUR SUPÉRIEURE, No: 405-05000299-79, VERVILLE MACHINE SHOP INC., demanderesse -vs- MOULDING PRODUCT (USA) INC., défenderesse. Le 4 février 1980, à 14 heures de l'après-midi à la palce d'affaires de la défenderesse au No 1406 rue Seaver en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mercury 600 no. série 1816094L234724 licence 78- F-212-943; 1 lot de bois non fini en bois franc, 1 lot de bois et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-16947-72 ANDRÉ POITRAS, demandeur -vs- GABRIEL KENTY, défendeur. Le 7 février 1980, à 3:00 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Tradsman 200 Vert immatriculé, 404 H 616, 1979 année 1971 et numéro de série B22BB1151092229, 6 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Labelle, COUR SUPÉRIEURE, No: 56005000303-78, LES PÉTROLES BRISEBOIS INC., demanderesse -vs- LES CARRIERES ST JEROME LTÉE, défenderesse. Le 6 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4800 rue Bois Francs, suite 14 en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, 1 machine à écrire Olivetti Editors, 1 machine à additionner Olivetti Logos, 1 machine à photocopier Xerox 3100 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-08862-79, MANODECOR INC., demanderesse -vs- LES ARTS GRAPHIQUES LA RÊVERIE LTÉE, défenderesse. Le 8 février 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1200 rue McGill College (2e étage) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot portes-clefs, 1 lot de posters assortis, 1 lot de cartes postales. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-012383, G. GIARDINO, demandeur -vs- FINCODIS PRODUCTS LTD., défenderesse. Le 6 février 1980, à 12 heures de l'après-midi à la palce d'affaires de la défenderesse au No 3600 rue Barclay, Suite 345 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, NO: T-6046-79, LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE, demanderesse -vs- LES ATELIERS FARADIC INC., défenderesse. Le 7 février 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2354 rue Létourneux en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machines à coudre Singer, presses, fers à repasser. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS LINTEAU, huissier, 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-003641-797, EASTERN MACHINERY & EQUIPMENT LTÉE, demanderesse, —vs- GIUSEPPE DE LELLIS, défendeur. Le 5 février 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au 7323 rue Jean-Valets, à Rivière-des-Prairies, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 machine à coudre Singer, 1 refrigérateur Kenmore et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-021314-799, MID TOWN ELECTRIC INC. demanderesse, -vs- LISON PERRON, défendeur. Le 7 février 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1850, rue Labelle, en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-047309-798, CAISSE POPULAIRE HENRI-BOURASSA, demanderesse, -vs- JEAN BERNARD NICOLAS, défendeur. Le 5 février 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au 10350 rue Bois-de-Boulogne, app. 311, en la Cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20'' Electrohome. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018349-790, COUR PROVINCIALE R. MARCIL & FRÈRES INC., demanderesse —vs— SUZANNE JAQUET, défenderesse. Le 6 février 1980, à 15 heures au domicile de la défenderesse au 136 rue Aubry, en la cité St-Chrysostome, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1978, 1 téléviseur R.C.A et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23 janvier 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018348-792, R. MARCIL & FRÈRES INC., demanderesse, vs LÉONARD BOURDEAU, défendeur. Le 6 février 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au 124 Rang St-Louis, en la cité de St-Chrysostome, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Blazer, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23 janvier 1980. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-05-012700-785, CARL DUNCAN, demandeur -vs- CECILIA LEMESSEE JOHNSON, défenderesse. Le 7 février 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7613 rue Bouvier en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 machine à coudre Singer, 1 refrigérateur Kenmore et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-034709-79, LES PAVAGES RONTO INC. demanderesse -vs- JEAN-PAUL FERLAND défendeur. Le 7 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1340 rue De L'École en la cité Côte St-Catherine (Laprairie) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 TV couleurs, 1 stéréo, sofa, fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier 288-0211, Montréal, 26 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-016715-79, PIROCO LTÉE demanderesse -vs- LÉO THIBEAULT défendeur. Le 7 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 261 rue Logan en la cité St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens

Athlète amateur du club Médaille d'or

Le boycott, un autre obstacle sur la route de Marcel Jobin

par André Chartrand

Vedettes, commanditaires, relationistes, organisateurs, gens de la presse écrite et parlée, hommes et femmes d'affaires et bien sûr quelques athlètes, ils étaient environ 500 convives hier soir à l'hôtel Régence Hyatt venue rendre hommage à 26 athlètes professionnels et amateurs, dans le cadre du 3e gala annuel du club Médaille d'or.

Pour les uns — les organisations professionnelles surtout, c'était là une excellente opération de marketing, tandis que pour les autres, ceux qui ont fait l'objet de la soirée, il s'agissait de recevoir publiquement une reconnaissance de leur talent, de leur mérite et de leur courage.

Parmi ces 26 athlètes, qui sont de calibre international ou national, il y avait Marcel Jobin, le stéréotype parfait de celui ou celle qui accepte de consacrer une partie de sa vie à l'atteinte de hauts standards de compétition.

Jobin a été choisi l'athlète amateur par excellence en 1979, un honneur qui l'a réjoui certes, mais qui ne signifie somme toute pas beaucoup pour lui.

«Je suis parti de très loin pour en arriver au point où j'en suis et tous les trophées du monde ne pourront jamais me satisfaire autant que les exploits sportifs que j'accomplis aujourd'hui à l'âge de 34 ans», a-t-il expliqué.

L'histoire de Jobin est tout à fait singulière. Résident de St-Boniface, une petite ville proche de Shawinigan où il travaille d'ailleurs pour le compte de la compagnie Alcan, Jobin a commencé à s'adonner à la marche olympique il y a environ 10 ans simplement pour se dégager les poumons à la sortie de l'usine. Peu à peu cependant, ses nombreuses victoires l'ont fait remarquer des spécialistes qui lui ont offert alors de s'entraîner en vue de compétitions sérieuses, proposition à laquelle Jobin a évidemment acquiessé.

Il est maintenant considéré parmi les 10 meilleurs marcheurs olympiques au monde, au même titre que les Mexicains, les Russes et les Allemands de l'Est. Son ascension parmi l'élite de la marche n'a pas cependant été sans heurts. Peu après les Jeux olympiques de Montréal, il a menacé de tout lâcher si on ne lui fournissait pas des conditions d'entraînement similaires aux athlètes des pays de l'Est. Finalement, l'automne dernier, un fonds de $15,000 a été constitué par ses supporteurs de la Mauricie, ce qui lui permet depuis de s'entraîner à temps plein sous le soleil de la Floride, à raison de 100 milles de marche par semaine!

Concernant l'éventuel boycottage des Jeux de Moscou, Jobin ne prend pas position, compte tenu, dit-il, que son but est de réussir avant tout des performances et non pas d'épater la galerie. «Je préférerais quand même qu'on m'envoie sur le front une carabine entre les mains que de me soumettre à une mesure restrictive tel que le boycott», a-t-il cependant précisé.

Deux organisations sportives ainsi que deux autres athlètes ont par ailleurs reçu des mentions spéciales.

Gilles Villeneuve a été choisi à titre d'athlète professionnel de l'année tandis que Jacqueline Roy a été élue l'athlète par excellence chez les handicapés.

Le Marathon international de Montréal a été désigné l'événement de l'année tandis que la palme pour l'organisation de l'année était remise au Super Challenge international, une réalisation de la Fédération des loisirs et sports pour handicapés.

Roger B. Mondor, directeur-général de cet organisme, a pour sa part ironisé quelque peu sur le sort réservé à la FLSQ et à son Super Challenge, une compétition annuelle à laquelle une dizaine de pays délèguent leurs meilleurs athlètes handicapés.

«Il peut paraître curieux en effet qu'au moment où le Gouvernement du Québec refuse de subventionner la FLSQ, celle-ci reçoive une reconnaissance de son travail auprès des handicapés» a-t-il mentionné.

Voici la liste des athlètes honorés: Pierre Vézina (ski de fond), Marie-Claude Asselin (ski acrobatique), Marie Dufresne (ski alpin), Nathalie Barrette (patinage artistique), Sylvie Daigle (patinage de vitesse), Claude Langlois (cyclisme), Chantal Desrosiers (athlétisme féminin), Stéphane Bonneau (tennis), Johanne Bédard (natation), Jacques Roy (baseball amateur), Phil Giroux (golf professionnel), Pierre Archambault (golf amateur), Mario Baillargeon (course sous harnais), Fernand Marcotte (boxe professionnelle), Jean-Guy Mongrain (boxe amateur), Guy Lorion (tir à la carabine), Larry Smith (football professionnel), Marc Lacelle (football amateur), Micheline Aucoin (tennis de table), Jacques Villeneuve, le frère de l'autre (motoneige), Bob Gainey (hockey professionnel), Pierre Lacroix, maintenant avec les Nordiques de Québec (hockey amateur), Georges Hélaouet (vétéran de l'année) et Pierre Desjardins, ex-joueur de ligne des Alouettes de Montréal (ancienne vedette).

O'Reilly, McNab et Milbury suspendus

Ziegler sévit contre Boston

Le retour au jeu de Mike Palmateer aura été de courte durée. Le gardien des Maple Leafs de Toronto, absent pendant des semaines, s'est blessé à une cheville jeudi contre les Kings de Los Angeles. Palmateer dut céder sa place à Paul Harrison et on ne sait pas encore quant il reviendra au jeu. (Photolaser AP)

NEW YORK (AP) — Terry O'Reilly, des Bruins de Boston, a été suspendu pour huit parties, à la suite de son altercation avec des spectateurs, lors d'un match entre les Bruins et les Rangers de New York, disputé au Madison Square Garden le mois dernier.

Outre O'Reilly, Peter McNab et Mike Milbury ont eux aussi écopé de suspensions, mais pour six parties seulement.

Le bureau du président de la ligue Nationale, a déclaré que les suspensions entraient en vigueur ce soir avant le match contre les Penguins de Pittsburgh.

C'est le président de la Ligue nationale, John Ziegler, qui a servi les suspensions après avoir rencontré les belligérants des Bruins plus tôt dans la journée.

Cette sentence survient trois jours après que quatre spectateurs au Madison Square Garden, eurent intenté une poursuite conjointe de $7 millions contre neuf joueurs des Bruins, le club les Bruins de Boston, les Rangers de New York, le Madison Square Garden, la Ligue nationale de Hockey et la ville de New York.

En plus des suspensions sans salaire à O'Reilly, McNab et Milburry, une amende de $500, le maximum permissible par la LNH dans un tel cas, a été collée à chacun de ces joueurs.

En rendant sa décision, Ziegler a averti les autres joueurs du circuit que si jamais une telle situation se reproduisait à nouveau, les joueurs étaient passibles d'une suspension à vie.

«À partir d'aujourd'hui, chaque joueur et tous les membres du personnel d'une équipe sont avisés que si jamais une telle situation devait se présenter à nouveau, leurs privilèges d'employés de la Ligue nationale de hockey pourraient être révoqués à tout jamais», a expliqué Ziegler dans une déclaration écrite.

Quatre autres joueurs des Bruins ont aussi écopé d'amendes de $500 mais n'ont pas été suspendus. Il s'agit de John Wensink, Craig MacTavish, Gilles Gilbert et Al Secord.

Tous les joueurs des Bruins, qui étaient en uniforme ce soir là du 23 décembre, à l'exception du gardien de but Gerry Cheevers, ont écopé d'amendes de $200.

Cheevers avait déjà quitté la patinoire du Madison Square Garden pour regagner le vestiaire des Bruins, quand l'altercation a commencé.

D'autre part, le défenseur Randy Holt des Kings de Los Angeles a été suspendu pour une durée de 10 matches et devra verser une amende de $500 pour sa participation à un incident à coups de bâton la semaine dernière contre les Flames d'Atlanta.

ABC mérite déjà une médaille d'or pour ses installations!

NEW YORK (AFP) — Environ 800 techniciens, 100 caméras, 35 consoles vidéo et 15 unités mobiles de transmission, tel est en quelques chiffres l'effort humain et technique que la chaîne de télévision américaine ABC a dû fournir pour remplir son contrat avec le COJO de Lake Placid et assurer la couverture exclusive des Jeux olympiques d'hiver, du 13 au 24 février prochain.

ABC n'est pas un nouveau venu en ce qui concerne la transmission d'épreuves sportives et olympiques. Depuis de nombreuses années, ce «network» détient le premier rang des trois grands américains de la télévision. Les deux autres sont CBS et NBC pour les émissions sportives qu'il s'agisse de championnats de boxe, de tennis ou bien de Jeux olympiques.

Alors qu'il n'était que le numéro trois de la télévision aux États-Unis, «ABC Sports» avait réussi en 1964 à enlever aux deux autres la couverture, pour le public américain, des Jeux d'Innsbruck. La chaîne devait renouveler cet exploit lorsque les Jeux retournèrent dans la station autrichienne voici quatre ans.

En ce début 1980, ABC est confortablement installé à la première place des trois grands de la télévision américaine et, confiant en ses capacités, a préparé les Jeux de Lake Placid avec tout le savoir faire que lui confère les expériences passées.

Assurer la couverture audiovisuelle et la coordination de la transmission des images destinées à plus de 500 millions de téléspectateurs de par le monde n'a pas été une chose facile. Le coût total de l'opération a été de 75 millions de dollars pour la chaîne, dont 5 millions réservés uniquement au centre de diffusion édifié à quelque deux kilomètres du centre du petit village de Lake Placid.

Le coeur électronique du centre a été construit à New York même, puis démonté et transporté, par des petites routes de montagne, jusqu'au village olympique. C'est George Ast, directeur des transports d'ABC, qui a eu la chance d'organiser le convoi de quatre camions chargés de plus de 12 tonnes de matériel sans prix. Ces précieux équipements faillirent d'ailleurs bien ne jamais arriver à Lake Placid. Un camion en effet rompit son essieu et il s'en fallut de peu qu'il ne verse dans un ravin. Chaque élément étant essentiel et spécialement préparé pour les jeux, la perte de ce matériel aurait tout simplement entraîné la fin de toute retransmission de Lake Placid.

Une autre contrainte et non des moindres: la protection de l'environnement autour de Lake Placid. La plupart des montagnes où se dérouleront

les compétitions sont sur le territoire de l'État de New York et le département de la conservation de l'environnement (DEC) a clairement indiqué au début de l'opération que l'équilibre naturel de la région primerait sur «tout» impératif technique.

Aucun déplacement en montagne ne peut ainsi se faire sans un représentant du DEC et toute installation doit être temporaire.

«Notre plus grand problème, explique Joe de Bonis, directeur des projets spéciaux, a été la protection de la nature dans la zone très boisée où se dérouleront les épreuves de ski de fond et où nous devions construire 14 tours de plus de 20m de haut pour nos caméras». Aucune branche ne devait être coupée, aucune racine abimée.

Dans la plupart des cas les tours on pu être transportées par hélicoptère, mais il a fallu aussi les monter sur des petits véhicules à chenille et aller en convoi par les pistes qui sillonnent la montagne.

«De toutes les organisations qui construisent à Lake Placid pour les Jeux, reconnaît Willey Lavigne, un représentant du DEC, ABC a été l'un des plus prudents et a le moins abimé le site».

Mais le coût aussi a été en conséquence, la chaîne a dû ainsi engager 25 pour cent de personnel supplémentaire en raison des difficultés techniques.

Dernière contrainte: les câbles de télévision n'ont pu être installés avant la chute des premières neiges, car les petits rongeurs qui peuplent les Adirondack sont connus pour être friands de ces éléments vitaux pour les caméras.

ABC assure la production de 51 heures d'émissions destinées au public américain, mais également la production destinée à chaque diffuseur dans le monde entier. La couverture doit ainsi tenir compte des besoins spécifiques de chaque télévision étrangère.

Toutes les télévisions seront régulièrement informées du type de couverture et disposeront de temps d'antenne pour leurs propres commentateurs.

Dès que l'image brute arrivera des caméras mobiles ou fixes au centre de diffusion, elle sera acheminée vers les différents centres des diffuseurs étrangers où elle sera transformée afin de satisfaire aux exigences de chaque public. Elle sera ensuite transmise par satellite dans le monde entier.

Retraite de Moser-Proell en fin de saison

Perrine Pelen s'est mise à l'heure olympique

SAINT GERVAIS (AFP) — À quatre semaines jour pour jour du slalom spécial des Jeux olympiques de Lake Placid, Perrine Pelen la «bête de combat» du ski français, a atteint la maîtrise en slalom, en s'imposant de belle façon hier à Saint-Gervais.

La jeune Grenobloise, qui s'est révélée en décembre 1976 pour enlever un mois plus tard à Crans Montana, sa première victoire en Coupe du monde, a obtenu son neuvième succès en slalom, le deuxième de la saison.

Déjà victorieuse à Berchtesgaden, Pelen qui, à 19 ans, a tout l'avenir devant elle, n'a jamais fait moins bien que deuxième dans les cinq slaloms de la saison: 2e derrière l'Autrichienne Moser-Proell à Pian Cavalo, première devant l'Italienne Giordani à Berchtesgaden, deuxième derrière la championne du Liechtenstein Hanni Wenzel, il y a quatre jours à Baddastein et à Maribor, et de nouveau première à Saint-Gervais où elle a pris la tête de la coupe du monde de slalom spécial.

Pourtant, dans ce duel avec ses deux grandes rivales d'Autriche et du Liechtenstein, la Française semblait avoir, bien que chez elle, le désavantage du terrain.

La neige était molle et humide au sommet du mont d'Arbois où était donné à 1832 m d'altitude le départ de l'épreuve. Cette neige douce, creusant des trous au passage des concurrentes, semblait faite pour Hanni Wenzel ou Annemarie Moser-Proell.

Mais dès la première manche, tracée sur la piste du Bettex, Pelen s'élança avec rage sur le parcours très pentu dans sa première partie, se faufila merveilleusement à travers les nappes de brouillard pour prendre plus d'une seconde à Moser. La course était jouée. Dans la deuxième manche, Pelen ne commit pas comme souvent dans le passé, l'erreur de trop attaquer, ce qui ne l'empêcha pas pour autant de réaliser à nouveau le meilleur temps.

«Elle domine maintenant son sujet. Elle sait skier sur neige douce et glacée. C'est une slalomeuse complète», constatait avec admiration un technicien du ski placé au bord de la piste.

«J'ai skié loin de mes limites», a dit de son côté la Française qui s'est payé le luxe de s'imposer avec 1.33 d'avance à Annemarie Moser-Proell 2e, dont les progrès en slalom sont étonnants. La grande championne autrichienne de descente en est la première surprise. «Je n'ai jamais fait de toute ma carrière une aussi bonne saison en slalom, a-t-elle remarqué, et pourtant je ne me suis pas spécialement entraînée dans cette discipline, bien au contraire puisque je me suis blessée à deux reprises l'automne dernier.

L'Autrichienne, dont le règne débuta il y a 11 ans sur ces mêmes pistes de Saint-Gervais (elle se classa 3e de la descente en décembre 1969), ne rêve plus que d'une médaille d'or à Lake Placid pour terminer sa carrière. «N'importe laquelle», dit-elle. Elle sait qu'avec Marie-Thérèse Nadig, Hanni Wenzel, et Perrine Pelen pour rivales, elle aura trois championnes d'exception sur sa route vers la conquête d'un titre olympique. La lutte promet d'être très chaude à Lake Placid...

Moser-Proell a en effet annoncé qu'elle arrêtera la compétition à la fin de la saison.

Dans une interview au quotidien viennois Kronenzeitung, publiée hier, elle confie que sa dernière course sera le slalom géant de Saalbach (Autriche) le 11 mars, dernière épreuve comptant pour la Coupe du monde 1980.

«Ma décision est irrévocable», ajoute-t-elle, tout en reconnaissant qu'elle n'a «pas été facile à prendre».

À 26 ans, elle avoue que sa seule ambition est de gagner une médaille d'or olympique et que la victoire finale en Coupe du monde l'importe peu.

Comme la veille, les entraînements en vue de la descente masculine du Kandahar prévus sur la piste des Houches, à Chamonix, ont dû être annulés hier en raison des conditions atmosphériques.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 7, Hartford 2
Los Angeles 5, Toronto 4
Colorado 4, Pittsburgh 1
Boston 4, Buffalo 3

Hier
Chicago 4, Atlanta 4
Philadelphie 5, Winnipeg 4

Ce soir
Québec à Washington
Buffalo à Montréal
Los Angeles au Minnesota
Hartford à Islanders NY
Atlanta à Detroit
Boston à Pittsburgh
Colorado à St-Louis
Toronto à Edmonton

Dimanche
Rangers NY au Colorado
Islanders NY à Washington
Philadelphie à Edmonton
Pittsburgh à Boston
Detroit à Québec
Los Angeles à Buffalo
Toronto à Vancouver
Minnesota à Chicago
St-Louis à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, LA	38	55	93
Lafleur, Mtl	36	52	88
Taylor, LA	30	42	72
Simmer, LA	36	33	69
Gretzky, Edm	26	43	69
Trottier, NYI	27	39	66
Perreault, Buf	27	36	63
Larouche, Mtl	33	26	59
Federko, SL	18	39	57
MacDonald, Edm	28	28	56
Nilsson, Atl	23	33	56

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Montréal 5, Québec 1
Hull 9, Chicoutimi 2

Hier
Hull 3, Québec 2
Sorel 4, T.-Rivières 2
Shawinigan 3, Sherbrooke 0

Dimanche
T.-Rivières à Chicoutimi
Sorel à Cornwall
Hull à Montréal
Québec à Shawinigan
Laval à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	47	32	3	12	200	140	76
2—BUFFALO	48	29	13	6	180	133	64
3—BOSTON	46	28	12	6	178	128	62
4—MONTRÉAL	48	25	17	6	185	154	56
5—RANGERS NY	50	23	19	8	192	179	54
6—MINNESOTA	44	22	14	8	183	138	52
7—ISLANDERS NY	45	22	17	6	162	145	50
8—LOS ANGELES	46	21	17	8	194	178	50
9—CHICAGO	49	18	18	13	134	150	49
10—PITTSBURGH	47	18	18	11	159	168	47
11—ST-LOUIS	47	19	21	7	145	154	45
12—ATLANTA	47	19	21	7	158	164	45
13—QUÉBEC	46	19	21	6	143	157	44
14—TORONTO	46	19	23	4	170	187	42
15—DETROIT	45	17	21	7	153	151	41
16—VANCOUVER	48	15	25	8	151	169	38
17—HARTFORD	44	13	21	10	149	165	36
18—EDMONTON	46	13	23	10	158	197	36
19—COLORADO	47	14	28	5	150	181	33
20—WASHINGTON	46	12	27	7	144	179	31
21—WINNIPEG	50	13	32	5	129	200	31

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	51	26	21	2	271	251	58
MONTRÉAL	51	25	23	3	253	276	53
HULL	51	17	27	7	236	287	41
SOREL	50	15	30	6	247	296	35
LAVAL	52	11	36	5	207	341	27
Section Dilio							
CHICOUTIMI	51	33	16	2	322	242	68
SHERBROOKE	52	31	17	4	306	235	66
TROIS-RIVIÈRES	52	27	17	8	321	231	62
QUÉBEC	52	26	21	5	249	247	57
SHAWINIGAN	52	20	25	7	230	236	47

John O. Pickett Jr., à gauche, le président du conseil d'administration des Islanders de New York, et Nelson Doubleday, le président de la maison d'édition du même nom, sont les principales personnalités d'un groupe qui s'est porté acquéreur des Mets de New York pour la somme record de $21 millions, jeudi. Ils sont photographiés au cours d'une partie de golf disputée en août. (Photolaser AP)

Les Renault bénéficient de pneus tendres aux essais

SAO PAULO (AP) — Grâce à l'emploi de pneus tendres, les Renault se sont montrées plus rapides que les Ligier au cours de la première séance d'essais officiels du Grand Prix du Brésil hier et occupaient les deux premières places.

Conformément à sa nouvelle politique, le fabricant américain Goodyear n'a pas fourni en effet cette fois de pneus ultra-tendres aux écuries qu'elle équipe, alors que Michelin faisait au contraire bénéficier ses utilisateurs de ces pneus de qualification. Le classement a en conséquence subi d'importantes modifications par rapport aux temps réalisés lors de l'entraînement jeudi.

Sur le circuit d'interlagos très bosselé, les Renault, équipées de Michelin, ont nettement dominé et Jean-Pierre Jabouille a réussi le meilleur temps de la séance avec 2m22s31, à la moyenne de 200,470 km, devant René Arnoux, crédité de 2:22.31.

Stadler, régulier, devance Tom Watson

SAN DIEGO (AP) — Craig Stadler, vainqueur il y a deux semaines du tournoi Bob Hope, a profité de la défaillance de Tom Watson en fin de parcours pour se hisser seul en tête à mi-chemin de l'omnium de golf Andy Williams-San Diego doté d'une bourse de $250,000, hier à San Diego. Stadler a ramené une deuxième carte de 68 et totalise 136, huit coups sous la normale, après 36 trous.

Watson, meilleur golfeur au cours des trois dernières années, était à égalité avec Stadler avec deux trous à faire. Mais il a commis un bogey au 17e trou, puis il a eu recours à trois roulés pour une normale 5 au dernier trou, ratant un putt de quatre pieds. Watson doit donc partager le deuxième rang avec Bobby Walzel, Ray Floyd, D.A. Weibring et le négligé Terry Mauney à 137. Watson a joué 69 hier contre 70 à Mauney et 71 à Walzel et Weibring. Floyd a réussi cinq birdies à ses six derniers trous et a terminé à 67.

Bill Calfee, le meneur à l'issue du premier tour, a glissé à 73 et se retrouve à 138 en compagnie de Keith Fergus.

Dan Halldorson de Shilo, Manitaoba, est le meilleur Canadien ayant joué 72 hier pour un total de 141. Dave Barr de Kelowna a ramené une carte de 73-145. Le Torontois George Knudson ne s'est pas qualifié avec un compte de 80-155.

SOMMAIRES

Flames 4, Black Hawks 4

Première période
1—CHICAGO: Higgins (8) Paterson, Sedlbauer 6:56
2—ATLANTA: Boldirev (15) 0:54
3—CHICAGO: Murray (8) Fox, Ruskowski 13:25
4—CHICAGO: Preston (14) Lysiak, Wilson 16:38
Pénalité: Hutchison Chi 14:59.

Deuxième période
5—ATLANTA: Chouinard (17) Nilsson, Reinhart 9:46
Pénalités: Atlanta banc (purgée par Chouinard) 2:37, Wilson Chi 9:13, Ruskowski Chi, Plett Atl 12:17, Brown Chi, Houston Atl 13:35, Houston Atl 16:05.

Troisième période
6—ATLANTA: Murdoch (4) Unger, Pronovost 4:45
7—CHICAGO: Ruskowski (11) Preston 10:08
8—ATLANTA: Plett (8) Boldirev, Russell 19:41
Pénalités: Hutchison Chi mineure, majeure, Rota Atl majeure, Houston Atl inconduite de partie 9:48.

Tirs au but

Chicago	23	9	5	—37
Atlanta	9	10	20	—39

Gardiens: Esposito, Chicago; Bouchard, Atlanta.
Assistance — 11,924.

Flyers 5, Jets 4

Première période
1—PHILADELPHIE: MacLeish (25) Wilson 1:19
2—WINNIPEG: Marsh (13) 1:56
3—PHILADELPHIE: Hill (11) Watson, Gorence 19:33
Pénalités: Campbell Wpg 3:28, Wilson Phi 5:37, Barber Phi 7:16, Dupont Phi 11:39.

Deuxième période
4—PHILADELPHIE: Wilson (6) Clark 13:31
5—PHILADELPHIE: Kelly (8) MacLeish 13:52
6—WINNIPEG: Lukovich (22) Wilson, Hamel 16:01
Pénalités: Phi banc mineure (purgée par Gorence) 1:38, Sullivan Wpg 9:32, Dupont Phi Kelly Phi majeure Coy Wpg Campbell Wpg majeure 14:12.

Si c'est pas le 6/36
c'est pas pareil

Au 6/36, on peut aussi gagner
avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

La rentrée d'automne 1980 à l'Université de Montréal

Signification des symboles

- ■ baccalauréat spécialisé
- ▨ spécialisé bidisciplinaire
- □ sujet majeur
- ▽ certificat
- ▽ sujet mineur
- ○ maîtrise
- ● doctorat

Facultés

Aménagement

	premier cycle	études supérieures
Aménagement		○●
Architecture	■	
Architecture de paysage	■	
Design industriel	■	
Urbanisme	■	○

Arts et sciences

	premier cycle	études supérieures
Activités psycho-éducatives*	▽	
Anthropologie	■□▽	○●
Arts et sciences	▽	
Arts plastiques	▽	
Bibliothéconomie		○
Biochimie	■	
Chimie	■□▽	○●
Criminologie	■	○●
Démographie	▽	○●
Études africaines		Dipl
Études allemandes	■□▽	○
Études anciennes	■□▽	○●
Études anglaises	■□▽	○●
Études arabes	▽	
Études cinématographiques	□▽	
Études est-asiatiques	▽	
Études françaises	■□▽	○●
Études hispaniques	■□▽	○
Études italiennes	□▽	
Études juives	▽	
Études néo-helléniques	□▽	
Études russes	■□▽	○
Études théâtrales	▽	
Géographie	■□▽	○●
Géologie	■□▽	○●
Histoire	■□▽	○●
Histoire de l'art	■□▽	○
Histoire et sociopolitique des sciences		○●
Informatique	■□▽	○●
Informatique appliquée*	▽	
Linguistique	■□▽	○●
Littérature		●
Littérature comparée		○
Mathématiques	■□▽	○●
Mathématiques-Informatique	▨	
Philosophie	■□▽	○●
Physique	■□▽	○●
Psycho-éducation	■	○
Psychologie	■	○●
Relations industrielles	■	○●
Sciences biologiques	■□▽	○●
Sciences de la communication	▽	○
Sciences économiques	■□▽	○●
Sciences médiévales		○●
Science politique	■□▽	○●
Service social	■	○
Sociologie	■□▽	○●
Traduction	■ ▽	○

*Ce certificat vise normalement une clientèle adulte

Droit

	premier cycle	études supérieures
Droit	■	○●
Droit notarial		Dipl.

Éducation permanente

	premier cycle
Animation	▽
Animation de la vie étudiante	▽
Animation pédagogique des bibliothèques	▽
Consommation et famille I	▽
Consommation et famille II	▽
Consommation et famille	□
Coopération	▽
Criminologie I	▽
Criminologie II	▽
Culture et civilisation	▽
Droit	▽
Enseignement à l'élémentaire	▽
Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire	▽
Enseign. des mathématiques et des sciences à l'élémentaire	▽
Enseignement du français, langue seconde, à l'élémentaire	▽
Études québécoises	▽
Gérontologie	▽
Information et journalisme	▽
Loisir	▽
Mineur hétérogène	▽
Mathématiques	▽
Publicité	▽
Récréation	▽
Relations industrielles I	▽
Relations industrielles II	▽
Relations interpersonnelles	▽
Relations publiques	▽
Santé et sécurité du travail	▽
Sciences de la communication	▽
Sciences infirmières: milieu clinique	▽
Sciences infirmières: organisation des soins et éducation	▽
Sciences infirmières: santé communautaire	▽
Toxicomanies: prévention et intervention	▽
Traduction I	▽
Traduction II	▽

Éducation physique — Département

	premier cycle	études supérieures
Danse et mouvement expressif	▽	
Éducation physique	■	○
Sciences de l'activité physique		○●

Médecine

	premier cycle	études supérieures
Administration de la santé (conj. avec HEC)		○
Anatomie		○●
Biochimie		○●
Génie biomédical (conj. avec Polytechnique)		○
Gestion d'hôpital	▽	
Médecine du travail et hygiène du milieu		○●
Internat et résidence		D.E.S.
Médecine	M.D.	
Médecine et chirurgie expérimentales		○●
Microbiologie et immunologie		○●
Nutrition	■	○●
Orthophonie et audiologie	■	○
Pathologie		○●
Pharmacologie		○●
Physiologie		○●
Réadaptation	■	
Santé communautaire		○●
Sciences cliniques		○●
Sciences neurologiques		○●
Virologie (conj. avec l'Institut Armand-Frappier)		●

Médecine dentaire

	premier cycle	études supérieures
Biologie dentaire		○
Hygiène dentaire	▽	
Médecine dentaire	D.M.D.	
Orthodontie		○▽
Pédodontie		▽

Médecine vétérinaire

	premier cycle	études supérieures
Anatomie et physiologie vétérinaires		○
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires		▽
Médecine vétérinaire	D.M.V.	
Médecine vétérinaire préventive		Dipl.
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○
Sciences cliniques vétérinaires		○

Musique

	premier cycle	études supérieures
Composition	■	○●
Général	■	
Histoire et langues musicales	■	
Interprétation	■	○●
Musicologie		○●
Techniques d'écriture	■	

Optométrie — École

	premier cycle	études supérieures
Optique physiologique		○
Optométrie	O.D.	

Pharmacie

	premier cycle	études supérieures
Chimie médicinale		○●
Pharmacie	■	
Pharmacie d'hôpital		Dipl.
Pharmacodynamie biochimique		○●
Pharmacognosie		○●
Sciences pharmaceutiques		○●

Réadaptation — École

	premier cycle
Ergothérapie	■
Physiothérapie	■

Sciences de l'éducation

	premier cycle	études supérieures
Administration scolaire		○●
Andragogie	▽	○●
Didactique d'une lang. seconde (anglais) au secondaire	▽	
Éducation	■	
Éducation comparée		○●
Éducation préscolaire et enseign. élémentaire	■	○●
Enseignement du français langue maternelle à l'élémentaire	▽	
Enseignement du français langue maternelle au secondaire	▽	
Enseignement secondaire et/ou collégial	▽	
Enseignement secondaire et collégial		○●
Enseignement de l'expression dramatique	▽	
Études péd. pour l'enseignement professionnel au secondaire	▽	
Fondements de l'éducation		○●
Mesure et évaluation en éducation	▽	○●
Orthopédagogie	■	○●
Technologie éducationnelle	▽	○●

Sciences infirmières

	premier cycle	études supérieures
Administration et enseignement des soins infirmiers	▽	
Sciences infirmières	■	○

Théologie

	premier cycle	études supérieures
Études bibliques	□▽	
Études bibliques-théologie	▨	
Études catéchétiques	□▽	
Études pastorales	▽	
Études théologiques	▽	
Sciences de la religion	□▽	
Théologie	■□	○●
Théologie-études bibliques		○●
Théologie-études pastorales		○●

Faculté des études supérieures

La Faculté des études supérieures regroupe les facultés, écoles et départements de l'Université de Montréal et de ses Écoles affiliées qui offrent des programmes d'études supérieures conduisant aux grades de maîtrise et de doctorat ou encore à des diplômes et à des certificats spécialisés.

Écoles affiliées

Polytechnique

	premier cycle	études supérieures
Environnement		○
Génie biomédical (conj. avec Médecine)		○
Génie chimique	■	○●
Génie civil	■	○●
Génie des systèmes		○
Génie électrique	■	○●
Génie géologique	■	○●
Génie industriel	■	○
Génie mécanique	■	○●
Génie métallurgique	■	○●
Génie minier	■	○●
Génie nucléaire		○●
Génie physique	■	○●
Géologie de l'ingénieur		○
Géologie minière		○
Géophysique appliquée		○
Géotechnique		○
Ressources hydriques		○
Sciences géodésiques		○
Structures		○
Transport		○
Électricité du bâtiment	▽	
Mécanique du bâtiment	▽	
Sciences de la construction	▽	
Sciences géodésiques I	▽	
Sciences géodésiques II	▽	
Technologie de la prévention des accidents	▽	
Technologie de la prévention d'incendies	▽	

Note: Le Diplôme d'études complémentaires peut être obtenu, au niveau des études supérieures, dans toutes les disciplines du génie.

Hautes Études commerciales

	premier cycle	études supérieures
Administration		●
Administration des affaires	■	○
Gestion d'entreprise	▽	
Gestion des coopératives	▽	
Gestion du marketing	▽	
Gestion du personnel	▽	
Gestion financière	▽	
Sciences administratives		Dipl.
Sciences comptables	Dipl.	
Sciences de la gestion		○

Demande d'admission

Premier cycle et études supérieures
Le formulaire de demande d'admission doit parvenir

avant le 1er mars

au Bureau du registraire (admission)
C.P. 6205, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T5
Tél.: 343-7076

Faculté de l'éducation permanente
S'adresser à la Faculté pour obtenir
le formulaire de demande d'admission
C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: 343-6090

Le formulaire doit parvenir au Bureau du registraire (admission)
C.P. 6205, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T5

avant le 31 mars — pour la session intensive de mai
avant le 2 juin — pour la session intensive de juillet
avant le 1er août — pour le trimestre d'automne
avant le 1er déc. — pour le trimestre d'hiver
sauf exception

École Polytechnique
Le formulaire de demande d'admission doit parvenir au Bureau du registraire
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3A7

avant le 1er mars	premier cycle (B. Ing.)	Tél.: 344-4724 344-4929
	études supérieures	
avant le 15 août	certificats	Tél.: 344-4700

École des Hautes Études commerciales
Le formulaire de demande d'admission doit parvenir à l'École des Hautes Études commerciales
5255, av. Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6

avant le 1er mars	premier cycle	Tél.: 343-4330
avant le 15 mars	M.B.A.	Tél.: 343-4336
avant le 15 mars	M.Sc.	Tél.: 343-4336
avant le 15 mars	Ph.D.	Tél.: 343-4378

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 26 janvier 1980

Neil Chotem, le huitième...

par Nathalie Petrowski

(Photo Jacques Grenier)

NEIL Chotem fait souvent allusion à une phrase célèbre qu'il aurait très bien pu écrire mais que quelqu'un d'autre, notamment le dramaturge britannique George Bernard Shaw, a eu la bonne idée d'immortaliser avant lui. La phrase qui dit qu'il est dommage de gaspiller la jeunesse sur les jeunes, devait à l'époque faire fureur dans les salons de thé. Lorsque Chotem, aujourd'hui dans la cinquantaine indéfinie, prononce la phrase, il la savoure et l'accompagne d'un petit sourire plein de sous-entendus et de clins d'oeil sardoniques. L'homme orchestre, pianiste, compositeur, arrangeur, connaît bien l'histoire. Cela fait maintenant près de trois ans qu'il passe les grandes journées de sa vie en compagnie de gens qui ont la moitié de son âge. Il précise tout de suite que ces années se sont écoulées en toute sérénité et lui ont apporté ce qu'il attendait depuis longtemps. Aujourd'hui, Chotem est à ce point bien installé dans ses nouveaux meubles qu'on dit volontiers qu'il est maintenant le huitième membre d'un groupe qui, entretemps, sans perdre son identité, a quand même perdu son nom. Harmonium n'est plus. Certains disent que Neil Chotem l'a remplacé. Mais n'allez pas poser la question à Chotem, il prendra un air rusé pour répondre qu'il n'est pas du tout intéressé à jouer au père.

En attendant, l'aventure qu'il a entreprise il y a trois ans à Saint-Cézaire n'est pas sur le point de se terminer. Ce n'est plus le fruit du hasard ou de l'éphémère si, aujourd'hui, Chotem est toujours dans les parages lorsque sa jeune famille se produit sur disque ou sur scène. Chotem ne l'avoue pas et fait comme si de rien n'était, mais en trois ans, il a rajeuni.

«Tout a commencé à Saint-Cézaire. Harmonium enregistrait l'Heptade avec le producteur Michel Lachance. Le groupe cherchait un arrangeur pour les parties orchestrales et Lachance a mentionné mon nom, sans plus. Quelques jours plus tard, par hasard, Serge Fiori a vu à la télévision une émission que je venais de faire pour le compte de Radio-Canada. Ça s'intitulait *Pythagore, de un à sept*. Il a tout de suite été frappé par l'étrange coïncidence qui nous avait amenés tous les deux à nous intéresser à la numérologie et plus particulièrement au chiffre sept. Peu de temps après, il m'a appelé et on a commencé à travailler ensemble. Après cela, il y a eu le premier disque de Marie-Claire Séguin, puis le disque de Fiori-Séguin et finalement le deuxième disque de Marie-Claire. De fil en aiguille, on s'est tous retrouvé ensemble sur la scène de l'Outremont. On a compris au départ qu'on prenait tous plaisir à jouer ensemble; c'était essentiel, ça le reste encore. On a tous les mêmes goûts en musique, on s'entend bien au niveau émotif et amical, et c'est sans doute à cause de cette entente qu'on en arrive à des moments très spéciaux en studio, des moments qui sont rares dans la musique. C'est quelque chose de collectif qui nous excite et nous exhalte tous au même moment. C'est essentiel pour moi d'autant plus que je ne suis pas un musicien qui aime l'analyse ou qui croit à l'importance de la lecture ou de l'écriture de la musique. Je ne dis pas que ce côté-là ne m'intéresse pas mais je le trouve secondaire, le vrai «fun» c'est l'inspiration, l'improvisation.»

Né et élevé à Saskatoon, de parents ukrainiens, Chotem est arrivé au Québec après la guerre: «J'avais une émission de radio à Winnipeg. Un jour, quelqu'un de la radio montréalaise m'a entendu, a aimé ce que je faisais et m'a invité à venir faire un tour à Montréal. Je suis venu par curiosité, je n'avais pas du tout l'intention de m'installer. Finalement, je me retrouve encore ici quelques siècles plus tard.»

Les choses se sont passées de la même façon avec Harmonium. Invité à aller faire un tour à Saint-Cézaire dans le sanctuaire créatif des musiciens, Chotem devint rapidement un élément déterminant dans l'évolution musicale du groupe. Il se défend pourtant de vouloir diriger ou influencer le groupe et parle volontiers d'échange. «Je n'ai pas fait que transmettre mes connaissances de la musique, j'ai également beaucoup appris avec les musiciens d'Harmonium. Ce sont des gens très chaleureux, qui travaillent d'une façon libre et spontanée. Je n'étais pas habitué à cela dans le milieu des orchestres symphoniques. Je ne dis pas que j'étais malheureux dans ce milieu-là mais j'étais plus homme d'affaires que créateur. J'aime l'enthousiasme et la chaleur des jeunes, j'aime le fait que tout le monde est toujours prêt à faire de la musique et que les horaires ne comptent plus. Quant aux conflits de génération, je crois que c'est un cliché. Entre nous, il n'y a pas de place pour les conflits, même si nous avons tous nos différends. Parfois, je vais dire quelque chose qui va leur sembler un peu farfelu parce que ça fait partie des habitudes d'une autre génération, ça s'arrête là. De toutes façons, avant de jouer avec Harmonium, je faisais des «jam session» avec mes deux fils. Dave Brubeck part en tournée avec les siens, Bill Evans aime mieux jouer avec des jeunes. Je pense que la musique est finalement l'antidote idéal qui sait remédier naturellement aux écarts de génération.»

Si Chotem admet qu'il fait preuve, à l'occasion, d'élans paternalistes, il prétend également qu'il n'a jamais eu l'âme particulièrement professorale: «Enseigner ne m'intéresse pas. De toutes façons, nous avons tous quelque chose à nous apporter les uns aux autres. Eux, par exemple, se fient souvent à leur mémoire. Moi, je n'ai pas été formé de cette façon-là. Dans mon temps, on apprenait à lire et non à mémoriser. Aujourd'hui, c'est moi qui traîne en studio ma tonne de feuilles de musique, eux, savent déjà tout par coeur. Hormis ce petit différend, je me rends compte qu'un bon groupe rock fonctionne finalement exactement comme un bon orchestre symphonique, il suffit que chacun soit à l'écoute des autres et que chacun joue en fonction de l'ensemble».

En atelier, Chotem et ses jeunes acolytes comptent beaucoup sur la nature spontanée de l'improvisation collective. Quelqu'un apporte une chanson, une bribe de chanson, une ligne mélodique et chacun y va de sa personnalité et de son inspiration: «Ça se déroule toujours très démocratiquement, chacun donne son opinion, ses restrictions, on passe beaucoup de temps à discuter les choses. Il faut que tout le monde soit satisfait, qu'il n'y ait pas de mécontents, c'est ça qui fait la force d'un groupe et, quand on travaille en studio

Suite à la page suivante

Un témoignage de Simone Aubry Beaulieu

Une querelle des Anciens et des Modernes

Borduas et son groupe

Peintre et écrivain, Simone Aubry Beaulieu a tiré d'un livre en préparation ce chapitre sur la petite histoire des milieux de la création et de l'enseignement de la peinture à Montréal entre 1938 et 1950, période au cours de laquelle l'auteur a beaucoup fréquenté Borduas et Pellan. Femme de l'ambassadeur Paul Beaulieu, elle a fait durant 35 ans de fréquents et longs séjours dans plusieurs capitales où elle a acquis une connaissance approfondie des milieux culturels. En 1949, alors que Paul Beaulieu était attaché culturel à Paris, Simone Aubry a gagné le premier prix de peinture du gouvernement du Québec. Elle présentera au cours de l'année prochaine une exposition rétrospective de son oeuvre picturale.

EN Europe, à Paris lieu international, la fin des années 30 fut une époque culminante, de tension dans le domaine politique, de contestation dans le monde de la littérature et dans celui de l'art.

Il y avait une effervescence, une synchronisation rare entre les arts plastiques, la poésie, le ballet, la littérature.

Les Impressionnistes atteignaient chez les marchands des prix élevés grâce, en partie, à la surenchère américaine.

D'Espagne étaient venus Dali, Picasso, Giacometti; de Russie, Chagall, Soutine, Poliakoff, Tchelitchev; de Suisse, d'Allemagne, Klee, Le Corbusier, Kandinsky; de Hollande le groupe Cobra etc... Tous s'intégraient à ce milieu créateur qu'était le Paris de l'époque, où travaillaient déjà Bonnard vieillissant, Léger, Matisse, Rouault, Braque, Villon, etc.

Au Québec nous n'étions pas encore conscients de ce maelstrom culturel européen. À l'École des Beaux-Arts, où j'entrai en 38, tout semblait mis en oeuvre pour nous tenir à l'écart de ces «innovations dangereuses».

L'Université était sous la coupe de l'Église, d'un thomisme maintenu dans ses lignes les plus étroites. Maritain venait quelquefois au Canada après son périple américain (Princeton - New York); malgré sa prudence, son orthodoxie, les milieux officiels le recevaient avec réticence. Pourquoi? À cause, sans doute, de son admiration pour Bergson, de ses amitiés avec Cocteau, Schawb, un milieu d'avant-garde du théâtre, de la danse, etc.. qui inquiétaient les autorités religieuses d'ici. Madame Thibaudeau lui offrait l'hospitalité et recevait des groupes qui désiraient le rencontrer. Celui de La Relève entre autres. C'est ainsi qu'en 1940, j'eus la joie d'être invitée à une de ces réunions par Paul Beaulieu. Du même groupe il y avait aussi Jean Le Moyne, Claude Hurtubise, Robert Charbonneau, Robert Elie.

Ceci n'est pas une disgression. Maritain s'intéressait aux arts plastiques. Ce qu'il en dit ce soir-là me permit de mesurer à quel point l'enseignement des Beaux-Arts était sclérosé. Sans cet appui je n'aurais pas osé, quelques mois plus tard, écrire une lettre aux journaux dénonçant les vieilles méthodes des ateliers européens que l'on nous imposait. Pendant des semaines on dessinait au fusain des bustes en plâtre. En quelques jours, la perception sensible et poétique était perdue; on fignolait, refoulant une exaspération que nul n'osait formuler. Le concours d'admission à l'École était difficile, à peine un quart des candidats acceptés. Le renvoi pour «mauvais esprit», un drame pour presque tous les étudiants, le seul débouché à l'époque étant le professorat. Que faire sans diplôme?

La révolte couvait, en classe de peinture surtout où une technique démodée, selon Bonguereau, contraignait la vision pour satisfaire à une reproduction exacte du modèle. Il n'était pas question de déplacer un objet ou de modifier une perspective.

La guerre de 40, tragédie pour l'Europe, fut pour nous une libération, une découverte, en amenant aux Etats-Unis, puis au Canada des hommes comme Fernand Léger, Henri Laugier, hommes de gauche, le Père Couturier ami de Rouault, de Matisse, Braque et Picasso.

Les conférences (ou cours libres) que le directeur d'Art sacré devait donner à l'École des Beaux-Arts ne furent pas un succès. Les élèves n'étaient pas encouragés à les suivre; on mimait, dans les classes, l'autorité du P. Couturier; on ridiculisait subtilement les peintres dont il parlait.

Après un deuxième échec les cours furent donnés à l'École du Meuble où Jean-Marie Gauvreau n'était que trop heureux de nous recevoir. Voici comment M. Maillard explique les faits (Lettre au DEVOIR du 5 mai 1941):

«Mais le P. Alain Couturier, o.p. est venu. Appelé à donner une série de cours libres à nos anciens diplômés... son action fut si peu efficace que vingt-cinq d'entre eux sur trente, avaient abandonné les cours avant la fin; les cinq derniers restaient par déférence (sic). Le résultat ne fut pas plus efficace auprès d'un groupe de religieuses».

Cette lettre aux journaux ouvrit la querelle des anciens et des modernes. Il y a dans ce paragraphe, comme dans toute la lettre, des inexactitudes: premièrement, ces cours libres n'étaient pas uniquement pour les diplômés puisque j'y étais en tant qu'élève des hautes classes. Deuxièmement, cinq élèves ne sont pas resté par déférence mais par une curiosité qui devint plus en plus attentive et passionnée.

Comment expliquer alors le succès de ces cours transférés à l'École du Meuble? Là l'atmosphère était favorable, Gauvreau, Borduas, Gagnon ne décriait pas les peintres révolutionnaires, Braque, Matisse, Picasso etc.. Ces professeurs de minaient pas l'autorité de Couturier par des remarques désobligeantes.

Les anciens des Beaux-Arts et surtout les futurs diplômés dont le sort dépendait de Maillard pour le gagne-pain firent leur calcul: boycotter Couturier leur assurait le soutien de Maillard.

Autour du groupe de l'École du Meuble, de Borduas, se groupèrent des élèves, des peintres plus âgés qui formèrent le groupe des Indépendants.

Ces peintres se nommaient John Lyman, Louis Mulhstock, José Smith, Philip Surrey, Louise Gadbois, Borduas, Eric Goldberg, Goodridge, Roberts, Pellan, etc.

Aussi quand la même lettre du 5 mai 1941, Maillard dit:

«Le P. Couturier a voulu servir un exemple: il a groupé onze artistes sous le titre d'Indépendants en vue d'une exposition à Québec; la moitié des membres de ce groupe sont des anciens des Beaux-Arts.»

En relisant les noms ci-dessus on remarquera que peu d'entre eux étaient des anciens des Beaux-Arts.

La querelle était amorcée. L'attaque venait de Maillard, de cette lettre du 5 mai qui offusqua, par ses mensonges, quelques-uns d'entre nous, élèves mécontents de l'enseignement des B-A.

Entre-temps nous avions rencontré Couturier chez Borduas, dans son appartement près du Parc Lafontaine, quelquefois aussi chez Maurice Gagnon, boul. St-Joseph. Un groupe se formait peu à peu.

Le climat était une merveil-

Suite à la page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Vers une société de perception

«Que les éditeurs négocient ou non, ils se retrouveront devant une société de perception», déclarait cette semaine au DEVOIR le romancier Louis Caron, président de l'Union des écrivains québécois.

Cette déclaration faisait suite à notre éditorial de la semaine dernière où des priorités étaient demandées à l'Uneq, au lieu de négociations ponctuelles et arrogantes comme celle avec l'Hexagone. En fait, cet éditorial a fait bouger les permanents et le bureau de l'Uneq. Ce dernier nous a fait parvenir un pamphlet qui tente de discréditer le journaliste qui pose les questions. D'autre part, l'Uneq a payé dans cette page un publi-reportage faisant état de ses objectifs et actions récentes. Et le président Louis Caron a bien voulu, pour sa part, donner des indications précises sur ce qu'entend faire l'Uneq dans l'avenir face à la négociation d'un contrat-type pour les écrivains.

Le président de l'Uneq s'en prend spécialement à l'Association des éditeurs (AEC) et à son président, M. Yves Dubé: «Ils nous ont ridiculisés en faisant traîner les négociations, en nous donnant des rendez-vous où ils ne venaient pas. Nous avions cessé provisoirement de courir après eux. C'est pourquoi nous tentons de régler un certain nombre de problèmes de façon ponctuelle. Mais nous n'oublions pas la préoccupation globale du contrat-type. Jusqu'ici, la faute revient à l'AEC, qui a refusé de globaliser le débat. Et le président de l'AEC a une personnalité telle qu'il «duplessise» tous les débats. En fait, nous doutons que tous les membres de l'AEC soient informés de toutes les relations avec l'Uneq. Mais nous faisons confiance aux membres de l'AEC quand ils seront informés».

Le président de l'UNEQ a confirmé au DEVOIR que le comité de stratégie de l'Uneq est à l'action. Par ailleurs, une lettre de l'Uneq a été envoyée, suite à l'article du DEVOIR de samedi dernier, à tous les éditeurs québécois, les informant de l'état des «négociations» Uneq-AEC: «une seule réunion en 1979».

La situation va se développer, à l'Uneq. C'est le président Louis Caron qui le dit: «Une grosse cloche va sonner bientôt. Il était minuit moins cinq, quand est paru l'article du DEVOIR».

Ensuite, on verra l'attitude de l'Union des écrivains pour les autres gros dossiers à la traîne. Car il y en a: l'éditorial de samedi dernier ne contenait pas de fausse information. Au contraire. Il posait peut-être les bonnes questions, si l'on en juge par la vive réaction de l'Uneq.

Jean ROYER

Claude Paquette

Le projet éducatif

LE PROJET ÉDUCATIF

par Claude Paquette

- Un ouvrage qui propose une conception articulée de projet éducatif.
- Un ouvrage qui propose des démarches de travail pour favoriser l'émergence, le développement et le maintien d'un projet éducatif.
- Un ouvrage qui tente de montrer les forces et les limites de l'idée de projet éducatif.
- Un ouvrage issu d'une pratique.

ÉDITIONS NHP

PRIX: $10.95

LES ÉDITIONS N.H.P.
C.P. 590 Victoriaville (Québec)
G6P 6V7 Tél.: (819) 357-7171

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) de "Le projet éducatif".
Vous trouverez ci-joint la somme de $ ..... (faire le chèque ou mandat à l'ordre de GREI/N.H.P. Inc.)

Nom: .....

Adresse: .....

Tél.: ..... Code postal: .....

☐ Me faire parvenir la liste de vos publications.
☐ Me faire parvenir les informations sur vos sessions de travail.

MERCI!

Les Herbes Rouges

ROGER DES ROCHES

Les Herbes Rouges

296 pages $11.95

OBTENEZ GRATUITEMENT
AVEC «*TOUS, CORPS ACCESSOIRES...*»
LECTURE EN VELOCIPÈDE de Huguette Gaulin

Ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat postal
LES HERBES ROUGES
C.P. 81, Bureau E, Mtl, Québec H2T 3A5

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE POSTAL .....

Borduas

Suite de la page couverture

leuse découverte: on discutait librement, Borduas nous lisait des pages de Lautréamont, de Breton. Il nous expliquait la «révolution surréaliste» (A bas les pompiers, les arrivistes de la culture, les politiques ignares).

Avec vingt ans de retard, comme d'habitude, nous abordions les grands mouvements esthétiques français.

Un cours de Couturier avait pour thème la chapelle d'Assy dont il avait été le maître d'oeuvre. Fernand Léger avait réalisé la façade en céramique rutilante; Germaine Richier, un Christ pour l'autel, sculpture qui fit couler une rivière d'encre venant de Saint-Sulpice; Jean Lurçat fit tisser une magnifique tapiserie pour le choeur.

Le 19 octobre 40 avait lieu au Musée des Beaux-Arts rue Sherbrooke, une grande exposition Pellan, éblouissante. Quelques-uns d'entre nous acheterent de ses peintures, firent la connaissance du peintre et servirent de lien entre Pellan et le «groupe Borduas».

A l'époque, je publiai deux articles dans «La Relève», le premier sur l'exposition du groupe des Indépendants, chez Morgan, en juin 1941. Puis, dans LE DEVOIR le 31 mai 41, une lettre ouverte que je signai avec Jacques de Tounancour où nous exposions «les griefs sérieux que nous avons contre l'enseignement de l'École...» nous cherchions à l'École une atmosphère propre à notre développement... nous l'avons trouvée vide, débilitante...

Il va sans dire qu'après cet article je fus renvoyée de l'École. C'était la fin de l'année et je n'eus pas de diplôme.

Couturier était touché que l'on se mette au banc pour le défendre; l'amitié qu'il me porta dura jusqu'à sa mort le 9 février 54.

Quant à Borduas, il fut outrée de ces représailles, m'accueillit chez lui à Saint Hilaire, fit de moi un grand portrait qui se trouve maintenant au Musée de Québec. Je fus la seule du groupe initial qu'il honora de cette façon, et lorsque j'épousai Paul Beaulieu en 1942, il me le donna. Je quittai le Québec peu après pour un périple de trente-cinq années à travers le monde.

«Refus global» commençait à s'élaborer. Il ne paraîtra qu'en août 1948. J'étais absente depuis six ans déjà et je ne fus pas une des signataires.

Ceux-ci étaient:

Magdeleine Arbour, Marcel Barbeau, Bruno Cormier, Claude et Pierre Gauvreau, Muriel Guibault, Marcelle Ferron-Hamelin, Fernand Leduc, Thérèse Leduc, Jean-Paul Mousseau, Maurice Perron, Louise Renaud, Françoise Riopelle, Jean-Paul Riopelle, Françoise Sullivan.

Le manifeste se terminait ainsi:

«Que ceux tentés par l'aventure se joignent à nous».

Refus global fit connaître Borduas dont le milieu jusqu'alors était limité à celui des arts plastiques. L'instinct québécois était suffisamment vivace cependant pour que, de toutes parts de la province on se rallia au manifeste dont on ne peut sous-estimer l'importance.

Il faut rendre l'honneur qui est dû à ces quinze noms qui travaillèrent avec Borduas, pendant huit ans, et dans l'anonymité, afin qu'il paraisse.

Vers cette époque il y eut scission entre Pellan et Borduas. Les deux peintres avaient un tempérament diamétralement opposé. Leurs talents respectifs étaient d'égale valeur. Borduas était un maître attachant et son groupe lui demeura fidèle; Pellan, moins intellectuel, individualiste ralliait des amis plus que des disciples.

Pour ma part j'étais partagée ayant une égale admiration pour chacun d'eux. Avec le temps l'amitié pour Borduas l'emporta et, au hasard de mes voyages (Washington-Paris-Boston-Londres etc.) lorsque je revenais au Québec, il ne manquait jamais de me faire signe. Je le revis une dernière fois, rue Rousselit à Paris, quelques jours avant sa mort.

Gaby Borduas possède toujours, paraît-il, le portrait que je fis de son mari à St-Hilaire.

Chotem

Suite de la page couverture

ou sur scène, on est vraiment un groupe. Entre ces temps forts, chacun vaque à ses occupations personnelles, chacun fait ce qu'il a à faire ailleurs en dehors du groupe.»

Cette façon peu orthodoxe de procéder a évidemment donné lieu à bien de la spéculation sur l'avenir précaire et incertain de Harmonium, un groupe que certains prétendent mort à jamais. Chotem, lui, n'est pas d'accord pour dire que Harmonium n'existe plus: «J'ai l'espoir que le groupe Harmonium, tel qu'on le connaît, va revenir, que je sois là ou non; ça serait une bonne chose pour tout le monde.»

En attendant ce jour glorieux, tant attendu de la jeunesse québécoise au grand complet, Chotem nourrit encore quelques vieux rêves, notamment celui de revenir sur scène en tant que pianiste soliste et celui de voir la musique québécoise enfin reconnue sur les scènes du monde entier: «Ce n'est pas en suivant la mode des autres que l'on va assurer l'avenir de la musique québécoise. Il faut créer des modes qui sont naturelles au paysage et à la mentalité des gens d'ici. Les goûts du Québec sont différents des goûts du reste de l'Amérique du Nord. Les Québécois sont des gens émotifs, des gens qui ont un sens inné de la musique; ils ont beaucoup plus de facilité à se laisser aller à la musique que les gens dans l'ouest du Canada. Croyez-moi, j'en sais quelque chose. Et puis, il y a le folklore, qui est encore très vivant ici. Tôt ou tard, je sens que les jeunes musiciens québécois vont trouver le moyen de créer une musique unique en son genre. C'est pour cela que je crois tant à l'expérimentation, c'est la seule façon de ne pas être à la remorque de la mode des autres. C'est pour cela aussi que je crois en la nécessité de faire sauter toutes ces barrières gênantes qui divisent et isolent les différentes formes de musique».

Adepte de la polyvalence et de la souplesse dans la vie comme dans la musique, Chotem se voit aujourd'hui comme un orchestre homme, musicien multidisciplinaire, un tout touche-à-tout irrécupérable qui n'aura probablement jamais envie de se brancher. N'allez pas lui parler de contrats à long terme ou d'engagements, il n'en sait que faire: «On sait pertinemment qu'on devrait jouer tous ensemble sur scène beaucoup plus souvent. Le problème, c'est qu'on n'est pas des organisateurs très compétents et qu'on n'est pas particulièrement agressifs en ce qui concerne notre carrière. On aime mieux laisser aller les choses par elles-mêmes, sans trop faire de plans. C'est de l'anarchie, mais c'est aussi de l'aventure».

Publi-reportage

Où va l'Union des écrivains québécois:

L'Union des écrivains québécois a été fondée le 21 mars 1977. Sans remonter aux origines, la dernière année et demie d'existence a démontré à quel point, à l'Union des écrivains, on s'attachait aux objectifs généraux de l'association et ce, malgré la diversité des activités.

La promotion des oeuvres et des écrivains et la défense des intérêts économiques, sociaux et moraux de ceux-ci ont donc été au centre de toutes les préoccupations du Bureau de direction et du Secrétariat général de l'Union des écrivains québécois. Voici une liste (non exhaustive) des travaux et réalisations de l'Union des écrivains:

1. La publication du **Petit dictionnaire des écrivains** constitue le seul répertoire des écrivains vivants du Québec. Ce volume contient une notice biographique, la bibliographie et une photographie de près de la moitié des écrivains qui font la littérature d'aujourd'hui. Ce dictionnaire tiré à 3,000 exemplaires est presque épuisé et l'Union travaille déjà à une édition nouvelle, complétée et augmentée d'encadrés historiques sur «la vie littéraire québécoise». Cette nouvelle édition paraîtra au cours de 1981. En ce qui concerne les publications, l'Union fera paraître d'ici quelques mois un guide pratique intitulé provisoirement **Le métier d'écrivain.** Le but premier de cette publication étant d'aider le professionnel autant que le débutant à se retrouver dans le labyrinthe de l'édition (du manuscrit jusqu'à la diffusion et la vente), il comprendra, en une centaine de pages, des renseignements sur la préparation d'un manuscrit, les éditeurs de livres et de périodiques, le contrat d'édition, le droit d'auteur, la fiscalité, les organismes pouvant les aider, les prix littéraires, etc.

À l'usage exclusif de ses membres, l'Union a déjà fourni une grande partie de cette documentation qui, accompagnée de documents internes, constitue un **vade mecum** fort utile. D'autre part, **tous** les auteurs, ainsi que le public et les différents milieux intéressés, peuvent s'adresser à l'Union pour tous les renseignements qu'ils cherchent à obtenir dans le domaine du livre. Un feuillet de **renseignements généraux** est d'ailleurs envoyé sur demande.

2. L'Union des écrivains est, bien sûr, au service des écrivains. Mais pour remplir pleinement son mandat, il faut que ceux-ci connaissent et approuvent son fonctionnement, soient au courant des services et «programmes» qui sont mis à leur disposition, qu'ils aient l'occasion de se rencontrer et de discuter, et de faire leurs commentaires et leurs suggestions. À cette fin, les écrivains sont réunis en assemblée générale deux fois chaque année; ils ont participé à plusieurs diners offerts à l'occasion du passage à Montréal d'écrivains étrangers; ils ont participé à divers colloques dont un en particulier avec les membres de l'Association des traducteurs littéraires, avec qui se tissent actuellement des liens étroits; certains ont participé à d'autres manifestations tant au Québec, au Canada, en Europe, qu'aux États-Unis; des liens constants sont aussi maintenus par l'envoi de «bulletins d'informations» et d'avis divers. Et depuis peu, l'Union publie un **Bulletin périodique** qui sera bientôt distribué aux média, aux organismes intéressés et à toute personne qui en fera la demande.

3. l'Union des écrivains québécois a aussi tenu à être présente aux Salons du livre de Québec et de Montréal. À ces occasions, elle a organisé des colloques, une soirée de poésie, des mini-conférences en plus d'assurer une place très nette au **Dictionnaire des écrivains.** À ces occasions, comme d'ailleurs au Congrès de l'Association des professeurs de français, elle informe le public sur ses buts et objectifs et renseigne à divers titres. L'Union est aussi, pourquoi le cacher, l'inspiratrice et l'instigatrice de la seule émission littéraire à la télévision (**Des livres et nous,** à Radio-Québec).

4. Avec l'aide de la Direction des Affaires culturelles du Ministère des Affaires extérieures, l'Union a mis sur pied un circuit de conférences pour les écrivains québécois en Europe. Avec l'aide du Conseil des arts, elle organise des rencontres d'écrivains avec les étudiants ou avec le grand public, que ce soit dans les Cégep ou les universités, dans les bibliothèques, les cafés «culturels», ou à l'occasion de diverses autres manifestations; plus d'une centaine d'écrivains chaque année ont l'occasion de se faire connaître et d'être appréciés. D'ailleurs, pour aider à la promotion de ces diverses manifestations, une affiche a été réalisée et elle est fournie gratuitement. Avec l'appui du Festival du livre, l'Union a produit et/ou administré les spectacles «Célébrations» à Montréal et «La littérature, un spectacle» à Sherbrooke. Plus tôt, cette fois en collaboration avec le Ministère des Affaires culturelles, elle avait étroitement participé au «Mois de la lecture».

5. Plus administrativement mais non moins essentiellement, plusieurs membres du Bureau de direction et/ou du Secrétariat général ont participé de façon active à de **nombreuses** consultations des ministères et autres organismes. L'Union a aussi tenu à rencontrer les représentants d'autres associations d'écrivains et à maintenir avec eux des relations productives. L'Union a également mis sur pied un organisme qui porte le nom de **Fondation Gabrielle Roy** et qui d'ici quelques années pourra être utile à la communauté littéraire toute entière. À ce sujet, il sera possible, d'ici quelques mois, d'annoncer la composition du conseil d'administration de cette fondation et de préciser publiquement quels en seront les objectifs prioritaires.

6. Personne ne peut affirmer **nettement** dans nos sociétés qu'une littérature de qualité se vend et s'impose d'elle-même. Faire valoir, et c'est l'opinion de plusieurs, une littérature nationale est le travail de tous et ne peut être réalisé que dans de bonnes conditions. Celles-ci sont d'ailleurs multiples et impliquent de nombreuses personnes; à part l'écrivain et l'éditeur: l'imprimeur, le diffuseur, le libraire et les journalistes spécialisés, pour ne mentionner que les plus évidents. On doit exiger partout la qualité autant dans le travail accompli que dans les relations de travail. Et les relations de travail des écrivains québécois avec leurs éditeurs sont, sauf certaines exceptions et quelques inconsciences, des relations «difficiles» variant du mépris à la flatterie condescendante, de l'exploitation organisée à l'inefficacité la plus bête, de la grossièreté culturelle au raffinement «vulgaire» des parvenus subventionnés que sont devenus plusieurs éditeurs.

Ce paragraphe, bien sûr, détonne par rapport au ton général de ce texte, mais reflète ce que, même silencieusement, vivent bon nombre d'écrivains. À ce sujet donc, et pour essayer d'assainir les relations écrivains-éditeurs, l'Union a rédigé un contrat d'édition qu'elle souhaite négocier de bonne foi avec les représentants des éditeurs. Ce contrat est le fruit d'une année et demie de travail, de nombreuses consultations au Québec, au Canada, en France et aux États-Unis, et de multiples vérifications et contre-vérifications auprès d'aviseurs légaux. Une première version de ce contrat a été déposée au Bureau de l'Association des éditeurs en février 1979. Depuis: rien. Et ce n'est pas parce que les écrivains n'ont pas essayé de rencontrer les éditeurs. Ceux-ci sont soit à Francfort, soit à Nice, soit à Los Angeles, soit en réunion pour préparer d'autres voyages, mais ne sont jamais disponibles pour négocier. L'Union des écrivains **avait** beaucoup de patience...

Plusieurs mesures doivent être prises pour que changent rapidement ces situations. La mesure obtenue du Conseil des arts — le non versement de la subvention et la non-admissibilité au programme d'achat pour l'éditeur qui n'a pas payé ses droits d'auteurs — n'est qu'une première mesure. Il faudra continuer d'insister pour que soit respecté le droit minimal de l'écrivain d'être rémunéré pour le travail accompli. L'Union n'hésitera pas non plus, dans la mesure de ses moyens, à préparer d'autres dossiers comme ceux de Parti pris et de l'Aurore/Univers. Ce n'est certes pas l'Union qui va faire de l'écrivain l'esclave de son esclavagiste. Son projet de contrat d'édition le démontre: un contrat d'édition doit laisser le maximum de «portes de sortie» pour l'écrivain au prise avec un **mauvais éditeur.** Mais comme tous les éditeurs sont de **bons éditeurs,** pourquoi seraient-ils inquiets d'articles de contrat qui n'auront jamais à être appliqués???

7. Enfin, si depuis un peu moins de trois ans, tant d'énergie a été déployée, c'est probablement à cause du grand délabrement dans lequel les écrivains «se trouvaient» lorsqu'ils ont décidé de se réunir. Mais il fut convenu, à ce moment-là, non pas de recoller des morceaux ou de s'immiscer dans de vieux labyrinthes mais de construire à neuf la présence et l'action des écrivains. C'est avec cette idée en tête qu'à l'Union des écrivains québécois on conçoit la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux des écrivains. C'est plus long, mais c'est plus sûr.

Le 23 janvier 1980

Union des écrivains québécois,
964, rue Cherrier,
Montréal, Qué. H2L 1H7
Tél.: (514) 526-6653

SÉLECT *LA MAISON DES BEST-SELLERS*

chez votre libraire

DES LIVRES IMPORTANTS, NOUVEAUX, «DIFFÉRENTS», DANS TOUS LES DOMAINES...

contraception

MARGARET NOFZIGER
UNE MÉTHODE COORDONNÉE DE PLANIFICATION NATURELLE DES NAISSANCES - $5.95
Synthèse des meilleures techniques naturelles de contraception. Une méthode de contrôle scientifique, reposant sur l'amour et la collaboration.

bien-être

RONA BARRETT
SOYEZ PLUS ATTRAYANTE POUR MIEUX SÉDUIRE - $8.95
Mille moyens d'épanouir sa sensualité et d'accroître son bien être physique et psychologique.

société

JONATHAN FREEDMAN
LES GENS HEUREUX - $9.95
Une enquête approfondie sur la notion de bonheur et sur ses fondements. Des confirmations, et quelques surprises...

NADIA KOSKA
VOTRE AVENIR PAR L'ASTROLOGIE ET LA NUMÉROLOGIE - $6.95
Introduction simple et vivante à l'astrologie, avec quelques références numérologiques. Un prérequis pour connaître de l'intérieur la psychologie astrale.

thérapie et vies antérieures

FRANÇOISE AMELAIN
LE PASSÉ, PORTE OUVERTE SUR L'AVENIR - $6.95
Nos souffrances intérieures semblent si profondes, si anciennes... F. Amelain, docteur en psychologie, a voulu aller plus loin pour les comprendre. Un livre troublant par sa sincérité.

astrologie

spiritisme

ALLAN KARDEC
LE LIVRE DES MÉDIUMS - $9.95
Kardec, ce pionnier de la recherche spirite, était un rationnel et un savant, qui nous a laissé une oeuvre considérable, une des sources les plus fiables du spiritisme.

aussi...

DICTIONNAIRE MODERNE SÉLECT $8.95
Un dictionnaire Français-Anglais pratique, très à jour, idéal pour l'étudiant comme pour le professionnel.

si vous ne trouvez pas le(s) livre(s) désiré(s) en librairie...

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6
Tél.: (514) 387-6268

ci-joint $..... ☐ chèque ☐ mandat
(n'oubliez pas d'inclure votre paiement)

☐ UNE MÉTHODE COORDONNÉE DE PLANIFICATION NATURELLE $5.95
☐ SOYEZ PLUS ATTRAYANTE POUR MIEUX SÉDUIRE $8.95
☐ LES GENS HEUREUX $9.95
☐ LE PASSÉ, PORTE OUVERTE SUR L'AVENIR $6.95
☐ VOTRE AVENIR PAR L'ASTROLOGIE et la numérologie $6.95
☐ LE LIVRE DES MÉDIUMS $9.95
☐ DICTIONNAIRE MODERNE SÉLECT $9.95

NOM: ..... ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE: ..... TÉL.: .....

D. 26-1-80

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La vision tragique de Marie-Claire Blais

par Robert Mélançon

Marie-Claire Blais, **Le Sourd dans la ville**, Montréal, Éditions Internationales Alain Stanké, 1979, 216 p.

LE dernier roman de Marie-Claire Blais impose dès ses premiers mots une musique insistante et heurtée, maintenue d'un seul trait sans pause ni repos jusqu'à la dernière page. Le rythme, proche en cela du rêve ou de l'hallucination, est emporté, haletant, tendu à l'extrême, sans cesse, diraiton, sur le point de se briser. Mais il se reprend à chaque instant au moment même où il allait risquer de se perdre dans le silence ou l'incohérence.

Le Sourd dans la ville est un monologue polyphonique où s'entrecroisent les discours intérieurs de chaque personnage. Dans ce texte fébrile, en proie au vertige, tout se passe dans la pensée des divers personnages dont la narration adopte tour à tour la perspective. Chaque scène est réverbérée dans une conscience qui lui donne forme en suivant sa propre nécessité. Aucun personnage n'impose un point de vue privilégié au récit: la perspective change très rapidement, parfois à l'intérieur d'une scène aperçue tantôt par l'un tantôt par l'autre de ses acteurs, et on passe d'une scène à l'autre, changeant de lieu et de temps, avec la plus grande brusquerie. En faisant l'économie des transitions, Marie-Claire Blais a su créer ce rythme oppressant d'où son roman tire l'essentiel de son pouvoir.

L'impression première est d'une fragmentation excessive du récit, dont les morceaux paraissent assez arbitrairement juxtaposés. Cet effet initial sur un lecteur non prévenu, je le définirais assez approximativement comme celui d'un collage animé, d'une sorte de kaléidoscope tressautant où ne cessent de se décomposer-recomposer des images fuyantes. Marie-Claide Blais a pris là, en tant qu'écrivain, un très grand risque, et je parierais gros que de nombreux lecteurs n'iront pas au-delà des trente premières pages. Ils ne sauront pas qu'ils vont ainsi manquer une assez extraordinaire expérience de lecture. Ces incessants déplacements de perspective dans le discours créent l'effet le plus paradoxal. A force de privilégier tour à tour le point de vue et la conscience que chaque personnage a du monde, Marie-Claide Blais finit pas n'en privilégier aucun. Alors s'installe une sorte de regard impassible et détaché, qui contemple du point de vue de l'éternité toute cette agitation donnée à lire. Ce regard, c'est celui de ce que je nommerai faute d'autre terme le Destin, qui égalise tout, qui réduit à néant toutes les conduites, qui remplace tout pathétique par une sérénité revenue de tout.

Photo Jacques Grenier

Le roman de Marie-Claire Blais est un livre tragique beaucoup plus à cause de ce point de vue qu'il finit pas imposer en juxtaposant tant de visions particulières qu'à cause de sa matière. Si l'ombre de la mort plane sur chaque page, ce n'est pas tellement à cause de ce qui y est raconté — la maladie de Mike Agneli, la vieillesse impitoyable pour Tim l'Irlandais, le suicide de Florence Gray, l'angoisse de Judith Lange — qu'à cause de cette façon de tout considérer du regard égal d'un inéluctable destin.

L'écriture de ce roman a aussi une autre conséquence assez remarquable: l'abolition du temps. La durée propre du *Sourd dans la ville*, c'est la simultanéité d'un tableau où tout coexiste plutôt que l'enchaînement d'une série d'événements successifs. On pourrait parler, à cet égard, d'une sorte de gravitation des thèmes dans un espace où tout arrive à la fois: le suicide de Florence Gray et sa rencontre avec Judith Lange, la fuite de Berthe Agneli dans les études, un voyage en moto à San Francisco que Gloria rêve pour son fils Mike, le cours de philosophie que Judith Lange fait à ses étudiants et le déjeuner qu'elle prend chez ses parents, etc. Si le temps importe aussi peu, c'est parce que tout est joué d'avance, inscrit dans un destin dont rien ne pourra être changé parce qu'il est complet de toute éternité. Cela, Marie-Claire Blais ne le dit à aucun moment de cette façon, elle le montre littéralement dans ce roman qui tient du poème et qui fait paraître bien illusoires les oppositions des «genres» littéraires.

Le Sourd dans la ville marquera sans doute un tournant dans l'oeuvre de Marie-Claire Blais. L'extraordinaire réussite et l'immense succès (succès public aussi bien que succès de critique) d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel* il y a quinze ans avaient paru la paralyser quelque peu, et aucun des romans qui avait suivi n'avait atteint à la même hauteur. Je ne prétends pas que ces romans soient négligeables, mais aucun n'a, me semble-t-il, la puissance et la nécessité d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel*. *Le Sourd dans ville* y arrive pour la première fois. Mais il y arrive par des moyens très différents, et on y chercherait en vain une nouvelle version du splendide roman de 1965. Avec *Le Sourd dans la ville*, Marie-Claire Blais atteint à sa maturité d'écrivain. C'est un livre difficile et exigeant, mais qui donne à son lecteur une joie à la mesure de cette exigeance.

Monique Larue

Un premier roman réussi

par Jean Royer

Monique Larue, **La Cohorte fictive**, Montréal, Éditions L'Étincelle, 1979, 121 pages.

LE mouvement féministe revendique pour les oeuvres signées par des femmes l'étiquette d'une «écriture du corps». Cette formule veut distinguer la littérature au féminin d'une littérature masculine et exclusive. Bien sûr, la distinction ne doit pas se faire dogmatique ni ne peut décrire le projet de toute écriture féminine. Aussi ne faudrait-il pas galvauder ce qui serait en train de devenir un slogan vidé de sens.

Cependant, si l'on doit parler d'une «écriture du corps», c'est bien en parlant de ce roman de Monique Larue, *La Cohorte fictive*. Sous sa jaquette d'un goût (celui de l'éditeur) plus commercial qu'artistique, voici le premier roman réussi d'une écrivain sur qui il faudra compter désormais. Et voici le roman dont le projet d'une *écriture du corps* se réalise justement avec succès. D'ailleurs, je ne serais pas du tout surpris que ce livre devienne un best-seller, c'est-à-dire une oeuvre que tout le monde voudrait lire. Et c'est possible, puisque ce roman fascinant, envoûtant, n'est ni hermétique, ni démagogique. C'est un bon livre d'écrivain qui aime écrire pour des lecteurs qui aiment lire.

Le pari de Monique Larue était donc cette «écriture du corps». C'est-à-dire que la narratrice accouche en effet d'un bébé et d'un livre, cherchant «une sorte d'accord rare entre le corps et les mots». La vie dans son corps, la fiction sur la page: la femme se dit, cherche sa distance, sa fiction. Elle réussira à «communiquer» la vie.

La narratrice s'invente au moins cinq femmes, soeurs d'une même nature aux destins multiples, aux diverses façons de traverser la vie. L'une d'elles a l'âge de la narratrice. D'autres gagnent ou perdent leur vie, meurent par trop de force ou par impuissance. Petites-filles de Mathilde et filles de Flore, ce sont Maud, Clothilde, Clovisse, Zoé et Zette. On entre dans leur histoire, révélée à la narratrice au fur et à mesure d'une grossesse où lui viennent les mots de la vie que chacune aurait pu faire. Car c'est ici fiction, images de la vie au féminin. L'auteur, Monique Larue, en profite pour traduire les rapports de la femme avec la famille, l'homme, l'amour, la mère, l'enfant et la mort. Tout cela écrit selon une respiration qui se fait jusqu'à l'accouchement, jusqu'à la dernière phrase qui affirme la «fiction», la distance de la mère et l'enfant, de l'écrivain et ses personnages!

Ce roman absolument fascinant, il se fait aussi avec une façon de manier le langage qui s'appuie sur l'humour. D'ailleurs, la romancière ne manque pas de réfléchir tout haut sur la difficulté d'écrire et d'entrer dans la fiction comme dans la vie. Femme enceinte, l'écrivain accouchera après ces contractions que sont «les luttes que menaient en elle le langage et le corps».

Voici donc le véritable roman d'une «écriture du corps». Et j'ajouterais que si on aime (lire) la vie, on aimera ce livre.

NOTE DE LECTURE

Parcs Canada rend publiques dans deux collections différentes les recherches historiques et archéologiques menées dans divers lieux historiques canadiens. Dans les récents et fort soignés *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire*, mentionnons les études sur la forteresse de Louisbourg (#18), sur l'évolution et les contraintes du transport au Yukon (#19), sur les maisons de ranch de l'Alberta (#20), sur le premier contingent (1873-1874) de la Police à cheval du Nord-Ouest et sur le *Dawson Daily News* et le journalisme au Klondike.

Dans la collection *Histoire et Archéologie* parfois plus spécialisée, il faut souligner l'intérêt d'abord de l'étude de Claudette Lacelle sur *La Garnison britannique dans la ville de Québec d'après les journaux de 1764 à 1840* #23), celle de Jean-Pierre Proulx sur l'histoire militaire et les fortifications de Plaisance, (Terre-Neuve) de 1713 à 1811 (#26) et les résultats des fouilles archéologiques au Fort Lennox de l'Île aux Noix (#20).

Ces publications sont disponibles en français et en anglais chez les dépositaires des publications du gouvernement du Canada et au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec K1A 0S9

Y.L.

Vient de paraître

Regards sur la victime

Revue Criminologie
Vol. XIII, nº 1, 1980
Directeur : Denis Szabo
112 pages $7,50

Comme en témoignent les réactions de l'opinion publique et les législations relatives aux dédommagements, l'indifférence des bureaucraties est à l'origine des efforts visant à mieux respecter la victime. En personnalisant le délit par l'étude des caractéristiques des victimes, on espère parallèlement susciter une prise de conscience chez l'agresseur. Ceux qui demeurent dans l'ombre, ceux qu'on ne voit dans les salles d'audience qu'en tant que témoins, ont pour toutes ces raisons une place plus évidente que par le passé.

La victimologie, comme on le verra dans ce numéro, reconnaît désormais le droit des victimes à faire entendre leurs critiques du processus d'enquête dans lequel ils sont impliqués malgré eux.

BON DE COMMANDE

☐ Veuillez m'adresser exemplaire(s) de REGARDS SUR LA VICTIME à $7,50
☐ Je désire m'abonner à la revue *Criminologie* pour l'année abonnement annuel $12,00 (individus) / $18,00 (institutions)
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat)
☐ A percevoir sur mon crédit
Chargex - Visa No.
Nom
Adresse
Code postal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél. : 343-6321 / 6325

ANTHROPOLOGIE et SOCIÉTÉS

À partir de 1980, la revue publie trois numéros thématiques par an.

VIENT DE PARAÎTRE
Vol. III, No. 3, 1979

L'ASIE *

Sommaire:

Louis-Jacques Dorais
Présentation
Lise Pilon-Lê
De la tribu aux castes: essai sur la formation de l'État en Inde pré-coloniale
Fumiko Ikawa-Smith
L'évolution politique du Japon à la fin de la période préhistorique
Louis-Jacques Dorais
Diglossie et lutte de classes au Vietnam
Gervais Lavoie
La Chine, notre enfant prodigue
Denise Helly
La République Populaire de Chine et les Chinois d'outre-mer
Rodolphe DeKoninck
Comment capturer le potentiel productif des petits paysans: notes sur la modernisation de la riziculture en Malaisie et en Indonésie
Bernard Bernier
Le système d'emploi à vie au Japon: réexamen et interprétation
Jérôme Rousseau
Transformations religieuses dans le centre de Bornéo
Ok-Kyung Pak
Les rapports ethniques dans le roman Minangkabau d'avant-guerre

*Un excellent numéro-dossier pour la recherche, l'enseignement ou la curiosité de lecteurs avisés.

ABONNEMENTS 1980

Prix: $12.00 (régulier) **$10.00** (étudiants **$20.00** (institutions), **Canada et U.S.A.**

Thèmes pour 1980: **La Ville**
L'enfance
Les Chasseurs

À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE:

Anthropologie & Sociétés
Département d'Anthropologie
Université Laval
Québec, G1K-7P4, Canada

Ci-joint un chèque ou mandat au montant de $ à l'ordre de Université Laval a/s Anthropologie & Sociétés, pour l'abonnement 1980.

NOM: .....
ADRESSE: .....
..... CODE POSTAL: .....

Les Éditions du Jour

Avec son nouveau roman **l'affrontement** **Henri Lamoureux** suscite la critique élogieuse des journalistes :

$4.50

«Le roman se lit d'une traite et le sujet y est pour quelque chose... Le roman raconte l'histoire d'une grève spontannée qui répond à la mort d'un ouvrier dans une usine de Montréal. C'est un sujet qui n'intéresse pas nos écrivains, sauf exceptions, puisque rares sont ceux qui savent ce qu'est une usine et qu'on y meurt... Vraiment c'est un roman très attachant que **l'Affrontement.**»

Réginald Martel, LA PRESSE, 5 JANVIER 1980

En vente chez tous les libraires et dépositaires

Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste

NOM
ADRESSE
VILLE

l'affrontement $4.50

☐ Cheque ou mandat ci-joint
BO – 131 d

Librairie
ALTERNATIVE
2033, boul. St-Laurent
Tél.: 844-3207
Anti-profit/Autogérée
Anarchisme, féminisme, socialisme, écologie, urbanisme, périodique, etc!
Vente d'inventaire du 1er février au 1er mars sur les livres français et anglais!!!

VIENT DE PARAÎTRE

DICTIONNAIRE TECHNIQUE DE LA PEINTURE
D'ANDRÉ BÉGUIN

Vol. 2 (C-E)

Format: 29 x 21 202 pages $36.00

Disponible à la galerie l'Aquatinte
att. M. Régis Fournier, agent exclusif
1320 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3G 1H9
tél. 271-0584

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir
☐ Le Volume 1 ..... **$36.00**
☐ Le Volume 2 ..... **$36.00**
Ci-joint mon chèque ou mon mandat postal
☐ **Veuillez me faire parvenir le catalogue des livres 1980.**
Nom: .....
Adresse: .....
Ville ..... Code .....

NOUVEAUTÉ
LE TEXTE ET LA SCÈNE

Études de pièces québécoises et autres dans le cadre de la saison théâtrale 1977-78 à Montréal
par
André Fortier

Les vingt-six analyses de ce recueil portent strictement sur des pièces francophones de la saison 1977-78 à Montréal. Les pièces ont d'abord été appréciées à la représentation, puis, pour le plus grand nombre, une analyse conjointe a été faite du texte et de la représentation; parfois, l'auteur remonte au roman dont elles ont été tirées.

15 x 25 cm., 256 pages, 60 illustrations. **Prix: $8.25**

En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de
Le texte et la scène
Nom .....
Adresse .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Gilles Archambault
Parlons de moi
roman
Enfin en format de poche dans la collection Québec 10/10

Stanké
les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

les carnets de Jean Ethier-Blais

L'ESPRIT de l'escalier. On rencontre quelqu'un avec qui on discute ferme. Les discours se succèdent les uns aux autres; on l'emporte, soudain on recule, il faut lâcher pied. L'interlocuteur est décidément le plus fort. On se retranche derrière les citations. Peine perdue, notre adversaire a lu la Bible; il vous traîne de Caïphe à Pilate. Hérode est là, qui rigole. Le précédent est illustre, mais vous n'en perdez pas moins la partie. Rentré chez vous, pendant que l'eau du thé bout dans la cuisine, soudain, ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie, de merveilleuses raisons de victoire vous encombrent l'esprit. Le thé perd de son orient et vous avalez vos gâteaux de travers. Car l'homme veut toujours l'emporter. Je reprends donc, par esprit d'escalier, mes propos là où je les ai laissés la semaine dernière. Le coût des livres. Un mot seulement. Il y a des gens qui, comme moi (et combien d'autres, dans toutes les civilisations) sortent du sein de leur mère un livre à la main. Comprennent-ils mieux la littérature et les auteurs, et la vie, qu'un autre? Peu importe, puisqu'ils sont les enfants du livre: aliment, drogue, moyen idéal d'oublier les peines et les douleurs de la chair, la tristesse de l'esprit. Nous avions à la maison, et je revois encore les rayons de cette bibliothèque, ses vitres, le grincement de celle du bas lorsque je l'ouvrais, l'*Encyclopédie de la jeunesse*. À cinq ans, j'avais lu cette Encyclopédie. Y avais-je saisi quoi que ce soit? Peu m'importe, puisque j'avais vécu avec la page imprimée. Plus tard, au collège, j'achetais des livres. Hertel était venu, illustre exilé jésuite, peupler de ses rêves et recouvrir de son ombre de géant le paysage désert de Sudbury. Il y avait vite ouvert une librairie. Nous étions quelques-uns à y prendre racine. Chaque jour de congé, sous mille prétextes, nous circulions entre les rayons, un livre à la main. Je lisais Voltaire et le premier texte que j'ai écrit, je l'ai signé, en l'honneur de mon dieu de l'époque: Docteur Akakia. L'odeur de cet encens nickelé a dû faire frémir, aux Champs-Elysées, les narines du grand homme.

Hertel nous faisait lire Victor Serge; c'était en 1945. On dira ce qu'on voudra de l'éducation canadienne-française d'alors; elle ne manquait pas d'audace. Faire lire à un adolescent Voltaire-Akakia et Victore Serge, c'est lui enseigner la liberté de penser et l'amour de proclamer le vrai. Et le Père Hauser, un autre Jésuite, qui, du haut de la chaire, chantait les louanges de Mao, déguisé pour la circonstance en réformateur agraire. Plus j'y pense, plus je me dis que j'ai vécu ma jeunesse dans un milieu exceptionnel. Et j'achetais des livres! Mes frères, étudiants eux aussi, avaient aussi le culte de l'imprimé. Je couchais à la maison dans une chambre dont les murs étaient tapissés d'ouvrages. Ces livres étaient à la portée de nos bourses. Imagine-t-on un étudiant, aujourd'hui, qui veut se payer Braudel, Duby, Yourcenar, le *Gide* d'Anglès, des récits de voyage? Il ne peut plus s'offrir cette provende à laquelle il a historiquement droit. Il attend les soldes, qui ne sont que profits déguisés. Ajoutez à cette diatribe que les livres qu'on trouve sur les rayons sont la plupart du temps laids, en dépit d'une couverture aguichante, que le papier en est de qualité médiocre, que la colle des ligatures tient mal, qu'ils vous craquent entre les mains. Il faut une sorte de génie dans l'art d'être malheureux pour lire ces ouvrages. C'est ainsi que peu à peu les plaisirs de l'homme discret et profond disparaissent dans la brenne du commerce.

■

Le dynamisme du complexe économique et militaire de l'Union soviétique, le masque pseudo-démocratique enfin arraché et le fascisme paraissant au grand jour; ces «révélations» ne surprennent que les admirateurs de Chomsky et de Jane Fonda. L'ennui de toutes les condamnations, dès lors qu'elles s'appliquent à la Russie, c'est qu'elles ne changent rien. Condamnez les Américains, ils reculent; les Russes ne bougent pas. Ils sont en Afghanistan, ils y resteront et dans six mois, Chomsky reviendra à Montréal nous apprendre que les tyrans, ce sont les Afghans. Que ne va-t-il plutôt à Gorki au secours de Sakharov! Il est dommage que nos dirigeants s'éveillent si tard à la réalité du pouvoir soviétique. Cette inertie, qu'est-elle, sinon le fruit de la propagande gauchiste, dirigée de main de maître par des agents soviétiques aux États-Unis et au Canada? La lâcheté et l'absence de sens politique à long terme de la classe dite intellectuelle vous donnent froid dans le dos.

Comme tout un chacun, j'écoute les nouvelles. Jour après jour, j'entends le bruit des chars soviétiques, de leurs hélicoptères à roquettes; j'entends aussi les cris de mourants, de ces Afghans qui ne veulent pas plus de la «civilisation» marxiste que les Iraniens ne veulent de la modernisation à l'américaine. Dans une biographie d'Haïlé Sélassié (autre victime du pacifique Brejnev) on voit l'unificateur de l'Afrique allant à la rencontre des troupes italiennes à dos de mulet, suivi d'un courtisan portant un parasol; en face de lui, dans la plaine, les tanks mussoliniens. Les fascistes italiens et allemands ont préparé la dernière guerre mondiale en Ethiopie et en Espagne. Les fascistes soviétiques s'exercent en Afrique par valets cubains interposés et à visage découvert en Afghanistan. Les Américains se tordent les mains et Carter a peine à sourire, dindon de la farce qu'il est, de son innombrable denture ternie. Si notre destin n'était si pitoyable, il y aurait de quoi rire. Ainsi, pour me distraire, j'imagine le scénario suivant. Carter ne cesse de proclamer que le premier devoir de son Gouvernement, c'est de libérer les otages américains de Téhéran. Brejnev le prend au mot. Il envahit l'Iran (les Russes le feront de toute façon, tôt ou tard) afin de rendre à la liberté les Américains prisonniers. «Vous voyez, dit-il à Carter, comme je suis bon prince. Par amitié pour vous, par solidarité de grande puissance, et par fidélité à la détente retrouvée, je fais ce que vous ne pouvez, de votre propre aveu, faire. Vos diplomates sont libres et l'Iran, depuis la mort de Khomeiny, tué par mégarde au cours de l'invasion, est redevenu un pays démocratique.» Le tragique de cette histoire, c'est qu'elle est possible. Soljénitsyne a prévenu les Américains. Entre le Potomac et l'Océan indien tout espace intermédiaire a disparu. La ville sainte de Qom est devenue un faubourg de Washington. Ou est-ce le contraire?

VIENT DE PARAÎTRE

L'HOMME QUADRIDIMENSIONNEL

par GÉRARD N. DUMAS

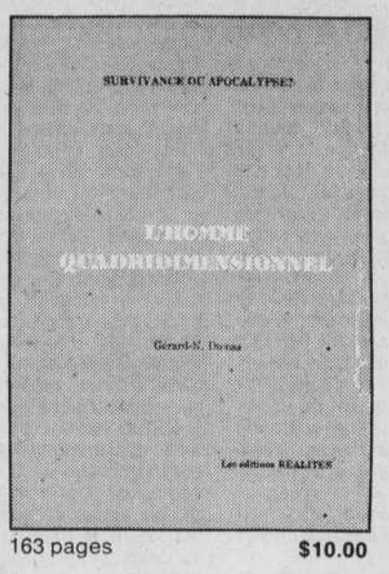

Qui êtes-vous ?
Êtes-vous un être autonome ?
Cherchez-vous à régler vos problèmes à l'intérieur de la conformité ? .....
Pouvez-vous supporter l'insécurité sans panique ni angoisse ? .....
Pouvez-vous vous relier au monde sans être submergé par lui ?
L'"homme quadridimensionnel" vous présente les quatre paliers de perception qui vous relient à votre univers.
Il vous fournit la clef qui vous permettra de rejoindre votre finalité et de réintégrer votre appartenance cosmique originelle.

163 pages **$10.00**

Les Editions Réalitées
C.P. 161 Laval ouest
Laval H7R 5B8

Bon de commande seulement

☐ **L'Homme quadridimensionnel** **$10.00**

ci-joint ☐ chèque ☐ mandat poste

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE: .....

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

LES GRANDS DICTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION

VOCABULAIRE DE L'ÉDUCATION
sous la direction de **Gaston MIALARET**

Un ouvrage qui regroupe, définit, commente les expressions et les mots les plus courants de ce nouveau secteur de la langue française qu'est la langue de l'éducation.

Fait une large place aux mots et expressions propres au Québec.

DICTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION ET DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION
avec lexique anglais-français
par **Gilbert de LANDSHEERE**

3,000 articles qui recouvrent le vocabulaire spécialisé des méthodes, des techniques, des instruments et de la statistique. Indispensable à la lecture de la littérature scientifique en éducation.

VOCABULAIRE DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT
sous la direction de **Robert LAFON**

Nouvelle édition revue et augmentée. À la fois précis de droit, de psychologie de l'enfant, de pédagogie, d'action sociale, de psychiatrie, d'éducation spéciale, de psychopédagogie médicale...

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Les lieux imaginaires

par Claude Beausoleil

Claude Ber, **Lieu des éparts,** éditions Gallimard, Paris, 1979, 142 p.

IL existe une sorte de poésie qui soit quotidienne, presque descriptive, un peu repliée sur elle-même, jouant de l'implosion plutôt que de l'explosion. *Lieu des éparts* de Claude Ber appartient à cette catégorie de livres. On peut y lire calmement disposées les notations d'un itinéraire qui scrute à chaque mot, à chaque seconde les pulsations du changement des exigences d'un réel cerné intérieurement à partir du concret. «Imaginons un instant que toutes les paroles prononcées explosent ensemble dans le cercle du temps qui mord sa boucle.

Imaginons tandis que se lève ce matin et qu'il impose la modestie tranquille de celui qui sait que ses paroles ne le précèdent que dans sa bouche» p. 62.

Cet instant multiple esquissé et recherché décrit bien la démarche du recueil de Claude Ber. Des petits textes en prose font l'inventaire du territoire sans fractures seulement en tentant de rendre compte dans le processus d'écriture du dedans où s'abritent les sens, les figures, les exemples du vécu écrit. Cet espace littéraire est pressé de références aux choses simples, il est traversé de sensations qui sont comme des enveloppes discrètes. «Quand existera un langage, il s'écrira en livres blancs comme les sables de ce désert intérieur où le temps inscrit sa marche silencieuse.» p. 62 La parole est ici confidentielle, sans heurts. Tout coule et les phrases sont là pour témoigner et de l'équilibre et de l'inquiétude.

Ce «lieu» est singulier, c'est d'une femme qu'il s'agit, c'est une écriture qui s'invente en déployant ses avenues qui passent par des «ficelles», du «pluriel», du «dedans», du «quotidiennement nous», «la main droite», «dessous», «chez-soi» et le «silence» pour utiliser des titres des textes qui décrivent la trame de cet ouvrage. L'auteur «S'est rassemblée à la pointe d'elle-même précieuse et indivise/ Se vit en aiguille/ S'allonge dans le fil du rasoir S'est installée dans son amande» p. 79 pour écrire ce petit livre à contre-courant qui n'a rien de flamboyant mais qui s'insinue, qui creuse à travers le corps, la réflexion et la parole son inspection personnelle des choses. Et «Parfois les difficiles corps de soi-même. Je suis quatre, irréconciliable sous les verrous.» p. 16.

À lire ce *Lieu des éparts* de Claude Ber on sent que les mots sont des salves et des constats. Ici la littérature est en terrain imaginé, incarnée «sous l'écaille vibrante du désir.» p. 128.

■

Daniel Roy, **Les Enfants décollent,** éditions Sherbrooke, Sherbrooke, 1979, 59 p.

Sur un autre mode, celui-là plus ludique, plus dégagé, Daniel Roy vient lui aussi proposer sa vision du quotidien. Les mots sont ici des terrains de jeu où le narrateur se promène avec une certaine désinvolture. «je suis un poète de l'instant magique/ qui essaie de simplifier/l'invisible mot.» p. 11.

Encore plus que dans ses livres précédents, Daniel Roy prend le réel et le rêve au pied de la lettre. Et si *Les Enfants décollent* c'est qu'ils sont pris dans les sonorités et qu'ils ont le goût d'explorer la fiction.

Malgré certaines faiblesses (*Cassiopée* paru en 1977 chez le même éditeur me semble plus réussi) principalement attribuables à la surabondance des effets phonétiques, le dernier recueil de Daniel Roy inscrit à travers des textes brefs et simples une atmosphère dont la qualité est un sens d'observation des détails. On peut lire dans ce petit livre que «Le lecteur qui rature et barbouille/dans la marge d'un livre, découvre/ petit à petit/ l'amour de l'écriture.» p. 15 Et finalement pourquoi pas.

Livres reçus

Les Renaissances de Joseph Tully, William Hallahan, Librairie des Champs-Elysées.
Davis ne reviendra pas, Jack Ripley, Librairie des Champs-Elysées.
L'Homme d'intérieur, Gérard Pussey, Denoël.

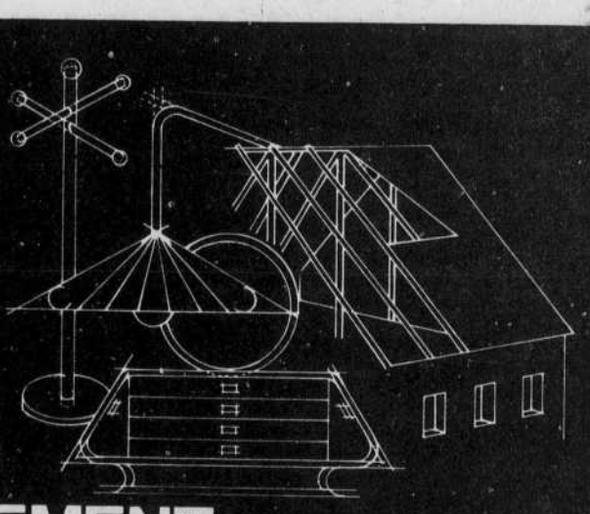

CONCOURS EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

Ce concours s'adresse à tous les créateurs et créatrices autonomes en design artisanal, industriel et architectural, âgés de 18 à 29 ans.

Type de bourses:

Bourses de recherche et de réalisation d'un maximum de 15 000 $ qui servent à défrayer le salaire pour la période de travail nécessitée par la création d'un produit et les possibilités de mise en marché.

Projets admissibles:

– Réalisation d'oeuvres et de produits nouveaux et originaux, adaptés aux consommateurs québécois et intégrés à leur environnement;

– création permettant à son auteur de s'intégrer au processus de la production industrielle et tenant compte des aspects matériels et de l'utilisation pratique de ces produits.

Conditions à respecter:

– Être créateur ou créatrice en design artisanal, industriel ou architectural;

– être travailleur ou travailleuse autonome, c'est-à-dire ne travailler pour aucune firme, bureau ou société;

– avoir de 18 à 29 ans.

Date limite d'inscription:

Le 15 février 1980.

Renseignements: Direction des arts de l'environnement visuel
Ministère des Affaires culturelles
700, boulevard Saint-Cyrille est - 17e étage
Québec
Tél. (418) 643-1678

Les formulaires sont disponibles dans tous les bureaux régionaux du Ministère: **Montréal**
222, boulevard Saint-Laurent
Montréal, H2Y 2Y3
(514) 873-2255

Affaires culturelles
Québec

Pour fêter l'enfance

Pour sourire

Pour émouvoir

Pour vous renseigner sur le mouvement "EST"

Demandez

COMPLEXES

Muriel Bousquet-Dupuy

CHEZ: LETTRE-SON INC., 1005 LAURIER O. MTL. — 279-9344
LE FURETEUR INC., 615 VICTORIA, ST-LAMBERT — 465-5597
LIBRAIRIE HUGO, 2735 VAN-HORNE — 739-9251
LIBRAIRIE DES FEMMES D'ICI, 3954 ST-DENIS, MTL. — 843-6273
LIBRAIRIE RAFFIN, 6722 ST-HUBERT, MTL. — 274-2870
PLACEMENTS ST-LAMBERT CP 130 — 274-7331

Illustrations ci-contre, (signées Senech) tirées du livre "Complexes", 242 pages $8.50

L'Islam foisonnant de Rachid Boudjedra

par Alain Bosquet

Rachid Boudjedra, **Les 1,001 années de la nostalgie**, Denoël, 448 pages.

POUR aborder *les Mille et Une Années de la nostalgie*, plusieurs précautions sont nécessaires à l'esprit rationnel. D'abord, il faut se dire que ce livre déroutant et magnifique ne ressemble pas aux autres ouvrages de Rachid Boudjedra, où l'engagement social et la description minutieuse d'une terre dominaient les élans de l'imagination, par exemple dans *la Répudiation* ou *l'Insolation*. Le titre aussi est symptomatique: se référant aux *Mille et Une Nuits*, il annonce que le plaisir de conter et d'accumuler des intrigues à tiroirs l'emporte sur une économie de l'intrigue, à la manière occidentale.

Pour bien saisir que le merveilleux, voire saugrenu, joue un rôle capital dans cette perpétuelle avalanche de surprises, il suffit de lire une sorte de vignette lyrique qui occupe les pages 69 et 70 du roman. La fille toute jeune du gouverneur, amoureuse du héros, Mohamed, trompant la surveillance des deux familles, vient se donner à lui, au moment où il apprend à chanter à des oiseaux brésiliens. Pour que l'étreinte ne soit pas choquante aux yeux des oiseaux, il recouvre d'un drap leur cage, ce qui ne l'empêche pas de prendre la fille en bête sauvage. Au moment de perdre sa virginité, la donzelle crie: «*Papa!*», ce qui nous transporte de l'Arabie heureuse dans le cabinet du docteur Freud, tandis que les malicieux oiseaux boivent, entre ses jambes, le sang du sacrifice.

D'autres intermèdes, aussi frappants, jalonnent ce livre, où se bousculent plusieurs thèmes, comme dans le scénario du film algérien *Chronique des années de braise*, dont Rachid Boudjedra est l'auteur: lutte pour l'indépendance et folie verbale, nationalisme et paraboles somnambules. Le gouverneur représente, dans ce fragile équilibre entre les temps de légende et les temps modernes, l'élément modérateur, mais aussi une force d'inertie à peu près invincible. Car le village de Manama, où se passe l'action, est à cheval sur l'imaginaire et le réel, la prise de conscience de l'Afrique du Nord et les pouvoirs occultes qui le replongent dans la superstition et les palabres.

Les femmes, qui pullulent, hésitent entre l'aveuglement ancestral et l'émancipation intermittente du corps: elles appartiennent à la fois au Moyen Age et au vingtième siècle. Les hommes, eux, s'adaptent mieux, en apparence: ils profitent de la candeur des masses, mais ne négligent aucun des avantages que leur procure le pétrole, de sorte qu'on peut aussi espérer, pour Manama, les bienfaits de la société de consommation, étant donné que des consciences s'éveillent, fût-ce sporadiquement, à l'injustice sociale. Cet état de choses, réel ou mirage, logique ou aberration, change brusquement avec l'arrivée, au milieu du livre, d'une équipe de cinéastes: on va tourner un film à gros budget, à Manama. Projeté en pleine actualité, ce petit monde apprend les lois du commerce; il ne se dénature pas pour si peu: bientôt, le commerce des divinités, des prophéties et des prémonitions l'emporte sur l'autre.

Ce chaos, ce désordre, cette vivace défense de l'imaginaire, nul ne les incarne mieux que le personnage central du livre. Mohamed S.N.P. (sans nom patronymique) est une espèce de Candide sorti aussi bien de Machiavel que de Kafka. Il se distingue par les hésitations de son caractère: il est tour à tour un historien féru du passé le plus méticuleux, un prophète mal écouté, un amant pur et libidineux, un exemple à ne pas suivre, un visionnaire calculateur, un charlatan plein de bonnes intentions. C'est dire qu'on doit avoir de lui une image sans cesse changeante, puisque en fin de compte, il est en quête d'une identité qu'il ne trouvera guère.

Sur l'islam traditionnel et bavard, Rachid Boudjedra — il ne faut pas oublier qu'il est professeur de philosophie — a greffé mille notions occidentales de sexualité, d'absurde, de psychanalyse. Son livre, qui est une prise de température et non une histoire proprement dite, par son ampleur, son imagination, sa langue toujours proliférante et juteuse, est sans aucun doute l'oeuvre la plus riche et la plus provocante de la littérature francophone d'Afrique du Nord.

(Le Monde)

DÉJÀ UN BEST-SELLER!

TÉMOIGNAGES DES LECTEURS:

«Dans un style simple et agréable «COMPLEXES» raconte AVEC UN SOURIRE les drames tragi-comiques de l'enfance de l'héroïne Marie Duguay; AVEC ÉMOTION la tendresse de ses trois premiers mois de mariage; AVEC CLARTÉ ET PRÉCISION sa participation lors d'un séminar appelé «EST» où, Marie Duguay à l'automne de sa vie, découvrira les assises d'une vie nouvelle. Très intéressant».
J.S. (professeur)

«J'ai lu ce livre tout d'un trait ! Après avoir ri tout haut des espièglerie de la petite Marie Duguay, j'ai été envoûté en troisième partie par la révélation du mouvement EST». **Y.L.** (décorateur).

«J'ai bien aimé la deuxième partie dè «COMPLEXES», particulièrement les scènes d'amour: «...deux corps entrelacés: un surpris, l'autre curieux». Comme c'est vrai !» **J.S.** (magasinier)

«J'ai bien apprécié ce livre. «COMPLEXES» est non seulement à la portée de tous par son style, mais aussi par les images qu'il fait surgir en chacun de nous lorsqu'il traite du rejet». **Y.F.** (ménagère)

«Quelle fraîcheur de sentiments ! Un livre à offrir à sa mère, à son frère, sa soeur, sa femme... sa maîtresse ! Qui dit mieux ?» **L.P.C.** (homme d'affaires)

PROCUREZ-VOUS VOTRE COPIE DÈS AUJOURD'HUI!!!

COMPLEXES, 240 p. $8.50 - auteur Muriel Bousquet-Dupuy, en vente chez:
Librairie Hugo, 2735 Van-Horne, 739-9251.
Librairie des femmes d'ici, 3954 St-Denis, Mtl. 843-6273.
Le Fureteur Inc., 615 Victoria, St-Lambert. 465-5597.
Lettre-Son, 1005 Laurier O. Mtl. 279-9344.
Librairie Raffin, 6722 St-Hubert, Mtl. 274-2870.

BON DE COMMANDE

PLACEMENTS ST-LAMBERT INC.,
tél.: 274-7331
C.P. 130 - St-Lambert - P.Q.
J4P 3N4

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE..... Code .....

$8.50 le volume + **.85¢** de livraison

COMPLEXES - COMPLEXES - COMPLEXES

Le cahier
Culture et Société

du journal
LE DEVOIR

est dirigé par
Jean Royer

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LES CAHIERS D'A.S.O.P.E.

A.S.O.P.E. — ASPIRATIONS SCOLAIRES ET ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES DES ÉTUDIANTS —

Projet de recherche sous la direction de Pierre W. Bélanger, Université Laval et Guy Rocher, Université de Montréal.

Maintenant disponibles:

Volume I - L'ÉQUIPE - Analyse descriptive des données de la première cueillette - Les étudiants - 1976 - $3.50.

Volume II - L'ÉQUIPE - Analyse descriptive des données de la première cueillette - Les parents - 1976 - $3.00.

Volume III - L'ÉQUIPE - Analyse descriptive des données de la première cueillette - Les enseignants - 1976 - $3.00.

Volume IV - Pierre ROBERGE - Le nombril vert et les oreilles molles: l'entrée des jeunes québécois dans la vie active dans le second tiers des années 1970 - 1979 - $4.00.

Volume V - Alain MASSOT - Cheminements scolaires dans l'école québécoise - 1979 - $8.00.

Volume VI - Louise LAFORCE - Les aspirations scolaires au Québec et en Ontario: une comparaison des observations des enquêtes SOSA et ASOPE - 1979 - $5.00.

Volume VIII - François BÉLAND - Une méthode d'analyse maintenant disponible en langage APL: l'analyse nominale hiérarchique de fréquences - 1979 - $6.00.

Volume IX - François BÉLAND - L'indépendance régionale: la réduction des catégories dans les tableaux de contingence - 1979 - $6.00.

Volume A - Pierre ROBERGE - ASOPE à mi-chemin: promesses et réalisations - Service de la recherche - Ministère de l'Éducation - gratuit.

Disponibles en mars 1980:

Volume VII - P.W. BÉLANGER, G. ...IER, R. BÉDARD, P. BÉLAND - Le projet ASOPE: son orientation, sa ...tée sociale et sa méthodologie -

Volume X - Léon BERNIER - Génération, maturation et conjoncture: une étude des changements d'attitudes dans le Québec des années 1970 -

Volume XI - Herbert HORWICH - Social and Cultural Factors affecting Student Retentions or Attritions at the Secondary and Post-Secondary Levels in Québec -

Pour les commander:

PROJET ASOPE,
Bureau 1222,
Faculté des Sciences de l'Éducation,
Université Laval,
G1K 7P4. Tél.: (418) 656-3799.

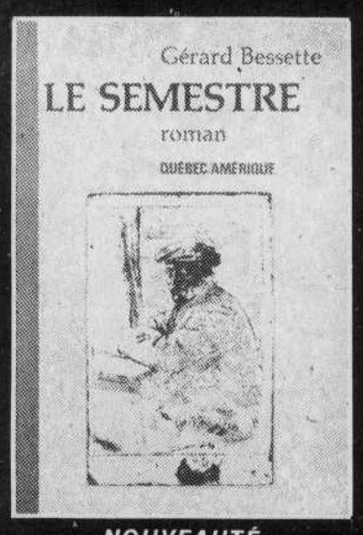

NOUVEAUTÉ

Entre le fantasme et la mémoire

Le Semestre

de Gérard Bessette

Un nouveau Bessette. Un roman-bilan, la leçon particulière d'un professeur d'université au seuil de la retraite; un regard aigu et souvent caustique sur le monde de la littérature québécoise (des jugements et des prises de position qui ne manqueront pas de susciter toutes sortes de réactions).

287 p. — ***$12.95***

QUÉBEC/AMÉRIQUE
vous présente la collection
LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE

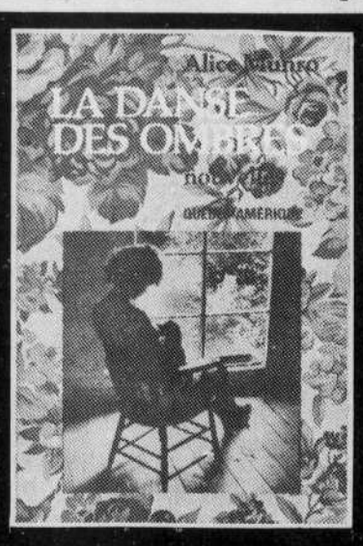

Prix du Gouverneur général

La Danse des ombres

d'Alice Munro

Deux fois récipiendaire du Prix du Gouverneur général, Alice Munro est un des écrivains les plus doués qu'ait jamais fournis la littérature ontarienne. Superbement traduit, ce recueil de nouvelles fera connaître chez nous cette oeuvre majeure qui a, au sens propre, quelque chose d'enthousiasmant.

NOUVEAUTÉ

276 p. — ***$12.95***

Des révélations troublantes...

Le Miroir du passé

de Marie-Anna A. Roy

«Roger Lemelin, un écrivain de second ordre...» C'est là un des jugements que Marie-Anna A. Roy met dans la bouche de sa soeur, l'écrivain bien connu Gabrielle Roy. À quatre-vingt-quatre ans, cet auteur méconnu nous livre ses souvenirs. Toute l'histoire d'une famille; un regard incisif sur la benjamine, Gabrielle, décrite sans complaisance, dans une perspective inédite; la vie dans la maison de la rue Deschambault, racontée par un témoin authentique.

276 p. — **$12.95**

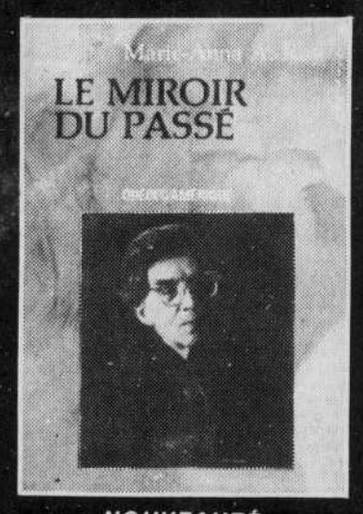

NOUVEAUTÉ

Une conscience tourmentée

La Commensale

de Gérard Bessette

"Comme **Le Libraire, La Commensale** est non seulement le portrait d'un anti-héros, mais aussi la satire mordante, définitive, d'une certaine société québécoise empêtrée dans un langage et dans des idées terriblement approximatives."

François Ricard

156 p. — **$8.95**

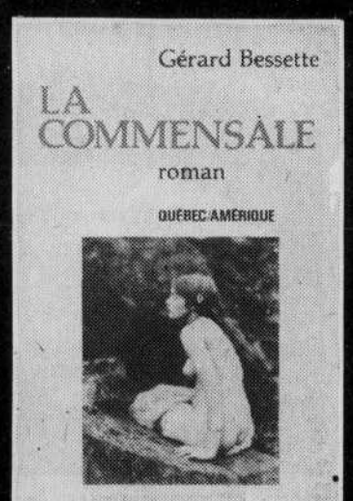

NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉ

Un roman qui dérange !

L'Exil intérieur

de Jean-Paul Le Bourhis

Un premier roman. L'oeuvre d'un montreur d'images. Le roman des pays de l'âme, avec ses fantasmes et les visions souvent fulgurantes que suscite une conscience aiguë de la condition humaine.

276 p. — **$12.95**

GRATUIT

Avec tout achat, abonnement au magazine Québec/Amérique

Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

☐ LE SEMESTRE $12.95
☐ LA COMMENSALE .....$ 8.95
☐ LA DANSE DES OMBRES $12.95
☐ LE MIROIR DU PASSÉ $12.95
☐ L'EXIL INTÉRIEUR $12.95

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE .....
Ci-joint la somme de..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8, tél.: (514) 288-2371

26-1-80

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le son des Français d'Amérique

par Clément Trudel

L'HISTOIRE immédiate est souvent injuste. Devant l'exode des francophones vers les États-Unis d'Amérique, certains notables ont pu, au XIXe siècle, porter des jugements imbéciles: fallait-il déprécier une «canaille» qui fuyait plusieurs jougs combinés dont le moindre n'était pas la pauvreté?

L'on s'entend aujourd'hui pour réhabiliter ceux qui ont peuplé maints «p'tits Canadas» et l'historien Richard Santerre, de Lowell, au Massachusetts, y contribue avec tact dans l'anthologie filmée que continuent de produire Michel Brault et André Gladu sur le «son des Francais d'Amérique» dont trois épisodes seront à l'affiche de la Cinémathèque québécoise le 2 février (21 h 30).

Hymne aux Beauchêne, Paquin, Rousseau et autres qui partirent du Lac-Saint-Jean, de Québec, de Saint-Jean-de-Matha ou d'ailleurs pour gagner les usines de textile de la Nouvelle-Angleterre, le film *Le P'tit Canada* nous met en présence de Franco-Américains nostalgiques (leurs fils ne semblent pas intéressés aux «chansons françaises»). Le quartier où vécurent les pionniers francophones à Lowell a été nivelé en 1967, près de cette usine (Wannalancit) qui procurait l'antidote à l'insécurité pour ces terriens déracinés mais solidaires, Les «Franco» cultivaient le chant et la danse avec le même enthousiasme qu'ils se lançaient à l'ouvrage, au point de susciter une psychose contre ces «Chinois» venus du Nord pour saper, croyaient les premiers syndicalistes américains, les premières conquêtes ouvrières.

Brault et Gladu sont à l'affût des moments où le «son des Français d'Amérique» sourd dans toute sa pureté. Qui n'a pas enjolivé le passé? Comment ne pas être tenté par une relecture d'une histoire souvent perçue comme pénible, comme le sont tous les exodes sur le coup? *Le P'tit Canada* indique que les déracinés du Québec se sont vite ressaisis. Ce qui se passait au «club passe-temps» de Lowell, au printemps de 1979, n'est bien sûr que pâle reflet d'une ère où les descendants de Canadiens français sont campés comme champions de la joie de vivre. Aucun puritanisme: on vante la Dive, on s'en prend à la Calotte dans des chansons de style gaillard. «La musique rejoint l'âme d'un peuple», dit quelque part Richard Santerre, l'historien; cette facette des Franco-Américains, — derniers d'une lignée? — n'a pas besoin d'apologistes, elle se défend bien elle-même.

■

Deux autres documentaires de 30 minutes prennent l'affiche le même soir que *Le P'tit Canada* à la Cinémathèque québécoise: *Votre histoire, ça va être une chanson* et *Je suis fait de musique*.

A 88 ans, Florent Lemay était un chanteur poussif, il le concédait à regret. Heureusement, Luc Lacourcière avait recueilli plusieurs chansons de Lemay 30 ans auparavant. Ce brave citoyen de Lotbinière (mort en 1975, un an après les séquences d'entrevue) fait allusion, dans *Votre histoire, ça va être une chanson*, à l'existence d'une gazette chantée, due à un dénommé Auger. Ursule s'absente-t-elle pour visiter son père à Saint-Edouard? Auger en fait une chanson. Voit-on Luce s'épucer près de sa cheminée? Auger se fiera au récit qu'en fait le jeune Florent pour railler les mauvaises conditions d'hygiène... et satisfaire l'ironie des Lemay.

Par ses silences, ses soupirs, sa façon de fermer les yeux pour mieux se rappeler, ce touchant vieillard nous livre une partie du patrimoine qui s'appauvrit chaque fois qu'un interviewer tarde à se mettre à l'oeuvre. «Je chantais à coeur de jour», nous dit Florent Lemay et son filet de voix lui fait mal, il s'en plaint mais il sait gré à l'interlocuteur: «Vous me faites rajeunir». Cette voix s'est tue. On peut dire qu'elle a aidé Lotbinière à suivre malgré tout.

Pour les amateurs de paradoxe, Philippe Bruneau est un sujet d'observation tout souhaité. Citadin, Montréalais non contrit, il ne verra sa première danse traditionnelle qu'à l'âge de 37 ans (il en a aujourd'hui 45). Et pourtant, il possède une bonne collection d'accordéons et des bobines de vieux enregistrements de violoneux, tremplins vers une reconstitution du «son québécois» sur ces accordéons où il peine, jouant à l'oreille des cotillons, des gigues et des reels dont certains lui viennent de William Gagnon ou de Ti-Jean Carignan.

Philippe Bruneau plonge jovialement dans ce passé qu'il pressent distinct de l'héritage irlandais ou écossais, il en vient au grand constat: «Je suis fait de musique». La seule contrainte qui semble aller de soi dans cette course vers l'authenticité folklorique, c'est de ne pas marquer le rythme du pied. Le citadin a la gentillesse de se rappeler les voisins d'en-dessous!

Pour Gladu, il est triste que la fête perde peu à peu sa signification, que la tradition orale se perde. Bruneau pense, lui, que les vieux violoneux, dès l'irruption de la radio, ont été pris de panique, qu'ils n'ont pas su conserver intact leur répertoire dès lors que les «solistes» invités à la radio jouissaient d'un accompagnement d'orchestre.

Suite à la page 32

COURRIER

Mise au point de Michèle Lalonde

Cher Jean Royer,

Dans le supplément littéraire de samedi dernier, vous mettez la direction de l'Union des écrivains québécois (UNEQ) sur la sellette et faites cas d'une invitation que j'ai lancée personnellement aux membres qui ont publié à l'Hexagone de se réunir pour l'analyse d'un problème commun. Je ne vous reproche pas d'avoir trouvé, ici ou là, mon style «bureaucratique» mais il me semble que, dans l'ensemble, vous ne rendez pas justice au contenu de cette lettre, dont le paragraphe suivant indique au moins l'esprit:

«Je suis absolument convaincue, d'une part, que la mentalité artisanale, voire investie d'idéalisme et de bénévolat, qui a présidé à la naissance de petites maisons d'édition de ce genre et dicté nos rapports avec elles doit évoluer dans le sens d'un véritable professionalisme. D'autre part, on ne peut, sans irréalisme historique, faire abstraction des conditions psychologiques ou matérielles dans lesquelles nous les avons vu progresser. A moins d'avoir eu affaire, en cours de route, à la malhonnêteté ou à une maladministration flagrante, je ne pense pas que nous soyons d'emblée désireux de nous désolidariser du projet global de littérature nationale qui a inspiré leur activité et auquel nous avons nous-même contribué, souvent pour des raisons plus morales que commerciales, en portant nos créations là plutôt qu'ailleurs...»

Dans le cadre des pourparlers (?) avec l'Association des éditeurs, le dossier de l'Hexagone est important et en quelque sorte exemplaire dans la mesure où les auteurs rattachés à cette maison témoignent de sa fidélité à accomplir un travail de qualité, tout en s'acquittant ponctuellement de ses engagements financiers, et se reconnaissent volontiers dans un rapport de solidarité plutôt que de dépendance avec l'équipe qui l'a fait progresser. Il n'y a pas là des relations réputées pénibles ou une grande variété de griefs importants mais un principal sujet épineux, devenu une cause d'insécurité ou d'incommodité pour plusieurs. La difficulté en question est sérieuse mais bien circonscrite et non sans rapport avec les questions que vous posez. En souffrance depuis longtemps, elle appelait une initiative de la part de l'éditeur ou des autres. J'ai suggéré que ceux-ci prennent les devants et se réunissent pour y réfléchir sous les auspices de leur association.

Le Conseil d'administration de l'UNEQ a convenu, à ma demande, de prendre en charge l'expédition de cette lettre. La décision de l'adresser à tous les écrivains affiliés plutôt qu'aux seuls membres directement intéressés découlait assez simplement du droit de chacun à une information exacte touchant une initiative intéressante. Déjà destiné à une trentaine de personne au sein de l'Association, le document n'avait, en soi, rien de confidentiel.

Deux niveaux de discussion sont à distinguer dans le débat auquel vous ouvrez maintenant vos pages: celui qui a trait à l'orientation de l'UNEQ et au progrès de ses négociations avec l'ensemble des éditeurs et celui qui concerne spécifiquement la question en suspens à l'Hexagone. L'un peut servir de méthode d'approche à l'autre, mais un soudain flot d'éloquence polémique là-dessus risque d'embrouiller le tout. À l'intérieur de l'UNEQ, l'examen de ce dossier était de nature à éclairer l'ensemble de nos rapports avec les maisons d'édition mais il ne paraîtrait guère équitable, sous prétexte qu'elles nous sont plus familières, d'étaler systématiquement devant le grand public, pour la commodité de ses concurrents, les affaires particulières de cet éditeur plutôt que de citer tel ou tel autre aux pratiques plus douteuses ou mieux protégées. Le débat là-dessus doit garder le sens des proportions et n'a en vérité de sens que s'il met à jour le problème de l'orientation de l'industrie québécoise du livre dans son ensemble, en tenant compte, pour une fois, de la position fondamentalement vulnérable et traditionnellement mal défendue des écrivains qui en produisent, après tout, la matière première.

Michèle LALONDE

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

7.55 Ouverture et horaire
8.00 L'école de ski de randonnée Sun Life
8.30 Passe-partout
9.00 Le capitaine Caverne:
Dessins animés
9.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi
11.00 Albator
Science-fiction
11.30 Téléjeans
Magazine jeunesse: Rétrospective de la musique pop internationale de la dernière décennie.
12.00 Vivre et survivre
"Y'a toujours un boutre... sur l'océan Indien". Le périple de Ricciardi sur un boutre qui est un bateau non dirigeable et voguant où le vent le pousse.
13.00 Femme d'aujourd'hui
"Viol et violence".
14.00 Bagatelle
Dessins animés
15.00 Ciné-jeunesse
"Aladin et la lampe merveilleuse". Dessins animés réalisée par Jean Image. "La raison et la vérité". Dessins animés.
16.30 Un regard s'arrête:
"Les sentiers de la foi".
17.00 La course autour du monde
Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada.
18.00 Noir et blanc
Magazine d'information. "Le pouls des journaux", avec Pierre Beausoleil. Le livre de la semaine. L'entretien de la semaine.
19.00 Les faucheurs de Marguerites
Feuilleton de Marcel Camus faisant revivre vingt ans de l'époque historique de l'aviation.
20.00 La soirée du hockey:
Au Forum de Montréal. Les Sabres de Buffalo rencontrent les Canadiens.
22.30 Le Téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.06 Période gratuite aux partis politiques
23.18 Cinéma:
"Mahler" (Britannique 1974) Biographie écrite et réalisée par Ken Russell, avec Robert Powell, Georgina Hale, Richard Morant, Lee Montagne, Rosalie Crutchley, David Collings et Antonia Ellis.
1.00 Ciné-nuit:
"Ramenez-le mort ou vif" (Américain 1968) Policier écrit et réalisé par Charles Martin, avec Raymond St-Jacques, Kevin McCarthy, Dana Wynter et John Russel.
3.15 Fin des émissions

10 CFTM

7.55 Horaire
8.00 Fanfan Dédé
8.30 Fusée XL-5
9.00 Les cadets de la forêt
9.30 Poly à Venise
10.00 Yogi l'ours
10.30 Mantalo
11.00 D'une politique à l'autre
12.00 Samedi midi:
"TM1000" (courses automobiles téléguidées) — "Les récits du capitaine" — "Essais automobiles" — "Faits saillants du sport" — "Bricolage" — "La cuisine" — "Meilleurs achats de la semaine".
14.00 Tarzan
15.00 Votre amie Suzanne
15.30 Janette veut savoir:
"Qu'est-ce qu'une féministe".
16.30 Justice pour tous
17.00 Les p'tits bonshommes
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Et ça tourne:
Inv.: Instant Funk, Pierre Perpall, X-R 7, Linda Mailho et Freddy James.
19.00 Soirée canadienne
Endroit: Lévis, comté de Lévis
20.00 Les grands spectacles:
"Points limite zéro" (Américain 1971) Drame psychologique réalisé par Richard C. Sarafian, avec Barry Newman et Cleavon Little.
22.15 Point d'orgue
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 Programme double:
"Un américain à Paris" (Américain 1952) Comédie musicale réalisée par Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron et Oscar Levant.
24.45 Programme double:
"Peter Gunn, détective spécial" (Américain 1967) Drame policier réalisé par Blake Edwards, avec Craig Stevens, Laura Devon, Edward Asner et Helen Traubel.
2.15 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

17.00 Planète
Série d'émissions consacrées aux différents groupes ethniques du Québec. Aujourd'hui: place aux communautés portugaises, hispano-latino-américaines et italiennes (sous-titres français).
18.30 On aura tout vu:
À l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoileront les secrets de la science moderne.
19.00 L'été show:
"Corbeau, Daniel Barbe et Boule Noire".
20.00 Les dossiers noirs
"Qui a tué Martin Luther King?". Document évoquant les circonstances ayant entouré l'assassinat du pasteur Martin Luther King, en Avril 1968.
21.00 Il était un musicien:
"Ravel"
21.30 Keith Spicer
22.30 Image par image:
"Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été". Film Italien réalisé en 1976 par Lina Wertmuller, avec Giancar loGiannini, Mariangela Melato, Ricardo Salvino et Isa Danieli.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Journal samedi et demi
10.30 Les animaux du monde:
11.00 Événements sportifs
"Les jeux du stade". Rugby: Boucau-Biarritz.
12.30 Soirée culturelle:
"Le pétrole". Avec la participation de: André Giraud, ministre de l'industrie, Sheikh Ali Hkalifa El Sabah, ministre koweitien du pétrole, le Docteur Fadhel Chalabi, secrétaire général adjoint de l'OPEP, Johan de Ranitz, ambassadeur des Pays-Bas à Paris et Pierre Desprairies, président de l'Institut français du pétrole.
15.30 Le monde de l'accordéon
15.45 Actualités régionales:
"Le Nord de la France"
17.00 Journal samedi et demi
18.00 Les animaux du monde:
18.30 Événements sportifs
"Ski: coupe du monde". Criterium de la première neige.
20.00 Soirée culturelle:
"Tournoi des jeunes musiciens". De la salle Gaveau à Paris.
23.00 Le monde de l'accordéon
23.15 Actualités régionales:
"Le Nord de la France".

6 CBMT

10.30 Sun Life cross country
ski school
11.00 Sesame Street
12.00 Wow
13.00 Green double Decker
13.30 Trivia
14.00 Mutual of Omaha Wild Kingdom
14.30 You Can Do It
15.00 Sportsweek-end:
"Five nation cup international rugby"; "World cup men's downhill from Chamonix, France"; "Soccer highlights of overseas play"; "World cup skiing from Sapporo, Japan"; "Canadian superstars".
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec report
19.30 The Ropers
20.00 Hockey Night in Canada:
Du Forum de Montréal, les Sabres de Buffalo rencontrent les Canadiens.
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 The City Tonight
24.00 Cine-six:
"The world of Henry Orient" (Comédie dramatique 1964) avec Peter Sellers, Paula Prentiss, Angela Lansbury and Tom Bosley, et "A hole in the head" (Comédie musicale 1959) avec Frank Sinatra, Edward G. Robinson, Eleanor Parker, Carolyn Jones, Thelma Ritter and Eddie Hodges.
3.45 Station Closing

12 CFCF

5.30 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Circle Square
7.30 Untamed World
8.00 Let's Go
8.30 Rocket Robin Hood
9.00 Battle of the Planets
9.30 The Flintstones
10.00 Swiss Family Robinson
10.30 Gilligan's Island
11.00 The Bionic Woman
12.00 Bugs Bunny/Roadrunner
13.00 Saturday at the movies:
"One her majesty's secret service" (Drame 1969) avec George Lazenby, Diana Rigg et Telly Savalas.
16.00 Wild World of Sports
18.00 Feel Like Dancin's
19.00 BJ and the bear
20.00 Academy Performance:
"Marathon" avec Bob Newhart, Leigh Taylor-Young, Anita Gillette et Dick Gauthier.
22.00 Musiquebec:
France Castel et Patrick Norman
22.30 The editors
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Cross of iron" (Drame 1977) avec James Coburn, Maximilian Schell, James Mason.
2.00 "Valley of the Gwangi" (Western 1969) avec James Franciscus' Gila Golan et Richard Carlson.
4.00 Sign off.

DIMANCHE

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Bout'chou et casse-cou
9.30 Puisque la terre nous appartient
Documentaire réalisé par Roger Bimpage.
9.45 Les pélerins
10.00 Le jour du Seigneur
De l'Internationale à la Marseillaise. Réalisé par Henri de Turenne. Film historique à tendance communiste. Le Front populaire et sa formation au cours des années 30.
12.00 La semaine verte:
Dossier: la production laitière au Vermont. Chronique horticole: les serres de poinsettias. Court sujet: les ormes morts déguisent nos campagnes.
13.00 Opéra UNICEF
15.45 D'hier à demain:
"Les Borges" Documentaire de l'ONF réalisé par Marilu Mallet, les déboires et les joies d'une famille portugaise, les Borges, émigrée au Québec depuis 1967.
17.00 Second regard
Magazine religieux. Reportage sur l'enseignement moral dans les écoles primaires.
18.00 Hebdo-dimanche.
Magazine d'information
19.00 Période gratuite aux partis politiques.
19.05 Chez Denise
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault
19.35 Les beaux dimanches:
"Superstar" Inv.: Albert Millaire et Edith Butler.
20.35 Les beaux dimanches:
"Les Violons de l'Automne" Pièce de Jacques Languirand, interprétée par Huguette Oligny, Jean-Louis Roux et Georges Groulx. Réalisation: Richard Martin.
22.00 Les beaux dimanches:
"Entre six" Compagnie de danse de ballet classique, formée de Dominique Giraldeau, Fabienne Gosselin, Dorothée Jordan, François Beaulieu, Peter George et Pierre Lemay.
22.35 Téléjournal
22.55 Sports dimanche
23.10 Politique provinciale
"Le Parti québécois"
23.20 Ciné magazine
23.50 Beaux-Arts:
"Picasso, Peintre du siècle" (1900-39). Documentaire réalisé par Lauro Venturi, avec Jean Leymarie Cheminement artistique de Picasso à travers ses peintures les plus représentatives de 1900 à 1939, puis de sa création sur les bords de la Méditerranée et de ses céramiques.

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Ministère mondial
de Rex Humbard
8.30 Fanfan Dédé
9.00 Les Satellipopettes
9.30 Les joyeux naufragés
10.00 C'était l'bon temps
11.30 2,000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon dimanche:
"Les livres", "Le théâtre", "Les disques", "Le cinéma", "Les nouvelles artistiques", "La mode", "Les arts."
14.00 Un monde à savoir
"Face aux besoins énergétiques", "Des vaches plus productives", "La pelle qui fait fondre le sol", "Les risques de l'exploration minière", "La météorologie à l'échelle de la planète", "Nouvelle méthode de bétonnage", "Recyclage des détritus et gaspillage".
15.00 Les débats de l'Assemblée nationale
16.00 Gros plan sur l'actualité
16.30 Information-Voyages:
"Le Pacifique Sud" Inv.: M. Pierre Viau
17.00 Goldorak
17.30 Tout un monde
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-Hall des jeunes
19.00 Allons au cirque:
"Gala de la piste" Spectacle enregistré au cirque Bouglione à Paris.
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 Spécial: Les danseurs Georgiens
22.00 Regards sur le monde
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les gens qui font l'événement
23.20 Les chemins de l'inconnu:
"Le temps".
24.00 Les incorruptibles
1.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Les fables de Lafontaine:
"Le rat de ville et le rat des champs" et "Le renard et la cigogne".
19.00 Des drogues et des hommes
Une émission qui s'intéresse aux drogues et aux problèmes que pose leur consommation.
19.30 Visage
"Marie-Claire Blais"
20.30 L'envers du décor
"Yvan Landry et son quartet"
21.00 Ciné-dimanche:
"Ti-Mine, Bernie pis la gang". Film canadien réalisé en 1976 par Marcel Carrière, avec Marcel Sabourin, Jean Lapointe, Rita Lafontaine, Ginette Morin, Anne-Marie Ducharme et J. Léo Gagnon.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Passe-passe:
"La caverne d'Abracadabra", "L'art de l'illusionnisme", "Chemins de fer miniatures"
10.30 Auto-moto:
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
11.00 Les musiciens du soir:
Roger Pierre, Nadine Sera et Jean-Baptiste Quénin.
11.15 Des chiffres et des lettres
12.00 Les rendez-vous du dimanche:
Line Renaud, Gérard Lenorman, Ringo, Eric Charden, Joe Dassin, Dick Rivers, François Valery et Garcimore. Cinéma: Gérard Depardieu, Geneviève Page, Bernard Blier, Jean Carmet, Michel Serrault, Jean Poiret et Pierre Tchernia.
13.30 Apostrophe:
Émission littéraire et politique. "L'historien, le sociologue et le romancier", "Civilisation matérielle, économie et capitalisme — XVe-XVIIIe siècle", "La distinction".
14.45 Quatre saisons
15.45 Fenêtre sur:
"Parlons médecine". Faut-il courir pour être heureux?
16.15 Actualités régionales:
"Le centre de la France".
17.00 Passe-passe:
"La caverne d'Abracadabra", "Petite science", "L'avalanche".
18.00 Auto-moto:
Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
18.30 Les musiciens du soir
18.45 Des chiffres et des lettres
19.30 Les rendez-vous du dimanche
21.00 Apostrophe:
Émission littéraire et politique
22.30 Les grands prix des métiers d'art
23.00 Fenêtre sur:
"Point 2000: le tokamak". Des recherches sont effectuées afin de domestiquer à des fins pacifiques l'énergie nucléaire. L'engin dans lequel sont réalisée les essais porte un nom russe: "Tokamak".
23.30 Actualités régionales:
"Le centre de la France".

6 CBMT

8.30 This is the Life
9.00 Music and the spoken word
9.30 Hobblehoy
10.00 Star Trek
11.00 Today from Quebec
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
14.00 Indian arts and crafts
14.30 Sunday afternoon opera:
"Tosca".
16.30 T.B.A.
17.00 Sunday evening news
17.30 T.B.A.
18.00 Disney's wonderful world
19.00 The Beachcombers
19.30 The Muppet Show
20.00 Superspecial: "The Irish rovers: Salty dogs"
21.00 CBC Marquee
22.00 Marketplace
22.25 Free time political broadcast
22.30 Ombudsman
22.55 Free time political broadcast
23.00 The National
23.15 Free time political broadcast
23.21 The City Tonight
23.41 Sunday Best:
"Jackson country jail" (Drame 1976) avec Yvette Mimieux, Tommy Lee Jones et Robert Carradine.
1.20 Station closing.

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 In View
6.30 Crossroads
7.00 Rise and Be Healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts:
Teaching the bible
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 Superstars of Wrestling
14.00 Salvage I
15.00 Untamed World
15.30 Question Period
16.00 Andy Williams San Diego open golf
18.00 Travel 80: "Mexico"
18.30 As it is
19.00 One dat at a time
19.30 Alice
20.00 Stone
21.00 Vega$
22.00 W-5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.55 Provincial Super Loto
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"California split" (Comédie dramatique 1974) avec George Segal et Elliott Gould.
2.00 Sing off.

théâtre du rideau vert
4664 rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

CHAT EN POCHE
feydeau
Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19h

mise en scène daniel roussel
pierre thériault, mirielle lachance, katerine mousseau, jean-louis paris
denise proulx, edgar fruitier, yvan benoît, claude prégent

décor marcel dauphinais — éclairages louis sarraillon — costumes françois barbeau

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tel. 844 1793

McGill
Faculté de musique

JOHN WATTS
compositeur/soliste au synthétiseur ARP
et artiste invité
ROBERT LEVY
trompette
le MERCREDI 30 JANVIER 1980
20h30 ENTRÉE LIBRE
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke (métro McGill)
renseignements: 392-8224/4755

COMMENÇANT MARDI SOIR
IRVIN FELD ET KENNETH FELD PRÉSENTENT
SHIPSTADS & JOHNSON
ICE FOLLIES
ALL NEW 44th EDITION
avec en vedette
tous vos amis de "SÉSAME STREET"
*
LE SPECTACLE RÊVÉ POUR TOUTE LA FAMILLE
*
29 JAN. au 4 FÉV.
MATINÉES à 1h30 et 5h30
SAMEDI ET DIMANCHE 2 et 3 février
3 représentations samedi 2 février
à 1h30, 5h30 et 9h p.m.
AMENEZ LES JEUNES VOIR LEURS AMIS DE "SESAME STREET" ILS LES ADORERONT...ET VOUS AUSSI!
En vente au FORUM et à tous les comptoirs TRS
PRIX POPULAIRES
$4.50, $6.00, $7.50
En soirée du lun. au ven. à 8h. — Sam. soir à 9h.
SOIRÉE D'OUVERTURE — MAR. 29 JANVIER
En vente aux MAGASINS DOMINION seulement
FORUM FORUM FORUM FORUM

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Récital du pianiste soviétique
Mikhaïl Pletnyov
Gagnant de la Médaille d'or au Concours Tchaikovsky de Moscou, 1978

Programme
Quatre so...
D. Sc...
...pus 10 no 2
...se no 15
...zy"
...ire Etudes-Tableaux
en mi bemol mineur
en do mineur
en do diese mineur, opus 33
en mi bemol mineur, opus 39
S. Rachmaninoff
Sonate no 7 en si bemol majeur, opus 83
S. Prokofiev
Le lundi 25 février 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $9, $8, $7, $5
ANNULÉ
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été
à 22h30
"Image par image" présente, pour la première fois à la télévision, ce film de Lina Wertmüller mettant en vedette Giancarlo Giannini et Mariangela Melato. Dans cette comédie satirique, un matelot communiste et une femme extrêmement riche échouent sur une île déserte.
Présentation: Daniel Pilon
La télévision de Radio Québec
c'est tout un monde à regarder
15 17 30
câble 8

Denis Bélanger et la passion d'écrire

par Jacques Larue-Langlois

(Photo Jacques Grenier)

LE seul véritable but que j'ai dans la vie c'est d'écrire. J'ai commencé à l'âge de 13 ans et, depuis ce temps-là, c'est ça que je veux faire. Je voulais écrire des romans d'abord mais mon habitude du théâtre, où je fonctionne depuis quelques années déjà, me facilite la rédaction des dialogues.» Mon interlocuteur, Denis Bélanger, a 29 ans, me reçoit sans façon à la table de cuisine du petit appartement qu'il occupe seul à St-Henri et nage dans l'enthousiasme du jeune auteur dont la première pièce obtient un succès presque inespéré.

Le Conventum, où se joue présentement *Lunes de miel*, a en effet offert aux Pichous la possibilité de jouer la pièce pendant trois autres semaines tellement les représentations marchent bien. La compagnie ne pourra hélas, certains des comédiens étant déjà pris ailleurs, se prévaloir entièrement de l'offre mais le spectacle sera poursuivi pour une semaine supplémentaire, jusqu'au 10 février.

«J'ai mis un an et demi à écrire *Lunes de miel* et je compte bien prendre autant de temps à rédiger ma prochaine pièce: j'aime mûrir longuement le synopsis et me livrer à plusieurs changements sur le texte en cours d'écriture. D'ailleurs, après que j'eus soumis la première version de cette pièce aux Pichous, ils m'en ont fait une analyse critique sérieuse qui m'a permis d'y apporter les corrections qui s'imposaient.

Le succès autant de public que de critique de ce coup d'envoi réjouit bien sûr l'auteur mais «ça m'angoisse aussi beaucoup, insiste-t-il, par ce que je me demande ce que je vais pouvoir faire après ça. C'est très exigeant. Surtout que je ne veux pas écrire sous pression et que je tiens à pouvoir prendre mon temps.»

Au Conventum, qui fait presque salle pleine tous les soirs depuis le début des représentations, on note que la moyenne d'âge du public est un peu plus élevée qu'à l'habitude. Étrange quand on pense au fait que *Lunes de miel* analyse justement les problèmes de vie de couple des jeunes dans la vingtaine. «Ce qui m'étonne le plus, constate Denis Bélanger, c'est que tous les publics réagissent très bien: les gens écoutent beaucoup et les moments d'émotion passent parfaitement. J'avoue que j'avais un peu peur des réactions du public face au couple d'homosexuels que je mets en présence, mais il semble que ça passe avec le plus grand naturel. Je suis, je dois le dire, très fier que, pour une fois au théâtre québécois, le couple homosexuel de cette pièce ne soit pas composé de deux «bibittes». En fait, tous les personnages sont de mon milieu et chacun constitue une synthèse de plusieurs individus dont moi-même: avec Roger par exemple, l'intellectuel féru de langues étrangères, je ris de moi et de ma façon de «tripper» sur les idiomes étrangers.»

Originaire d'Amqui, Denis Bélanger a fait ses premières armes au théâtre au CEGEP de Rimouski, puis, comme régisseur, au Théâtre de La Bamboche. Après un crochet par Toronto, où il travaille à une adaptation scénique avec la troupe du P'tit Bonheur, il s'inscrit en 1972 à l'Université de Montréal, en latin-grec.

L'année suivante, il est du groupe fondateur des Pichous avec qui il participe, à titre de comédien, à la production de *Salut Galarneau*, de Denis Chouinard, d'après le roman de Jacques Godbout, puis à une adaptation scénique des *Trois Mousquetaires*, d'après Dumas. Au début de 1975, il se retrouve à Ottawa où il enseigne le français langue seconde aux fonctionnaires fédéraux, pour le compte du bureau des langues. Revenu à Montréal, il découvrira certaines des richesses du patrimoine québécois en participant à un vaste inventaire des oeuvres d'art de la Maison-mère des Soeurs Grises, rue Dorchester, tout en enseignant à temps partiel et en décidant de se mettre à écrire.

Nouveau contact avec les Pichous, devenus une troupe professionnelle, où on l'engage comme administrateur, ce qui lui donne enfin le temps d'écrire sa pièce à la grande surprise des membres de la troupe qui ignoraient ses talents d'auteur.

Comme il faut bien vivre, Bélanger enseigne toujours. Cette fois, il donne des cours de français langue seconde au COFI, tentant d'aider des réfugiés cambodgiens ou autres, presque analphabètes, à s'armer de l'outil essentiel à leur fonctionnement dans notre société: la langue. «Il faut travailler avec une méthode nouvelle que nous devons continuellement mettre au point, mais la communication s'établit malgré tout très vite. Ces gens ont besoin de notre enseignement, c'est la clef de leur insertion sociale, alors la moindre chose qu'on leur donne, c'est presque la lune. Le fait pour eux d'apprendre à identifier, dans des immeubles publics, le mot «toilettes» constitue déjà une victoire sur l'ignorance totale où ils se trouvent des habitudes locales.

«Malgré tout, soupire notre nouvel auteur dramatique, je suis un peu tanné d'enseigner. Je voudrais pouvoir arrêter, prendre une espèce d'année sabbatique et me mettre sérieusement à écrire. Mon prochain thème d'exploration, qui ne sera sûrement pas prêt avant un an, tournera probablement autour du phénomène des ballets-jazz à partir d'un échantillonnage choisi de tous ceux qui suivent ces cours tellement à la mode. Il y aura le gros sportif, la madame qui se recycle, la petite secrétaire à faux cils, le dropout... enfin, tous les âges seront représentés.

«Ma première tâche consiste à sortir les personnages et à leur créer des histoires personnelles, leur donner chair en quelque sorte. Puis, je devrai les mettre en situation dramatique pour qu'il se passe quelque chose pendant la classe de ballet-jazz. D'où l'intervention d'un élément extérieur inattendu comme le feu qui se déclare ou l'intrusion d'un voleur qui se sauve avec les sacs-à-main des femmes... on verra bien.»

Denis Bélanger ne veut pas, cette fois-ci, se sentir limité dans sa distribution. Son texte devra comporter au moins huit personnages, affirme-t-il déjà, et il n'hésitera pas, si nécessaire, à le présenter ailleurs que chez les Pichous, dans un théâtre où les budgets de production sont peut-être moins limités.

Parlant du théâtre qui se fait chez nous, le dernier-né des dramaturges québécois insiste pour affirmer que «Jean-Claude Germain est, et de loin, le plus grand dramaturge d'ici. J'aime beaucoup également ce que Garneau fait, mais pas toujours: je ne suis pas un inconditionnel de Garneau.» Pour compléter le trio, il nommera Roland Lepage, qu'il aime également quoiqu'il ait été déçu par Icare.

Pour le moment, Denis Bélanger se livre avec fébrilité au plaisir d'écrire. Il écrit partout, avoue-t-il: sur le coin d'un comptoir de cuisine comme dans le cas du monologue de la planche à Louise, dans sa baignoire, comme il l'a fait le jour où lui est venue l'abracadabrante histoire de la caisse de lunes de miel à Michel qui a valu son titre à la pièce, ou encore à sa table de travail, encombrée de paperasses et entourée de livres et de souvenirs. Son mot de la fin, son cri du coeur: «C'est-tu l'fun écrire!!!»

Jazz

Pour Von Freeman

par Gilles Archambault

JE ne vous dirai pas qu'il vous sera facile de mettre la main sur le dernier disque de Von Freeman. Les caprices de la distribution, l'ignorance des disquaires, la mévente encore trop généralisée en ce qui touche les albums de jazz, tout cela fait que pour vous procurer *Serenade & Blues* (Nessa-II-importation Trend) il vous faudra être un peu débrouillard. Mais si vous aimez cette musique que l'on nomme jazz à défaut de vocable plus approprié, si la sonorité pleine et chaleureuse de cet instrument merveilleux qu'est le saxo ténor vous séduit, il s'agit là d'un admirable disque.

Qui est Von Freeman? L'un des musiciens les plus mésestimés d'aujourd'hui, pour sûr. Né en 1922, il n'a jamais voulu quitter sa ville natale, Chicago. Son destin aurait pu être tout autre si le hasard l'avait fait naître à New York. Dans un tel contexte, il n'aurait pu échapper bien longtemps aux sollicitations des compagnies de disques. Mais se contentant de jouer régulièrement dans les petites boîtes de sa ville, pouvant de ce fait creuser son sillon en toute quiétude en compagnie de musiciens comme lui stimulés par la seule passion de la musique, il s'est petit à petit imposé comme une voix majeure de la musique noire actuelle. Pendant des années, sa réputation n'a pas franchi le cercle des musiciens eux-mêmes qui passant par Chicago étaient à même de constater la puissance et le dynamisme de son jeu. Puis le cercle s'est élargi. Partout au monde des amateurs attendent depuis des mois que ce microsillon paraisse. Gato Barbieri doit bien vendre à des centaines de mille exemplaires des sucreries indignes de son talent, mais ce *Serenade & Blues* est attendu, voulu et on le conservera alors que les pitreries du pauvre chat ne lui donneront que des millions de boîtes de Puss and Boots!

Pourquoi est-ce un disque important? D'abord parce que Von Freeman n'en est qu'à son troisième album. Alors que *Have No Fear* (Nessa-8 — importation Trend) est toujours disponible, *Doin' It Right Now* (Atlantic SD 162B) n'est plus accessible depuis longtemps. Mais en plus de la minceur de la discographie, il y a aussi et surtout le jeu de Von Freeman. Son style doit beaucoup à Coleman Hawkins et à Lester Young tout à la fois. A cette inspiration en apparence contradictoire, il ajoute le blues qu'il aime musclé et bien gras, un soupçon de bop en puisant chez Bird, puis n'oublie jamais de se souvenir qu'en plus d'avoir joué chez Sun Ra, il a mené et mène soir après soir la vie de musicien de boîte. Von Freeman a le souffle généreux et plein de ceux qui abordent le jazz avec une puissance et un lyrisme qui paraissent illimités. Les plus fines nuances côtoient les attaques les plus directes. Il sait exposer et développer une idée, nourrir vraiment un solo sans faire appel aux clichés commodes qui viennent en aide aux jazzmen à court d'inspiration. Le pianiste John Young est aussi merveilleux et constant, soutenant l'effort du saxo, provoquant chez lui une sorte de permanence et d'urgence du discours. *Serenade & Blues* provient de la même séance qui nous donna en 1975 le premier album Nessa.

Et si ce disque vous donnait aussi le goût d'aller voir ce qui se passe chez Chico Freeman, le nouvel espoir du côté du saxo ténor aux USA. Il est le fils de Von. Comme par hasard.

Charles Kaczynski

Charles Kaczynski sera au café Campus (3315, rue Reine Marie), lundi le 28 janvier à 21 h 30. Violoniste, pianiste, flûtiste, compositeur, interprète, il interprétera les pièces de l'album «Lumière de la nuit» ainsi qu'une nouvelle composition. Il sera accompagné de trois musiciens et d'une danseuse; Daniel Heikalo (guitariste), Mario Giroux (violoncelliste), Carolyn Thompson (flûtiste) et Dorris Hall (danseuse).

CONCERTMASTERS et
goethe institut montréal
présentent
ANTON KUERTI
et
LE QUATUOR ORFORD
Oeuvres de Dvorak,
Quintette pour piano et
"Terzetto" pour cordes, entre autres
Samedi, le 2 février à 20 h 30
Salle de concert Pollack, 555 Sherbrooke O.
Réservations: (Mastercharge & Chargex): 392-8224
Billets: $8.00, $5.50.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
CE SOIR 20h30
ENCORE UN PEU...
de
SERGE MERCIER
mise en scène: Jean-Luc Bastien
décor: Michel Catudal
costumes: Claude Pelletier
musique: Gilles Garand
éclairage: Claude-André Roy
avec
JANINE SUTTO
GILLES PELLETIER
4353 est, Ste-Catherine
Tél.: 253-8974
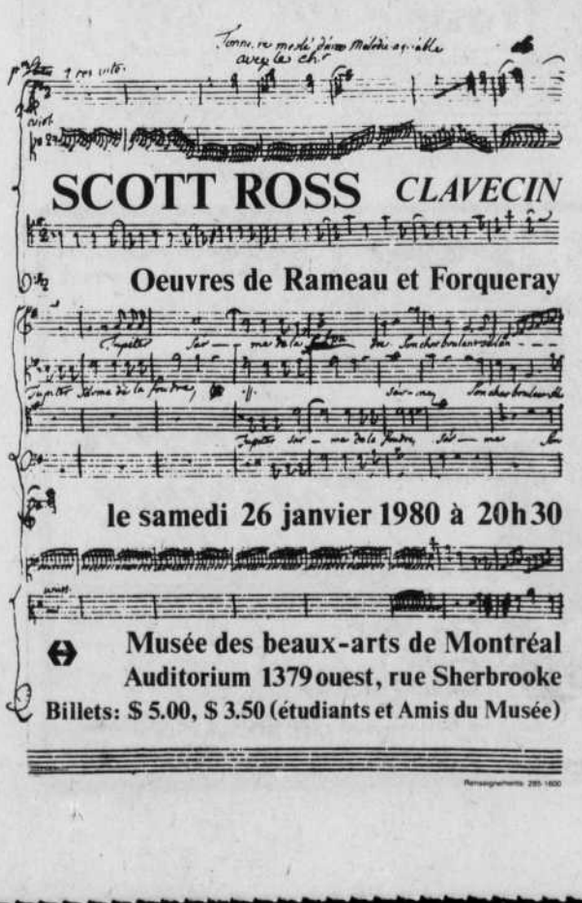
SCOTT ROSS CLAVECIN
Oeuvres de Rameau et Forqueray
le samedi 26 janvier 1980 à 20h30
Musée des beaux-arts de Montréal
Auditorium 1379 ouest, rue Sherbrooke
Billets: $ 5.00, $ 3.50 (étudiants et Amis du Musée)

Ce soir 20h.
LES AIGUILLEURS
De Brian Phelan
Traduction de Isabelle Famchon
Mise en scène de Jean-Louis Roux
Décor, cost... et éc... de ...ost
DERNIÈRE CE SOIR
Avec
Guy Provost
Jacques Godin
Christian Saint-Denis
Bande sonore: Paul Béland
tnm 861-0563
84 Ste-Catherine ouest
Place des Arts
St-Laurent

la chorale
de
L'Église St. Andrew et St. Paul
(angle Sherbrooke et Bishop)
Chichester Psalms — Leonard Bernstein
Hymns from the Rig Veda — Gustav Holst
Dimanche le 27 janvier — 16h.30
Wayne Riddell, directeur
Michael Jarvis, orgue — Dorothy Masella, harpe
Gregory Law, percussionniste
Donation appréciée — Bienvenue à tous

UNIVERSITÉ DE TORONTO
Faculté de musique
tiendra ses AUDITIONS, à Montréal, le
16 février 1980
pour les admissions de septembre 1980, pour bachelier en musique dans les programmes suivants: — composition — direction musicale — histoire et littérature — formation musicale — exécution — théorie.
Artistes diplômés en opéra, exécution. Programmes menant au diplôme pour musicologie, composition, formation musicale, exécution.
Pour renseignements appeler:
DIRECTEUR DES ADMISSIONS
Faculté de musique
Université de Toronto
Toronto, Ontario M5S 1A1
Tél.: (416) 978-3741

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
ANDRÉ BERNARD
trompette
Corelli — Handel — Arensky — Albinoni
Durante — Kelsey Jones
Lundi soir, le 28 janvier, 20 h. 30
Des billets sur scène seulement sont disponibles la journée du concert.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

mardi et mercredi à l'OSM
Vladimir Ashkenazy
29, 30 janvier
ASHKENAZY-BEETHOVEN
Grands Concerts
Ce concert est commandité par Consolidated Bathurst Ltd.
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Vladimir Ashkenazy, pianiste
Papineau-Couture, Oscillations (1969)
Beethoven, Concerto pour piano no 4
Fauré, Pavane
Janacek, Sinfonietta
$5.25 à $12.50
Charles Dutoit
5, 6 février
SOIRÉE HONGROISE
Concerts du Maurier
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Louis Lortie, pianiste
Brahms, Trois danses hongroises
Liszt, Concerto pour piano no 1
Kodaly, Háry János, suite
$4.00 à $10.75
COMPLET
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette".
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

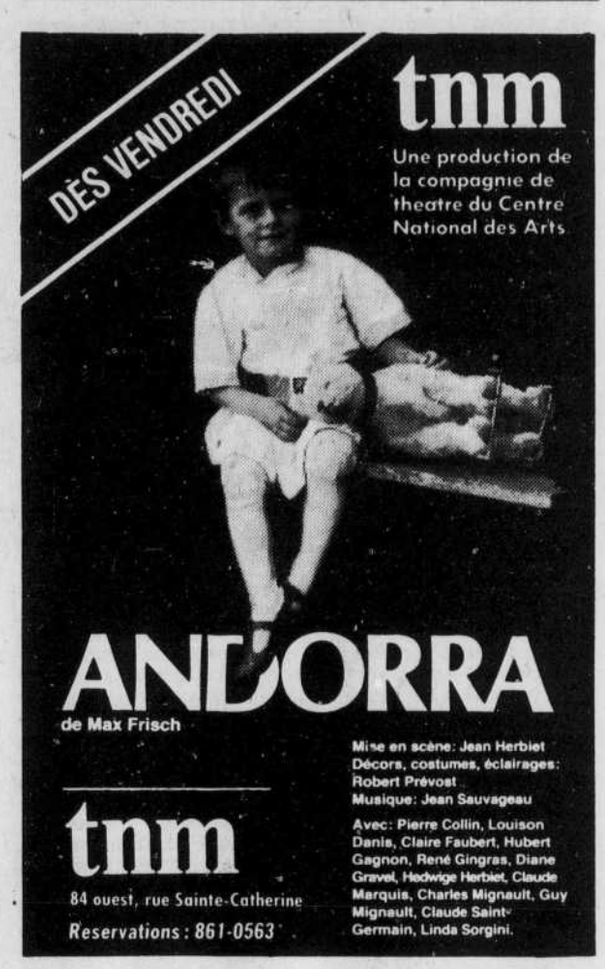
DÈS VENDREDI
tnm
Une production de la compagnie de theatre du Centre National des Arts
ANDORRA
de Max Frisch
Mise en scène: Jean Herbiet
Décors, costumes, éclairages: Robert Prévost
Musique: Jean Sauvageau
Avec: Pierre Collin, Louison Danis, Claire Faubert, Hubert Gagnon, René Gingras, Diane Gravel, Hedwige Herbiet, Claude Marquis, Charles Mignault, Guy Mignault, Claude Saint-Germain, Linda Sorgini.
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Reservations: 861-0563

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
1837-1838-1839
les années des hivers rouges
APRÈS «LE TEMPS D'UNE VIE» VOYEZ CETTE GRANDE FRESQUE HISTORIQUE
TOUT UN SPECTACLE! 9 COMÉDIENS et 4 MUSICIENS SUR SCÈNE
UN SUCCÈS RETENTISSANT AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Fascinant! Un climat héroïque et profondément humain — Ginette Stanton, LE DEVOIR
Une pièce renversante de beauté — Michelle Talbot, DIMANCHE-MATIN
La compagnie dent-de-lion
La COMPLAINTE des HIVERS ROUGES
de ROLAND LEPAGE
mise en scène MICHELLE ROSSIGNOL
Denis Bouchard, Rémy Girard, Germain Houde, Raymond Legault, Roland Lepage, Andrée Lachapelle, Denise Morelle, Marie Tifo, Julie Vincent
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 est Ste-Catherine Berri-de-Montigny ou Beaudry
DU 19 FÉVRIER AU 9 MARS
Réservations 288-2943 527-0766 autres inf. 844-2307 commandes téléphoniques chargex & Master Charge acceptés
Billets: $7.50, $8.50, $9.50 étudiants et âge d'or $5 prix spéciaux pour groupes
Spectacle à 20h30 sauf le samedi à 19h (relâche le lundi)
Guichets ouverts de midi à 18h

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Récital
Marilyn Horne
mezzo-soprano

Au piano: Martin Katz
Programme
Extraits d'opéras de A. Vivaldi, Dr. Arne, G. F. Handel, G. Rossini
Lieder de F. Schubert
Mélodies de G. Bizet
Siete Canciones Populares Españolas Manuel de Falla
Le lundi 11 février 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $12, $10, $8, $6
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

«Les Chiens» d'Alain Jessua

Le cauchemar de l'auto-défense

par Richard Gay

J'AURAIS voulu traiter aujourd'hui de *La Question*, le film juste, intelligent, conscientisant du jeune cinéaste français Laurent Heyneman, tourné à partir du livre choc d'Henri Alleg où celui-ci raconte comment il a été victime de torture physique et psychologique pendant la guerre d'Algérie, *La Question* jette en effet un regard lucide, percutant sur des comportements politiques non seulement rivaux mais différents et à travers eux sur la nature humaine dans ce qu'elle a de plus bas mais aussi de plus généreusement digne. Malheureusement le film n'a gardé l'affiche qu'une courte semaine. Hier il n'était déjà plus sur nos écrans. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que ce long métrage qui fut d'ailleurs présenté pour la première fois à Montréal lors du premier Festival des films du monde soit repris par un de nos nombreux cinémas de répertoire car ce film important mérite plus, beaucoup plus que la sortie commerciale avortée dont il vient d'être victime.

■

Par ailleurs les nouveaux films se font rares. Les productions populaires lancées à l'occasion de Noël leur laissent peu de place. On aura remarqué cependant *Les Chiens*, le dernier long métrage d'Alain Jessua. Ce cinéaste français continue d'oeuvrer dans la voie qu'il a toujours fait sienne, c'est-à-dire une démarche qui s'ouvre au fantastique pour mieux interpeller le réel.

L'action du film *Les Chiens* prend place dans une petite ville industrielle en banlieue parisienne. Une ville morne, fade où les maisons se ressemblent trop et où l'autoroute et les usines concurrencent dangereusement le charme de la forêt voisine. Un médecin nouvellement arrivé s'étonne du nombre surprenant de cas de morsures. Interprété par Victor Lanoux de plus en plus utilisé au cinéma français, le médecin s'inquiète, enquête et comprend. Il comprend que les chiens sont étonnamment nombreux dans la ville et que les propriétaires de ces chiens se servent de leur bête comme moyen de protection. On a même organisé des milices qui, chiens en laisse, circulent dans les rues le soir. Il est aussi conseillé aux étrangers, aux Noirs surtout, de ne pas se promener après dix-neuf heures. La loi est respectée, l'ordre règne. Mais à quel prix! Sous prétexte d'éliminer les viols, les assauts, les crimes de toutes sortes, sous prétexte d'auto-défense, les citoyens exploitent à l'extrême la violence du chien de garde. Chien à la main, on se fait justice soi-même, on règle ses comptes à sa façon et comme on le veut. Morel, l'éleveur-dresseur incarné par Gérard Depardieu, surclasse rapidement l'autorité du maire: le vrai chef, le maître à penser c'est lui. Tous ne sont pas d'accord avec ce climat de violence latente et parfois manifeste que Morel et les hommes-chiens font régner. Le maire, le premier, s'y oppose. Il monte un dossier, mais au moment où il vient déposer ses informations chez le médecin, un chien l'attaque et le tue. Les jeunes non plus ne sont pas d'accord: ils n'hésitent pas d'ailleurs à provoquer constamment Morel et ses disciples. Enfin il y a les Noirs qui, repoussés à la périphérie de la ville, dénoncent en chantant la violence des hommes-chiens et le meurtre de l'un des leurs. Car cette violence instituée en système de défense ne peut faire que des victimes: un Noir, travailleur émigré, puis plus tard un jeune que les chiens précipitent en bas d'un rocher. Un autre jeune aura beau poignarder Morel, incendier son chenil, le médecin et sa compagne (Nicole Calfan) auront beau quitter la ville, le danger n'est pas écarté pour autant: les chiens sont toujours là, leurs maîtres aussi.

Dans cette intrigue qui mêle astucieusement fantastique, suspense et réflexion politique, Jessua a voulu dénoncer ce que certains appellent «la perversion du droit à la légitime défense». Son récit capte l'imagination du spectateur et en même temps, dans le même mouvement, lui fait prendre conscience que la violence dans nos sociétés attise souvent une autre forme de violence encore plus dangereuse que la première. L'administration personnelle

Suite à la page 32

Le cinéma québécois recouvre la mémoire

par Francine Laurendeau

ESSENTIELLEMENT inscrite dans une perspective historique, cette collection vise à documenter ou à enrichir les démarches et les recherches qui se poursuivent ici ou à l'étranger. Réimpression d'écrits rares ou épuisés, publication de textes historiques qui dorment en archives, études et témoignages sur l'histoire du cinéma nationale ou internationale.» C'est ainsi que se définissent *Les Dossiers de la Cinémathèque* dont sept volumes ont paru en deux ans. Je devrais plutôt dire brochures car ces publications, modestes mais abondamment illustrées, ressembleraient plutôt à des numéros d'une même revue qui varierait d'épaisseur. Les numéros les plus minces (physiquement) nous offrent des textes inédits ou introuvables. Le *Dossier 2* est une conférence sur Jacques Prévert prononcée en 1952, à Alger, par Barthélémy Amengual, historien et critique français. Le *Dossier 4* publie un incunable de la réflexion cinématographique, probablement le premier texte théorique jamais publié sur le cinéma qui n'en était pourtant qu'à ses balbutiements. Vaclav Tille, professeur de littérature et de philosophie à l'Université de Prague, fit paraître en 1908 une quinzaine de pages prophétiques où il pressentait déjà la «germination d'un art nouveau».

Le *Dossier 6* rassemble quelques textes autour de *Sel de Terre* (d'Herbert J. Biberman, U.S.A., 1953), film unique dans l'histoire du cinéma, qui, avec les mineurs impliqués, racontait une grève et ses répercussions sociales. Cela à la sombre époque du maccarthysme dont les tribunaux d'inquisition avaient récemment envoyé neuf cinéastes (dont Biberman) derrière les barreaux. Le *Dossier 1* publie un texte capital pour qui veut saisir la réalité de l'O.N.F. Il s'agit du *Rapport sur les activités cinématographiques du gouvernement canadien*, déposé en 1938 par John Grierson, le documentariste britannique qui allait par la suite être amené à rédiger la loi sur l'Office National du Film et à devenir son premier Commissaire. Le *Dossier 5*, intitulé *L'Office national du film l'enfant martyr*, retrace les multiples controverses et attaques dont l'O.N.F. fit l'objet, depuis les déclarations de Maurice Duplessis qui l'accusa inlassablement de se prêter à une «propagande tendancieusement communiste et subversive», en passant par la campagne menée par LE DEVOIR pour la création d'une section française, jusqu'aux démarches récentes de l'industrie privée qui voit en l'O.N.F. un concurrent déloyal.

Enfin, les *Dossiers 3* et *7* nous font revivre l'histoire du cinéma au Québec. *Le succès est au film parlant français* s'attache surtout à la petite histoire de la diffusion et de la production de films en français au Québec. La photo de couverture, très explicite à cet égard, représente côte à côte Monseigneur Joseph Charbonneau, alors évêque de Montréal, et Joseph-Alexandre DeSève, personnage important de notre industrie cinématographique (*Le Petit Journal* n'hésitera pas, en 1948, à le qualifier de l'«Arthur Rank du cinéma canadien»). *Cinéma de l'époque duplessiste*, le septième et dernier *Dossier*, est plus spécialement consacré à la filmographie de la production québécoise: *La Forteresse (Whispering City)*, *Un homme et son péché*, *Le Curé de village*, *Etienne Brûlé*, *La Petite Aurore l'enfant martyre*, *Tit-Coq*, *Coeur de Maman*, et bien d'autres films, chacun ayant droit à une documentation sérieuse (histoire de la production, fiche technique et distribution, résumé du scénario, extraits de presse et accueil du public).

C'est ce qui fait le principal intérêt de ces trois derniers Dossiers dirigés par Pierre Véronneau: articles de journaux de l'époque, photos, caricatures, panneaux-réclames, index des noms et titres à la fin des Dossiers 3 et 7. On peut parfois reprocher à ce matériel son absence de rigueur. Dans un document historique — qui servira de base à des recherches futures — il ne faudrait négliger aucun détail. Ainsi, sous chaque photo, tous les personnages devraient être identifiés avec la plus grande précision possible. Pas H. Poitras, A. Alarie, F. Barry ou C. Houde, mais Henri Poitras, Amanda Alarie, Fred Barry ou Camilien Houde, maire de Montréal. Si on se perd parfois dans les démêlés de l'infatigable Alexandre DeSève avec la société France-Film, il n'en reste pas moins que le travail de débroussaillage est énorme et pourra servir de point de départ à des études plus systématiques. Ces *Dossiers de la Cinémathèque* constituent un apport indispensable à quiconque s'intéresse au cinéma en général, au cinéma d'ici en particulier. Les textes cités et l'iconographie sont passionnants. On dit que le peuple québécois n'a pas de mémoire. Le cinéma québécois est en train de s'en constituer une. À suivre.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LA CLÉ SUR LA PORTE — GIRARDOT DEWAERE — POUR TOUS — 6e sem. — st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845 3222

Philippe et Rosa s'aiment trop encore mais déjà plus assez... un divorce même à l'amiable mène toujours à une déchirure

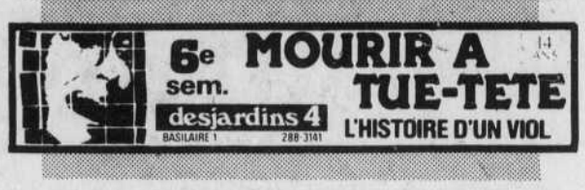

PRIX SPÉCIAL DU JURY
3è Meilleur Film de l'Année
DÈS LE 1er FÉV
Ke iko
un film de Claude Gagnon
élysée

L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!

Le PARISIEN 5 — 486 STE CATHERINE O 866-3856 — TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15 P.M.

LE DERNIER CHEF-D'ŒUVRE DE VITTORIO DE SICA

14e semaine de succès — À VOIR ET À REVOIR — 14 ANS

avec Florinda Bolkan

★★★★ La sensibilité de De Sica face aux émotions féminines est remarquable. -New York Times

BRÈVES VACANCES est du De Sica a son meilleur ou il a la maîtrise complète de son art et de tous les éléments de son oeuvre. -Newsweek Magazine

SI VOUS AVEZ MANQUÉ BRÈVES VACANCES NON SEULEMENT AUREZ VOUS RATÉ UN GRAND FILM MAIS AUSSI L'OCCASION DE VIVRE UNE DES EXPÉRIENCES LES PLUS ENRICHISSANTES DE VOTRE VIE. Rex Reed, Syndicated Columnist

L'art de De De Sica est unique et inégalé. Il y a beaucoup de fraicheur et de jeunesse dans ce film à la fois prenant parfaitement maîtrisé, superbement interprété et merveilleusement filmé. -Cue Magazine

un film de Vittorio De Sica

Brèves Vacances

VACANCES - Sem: 7h:15, 9h:30. Sam: 5h:15, 7h:30, 9h:40. Dim: 1h:00, 3h:10, 5h:20, 7h:30, 9h:40. élysée 1 — 35 MILTON / 842-6053 (Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

"Un film génial". — Françoise Sagan, Présidente du Jury FESTIVAL DE CANNES 79

"Un des plus grands cinéastes de notre temps, Comencini a réussi ce tour de force... il passe de la comédie de moeurs au fantastique social". — LE FIGARO

"On rit comme dans les meilleures comédies... c'est une cruelle fable moderne de l'automobile dictatoriale qui aura vaincu l'homme". — FRANCE SOIR

"Le ridicule boulevardier des scènes de ménage et la fausse légèreté des humoristes nous laisse le temps d'apprécier. C'est à voir". — LE MATIN

"Un nombre impressionnant de vedettes dans un film drôle, efficace et inquiétant. Nul doute que le public se bousculera devant les cinémas qui le projettent". — LE PARISIEN

"Sarcasmes et dénonciation impitoyable d'une humanité qui n'est plus capable d'enthousiasme collectif que pour fêter une victoire sportive". — LE MONDE

KARIM présente — SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1979 — FESTIVAL DE MONTRÉAL — 14 ANS

un film de LUIGI COMENCINI

Avec UGO TOGNAZZI, MARCELLO MASTROIANNI, ANNIE GIRARDOT, PATRICK DEWAERE, ALBERTO SORDI, MIOU MIOU, FERNANDO REY, GERARD DEPARDIEU

LE GRAND EMBOUTEILLAGE

AUX 4 CINÉS!

Le PARISIEN 1 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

un film de MARIO MONICELLI — 14 ANS

avec ALBERTO SORDI ★ SHELLEY WINTERS

Un bourgeois tout petit, petit.

BOURGEOIS - Sem: 7h:00, 9h:30. Sam: 4h:45, 7h:15, 9h:40. Dim: 2h:15, 4h:45, 7h:15, 9h:40. élysée 2

LE DEVOIR et CKMF FM 94,3

invitent 400 personnes à assister à la Première du film canadien

CORDELIA

un film de JEAN BEAUDIN

avec LOUISE PORTAL · GASTON LEPAGE

le jeudi 7 février à 20h30 au Cinéma le Dauphin, 2396 est, rue Beaubien

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné;
2. Le concours débute le 19 janvier et se termine le 26 janvier.
3. L'attribution des invitations aux gagnants se fera dans la semaine du 29 janvier par tirage au sort parmi tout le courrier reçu;
4. Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le veut;
5. Pour se mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit avoir répondu correctement à la question inscrite;
6. Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec;
7. Le prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent;
8. Une personne qui se mérite un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours;
9. Les employés du Devoir, CKMF-FM et les Films Mutuels, ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles;
10. Les droits en vertu de la loi sur les concours publicitaires ont été payés;
11. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Remplir et retourner à:
Première "CORDELIA"
FILMS MUTUELS
225 est, rue Roy, Montréal H2W 1M5

QUESTION: *Il a réalisé J.A. Martin Photographe et Cordélia, qui est-il?*

RÉPONSE:
NOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE:
TÉLÉPHONE:

PLUS GRAND SUCCES QUI A BATTU TOUS LES RECORDS D'ENTRÉES DE MONTRÉAL ET DE NEW YORK — POUR TOUS

Une délicieuse comédie sur l'amour -PLAYBOY

VICTOR LANOUX
MARIE-CHRISTINE BARRAULT

Cousin Cousine

UN FILM DE Jean-Charles TACCHELLA — un drôle de cinéma!

2e FILM — la Belle Emmerdeuse — Une comédie drôlement sympathique L'HUMANITE

UN FILM DE ROGER COGGIO avec ROGER COGGIO ELISABETH HUPPERT

COUSIN - Sem: 9h:15. Sam: 5h:45, 9h:15. Dim: 2h:15, 5h:45, 9h:15. BELE - Sem: 7h:30. Sam: 7h:30. Dim: 4h:00, 7h:30. Cinéma 7e art 722-0302 — 3180 rue BELANGER

Raymonde April à la galerie Gilles Gheerbrant

les expositions

Jeux de miroir et de caméra

par René Viau

JEUX de miroir. «Je passais des jours à douter de tout». Soigneusement inscrits en caractère d'imprimerie, les mots accompagnent, en guise de légende, une photographie. Dans un climat phsychologiquement dense, dans une atmosphère cloîtrée, une jeune femme, entourée d'une pelisse et d'un bandeau sur la tête, affiche une mine ténébreuse, comme il se doit pour quelqu'un qui passe des jours à douter de tout. Dans le petit rectangle qui délimite l'espace de la chambre, des masses ombragées et vagues semblent surgir, menaçantes, comme de l'extérieur.

Photo-roman noir et ultra sophistiqué? Il y a de cela dans les oeuvres de Raymonde April que nous présente ces jours-ci la galerie Gilles Gheerbrant en même temps que les travaux récents de Michael Snow. À l'aide d'un miroir pour régler ses «mises en scène», d'un trépied et d'un déclencheur à distance, Raymonde April se photographie elle-même, utilisant comme décor son environnement familier. Un environnement manipule pour se plier aux exigences de la transmission de ces états dramatiques. Dans ces constats d'un comportement souvent exprimé par bouffées de langage qui nous renvoient aux «figures» du discours amoureux de Roland Barthes, l'artiste garde un contrôle total de la situation visuelle où elle seule intervient.

Ces photographies, tantôt en série, tantôt uniques, varient d'un décor rafiné à un dépouillement presque complet. Toujours, on y voit l'image de l'artiste, sans toutefois voir son visage au complet. A cause du procédé employé, un certain statisme s'y instaure. Le mouvement est absent. Bien qu'il y ait dans la disposition, aucune intention dans ce sens, à la lecture de toutes ces photos; une progression dramatique semble se manifester. Ce phénomène apparaît ici inévitable d'autant plus que ce déroulement existerait de toute façon, quelle que soit la disposition des photographies. Sorte de souvenirs de lecture, les mots et les phrases employés correspondent à la recherche d'effets visuels, volontairement surannés dans leurs tons littéraires.

L'utilisation de la photo n'est pas ici, somme toute, que de vérifier l'apparence de la réalité. La photographie est le témoin d'un instantané mental permettant de fixer à tout jamais le vertige du miroir et de ses fantômes. Comme dans le message publicitaire, la photographie n'est jamais neutre, loin de là. Ce sont des connotations ambiguës qui s'insinueront chez le spectateur. Celui-ci sera amené à privilégier, tantôt la recherche d'effets dont la théâtralité de ces images, se refusant bien sûr d'y croire ou alors il se laissera prendre au jeu de la fiction et de l'évocation en complice. La caméra joue ici à ce balancement surprenant l'image autobiographique se réfléchissant dans le miroir un peu comme on pourrait se sentir surpris dans son narcissisme par une autre personne qui nous observerait se regarder dans le miroir.

■

Jeux de caméra. Également chez Gilles Gheerbrant, une importante exposition nous donne à voir les travaux récents de Michael Snow. Si, pour moi, Snow reste un grand artiste, il y a chez lui un petit côté toujours présent qui semble dire, avec chaque oeuvre: «voyez comme je suis intelligent», et qui risque d'agacer.

S'intégrant dans le présent du spectateur, les oeuvres de Snow s'attachent ici aux transformations de la réalité qu'imposent la photographie. Un thème qui permet, bien sûr, de multiples variations. Cela donne lieu ici a beaucoup d'agrandissements. Agrandissements d'une tache de couleur photographiée, ironie sur les dimensions de l'objet capté par la caméra qui subira de multiples avatars tel ce poison que l'on voit tout petit et, au fur et à mesure que l'image est agrandie, on en arrive à voir un très gros plan sur les écailles presqu'abstraites dans une histoire marseillaise remplie d'humour. Ce seront d'ailleurs, des jeux sur la perception du temps toujours lié à l'immédiat visuel du médium photographique ainsi que des «détournements» de contexte où l'environnement tant physique que culturel du spectateur est pointé et mis en relation avec les différentes notions d'espace impliqués.

■

Micheline Beauchemin. Ce lissier de grande réputation présentera une exposition didactique sous le thème de *Tapisseries et architecture* à la galerie de l'Université du Québec à partir du 29 janvier. Elle développera dans cette exposition un scénario expliquant l'intégration de la tapisserie au bâti en soulignant tout le travail de conception, de dialogue avec l'architecte et les problèmes techniques liés à l'aspect monumental. Le sculpteur Georges Dyens y présentera également ses oeuvres réalisées depuis 1977.

COURRIER

Mise au point de l'Union des écrivains

Les journalistes du DEVOIR n'ont pas l'habitude d'émettre des opinions fondées sur des informations erronées, mal vérifiées et tendancieuses. Jean Royer signait un article dans l'édition du samedi 19 janvier dernier qui est préjudiciable non seulement à l'Union des écrivains québécois qu'il mettait alors en cause mais aussi, et surtout, à la réputation du Devoir. Ce journal a pourtant fait preuve, plus souvent qu'à son tour, d'équité et de discernement.

L'Union des écrivains apprenait à Jean Royer qu'elle avait entrepris de négocier de façon particulière avec certains éditeurs afin d'en arriver à un contrat-type d'édition qui satisfasse les droits des auteurs. Royer fausse l'information lorsqu'il prétend que ces démarches remplacent la négociation «globale» avec l'Association des éditeurs. L'A.E.C. ne regroupe pas tous les éditeurs; par conséquent, l'Union croit qu'il peut être intéressant pour les écrivains de conclure des ententes concrètes avec ces éditeurs «indépendants»; elle croit aussi que des négociations particulières peuvent avoir un *effet d'entraînement* à la mesure de leur succès. Le journaliste appelle cela «ne pas tenir son bout». Après un an de demandes polies, répétées et soumises de bonne foi à la direction de l'A.E.C. pour que celle-ci négocie avec l'Union un contrat-type, les écrivains ont décidé qu'une nouvelle stratégie s'imposait. Jean Royer se trompe et il trompe les lecteurs du Devoir quand il annonce que l'Union est prête à abandonner.

Royer suggère, dans le même article (!), que l'A.E.C. et l'Uneq (il ajoute le C.S.L.) se réunissent pour essayer de trouver une solution au problème des droits d'auteurs qui se perdent dans les faillites d'éditeurs. Faut-il souligner qu'il y a légère contradiction? Faut-il préciser qu'il y a un rapport étroit entre le paiement des droits d'auteurs, les problèmes que soulèvent, pour les écrivains, des faillites de maisons d'édition et, justement, le *contrat d'édition*? Jean Royer se montre incapable de comprendre et de faire comprendre les données fondamentales d'un problème.

Jean Royer se demande, publiquement, ce qu'a fait l'Uneq dans d'autres dossiers. Il mentionne ceux des Quinze et des éditions Aurore-Univers. Ce n'est pas la première fois que ce journaliste utilise ce procédé. On comprend mal pourquoi Le Devoir, s'il croit que «le public a droit de savoir», ne réussit pas à obtenir ces informations en s'adressant par exemple à... l'Union des écrivains québécois. La méthode Royer tend à laisser croire que l'Union n'a rien fait pour venir en aide aux écrivains dans les cas mentionnés. C'est de l'information biaisée et c'est manipuler le lecteur. Royer, qui est adjoint au directeur de l'information, attend que l'information atterrisse, toute cuite, sur son bureau. Curieuse conception du travail de journaliste.

Le fond (si l'on peut dire) de l'article de Royer porte sur une réunion que l'Uneq a décidé d'organiser, à la suggestion d'un de ses membres, afin de permettre aux auteurs de l'Hexagone, dont la majorité sont sans contrat, d'échanger leurs points de vue au sujet de cette lacune et d'en arriver ensemble à une solution acceptable pour toutes les parties. Royer qualifie d'arrogante cette démarche. Cette démarche a pourtant permis à un groupe d'écrivains, dont le codirecteur de l'Hexagone, de se rencontrer et de discuter de façon ouverte, franche et démocratique d'un problème que personne, ni d'un côté ni de l'autre, ne nie. L'arrogance n'est apparue, pour la première fois, que sous la plume de Royer. Personne à la réunion ne sentait qu'on voulait faire de l'Hexagone, selon les termes de l'adjoint au directeur de l'information du Devoir, un bouc-émissaire. Au contraire le co-directeur de l'Hexagone et les écrivains présents se sont clairement et facilement entendus sur le rôle que pouvait jouer l'Union dans ce contexte.

Jean Royer perd le sens des proportions et de la réalité lorsqu'il affirme *faussement* que l'Union a envoyé un document à ce sujet à des écrivains qui ne sont ni membres de l'Union ni auteurs de l'Hexagone. Il qualifie d'indécent le fait que l'Union paie les frais de transport des quelques écrivains qui viennent de l'extérieur de la région de Montréal. Moins de cinquante dollars (c'est ce que ça a coûté en frais de déplacement) ne nous paraît pas «indécent» lorsqu'il s'agit d'offrir à des écrivains des chances un peu égales de participation.

Mais le comble de l'indécence, toujours selon Royer, est, pour l'Union, d'avoir loué une salle à l'Hôtel de l'Institut pour tenir cette réunion. Ses lecteurs devraient peut-être savoir que cet hôtel appartient au Gouvernement qui nous subventionne et que trence-cinq ($35) pour louer une salle de réunion... mettons que ce n'est pas excessif.

On se demande alors ce qui a bien pu pousser Jean Royer à écrire un article ainsi truffé d'à peu près tous les défauts que l'on puisse reprocher au «journalisme» d'opinion. La direction du Devoir voudra peut-être, elle qui doit tenir à

Suite à la page 32

5 peintres du Québec
Pierre Blanchette - Suzelle Levasseur
Michel Lagacé - Suzanne Dubuc
Jean-François L'Homme
jusqu'au 16 février
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

COURS DE
PEINTURE ET MODELAGE
Développement de la créativité
selon la méthode du Frère Jérôme
Début des cours: 5 février en soirée
Renseignements: 525-1639 de 10 h à 19 h

MICHELINE BEAUCHEMIN
TAPISSERIE ET ARCHITECTURE
galerie uqam
Métro Berri-de Montigny
Entrée angle Ste-Catherine et Berri
Pavillon Judith-Jasmin
Du 29 janvier au 17 février 1980
Du mardi au samedi de 12h à 18h
Le jeudi de 12h à 20h
Université du Québec à Montréal

la galerie
La galerie ART SELECT Inc.
6810 St-Denis, Montréal H2S 2S2
Tél.: 273-7088
EXPOSITION
Peintures par
L. AYOTTE, BASQUE, R. CANTIN, P. LAGACÉ, M. LEBON, T. LECOR, M. MERCIER, C. PICHER, R. RICHARD, A. ROUSSEAU, P. SOULIKIAS, G. ST-PIERRE.
Gravures par
L. CORNET, S. DALI, A. DUMAS, R. LACROIX, F. LALIBERTÉ, H. MASSON, M. MERCIER, A. PELLAN, G. PETIT, R. PICHET, J.P. RIOPELLE, T. TOBIASSE.
Du mardi au samedi de 10h30 à 17h, dimanche de 13h à 17h

Nos experts viendront à Montréal

Une variété d'objets d'art vendus récemment en ventes publiques à notre maison d'encan à Toronto.

Nos experts seront à Montréal samedi le 2 février pour évaluer les objets pour nos ventes publiques cet avril. Ils seront à votre disposition pour évaluer des oeuvres des categories suivantes des objets d'art:
Décorations Européennes et d'Amerique du Nord,
Argenterie,
Peintures Européenes,
Céramiques et Objets d'art Orientaux
Veuillez communiquer avec Mlle. Ann Kaye à notre maison d'encan à Toronto afin d'arranger une entrevue pour discuter la vente de vos objets en nos ventes publiques au printemps (416) 596-0030
Sotheby Parke Bernet (Canada) Inc.
Fondé en 1744 La firme la plus prestigieuse des commissaires-priseurs
156 Front Street West Toronto, Ontario M5J 2L6

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

POUR UN BON PLACEMENT
L'ART
C'EST DE L'OR EN BARRE
Choix unique de gravures de Picasso, Fini, Appel, Calder, Riopelle et beaucoup d'autres artistes renommés
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
Atelier 68

LE PLAQUE SHACK
324 est, Ontario, Mtl.
tel.: 845-9557
PLAQUES MURALES
(l'alternative à l'encadrement)
Montage à sec sur bois ou métal
pour photographies affiches reproductions diplômes cartes dessins découpures de journaux
Spécialité: copies et restauration de PHOTOS ANCIENNES

CADRES EXPRESS INC.
LES PROFESSIONNELS DU CADRE
Achetez vos cadres directement de la manufacture
ÉPARGNEZ 33⅓%
sur le prix de détail suggéré.
Choix: milliers de possibilités
gammes complète de prix et de styles.
Service rapide — 3 jours
Spécialité: "Petits points" - Cadres de métal
CADRES EXPRESS INC.,
519 rue Stinson,
Ville St-Laurent
Tél.: 747-7035
heures d'ouverture
lundi à samedi 10 am - 5.30 pm
(Samedi 5 pm)

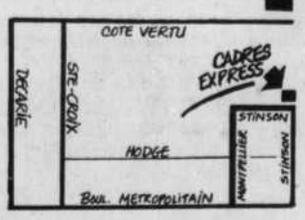

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
richard mill
Dessins et tableaux récents
jusqu'au 9 février 1980
à venir
paul lacroix du 13 fév. au 8 mars
jean mcewen du 12 mars au 5 avril
louise robert du 9 avr. au 3 mai
acquisitions récentes
• papiers faits à la main de marcelo bonevardi
• tableaux récents de judit reigl
• tableaux récents de louis comtois
Nous représentons maintenant
Louis Comtois
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous
nos artistes ailleurs
judit reigl
tableaux récents à la galerie yvon lambert à Paris jusqu'au 9 février 1980

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre hospitalier St-François d'Assise de La Sarre.

NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT: Centre hospitalier d'une capacité de 73 lits.

RESPONSABILITÉS: Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il précise, en terme de programme et d'activités, les objectifs fixés par le Conseil d'administration.

EXIGENCE DU POSTE: Formation universitaire de premier cycle en sciences administratives ou l'équivalent; expérience pertinente; sens de l'organisation et du leadership; capacité de communication et de relations humaines.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX: Selon les normes et politiques du Ministère des affaires sociales (Classe 20).

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 février 1980 à l'adresse suivante:

Concours Directeur Général
A l'attention du président du Conseil d'administration
Centre hospitalier St-François d'Assise
C.P. 6000
LA SARRE Québec J9Z 2X7

L'ASSOCIATION DES CENTRES DE SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE:
Comporte des responsabilités générales de planification, d'organisation et de coordination des activités de l'Association, en conformité avec les objectifs généraux et les politiques de l'Association. Les activités de l'Association couvrent différents secteurs tels, les politiques sociales, les services sociaux, l'organisation, la gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que les communications.

LE CANDIDAT:
Possède une formation universitaire en sciences humaines ou administratives alliées à une expérience de quelques années dans une fonction de responsabilité supérieure de gestion. Ses expériences de travail dans le domaine des Affaires sociales lui ont permis de connaître concrètement les Centres de services sociaux, le réseau des Affaires sociales ainsi que les différents systèmes avec lesquels ces derniers doivent composer. De plus le candidat devra avoir démontré un certain leadership dans le domaine des politiques et législations sociales ainsi que dans les services sociaux proprement dits.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:
Seront établis en fonction des qualifications du candidat conformément à la politique de l'Association.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent être adressées sous pli confidentiel avant le 18 février 1980 à l'adresse suivante:

COMITÉ DE SÉLECTION
Poste: Directeur général
ASSOCIATION DES CENTRES DE SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC
65 est, rue Sherbrooke, suite 201
Montréal, Qué. H2X 1C4

SUCO

PERSONNEL OUTRE-MER

Le SUCO, Service Universitaire Canadien Outre-Mer, un organisme non gouvernemental et de coopération internationale est à la recherche de:

DEUX COORDONNATEURS (TRICES)

pour ses programmes en:
ALGÉRIE et TOGO

La personne choisie aura la responsabilité de représenter le SUCO auprès des autorités du pays-hôte et de coordonner toutes les activités inhérentes au programme en conformité avec les politiques de l'organisme.
Appelée à travailler en collégialité avec les coopérants, elle devra faire preuve de leadership démocratique dans l'exercice de ses fonctions.
Elle devra assurer la préparation et le suivi de projets dans lesquels intervient le SUCO, tant pour l'envoi de coopérants que par le financement de projets.
Elle devra assurer une analyse et une évaluation des secteurs d'intervention et donc faire preuve d'une conscience politique éprouvée et d'une capacité d'utilisation d'outils méthodologiques permettant de telles analystes (politiques, économiques et sociologiques).
Une implication directe dans les groupes populaires au Québec et une expérience pertinente de coopération outremer sont nécessaires (préférablement un séjour prolongé de deux (2) ans en Afrique).
La fonction implique aussi une expérience pratique de l'administration de budgets, de personnel et une grande capacité à s'intégrer au mode de gestion du SUCO (finance, communications, etc.).
L'expérience de négociation et de représentation est aussi nécessaire.
Elle devra, de préférence, posséder un bac en sciences sociales et une formation en administration ou une expérience équivalente.
Pour le poste à **Alger,** la personne choisie devra être disposée à apprendre rapidement l'arabe si elle ne le parle déjà.

CONDITIONS GÉNÉRALES
DURÉE DU CONTRAT: 2 ans
SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX: Selon les politiques en vigueur.
ENTRÉE EN FONCTION:
Alger: Le plus tôt possible
Lomé (Togo): Début mai 1980
FERMETURE DU CONCOURS:
Algérie: 6 février 1980
Togo: 22 février 1980
INSCRIPTION:
Envoyez votre curriculum vitae et une lettre justifiant votre candidature à:

Louis-H. de Lorimier
Coordonnateur des Programmes de Coopération SUCO
4824, Côte des Neiges
Montréal, P.Q. - H3V 1G4

Université Laval

Département de science politique

DEUX PROFESSEURS en ADMINISTRATION PUBLIQUE

Description:
Deux postes en administration publique avec spécialisation dans au moins un des domaines suivants: comportements organisationnels, processus administratifs, politiques gouvernementales. Les candidats doivent faire preuve d'une bonne connaissance de l'administration canadienne ou québécoise ou encore d'un intérêt pour l'environnement socio-politique de l'administration publique.

Conditions:
1) Être titulaire d'un doctorat ou d'un autre diplôme d'études supérieures avec expérience pertinente d'au moins cinq ans.
2) Pouvoir assurer des enseignements et l'encadrement des étudiants au niveau des trois cycles, participer aux activités de recherche du Département.

Date d'entrée en fonction:
1er juin 1980.

Date limite de réception des candidatures:
1er mars 1980.

Faire parvenir toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois (3) répondants à:

Monsieur Louis Balthazar
Directeur
Département de science politique
Pavillon De Koninck, local 3461
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Sométal Atlantic Ltée

Compagnie hautement spécialisée dans le travail et la transformation de l'acier requiert les services d'un:

INGÉNIEUR DE CONCEPTION:

TRAVAUX HYDROÉLECTRIQUES ET CHARPENTE D'ACIER

Le candidat idéal est un ingénieur diplômé en génie civil ou mécanique et possédant un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente ou une maitrise en sciences appliquées et deux (2) années d'expérience dans la «conception» ou le «design» d'importants projets de mécanique lourde. Le candidat sera appelé à diriger et superviser le travail de dessinateur.
L'ingénieur devra être membre de l'OIQ, posséder un esprit innovateur, le dynamisme et le leadership nécessaires à la fonction.
La rémunération sera établie en fonction de l'expérience, en plus d'un plan complet d'avantages sociaux.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

SOMÉTAL ATLANTIC LTÉE
a/s Directeur du Personnel,
217 Léonidas, C.P. 290
Rimouski, P.Q.
G5L 7C1

LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE VAUDREUIL ET DE L'ÎLE-PERROT

COORDONNATEUR(TRICE)

DE L'ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE

Sous l'autorité du Directeur des Services de l'Enseignement, le coordonnateur de l'enseignement en adaptation scolaire anime, planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé dans son secteur et les services qui y sont rattachés.
— il assiste et anime les personnels des écoles au sujet des services personnels à offrir aux élèves et quant au contenu des programmes, quant aux méthodes et aux techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage dans son secteur;
— il voit à l'implantation des programmes et à la supervision des services offerts par la commission et ce conformément à la politique provinciale de l'adaptation scolaire du Ministère de l'Éducation;
— il avise le directeur des services de l'enseignement sur les besoins et services personnels à offrir aux élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable;
— il élabore des politiques et voit à la programmation des activités du service et veille à la coordination de ces activités avec celles des autres services;
— il participe au classement des élèves et établit, au besoin, des ententes protocolaires avec d'autres commissions scolaires ou d'autres organismes spécialisés;
— il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
— autorisation personnelle permanente d'enseigner;
— diplôme universitaire terminal de premier cycle en enfance inadaptée;
— cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont au moins trois (3) auprès d'enfants inadaptés.
— une préférence sera accordée au candidat ayant une formation en psychologie.

N.B. *Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae avant le 13 février 1980 au:*

Directeur des Services du Personnel
COMMISSION SCOLAIRE DE VAUDREUIL
10, boulevard Jeannotte
Vaudreuil, (Québec)
J7V 1E4

AVOCAT

demandé

Pour une étude d'Alma — au Lac St-Jean — pratique générale — bonnes conditions — expérience requise: 2 à 3 ans.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Communiquez à: **Suite 100,**
625 ouest, rue Sacré-Coeur,
Alma, P.Q.
G8B 1M5
Tél.: (418) 662-6615
ou (418) 662-5883

Ingénieurs et comptables

Nous recherchons de façon urgente des ingénieurs et des comptables dans diverses spécialités telles que:

— Génie électrique
— Génie mécanique
— Génie chimique
— Génie industriel
— Comptable C.G.A.
— Comptable R.I.A.
— Comptable C.A.

La plupart des postes exigent un minimum de trois (3) ans d'expérience canadienne jusqu'à un maximum de dix (10) ans. Les candidats doivent être couramment bilingues, détenir un diplôme d'une université reconnue et être membres en règle de leur corporation professionnelle.
Ces postes sont situés dans diverses régions du Québec incluant le Grand Nord et offrent d'excellentes rémunérations selon l'expérience et les bénéfices sociaux avantageux.
Seuls les candidats qualifiés seront considérés.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Bureau de Placement Général
& Professionnel Enrg.
80 rue Court
suite 2,
Granby, Qué. J2G 4Y5

LE C.L.S.C. J. OCTAVE ROUSSIN

recherche

UN (E) ARCHIVISTE

POSTE:
A.M.A. à temps plein pour remplacement pendant congé de maternité.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er avril 1980

FONCTION:
Personne qui est responsable du service des archives. Elle voit à la mise à jour de l'index alphabétique, de l'analyse quantitative du dossier et de l'application de la politique de divulgation des informations. Elle collabore avec l'équipe professionnelle à l'analyse qualitative des dossiers.

EXIGENCE:
Posséder un diplôme en archives médicales reconnu par le Ministère de l'éducation ou par l'Association des archivistes médicales du Canada.

SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae pour le 11 février 1980 à:

C.L.S.C. J. OCTAVE ROUSSIN
a/s Michel Dufault
13 926, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles, Québec
H1A 1T5

CLSC JOLI-MONT

3ième médecin

POSTE À TEMPS PARTIEL
OUVERT IMMÉDIATEMENT

MILIEU DE TRAVAIL:
Le CLSC Joli-Mont est situé à une quarantaine de milles de Montréal dans un lieu de villégiature important. Municipalités desservies: Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Rawdon, St-Alphonse, St-Calixte, St-Côme, Ste-Julienne, Ste-Marcelline, Lac Paré.

RESPONSABILITÉS:
— Dispenser des services de consultation, de soins et de prévention individuels et/ou collectifs au CLSC ou à domicile;
— Se rendre avec l'équipe médicale dans certaines paroisses du territoire pour répondre à un besoin de la population;
— Élaborer et exécuter des programmes d'éducation, de prévention et de soins médico-sociaux en accord avec les besoins du milieu.

EXIGENCES:
— Omnipraticien reconnu par le collège des Médecins;
— Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;
— Conception de la santé qui soit sociale et communautaire.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le Docteur Louis Gamache - CLSC Joli-Mont à 882-2488.
Faire parvenir vos demandes avant le 15 février 1980 à 17:00 heures au:

CLSC JOLI-MONT
a/s Directeur général
8161, rte 125,
Chertsey, Qué.
J0K 3K0
(TÉL.: 882-2488)

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 28, 29 et 30

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DIAMANT

recherche

REPRÉSENTANT(E)S

— Produit à vendre: DIAMANT PLACEMENT
— Rémunération très intéressante
— Temps plein ou temps partiel
— Sérieuses références exigées

Contactez Monsieur Alain Migeot

LE DIAMANT PONDIAM INVESTISSEMENT INC.
363 St-François-Xavier, (angle St-Paul O.) suite 410
Vieux-Montréal,
Tél.: (514) 844-1031

UNIVERSITÉ TRENT

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Poste de

Lecteur ou professeur adjoint

éligible à la permanence

Exigence: doctorat ou son obtention immédiate

Domaine de spécialisation: théâtre classique français

Enseignement au niveau du premier cycle
1. théâtre classique français
2. initiation à la philologie, la stylistique et la linguistique
3. enseignement général de la langue et de la littérature françaises

Traitement: selon le rang et l'expérience

Entrée en fonctions: le 1er juillet 1980

Clôture des candidatures: le 15 mars 1980

S'adresser au:

Professeur F.K. Harper, directeur
Section des études françaises
Département des langues et littératures modernes
Université Trent
Peterborough, Ontario
K9J 7B8

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

AGENT DE FORMATION

Nature du poste:
Sous l'autorité immédiate du directeur du personnel, le titulaire du poste est responsable de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des programmes de formation destinés aux différentes catégories d'employés du centre hospitalier. Il doit également, selon les besoins, coordonner et contrôler les stages.

EXIGENCES:
- Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou administration avec mineure appropriée.
- Posséder une expérience d'environ deux (2) années en formation des adultes.
- Connaissance du milieu hospitalier.
- Toute équivalence à la scolarité ou l'expérience sera considérée.

RÉMUNÉRATION:
En conformité avec ceux en vigueur pour les employés cadres des établissements du réseau des Affaires Sociales du Québec.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 6 février 1980, en ayant soin de mentionner le numéro du concours, au:

Directeur du personnel
Hôpital St-Joseph de Rimouski
150, Avenue Rouleau
Rimouski (Québec)
G5L 5T1

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.
NUMÉRO DU CONCOURS: 80-01-010

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

EST À LA RECHERCHE D'UN

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

AU SERVICE FAMILLE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES FONCTIONS:
Sous la responsabilité du chef de service, le praticien:
— effectue des interventions psycho-sociales, évaluations et traitements auprès des individus, de couples et de familles dont il a la responsabilité;
— assume seul ou conjointement, la supervision professionnelle de d'autres praticiens au niveau de leurs activités de consultation clinique (thérapie familiale ou autre);
— assure l'ancadrement professionnel auprès de divers praticiens engagés dans différents types d'interventions dispensées à l'intérieur du Service;
— collabore aux programmes de formation offerts aux cliniciens;
— assume tout autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES:
— détenir un diplôme universitaire de 2ième cycle en Service Social option clinique ou administration;
— posséder une expérience de travail professionnel de cinq (5) ans auprès d'une clientèle identique;
— avoir complété une formation en thérapie familiale et au niveau de l'approche du couple;
— avoir une expérience en supervision dans ce domaines;
— être habilité à fournir un support clinique selon les besoins des professionnels;
— l'usage de l'automobile personnelle est requis.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE 10 FÉVRIER AU:

SERVICE DU PERSONNEL
C.S.S. DE L'ESTRIE
594, boul. Queen nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 3R7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR

Une importante compagnie de technologie avancée se spécialisant dans le domaine de l'énergie et desservant les industries de l'électricité et de la pétrochimie recherche un directeur qui travaillera sous la surveillance du Président en Ontario.
Un gérant d'affaires intéressé à approfondir cette ligne, possédant de solides connaissances en génie mécanique et d'excellentes relations avec la clientèle, est recherché pour occuper ce poste senior nouvellement créé.
Les responsabilités comprennent: une partie importante de la Compagnie-ingénierie d'entretien, construction, service de réparation, assurance et contrôle de la qualité. Les qualités de base incluront 5 années d'expérience dans l'évaluation et l'habileté à conduire des projets allant jusqu'au bureau de direction. De préférence, une connaissance du générateur de vapeur et de l'équipement du transfert de la chaleur pour la mise en opération de la fossille et de l'écoulement des pertes de la chaleur serait un atout.

Faire parvenir demande et toute correspondance en anglais pour obtenir un rendez-vous le plus tôt possible au:

Conseiller en Administration
DOSSIER 3239
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 28, 29 et 30

La Chambre de Commerce de la province de Québec

est à la recherche d'un(e)

AVOCAT(E)

pour son service de législation

Prérequis:
— Membre en règle du Barreau du Québec
— Un minimum de une ou deux années d'expérience, de préférence en droit public
— Capacité de communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais
— Capacité de travailler en équipe

Fonctions:
— Rédiger régulièrement un bulletin d'analyse et d'appréciation de la législation québécoise à l'intention des membres de la Chambre
— Effectuer la recherche et collaborer à la rédaction des mémoires de la Chambre
— Conseiller la Chambre en matière juridique.

La Chambre offre:
— un traitement initial pouvant atteindre $24,000
— un régime complet d'avantages sociaux
— un milieu de travail stimulant
— des possibilités de carrière intéressante

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
Veuillez adresser votre curriculum vitae avant le 10 février 1980 à:

M. Bernard Dussault
Chambre de Commerce de la province de Québec
500 rue St-François Xavier
Montréal, Qué.
H2Y 2T6

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES

La Clinique de Pointe St-Charles est une clinique communautaire qui existe depuis 1968, gérée entièrement par des gens du quartier, au service des travailleurs et qui vise à relier les problèmes de santé aux mauvaises conditions de vie causées par le système en place.

COORDONNATEUR DE SANTE

Exigences:
Expérience solide en coordination. Expérience en animation (capable de ramasser et de collectiviser les idées d'un ou plusieurs groupes). Expérience de travail avec les comités de citoyens, syndicats, organismes populaires, etc. Intéressé à travailler en dehors des cadres traditionnels. Ouverture aux problèmes socio-politiques d'un milieu défavorisé. Minimum d'âge: 25 ans. Disponible le soir et les fins de semaine (à l'occasion). Connaissance du domaine de la santé serait un atout.
Tâches:
Avec le comité de santé, composé de six (6) citoyens et de quatre (4) employés, le coordonnateur de santé devra:
Établir des priorités.
Préciser l'objectif de la Clinique dans la pratique quotidienne.
Établir des buts à court, moyen et long termes.
Décider des plans de travail pour l'année.
Évaluer les besoins du quartier, les ressources de la Clinique et le travail qui se fait.
Voir à renforcer le travail d'équipe et le rapprochement avec les citoyens.
Si ce poste vous intéresse et si vous croyez être en mesure de répondre à ses exigences, veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae d'ici le 8 février '80 à la

Clinique communautaire
de Pointe St-Charles,
a/s de Jean-Marie Nadeau,
2312 rue Centre, Montréal, H3K 1J7
Téléphone: 937-9251.

C.L.S.C. JARDIN DU QUÉBEC

recherche

DES MÉDECINS

Milieu de travail:
— Population rurale agricole;
— de 15 à 30 minutes de Montréal;
— Municipalités desservies: St-Mathieu, St-Edouard, Sherrington, Ste-Clotilde, St-Rémi, St-Michel.

POSTE À TEMPS COMPLET:
Responsabilités:
— Elaborer et exécuter des programmes d'éducation de prévention et de soins médicaux sociaux en accord avec les besoins du milieu;
— Dispenser des services de consultation, de soins et de prévention individuels et/ou collectifs au C.L.S.C. ou à domicile;
— Prêt à pratiquer au centre et à certains sous-bureaux.

POSTE À TEMPS PARTIEL:
Responsabilités:
— Assure les services de santé de première ligne (garde et urgence)

Traitement:
Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires sociales.
Pour plus d'information, communiquer avec M. Gilles Charest, C.L.S.C. Jardin du Québec, 454-4671.

Faire parvenir vos demandes avant le 30 janvier 1980, au:

C.L.S.C. Jardin du Québec
a/s Directeur général
St-Rémi, Cté Napierville J0L 2L0
Tél.: 454-4671

La Solidarité
Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec

ACTUAIRE

Fonctions
Sous l'autorité immédiate du directeur de l'actuariat
- conçoit, dirige et mène à terme divers projets d'ordre technique et administratif.
- participe aux travaux actuariels du service tant en grande branche qu'en branche collective.

Exigences
- Être Fellow de la Société des Actuaires ou en voie de le devenir.
- Avoir au moins quatre années d'expérience.

Traitement
- Selon l'expérience et la compétence.
- Avantages sociaux complets.

Lieu de travail
Au siège social à Québec

Toute démarche sera traitée confidentiellement

Denis Martel, F.S.A., F.I.C.A.
Directeur de l'actuariat
La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie
925, chemin St-Louis G1S 1C1
(418) 681-4186

CORPORATION DU CLSC DE CHAPAIS

recherche

MÉDECIN(S)

Tâches:
— Assume les responsabilités inhérentes aux programmes de soins généraux préventifs, curatifs et d'urgence;
— Participe au service médical d'urgence et de disponibilité;
— Participe à l'évaluation des programmes.

Exigences:
— Médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins.
— Etre intéressé et apte à composer avec d'autres professionnels.
— Avoir le désir de contribuer au développement du travail d'équipe.

Rémunération:
Différentes formules de rémunération peuvent être considérées et ce conformément à l'entente conclue entre la F.M.O.Q. et le M.A.S.
Pour renseignements supplémentaires ou pour nous témoigner votre intérêt à travailler avec nous, veuillez communiquer avec:

Jacques Levesque, Directeur Général,
C.L.S.C. Chapais,
32 - 3e avenue,
Case postale 1300,
Chapais, P.Q.
Tél.: (418) 745-2591

CEGEP JOHN ABBOTT COLLEGE

SERVICE AUX ÉTUDIANTS

offre le débouché suivant à un:

ANIMATEUR DES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

Se rapportant directement au directeur du service aux étudiants, l'animateur des activités étudiantes sera responsable des activités sportives inter-collégiales et intra-muros et de tous les programmes récréatifs.

QUALIFICATIONS:
- Minimum d'un baccalauréat dans une discipline appropriée;
- expérience dans l'animation d'activités sportives;
- des habiletés en démonstration, organisation et leadership;
- bilinguisme.

RÉMUNÉRATION:
- Variant selon l'expérience et l'éducation et en accord avec les tables de salaire pour professionnel non-enseignant.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae, au plus tard le 1er février 1980, à:

Le Directeur des Services de Personnel
CEGEP JOHN ABBOTT
C. P. 2000
Ste-Anne de Bellevue, Quebec H9X 3L9

Ville de Carleton

AGENT D'EXPANSION TOURISTIQUE ET INDUSTRIELLE

LE POSTE:
Sous l'autorité du Conseil de Ville et en collaboration avec le Comité d'Expansion Touristique et Industrielle (constitué d'hommes d'affaires de Carleton), l'agent aura pour mission:
— d'élaborer une stratégie de croissance économique;
— De planifier, diriger et coordonner des activités dynamiques de promotion des affaires;
— De contribuer par des gestes concrets à l'expansion d'entreprises existantes et à l'implantation de nouvelles entreprises;
— D'assurer un suivi efficace de certains dossiers déjà mis de l'avant par des individus, groupes d'individus, la Ville de Carleton, la Chambre de Commerce.

LES QUALIFICATIONS:
Le candidat recherché est avant tout un homme d'action, dynamique et réaliste. Détenteur d'un diplôme de premier cycle en économie, en administration, en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée.
Il est relativement familier avec le milieu des affaires. Sa facilité à communiquer et à travailler en équipe alliée à une bonne connaissance de l'anglais seront garants des résultats escomptés.
RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience. Gamme complète d'avantages sociaux. Allocations d'automobile et de frais de repérsentation.
et de frais de représentation.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae avant le 15 février 1980 à l'adresse suivante:

HOTEL DE VILLE
C.P. 237
Carleton
Cté Bonaventure, P.Q.
G0C 1J0

Avec mention: **"Agent d'expansion Touristique et Industrielle."**

HÔPITAL DE L'UNGAVA

PRATICIEN EN SERVICE SOCIAL

Lieu de travail: Sugluk, Baie d'Hudson

Fonctions:
En collaboration étroite avec le milieu autochtone, mettre sur pied le bureau de service social.
Sous l'autorité immédiate de la Directrice des services sociaux, procéder à des interventions psychosociales auprès d'individus et/ou groupes présentant des problèmes de comportement et/ou d'adaptation.

Exigences:
— Diplôme de premier ou deuxième cycle en sciences humaines;
— Minimum de deux (2) ans d'expérience dans les secteurs de la famille, de la jeunesse et de l'organisation communautaire;
— Connaissance excellente de l'anglais;
— Qualités de leadership, d'adaptabilité et de souplesse de caractère indispensables;
— Expérience de travail en milieu isolé serait un atout.

Salaire et conditions de travail:
Selon la convention plus prime nordique

Soumettre votre curriculum vitae à:

Mlle Cécile Bertrand, M.A.
Directrice du Centre des
Services Sociaux, Région 10A,
C.P. 149
Fort Chimo, Québec J0M 1C0

Concours se terminant le 23 février 1980

Centre Hospitalier des Laurentides

Etablissement public, à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un:

ADJOINT(E) CLINIQUE

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers, coordonner et contrôler les activités relatives à l'évaluation des soins dispensés aux bénéficiaires dans le but d'en assurer la qualité.

EXIGENCES:

A. Expérience:
- Minimum de trois ans d'expérience pratique en nursing clinique;
- une année d'expérience de gestion.

B. Scolarité:
Baccalauréat en nursing.

C. Autres:
Etre membre en règle de l'O.I.I.Q.

Salaire:
Selon la politique de rémunération du Ministère des affaires sociales. (Classe 14: entre $23,321 et $32,873) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 15 février, 1980 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER
DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

Professeurs de français

POSTES ET RESPONSABILITÉS:

L'essor continu de notre société a nécessité la création de deux nouveaux postes de professeurs de français. Sous la direction du coordonnateur de l'enseignement des langues, les deux professeurs seront reponsables de la préparation et du développement des cours qu'ils auront à dispenser aux employés.

QUALIFICATIONS:

Seront considérées les personnes possédant une formation universitaire au niveau du baccalauréat ou plus avec un minimum de 2 années d'expérience pertinente. La connaissance des méthodes "De Vive Voix" et "Transition" est essentielle.

RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un niveau de salaire à la mesure de vos qualifications et de votre expérience.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Canadair
C.P. 6087
Succursale "A"
Service 669
Montréal, Québec
H3C 3G9

canadair

COMPTABLES - VOUS SAVEZ ANALYSER, MAIS SAVEZ-VOUS COMMUNIQUER?

Le portrait familier du comptable ne met pas ordinairement en évidence l'imagination et l'art de communiquer. Ce sont pourtant deux caractéristiques qui distinguent le groupe de professionnels chargés de simplifier et de perfectionner les systèmes de comptabilité d'une des principales sociétés canadiennes. On leur a fixé un objectif d'améliorer les méthodes de contrôle et la présentation de l'information. L'envergure des opérations est immense. Le calibre de l'équipe est tel que ses membres se voient constamment offrir des postes de gestion dans d'autres services.

Ces postes sont exercés au siège social à Montréal.

Vous êtes un comptable professionnel ayant une expérience diversifiée dans l'application de systèmes informatisés, en comptabilité générale et comptabilité de gestion dans une entreprise à usines multiples. Vous rédigez en français avec clarté et vous êtes couramment bilingue. La variété des tâches et des contacts, tout comme les voyages occasionnels, sont des choses qui vous plaisent. Votre revenu actuel est d'environ $25,000. Vous pouvez nous adresser votre C.V. ou nous téléphoner à titre strictement confidentiel. Il pourrait s'agir de la meilleure démarche de toute votre carrière.

G. Simons, C.A., 1212 Édifice Carré Dominion, Montréal, Québec H3B 3S3 (514) 875-6222.

SIMONS QUIRK & DÉCARIE
RECRUTEMENT DE CADRES
MONTREAL / TORONTO
e+

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 29 et 30

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Postes à temps complet en

- **Comptabilité**
- **Systèmes intégrés d'information (MIS)**

disponibles le 1er juillet 1980

Les candidat(e)s espérant obtenir la permanence devront posséder un doctorat ou être près de le terminer. Rang et salaire selon les qualifications et l'expérience. Enseignement au niveau gradué et au niveau du 1er cycle et recherche. Le bilinguisme (français et anglais) serait un atout. Tous les cours sont offerts dans les deux langues officielles.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Trefflé Lacombe, vice-doyen/i.,
Faculté d'Administration
Université d'Ottawa
115, rue Wilbrod
Ottawa, Ontario K1N 9B5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Postes à temps complet en:

- **Marketing**
- **Finance**
- **Gestion du personnel et/ou relations industrielles**

disponibles le 1er juillet 1980.

Les candidats (e)s devront posséder un doctorat ou être prêts de le terminer et devront enseigner en français au niveau gradué et au niveau du 1er cycle. Rang et salaire selon les qualifications et l'expérience.

S'adresser par écrit à:

Trefflé Lacombe, vice-doyen/i.,
Faculté d'Administration
Université d'Ottawa
115, rue Wilbrod,
Ottawa, Ontario K1N 9B5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

École de Planification urbaine et régionale

1 poste d'enseignant

éligible à la permanence ouvert à compter du premier juillet 1980.

QUALIFICATIONS:
— Ph.D. en Urbanisme ou Aménagement du territoire ou l'équivalent
— Capacité d'enseigner dans les deux langues officielles
— Expérience professionnelle pertinente
— Membre ou éligible à l'Institut Canadien des Urbanistes ou toute autre association provinciale affiliée.

TRAITEMENT:
— Suivant les dispositions de la convention collective en vigueur

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae mentionnant quatre personnes de référence doivent être envoyées avant le 15 février 1980 à:

L. Ploegaerts, Directeur
École de Planification urbaine et régionale
Université d'Ottawa
5, rue Osgoode
Ottawa, Ont. K1N 6N5

Importante maison d'édition

recherche un(e)

MONTEUR(EUSE)

pour mise en pages et imposition de volumes. Expérience nécessaire.

Prière de faire parvenir toute demande à:

DOSSIER 3245
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Collège Universitaire de Saint-Boniface

Le Conseil d'administration du Collège Universitaire de Saint-Boniface au Manitoba

fait un appel de candidatures pour le poste de

RECTEUR

Le Collège est divisé en quatre secteurs majeurs: l'Institut Pédagogique, Arts et Sciences, Collège Communautaire et Centre de Recherches. Le nombre d'étudiants qui fréquentent le Collège est d'environ 400. Les candidats intéressés devront, de préférence, être détenteurs d'un doctorat et avoir une expérience administrative. Le candidat choisi devra entrer en fonction préférablement durant l'été 1980. La date exacte sera établie conjointement par le candidat et l'administration du Collège. Le salaire, ainsi que les différentes indemnités, seront négociés avec le candidat. Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec copie certifiée de degré avant le 29 février 1980 à:

M. Maurice Gauthier
Président
Conseil d'administration
200, avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

PROGRAMMEURS INTERMÉDIAIRES

L'Office de la construction du Québec est un organisme para-gouvernemental composé de plus de 700 employés et qui occupe une position stratégique dans le milieu de la construction.

Le service de l'Informatique est en voie de restructuration et sa section de développement est actuellement à la recherche de deux programmeurs prêt à relever des défis au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Les programmeurs recherchés répondent aux qualifications suivantes:

- un BSc. en informatique et 1 an d'expérience pertinente; OU
- un DEC en informatique et 2 ans d'expérience pertinente;
- maîtriser les langages de programmation suivants: COBOL, JCL;
- Avoir une connaissance de la banque de données, de télétraitement et du langage PL1 seraient un atout.

Salaire et avantages sociaux compétitifs, établis selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 février 1980 au:

OCQ

Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530 rue Jean-Talon ouest
Montréal, P.Q. H3R 2G3

OUTRE-MER

Notre client, un consortium international, opère l'une des plus importantes mines de bauxite au monde dans la république de Guinée, en Afrique de l'Ouest.

Il est présentement à la recherche des personnes suivantes:

Directeur-Construction

La compagnie s'engage présentement dans le développement d'installations urbaines et construira 200 nouvelles maisons, un édifice administratif et deux centres culturels. Elle agrandira aussi les quartiers réservés aux célibataires, procédera à l'expansion de l'aéroport, à l'amélioration de l'infrastructure (eau et électricité), etc.
Le directeur des projets urbains sera un ingénieur civil ou un architecte parfaitement bilingue qui détiendra au moins 10 ans d'expérience en planification/conception/construction, expérience acquise dans un bureau d'architectes ou d'ingénieurs conseils. Les candidats doivent posséder au moins 3 ans d'expérience en conception et 5 ans à un niveau de supervision directe pour un entrepreneur impliqué dans des projets semblables. Il devra également avoir déjà assumé la direction d'un petit bureau ou d'un groupe de concepteurs/constructeurs.

EXCELLENTE RÉMUNÉRATION EN DEVISES AMÉRICAINES, PLUS 25% en MONNAIE LOCALE

AVANTAGES:
Rémunération non taxable permettant aussi des économies financières de taille; logements meublés avec air climatisé; assurance-vie, services médicaux, éducation privée gratuite dans des écoles de langue anglaise ou française jusqu'au secondaire, subventions importantes pour couvrir les frais d'études en dehors de l'Afrique de l'Ouest pour les enfants ayant atteint le niveau secondaire; 6 semaines de vacances annuelles plus transport aérien aller-retour défrayé, etc.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae dans le plus bref délai ou de téléphoner à M. Cy Harris.

Cowan Personnel Consultants Ltd.
1207 University,
Montréal, Qué. H3B 3A7
Tél.: (514) 866-8351

COWAN personnel

OUTRE-MER

Notre client, un consortium international, opère l'une des plus importantes mines de bauxite au monde, dans la république de Guinée, en Afrique de l'Ouest.

Il est présentement à la recherche des personnes suivantes:

Ingénieur de production

Relevant du surintendant de l'usine, vous serez responsable de tous les aspects techniques reliés à la direction de l'usine, à la surveillance de l'efficacité de chaque unité d'opération, à l'équilibre des matériaux, à la bonne marche de l'équipement, etc. Vous entreprendrez des projets visant à améliorer les opérations et préparerez la documentation nécessaire à d'autres projets d'envergure. Vous verrez à l'avancement et à la promotion du personnel en leur fournissant une formation «sur place» complète. Les installations de l'usine comprennent, entre autres, l'équipement nécessaire à décharger, concasser, transporter, emmagasiner, récupérer et sécher annuellement 9 millions de tonnes de bauxite de qualité métal et 200,000 tonnes de bauxite de qualité abrasive.

Les postulants doivent être des ingénieurs bilingues diplômés, possédant une vaste expérience en exploitation minière, en corroyage du minerai, en cimenterie, en manutention du matériel ou autre domaine pertinent où ils auront travaillé avec de l'équipement tels que broyeurs, convoyeurs et fours à étuver.

Vérificateur interne

Le titulaire, en tant que membre du comité de vérification, relève du directeur général. Il aura à effectuer une révision et évaluation de l'efficacité des systèmes comptables et financiers ainsi que divers autres systèmes de contrôle interne d'exploitation dans le but de protéger les actifs de la compagnie, d'assurer la fiabilité des rapports financiers, de promouvoir un meilleur rendement des exploitations et d'encourager l'adhérence aux politiques établies.

Le candidat choisi sera parfaitement bilingue et détiendra un diplôme reconnu en comptabilité. Il possèdera plusieurs années d'expérience en vérification interne dans le milieu industriel.

EXCELLENTE RÉMUNÉRATION EN DEVISES AMÉRICAINES, PLUS 25% EN MONNAIE LOCALE

Avantages- Rémunération non taxable permettant aussi des économies financières de taille; logements meublés avec air climatisé; assurance-vie, services médicaux, éducation privée gratuite dans des écoles de langue anglaise ou française jusqu'au secondaire, subventions importantes pour couvrir les frais d'études en dehors de l'Afrique de l'Ouest pour les enfants ayant atteint le niveau secondaire; 6 semaines de vacances annuelles plus transport aérien aller-retour défrayé, etc.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae dans le plus bref délai ou de téléphoner à M. Cy Harris.

Cowan Personnel Consultants Ltd.
1207 University,
Montréal, Qué. H3B 3A7
Tél.: (514) 866-8351

COWAN personnel

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Conseiller de presse et d'information

Concours spécifique L6210CB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des affaires intergouvernementales — Délégation générale du Québec — 1 emploi à New York.

Attributions — Sous l'autorité du délégué général du Québec à New York, assurer la diffusion aux États-Unis et dans les territoires relevant de la juridiction de la délégation une image globale du Québec en utilisant les techniques appropriées. À cette fin, élaborer et mettre en oeuvre un programme annuel de relations publiques nécessaires à la diffusion de l'image québécoise; entretenir des relations suivies avec les médias d'information et les groupes multiplicateurs afin de les sensibiliser aux réalités québécoises; inventorier les publics-cibles susceptibles de mieux faire connaître le Québec; prévoir et organiser des manifestations globales et sectorielles de promotion du Québec.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine des communications et des relations avec la presse écrite et parlée.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — pouvant atteindre $37,188 adjoint aux cadres supérieurs (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CHAI-MF

LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE CHÂTEAUGUAY

CHERCHE

UN GÉRANT GÉNÉRAL

Chai-mf est une entreprise communautaire de radiodiffusion qui desservira bientôt la ville de Châteauguay et ses environs immédiats.

Chai-mf en est actuellement aux dernières étapes de son implantation.

A cette fin, son Conseil d'Administration cherche une personne, homme ou femme, qui saura compléter cette implantation et assumer la responsabilité générale de l'entreprise, c'est à dire:

— Administrer l'entreprise
— Gérer son personnel
— Planifier, coordonner et évaluer l'ensemble de ses actités
— Développer et soutenir sa structure de participation
— Rendre compte et collaborer étroitement avec son Conseil d'Administration et son Conseil Exécutif.

Lieu de travail: Châteauguay, P.Q.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 février, 1980 à l'attention du:

COMITÉ DE SÉLECTION
POUR UN GÉRANT GÉNÉRAL
CHAI-MF RADIO COMMUNAUTAIRE
DE CHÂTEAUGUAY Inc.
C.P. 158
CHÂTEAUGUAY, P.Q.

Corporation des Fêtes du 24 juin Québec RÉGION DE QUÉBEC

- **COORDONNATEUR(TRICE) RÉGIONAL(E)**

Fonctions: Sous l'autorité du comité régional, le(la) titulaire coordonne l'organisation de la fête nationale 1980 dans la région du Québec - 03.

Exigences: — Connaissance du milieu et de ses ressources
— Facilité de communication écrite et orale
— Expérience dans l'organisation d'activités communautaires
— Expérience en administration générale.

- **ANIMATEURS (TRICES) (3)**

Fonctions: Sous l'autorité du (de la) coordonnateur(trice), le(la) titulaire voit à l'animation auprès des groupes ou organismes de la région 03 qui organisent des fêtes.

Exigences: — Connaissance du milieu et de ses ressources
— Expérience dans l'organisation d'activités communautaires
— Facilité à communiquer avec les gens.

- **SECRÉTAIRE-COMPTABLE**

Fonctions: Sous l'autorité du (de la) coordonnateur(trice) le(la) titulaire effectue différents travaux de secrétariat et de comptabilité.

Exigences: — Expérience pertinente en secrétariat
— Excellent français parlé et écrit
— Expérience pertinente en tenue de livre.

- **SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

Fonctions: Sous l'autorité du(de la) coordonnateur(trice), le(la) titulaire voit à la réception des gens et effectue différents travaux de secrétariat.

Exigences: — Expérience pertinente en secrétariat
— Excellent français parlé et écrit
— Facilité de communiquer avec le public.

N.B. *En plus des exigences particulières, chacun de ces postes, requiert une très grande disponibilité.*

Faire parvenir les curriculum vitae à:

Jean-Pierre Ruest, président
Corporation des Fêtes du 24 juin
263, Daulac
Québec, Qué. G1K 6J5

Date limite de réception des candidatures: le 15 février à 17H.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 28 et 30

AGENT DE CONSERVATION

La Commission de la Capitale nationale recherche un agent de conservation pour planifier et développer la gestion des ressources du Parc de la Gatineau en accord avec les politiques de la Commission et les exigences du plan directeur.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire dans une des sciences naturelles et plusieurs années d'expérience pratique.

Ce poste est désigné bilingue impératif. Les candidats doivent avoir les niveaux de connaissances requis dans les deux langues officielles puisqu'il n'y aura pas de cours de langue à la disposition du titulaire.

TRAITEMENT: jusqu'à $22.449 selon l'expérience et les titres.

Veuillez faire parvenir vos demande avant le 8 février 1980 en fournissant tous les détails relatifs à vos aptitudes et à votre expérience à:

L'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5

---

alternatives

est un centre de réadaptation communautaire ayant pour vocation le traitement des toxicomanes. Notre clientèle provient de milieux divers et présente des problèmes psychologiques variés. L'équipe est multidisciplinaire et chacun apporte sa contribution à l'élaboration des plans de traitement et au bon fonctionnement du Centre.

Nous sommes à la recherche de:

DIRECTEUR (TRICE) DES SERVICES PROFESSIONNELS

Tâches:
Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste doit remplir les fonctions suivantes:
— concevoir, mettre en place, entretenir et modifier les systèmes de thérapie et follow-up du programme en consultation avec les membres de l'équipe;
— participer au recrutement du personnel clinique et des stagiaires;
— superviser et évaluer le travail du personnel clinique et des stagiaires;
— élaborer et mettre en oeuvre des programmes de formation et de perfectionnement du personnel;
— recueillir des données et fournir des statistiques cliniques sur demande.

Exigences:
— bilingue
— maîtrise en psychologie, counselling, travail social ou l'équivalent
— 5 ans d'expérience en thérapie individuelle et/ou de groupe
— expérience de supervision
— expérience en toxicomanie serait un atout.

Salaire:
— Selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 8 février 1980.

Comité de sélection du D.S.P.
Centre de Réadaptation Alternatives
1516 ouest, ave. des Pins, Montréal

L'Ecole polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international est à la recherche de candidats(es) pour assumer les responsabilités suivantes à l'Ecole polytechnique de Thiès au Sénégal.

PROFESSEURS

- **Anglais**
- **Cinématique et dynamique, circuits électriques**
- **Thermodynamique appliquée, transmission de chaleur**
- **Mécanique des fluides**
- **Science de l'eau, traitement des eaux, hydraulique urbaine**
- **Hydraulique et ressources hydriques**
- **Éléments et conception de machines**
- **Compresseurs, moteurs et turbines**
- **Ventilation, climatisation, réfrigération**
- **Voirie, transport, urbanisme**
- **Génie municipal et gestion de construction**
- **Résistance des matériaux**
- **Informatique, analyse numérique**

Exigences:
Ces candidats(es) devront posséder préférablement un doctorat ou au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.
De plus, en vue de développer la recherche, nous signalons qu'il y a des possibilités dans les domaines du génie civil, mécanique et électrique pour lesquels les laboratoires sont installés ainsi que dans des projets interdisciplinaires tels que l'énergie solaire, éolienne et les ressources hydriques.

TECHNICIENS

- **physique**
- **mécanique d'ajustage et sciences graphiques**
- **génie civil (résistance des matériaux et béton)**

Ces candidats devront posséder un diplôme approprié et une expérience professionnelle de 3 ans.
Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues; Les candidats choisis devront s'engager pour une période de 2 ans.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 12 février 1980 au:

Responsable du recrutement
Projet de l'Ecole polytechnique de Thiès
Ecole polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél: (514) 344-4650

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des études de main-d'oeuvre

Concours spécifique L6200EA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la direction. À cette fin, effectuer les études et analyses nécessaires à la connaissance du marché du travail dans ses aspects qualitatifs et quantitatifs; concevoir et développer les différentes politiques de main-d'oeuvre; développer les mécanismes et critères d'évaluation des programmes de main-d'oeuvre afin d'assurer leur adaptabilité aux besoins du milieu.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du ersonnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe III pouvant atteindre $45,014 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Directeur des compagnies de fiducie et de finance

Concours spécifique L6200EB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières — Direction des compagnies de fiducie et de finance — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités de la direction des compagnies de fiducie et de finance. À cette fin, assumer la responsabilité de la surveillance et du contrôle de ce secteur, en conformité avec la loi et les normes établies; aviser la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et contribuer à l'orientation, la croissance et le développement des institutions régies.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquise dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine du secteur des institutions financières.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe IV pouvant atteindre $40,929 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 15 février 1980

Chef du service de la formation

Concours spécifique L6200EC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des affaires sociales — Direction de la Main-d'oeuvre et de la rémunération — 1 emploi à Québec.

Attributions — Organiser et diriger l'élaboration de programmes de formation, recyclage et perfectionnement pour les employés du réseau des Affaires sociales; contrôler la mise en oeuvre et évaluer ces programmes de façon à assurer l'adéquation des ressources humaines aux programmes de services du secteur des Affaires sociales.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de premier cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment requises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'élaboration et l'évaluation des programmes de formation.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case Postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe IV pouvant atteindre $40,929 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Directeur du bureau de révision

Concours spécifique L6200EE/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'assurance-automobile du Québec — Direction générale — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous la supervision du Président directeur général, planifier, diriger et coordonner l'organisation, l'élaboration, l'implantation et le maintien des activités relatives à la révision des décisions rendues en première instance et concernant les droits d'une victime d'accident d'automobile en vertu de la Loi sur l'assurance-automobile. À cette fin, déterminer les objectifs le mode d'organisation et les ressources financières, matérielles et humaines pour les atteindre; voir à l'analyse des dossiers soumis au bureau, à la convocation des réclamants, à l'organisation des séances, à la rédaction des décisions et à leur transmission.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses ttestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétencé recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'indemnisation, assurance et réadaptation.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case Postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe IV pouvant atteindre $40,929 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Commissaire général du travail

Concours spécifique L6200EF/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à l'administration, diriger, coordonner et distribuer le travail des commissaires du travail et des agents d'accréditation et veiller au bon fonctionnement de ce service; voir à l'application du code du travail et des autres lois du travail qui lui sont attribués par le législateur; exercer les pouvoirs et devoirs d'un commissaire du travail.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des relations du travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe II pouvant atteindre $49,505 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Directeur des études et conditions de travail et de rémunération

Concours spécifique L6200EG/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la direction. À cette fin, effectuer des études portant sur les conditions de travail négociées et autres, incluant la qualité de la vie au travail, les enquêtes sur les salaires et les bénéfices marginaux ainsi que l'analyse de la rémunération et son évolution; développer des systèmes d'information nécessaires à la poursuite des travaux et à la mise à jour de données.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise; Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe III pouvant atteindre $45,014 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Directeur des politiques de taxation

Concours spécifique L6200EH/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des finances — Direction des politiques de taxation — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint aux politiques fiscales, diriger les recherches et les analyses dans le domaine de la fiscalité et conseiller ses supérieurs relativement aux politiques de taxation et aux modifications à apporter à la législation ou à la réglementation fiscale pour assurer leur mise en oeuvre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'étude.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe II pouvant atteindre $49,505 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 15 février 1980

Directeur général des opérations financières et fiscales

Concours spécifique L6200EJ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des finances — Direction générale des opérations financières et fiscales — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint aux politiques fiscales, superviser et coordonner les recherches et les analyses, conseiller ses supérieurs, planifier et assurer l'exécution des travaux concernant les politiques de tarification des biens et services publics, les politiques relatives aux relations financières intergouvernementales, l'analyse et la révision de l'ensemble des opérations financières du gouvernement.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — administrateur, classe II pouvant atteindre $49.505 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 15 février 1980

Chef du service des études prévisionnelles

Concours spécifique L6210BT/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du service. À cette fin, coordonner les différentes équipes de travail responsables de l'analyse et de la détermination de l'offre et de la demande de travail à court et à moyen termes, de l'analyse et de l'évaluation de mesures de main-d'oeuvre, de l'élaboration et du développement de projets visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec ont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — adjoint aux cadres supérieurs pouvant atteindre $37,188 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Chef du service des études en relations du travail

Concours spécifique L6210CA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du service. À cette fin, procéder à l'analyse et à l'évaluation de l'encadrement juridique en ce domaine ainsi qu'à l'analyse de la jurisprudence et à son évolution; effectuer des enquêtes et des études de certains phénomènes particuliers en relations du travail.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8.

Traitement — adjoint aux cadres supérieurs pouvant atteindre $37,188 (en voie de révision)

Période d'inscription: du 26 janvier au 8 février 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Un film documentaire sur la leucémie

par Clément Trudel

QUATRE enfants devant la mort qui rode sous les traits de la leucémie. Comment réagissent-ils? Leur entourage est-il suffisamment armé? Comment se comportent les professionnels de cet hôpital de London (Ontario) où l'on dispense les soins, où s'effectuent les contrôles trimestriels que l'on dit douloureux pour toute victime du cancer du sang?

Ce reportage du réalisateur John Kastner sera diffusé à the Fifth Estate mardi prochain (29 janvier, 21 h 30) à la télévision de CBC. Un film fort, donnant parfois l'impression de confiner au voyeurisme. Le titre *Fight Back* entend rendre hommage à ces courageux patients qui savent la plupart du temps riposter.

Même si la moyenne des jeunes atteints de leucémie peut espérer en un sursis de trois mois à cinq ans, des cas se présentent où la détérioration est si rapide qu'elle ne fait qu'accroître l'angoisse de l'entourage.

Kastner n'en est pas à sa première tentative de mise à nu des drames que provoque la maladie: *Four Women*, qui a reçu en 1978 un trophée Emmy pour la télévision de non-fiction, abordait la question du cancer du sein chez quatre femmes (Rose, la mère de Kastner, avait réalisé Four Women et figure comme coréalisatrice de Fight Back).

De telles incursions dans la souffrance servent à une sorte de «survival kit», dira le réalisateur, et peuvent décider des malades à se faire traiter plutôt que de sombrer dans la dépression, de fuir les cliniques, de se réfugier dans des mythes néfastes.

Dans un communiqué, CBC dit du film qu'il est un «powerful special». Pas de doute sur l'impact de scènes mettant en vedette un jeune de 13 ans — Michael Cluff — cabotin certains jours, déterminé à ne pas se laisser abattre, épiçant un scénario de similiflirt (est-il dupe ou sent-il les Parques à proximité?) et de projets emballants. Ce héros succombera le 1er avril 1979; une école de London offre maintenant un trophée «Michael Cluff» à chaque collation des diplômes. La soeur et les parents de Michael n'ont pas perdu cet enfant, ils vivent pour attester du courage d'un jeune à qui tout semblait réussir, d'un boute-en-train qui, malgré sa maladie — dira le grand copain Tony Coutinho — s'était constitué une raison de vivre: personnage dans une télémission...

Il y a du suspense dans ce reportage superbement monté, qui rend attachants les trois autres jeunes atteints de leucémie: deux fillettes de neuf ans, Karen Clark et Theresa Pickett, et un adolescent de 16 ans, Tony Coutinho.

Rien de plus pathétique qu'une communauté qui fait face, accuse les coups et entretient l'espoir. Comment ne pas être touché par ce médecin avouant qu'il n'est pas fait pour être hématologue dans un hôpital pour enfants?

Il est vrai que la mort, dans un contexte nord-américain, n'a pas le même sens que dans les civilisations orientales (je me rappelle vaguement ce cameraman japonais filmant l'agonie de son père à l'hôpital, 22 jours durant, un peu comme un clinicien-documentaliste).

Rien n'a été retranché du montage. Le 7 décembre, à London, se retrouvaient les familles où la caméra avait ainsi violé les normes de la décence. Aucun des parents n'a exigé de coupures. Et vive le reportage en direct, dont Kastner espère encore une fois faire un instrument de thérapie.

Pour John Kastner, ce film a engendré une intimité peu habituelle avec les familles qui avaient accepté de se déplier ainsi, sans inhibition apparente, un an durant. Bien des foyers se montreraient réticents à une telle aventure. Ceux qui à London ont laissé Ed Long, Vic Sarin et Brian Hosking les traquer dans leur quotidienneté avec leurs caméras n'ont pas de regret. Ils ont servi la science et leurs dilemmes seront mieux partagés par ces Canadiens (un sur quatre est susceptible d'y arriver) que touchera le cancer.

Fight Back, c'est aussi un hommage à la dignité, au courage et à cette faculté qu'ont les humains de compatir dans le malheur. Le stoïcisme serait de mauvais aloi devant un phénomène telle la leucémie qui, d'après les statistiques du ministère québécois des Affaires sociales (1977) a nécessité l'admission de 1261 personnes atteintes de ce mal, pour des séjours de courte ou longue durée.

La douleur partagée renforce les liens. Le film **Fighting Back** que la CBC met à l'affiche le 29 janvier à The Fifth Estate rend compte de la progression de la leucémie chez quatre jeunes en traitement à London (Ont.) Le courage de Michael Cluff, 13 ans, stimule tout son entourage, notamment sa mère Elaine. Le documentaire de John Kastner nous donne aussi accès à trois autres familles où a frappé la leucémie: les Pickett, les Clark et les Coutinho.

La survie possible de la joujouthèque de Sainte-Foy

QUÉBEC — (par Julie Stanton). — Suite aux pressions exercées par les membres du comité exécutif de la joujouthèque de Sainte-Foy, le conseil municipal de cette localité a revisé sa position et décidé d'inscrire au budget les $19,000 réclamés par les responsables du projet.

Le budget de la municipalité doit être voté fin février. D'ici là, les membres du comité de la joujouthèque entendent bien suivre de près le dossier de façon à ce que les fonds nécessaires au fonctionnement du service soient réellement assurés pour cette année.

De 350 membres qu'elle comptait lors de son ouverture, en mars 1979, la joujouthèque de Sainte-Foy offre maintenant ses services à plus de 600 jeunes citoyens. Face à cet accroissement de clientèle, les responsables du projet et les membres du comité exécutif envisagent de demander la collaboration des parents pour seconder les animateurs de la joujouthèque. «En fait, souligne André Coupet, membre du comité, nous aurions besoin de $35,000 pour remplir judicieusement le mandat que nous nous étions assignés. Celui d'assister de très près nos jeunes clients et de conseiller leurs parents qui sont souvent désemparés face au jeu et aux jouets. Mais nous sommes quand même soulagés de la décision du Conseil municipal.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Corporation du Centre d'Accueil LaSalle
LaSalle, Québec

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Type d'établissement:
Centre d'hébergement pour personnes âgées.
Responsabilités:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.
Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.
La préférence sera donnée aux candidats possédant la formation académique et l'expérience jugées les plus pertinentes à la fonction offerte.
Rémunération:
Classe salariale 19
La détermination du salaire se fera conformément à la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales.
Les candidats intéressés à postuler cet emploi sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 22 février 1980, à 15 heures, à:

Jean-Pierre Laferrière
Président du jury de sélection
8700, boulevard Champlain
LaSalle, Québec
H8P 3H7

Voir autres Carrières et Professions, en pages 26, 27, 28 et 29

LE CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET
recherche un:

RESPONSABLE DES SERVICES SUR PLACE

(pour adolescents)
Temps complet, 35 heures/semaine (horaire variable)
Fonctions:
À l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et sous la responsabilité hiérarchique du coordonnateur des programmes pour adolescents, le (la) titulaire doit coordonner les interventions thérapeutiques dans les divers programmes offerts dans ces services.
Exigences:
— Diplôme universitaire: doctorat en sciences humaines.
— Les personnes possédant une maîtrise pourront être considérées.
— Expérience: avoir une expérience clinique en milieu institutionnel auprès d'adolescents et expérience pertinente en administration et gestion de personnel.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 février 1980, à:

Service du personnel
Centre Hospitalier Pierre-Janet
20, rue Pharand
Hull, Qué. J9A 1K7
a/s Directeur du personnel

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa

DEMANDE
POUR MONT-LAURIER
ÉCOLE POLYVALENTE ST-JOSEPH

1 professeur

pour le secondaire III pour enseigner les sciences morales et les sciences religieuses.
Faire parvenir votre candidature immédiatement à

M. GILBERT JOLY
Directeur général
C. Scolaire Régionale Henri-Bourassa
500 Boulevard Paquette
Mont-Laurier
J9L 1L1

Représentant(e) demandé(e)

Une maison d'édition et de distribution recherche les services d'un(e) représentant(e).
Travail auprès des commissions scolaires, bibliothèques et librairies.
Des connaissances en littérature de jeunesse ou du milieu de l'enseignement seraient un atout.
Le (la) candidat(e) devra être libre de voyager: Laval et Laurentides, Mauricie, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi.
Salaire selon expérience et compétence, allocation pour voiture et frais de déplacements remboursés.

Adresser curriculum vitae et photo récente à:

Direction commerciale
C.P. 250
Station M
Montréal H1V 3M3

CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS D'ASSISE

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre hospitalier de La Sarre est à la recherche

D'un(e) Coordonnateur(trice) de Service de première ligne

Type de professionnel demandé et qualifications
— Infirmier(ère) possédant un diplôme Universitaire de premier cycle avec expérience dans les services de première ligne.
ou
— Infirmier(ère) possédant un diplôme en santé communautaire ou l'équivalent.
ou
— Organisateur communautaire ayant au moins quatre (4) années d'expérience dans la conception et la mise en application de programmes de Services de première ligne.
ou
— Candidat possédant un baccalauréat en psychologie avec expérience des Services de première ligne.
ou
— Administrateur possédant un diplôme de premier cycle en administration et ayant au moins quatre (4) ans d'expérience en services communautaires ou l'équivalent.

Nature de la fonction
Sous l'autorité du Directeur général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la gestion des programmes et du personnel des Services de première ligne.
Rémunération
Selon le mode de rémunération des cadres intermédiaires du réseau des Affaires sociales.
Exigences
- Doit se déplacer pour rencontrer les gens dans leur milieu
- Capacité de jouer un rôle de concepteur et d'innovateur dans un secteur à développer
- Capacité de comprendre l'Organisation et d'y jouer le rôle qu'on attend de lui.
- Accepter de parfaire ses connaissances en gestion hospitalière.

Fin du concours: 3 février 1980
Faites parvenir votre curriculum vitae.

Yves S. Nadeau, Dir.
Services du personnel
C.H. St-François d'Assise
La Sarre
J9Z 2X7

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Ecole de service social

Deux postes de professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement de la méthodologie relative aux pratiques d'intervention en service social. Développement de la recherche se rapportant à ce domaine d'enseignement. Participation à la coordination des stages de formation pratique.

Exigences
Doctorat en service social ou diplôme universitaire en service social et doctorat dans une autre discipline des sciences humaines ou sociales. Ou maîtrise en service social et au moins cinq années d'expérience dans la pratique, la recherche ou la gestion en service social. Ou maîtrise en service social, au moins cinq années d'expérience professionnelle; demeurer à l'emploi d'un établissement de service social et obtenir un détachement à demi-temps pour une période d'au moins trois ans.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
1er juin 1980 ou 1er septembre 1980.

Date de clôture des candidatures
29 février 1980.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de la liste de leurs publications ainsi que deux lettres de recommandation à:

Monsieur Jacques Alary, directeur
Ecole de service social
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

DIRECTEUR INFORMATIQUE POSTES DE JOURNALIST
Service du personnel PROGRAMMEUR
RAFFINERIE DE MONTRÉAL-EST CHEF DE LA
INGÉNIEUR EN DIVISION DES
MÉTALLURGIE ARCHIVES
AVOCAT
RÉDACTEU
TRADUCT
ON DEMANDE UN
Directeur des Service
Pédagogiques
PHARMACIEN
ANALYSTE FINANCIER
Ingénieur
de section
PROGRAMMEUR/
ANALYSTE
BIOCHIMIE
Ingénieurs
PROTECTIO
SPÉCIALISTES
Techniciens
UN(E) PSYC
GÉRANT
DES VENT
ERGOTHÉRAPEUTES
DIRECTEUR EN AUTOMATION
INGÉNIEUR
DES TRAVAUX PUBLIC
DIRECT
MÉTALL
MÉDEC
GÉNÉRAL
ENSEIGNAN
DIRECTEI
THERMOD
DESSINATE
Temps plein,
teur de servic
MÉCA

Visez juste!

* 64%
DES LECTEURS DU DEVOIR DÉTIENNENT UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Voilà un extraordinaire réservoir de talents

À VOUS DE L'EXPLOITER DANS LA RUBRIQUE "CARRIÈRES ET PROFESSIONS" DU DEVOIR

Appelez-nous au **844-3361**

Micheline Turgeon vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Le Devoir
211, rue du St-Sacrement
Montréal H2Y 1X1

* Elliott Research

LE DEVOIR
LE DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

Nous acceptons
master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons
VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE:

10:30 heures,
le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant
15:30 heures,
le vendredi.

Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.
J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE-MÉNAGÈRE demandée. Logée, et nourrie. 5 jours/semaine. 2 enfants d'âge scolaire. Outremont. Téléphonez après 19 heures: 739-7161. 28-1-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

MOBILIER DE CHAMBRE RO-EL, Provincial français, blanc antique et or lit jumeau, 6 morceaux, $600.00, 274-4656. 28-1-80

MOBILIER de salle à manger, Duncan Physe; chambre à coucher Windsor, 661-6309. 28-1-80

PARTICULIER VEND meubles en pin. (Lit d'enfant, bureau, table de salle à manger, buffet). Cause: départ. Aussi, siège d'auto, tricycle et autres. 272-3124. 28-1-80

TABLE de conférence en pin de 12' x 8! Avec 6 chaises. Prix à discuter. 332-0436. 28-1-80

ANIMAUX PERDUS

COOLIE miniature, perdu à Outremont. Enfants très malheureux. Bonne récompense. 270-1584. 29-1-80

ANTIQUITÉS

ATLAS DES CHAMPIGNONS de France par Richon et Roze, 1888. Acheteurs sérieux seulement. Après 6h P.M. 353-5244. 28-1-80

APPARTEMENTS À LOUER

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, grand appartement luxueux chauffé, pour couple d'un certain âge, pas d'animaux, information de 1:00 à 6:00 P.M. 488-4347. 28-1-80

C.D.N., 3½, semi sous-sol, toutes taxes payées, réfrigérateur, cuisinière. Libre. $120.00. 484-5819. 28-1-80

EDOUARD-MONTPETIT 4½, chauffé, eau chaude, rénové, boiseries de chêne, cuisinière électrique et réfrigérateur, $350. 521-0163, 526-2123. 2-2-80

LUXUEUX 5½ face au parc Lafontaine à sous-louer maintenant, possibilité renouvellement après 1er juillet. 527-3740. 28-1-80

OUTREMONT, 4½, demi sous-sol, chauffé, bien éclairé, tranquille, cuisinière et réfrigérateur, redécoré. Après 5h seulement ou fin de semaine. 733-0474. 281-80

VIEUX MONTRÉAL, appartement à sous-louer, très beau grenier, poutres, terrasse, $500.00/mois. De 1 à 3 mois. 288-5848. 29-1-80

AUTOS À VENDRE

SCIROCCO 1979, rouge indien, 4 vitesses, 10,000 km, doit être vendue, cause départ. $8,000. à discuter. Sur rendez-vous, après 18h. 388-0232 particulier. 29-1-80

SCIROCCO, 1978, 22,000 kilomètres, vert métallisé, excellent état. $7,000, à discuter. En semaine après 17 heures: 288-3862, particulier. 30-1-80

ASSURANCES

CONSULTEZ
ALBERT HAGGAR, C.d'A.A.
POUR VOS ASSURANCES-AUTOMOBILES.
733-9523 - 735-0526
28-1-80

AVIS

AUX EX-RELIGIEUX: les ex-prêtres, ex-religieux (ses) célibataires, intéressés à se rencontrer dans des activités de loisir de fin de semaine, sont invités à écrire leur nom, adresse et numéro de téléphone au: Comité d'organisation d'Amitié-Rencontre, 1212 Panet, Montréal. H2L 2Y7. Le comité communiquera avec vous pour vous donner plus de détails. 29-1-80

BUREAUX À LOUER

RUE STE-CATHERINE, premier étage. Nouvellement rénové. Occupation immédiate, 845-1207 de 9 heures à 4 heures. 11-2-80

VIEUX MONTRÉAL, rez-de-chaussée, nouvellement rénové. Espace aménagé selon exigences du locataire. Occupation le 15 février. 845-1207, 288-0628. 11-2-80

CLINIQUE MÉDICALE serait intéressée à louer bureaux pour radiologistes ou dentistes ou autres professionnels. 457-9689. 28-1-80

COMPTABLE agréé désire partager bureau et services avec autre(s) comptable(s) agréé(s) ou administrateur(s). 677-0756, soir: 671-9628. 28-1-80

BUREAUX À LOUER

Montréal-Nord
Charleroi, près Lacordaire 200 à 2000 p.c.
BUREAUX À LOUER
— convenant aux professionnels
— édifice neuf
— 7 bureaux (location individuelle ou complète)
— bureau de réception
— air climatisé central
— aménagement, décoration flexible
— arrêt d'autobus à la porte
— taux raisonnable
— occupation immédiate
1 MOIS GRATUIT
Jour: 326-7784
Soir: 325-7942
28-1-80

SERVICES PROFESSIONNELS DECELLES
5757 Decelles
Bureaux à louer dans une bâtisse commerciale de 5 étages. De 300 jusqu'à 1000 p.c. pouvant être immédiatement.
On sert les besoins des locataires. Ascenseurs nouveaux, garage, et service d'appels téléphoniques dans la bâtisse. Location pratique.
341-1372
24-1-80

CHALETS À LOUER

LUXUEUX CONDOMINIUMS au pied du mont Ste-Anne. 8 pièces, 4 chambres à coucher. $800.00/semaine. Tél.: 272-4933. 28-1-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances repos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825 (819) 326-5836. 29-1-80

STE-AGATHE, bord lac des Sables. Proximité ski de fond et alpin. 2 chalets confortables. Foyer. Possibilité 24 et 8 personnes. Fin de semaine ou en semaine. Prix modiques. Tél.: 384-7227 ou 272-1379. 29-1-80

CHAMBRES À LOUER

C.D.N., près université, face parc, disponible immédiatement, chambre meublée, endroit tranquille. Avec usage: maison confortable, télévision, foyer, cuisine, téléphone. $35.00/semaine. 342-3079. 28-1-80

COMMERCES À VENDRE

LIBRAIRIE dans un quartier étudiant, près de l'Université de Montréal. Située dans un regroupement commercial. S'adresser à **738-4462** entre 8 et 17 heures. Après 19 heures: **842-0620.**
29-1-80

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corsèterie/fine lingerie, établi depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. Tél.: (514) 753-7333. 28-1-80

LIBRAIRIE A VENDRE, près de plusieurs écoles. 254-0612. Après 6 hres 259-3466. 28-1-80

COURS PRIVÉS

ÉQUIPE DE PROFESSEURS, donnerait cours de langue et de littérature. Français - espagnol - anglais. Ferait aussi traduction: anglais / espagnol/ allemand / ou français. 376-3816. 271-9373. 28-1-80

ESPAGNOL: cours privés, professeur compétent, méthode efficace, 665-0322, 739-9538. 28-1-80

DEMANDE D'EMPLOI

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER,
7 années d'expérience en Afrique avec organismes internationaux (ACDI-Banque Mondiale), désire un poste dans une compagnie canadienne. Écrire à: **Dossier C-311, C.P. 117, Brossard, Québec. J4Z 3J1.** 28-1-80

POUR LAVAGE, peinturage ou garder enfants de parents qui travaillent ou malades. Homme fiable et références. Demandez M. Émile Bastien, 4232 Christophe-Colomb, app. 5. 523-4573. 28-1-80

PRENDRAIS travail de dactylographie; tous genres. 487-3300. 28-1-80

RÉDACTION, RÉVISION ET CORRECTION D'ÉPREUVES. Expérience, imprimés: magazines, brochures, dépliants, etc. Prendrais emploi permanent ou temporaire ou travail à la pige. 725-7418. 28-1-80

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 18-2-80

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, local commercial, rue Bernard entre Champagneur et Outremont, environ 2300 p.c. 279-3752. 28-1-80

FERMES À VENDRE

FERME DE 45 arpents, St-Marc sur Richelieu. Excellente écurie de 8 stalles. Tracteur, garage et remise. Maison de 6 pièces, entièrement rénovée. Chauffage électrique et lave-vaisselle intégré. $95,000.00. Tél.: 584-2522. 28-1-80

CANTONS DE L'EST, région Richmond, plusieurs terres avec ou sans bâtisses. De 2 à 140 acres. Minimum comptant: $10,000.00. Ferdinand Berner: 514-465-5580, 819-826-5447, 819-826-5195. IMMEUBLES EXPRESS, courtier. 26-1-80

GARDERIE

GARDERAIS enfants, cinq jours/semaine. Ambiance familiale. Outremont. 273-5925. 28-1-80

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, balcon, Durocher et Fairmount, $175 et $195 par mois. Jour: 279-3752, soir: François 276-0612 28-1-80

ST-LAURENT, 325 Côte Vertu #107 332-6364. 3½ - 4½ chauffés, taxes payées, 332-1929, poêle-réfrigérateur fournis. 28-1-80

AHUNTSIC, 4½, chauffé, haut de duplex, boulevard Gouin, 2 balcons, très éclairé. Début février. $280.00, 381-9793. 28-1-80

CORONET, 3½ chauffé, taxe d'eau payée, entièrement redécoré, cuisinière, réfrigérateur fournis. $270. par mois. 334-0591. 28-1-80

C.D.N., 3105 Fendall, coin McKenna, luxueux bas/duplex. 6½ pièces. Tapis mur à mur. 2 salles de bain complètes et "powder room". Appareils électriques. Garage. Services. $650/mois. 342-1530 ou 486-5069. 4-2-80

BERRI à sous-louer, 3½, moderne, piscine, garage, 16ième étage avec accès direct au métro Sherbrooke. $55.00 de rabais. $275.00/mois. 281-1911, 849-1034. 29-1-80

OUTREMONT, avenue Lajoie, 7½, chauffé, équipé. À louer pour le 1er mars. 272-6531. 29-1-80

WESTMOUNT, Prince Albert, 5½ chauffé, 2 chambres à coucher, haut de duplex, cuisinière-réfrigérateur, foyer, galerie/soleil et stationnement avec prise électrique. Disponible/-mars. $400.00. Sur rendez-vous seulement. 488-1443. 28-1-80

LOGEMENT DEMANDÉ

CHERCHE 5½, moderne, haut de duplex, possibilité garage, près métro Cadillac, Langelier ou Radisson. Soir: 527-6572. 28-1-80

MAISONS À LOUER

ST-LAMBERT, pour une année, cottage meublé, 3 chambres, foyer, solarium. Chauffage, électricité payés. $650/mois. Soir: 672-8922. 28-1-80

STE-AGATHE, maison à louer. Tour du Lac; 3 chambres à coucher, salon, galerie, réfrigérateur, poêle, au bord du lac, à l'année, occupation immédiate. Informations (819) 326-4791. 28-1-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Cie pétrolière du Texas, recherche une compagnie prospère, bien établie pour distribuer une ligne de produit de recouvrement de haute qualité, manufacturé par sa filiale canadienne. Excellente opportunité d'expansion et de profit. Expérience en recouvrement non nécessaire. Expert dans notre domaine, nous offrons un entraînement complet à notre siège social international, sans frais. Les candidats doivent être compétents en marketing. Contactez F.B. Rudy, Southwestern Petroleum Corporation, Box 789, Fort Worth, Texas 76101, Télex: 758300, Vable: SWEPCO 28-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

Une association de la rive-sud, est à la recherche d'une secrétaire de direction pour le secrétaire général de cette association.
Exigences
— Expérience requise
— Sténo-dactylo
— Parfaite connaissance du français écrit
— Initiative
Pour rendez-vous, communiquez avec **M. Jacques Tessier à 670-5530** à compter de 9 hres.
1-2-80

SECRÉTAIRE LÉGALE. Expérience essentielle. Droit corporatif et litigieux. De préférence bilingue. Appelez Jeannette McLean. 875-2100. 30-1-80

EXPEDITEURS expérimentés demandés pour une industrie du vêtement. Les candidats sérieux seulement doivent faire application. Travail permanent. Bon salaire. Appeler 270-1133. 30-1-80

JEUNE personne demandée pour travail de gravure. Expérience non exigée, logement fourni, bon salaire. Site: dans les montagnes. 514-538-2962. 28-1-80

LONGUEUIL, dactylo-réceptionniste, possédant parfaitement son français et pouvant répondre en anglais, tenue de livres. Pour bureau d'architectes. 643-0075. 28-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

Une ENTREPRISE CINÉMATOGRAPHIQUE
RECHERCHE UNE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
La candidate doit avoir une expérience d'au moins 3 ans et être en mesure de prendre la dictée sténographique.
Le poste offert comporte des responsabilités et demande de l'initiative.
Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.
Pour entrevue, composez le:
527-8671
28-1-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Sténo-dactylo
Bilingue
Avec expérience
Avantages sociaux intéressants
842-9914
28-1-80

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
Bilingue, capable seconder efficacement. Salaire à discuter.
849-9175 2-2-80

POSITION D'AVENIR
Une position de défi avec excellent potentiel de rémunération est disponible pour une personne bilingue, flexible, motivée, ayant du flair pour la vente et voulant y faire carrière. Doit avoir des aptitudes en communication et être capable de travailler sous pression; 1 à 2 ans d'expérience en affaires ainsi que plusieurs années d'études post-secondaires. Travaillant au sein d'une organisation dynamique, bien située, le candidat travaillera en marketing, relations publiques et fera les entrevues et le recrutement du personnel. Excellentes perspectives d'avancement. S.V.P. appelez **Pat Cardin à (514) 878-3333.**
28-1-80
Suite 750 Place du Canada
quantum

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTES DE
STORMONT DUNDAS AND GLENGARRY
902 Second Street West, Cornwall, Ont. K6H 5S6
613-933-6990
requiert
pour le 1er septembre 1980
UN PROFESSEUR
pour enseigner
Ateliers pour garçons
(Initiation au travail - cours modifié)
à
L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE GLENGARRY
Les demandes par écrit seront reçues par:
M. René Gauthier, Co-directeur, Rue Principale nord, Alexandria, Ontario. K0A 1A0
Tél.: (613) 525-3110
30-1-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 12¾%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 12¾%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, cottage détaché, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, sous-sol fini au complet. Tapis mur à mur, et quelques appareils ménagers. Prix: $135,000.00. Pas d'agent. Appelez le soir: 342-1389 ou 738-3580. 30-1-80

L'ASSOMPTION, bungalow, abri d'auto, sous-sol fini avec foyer, remise, terrain paysager, hypothèque 10%, après 18:00, 589-6381. 28-1-80

ST-BRUNO, bungalow 1974, briques et aluminium, 24 x 48, 5 chambres à coucher; douche et salle de bain au sous-sol, tapis mur à mur, chauffage électrique. Hypothèque: 11%. 1 mai 1984. Taxes: $1,100.00. Prix: $59,000.00. Tél.: 653-1398. Pas d'agent. 28-1-80

ST-LAURENT, quartier résidentiel, cottage semi-détaché, 8 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, sous-sol fini, garage, foyer, piscine, patio, clôturé, impeccable, $69,000. pas d'agent. Hypothèque environ $9,000 à 6¼%. Tél.: 332-1422 après 6:00. 28-1-80

N.D.G., ouvert aux visiteurs, samedi et dimanche, 2 à 4 heures p.m., 4725 avenue Borden. Cottage semi-détaché, 3 chambres. Bien entretenu. Privé. 2-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LACHINE-OUEST, beau cottage détaché en pierres, vue du lac St-Louis, garage double, hall d'entrée, salon cheminée pierre, solarium porte sur jardin, salle à manger, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salle de maquillage, chambre noire, sous-sol: grande pièce familiale, cheminée brique et lavoir, $150,000. Particulier 634-1715. 28-1-80

CANTONS DE L'EST
West Bolton, à 1 hre seulement de Montréal, vous recherchez l'authenticité, le charme et la chaleur d'une maison d'antan? J'ai ce qu'il vous faut, magnifique résidence pierre 11 pièces, dont 6 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger, vivoir, etc. Le tout érigé sur 7 acres. Vue panoramique, arbres matures, garage double, ruisseau. Aubaine à $137,-000. Contacter **Paul Desgens 1-263-4455 ou 1-243-5939.**
Les Imm. Bromis Inc.
Courtier en immeuble
28-1-80

Montréal Trust

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Superbe maison pierre 1875, 105 arpents ou ½ hectare, une propriété exceptionnelle ! **Yvan Boulanger 584-3456 - 467-1120.**

ST-DENIS: Belle grande victorienne tout brique. Bord de l'eau, zonage commercial. $46,500. **Yvan Boulanger 584-3456 - 467-1120.**
28-1-80

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
CENTRE-VILLE
VISITE LIBRE:
Visite libre: Samedi & dimanche 2:00-5:00
1250 Avenue des Pins Le Noble. Condominium de construction récente et des plus prestigieux. **Vue imprenable de la ville!** Sis à quelques pas du Centre-ville et de la montagne. Vaste choix d'appartements de 2-3 chambres à coucher ainsi que des appartements à 2 étages. Prix à partir de $85,000. **RENDEZ-VOUS PRÉFÉRABLE. 935-8541. Ted Schaner 849-5458. Lillian O'Mara 488-3331.**
OUTREMONT
Résidence détachée sur Chemin Côte Ste-Catherine coin Glencoe. 2 entrées. **Idéal pour professionnel.** 5 pièces, rez-de-chaussée, 3 chambres, boiseries chêne. **Jacqueline Nantel-Brault, 935-8541, rés.: 731-4529.**
ST-HILAIRE
Propriété riveraine provençale authentique 8 pces, plafonds cathédrales de cèdre. Poutres dans toutes les pièces, foyer dans ccm et salon, cuisine équipée avec Jean-Air, etc. Propriété idéale pour professionnel ou si vous possédez un yacht. Demande $165,000. **Appelez Marthe Festa, 653-1176, 468-6151.**
BELOEIL
Beloeil, une propriété exceptionnelle, moderne, d'entretien facile, confortable, vue spectaculaire. Si la qualité compte pour vous, ce modèle Viceroy fera la différence. Pas Besoin de tant d'argent, un petit comptant fera. Venez vite visiter cela pourrait faire votre bonheur! **Chantal Sitbon 653-1176, 464-4547.**
28-1-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Canadienne authentique, 1850, $44,500.
Immeubles Desjardins, *courtier,*
1-222-2645
28-1-80

MONUMENT HISTORIQUE BOUL. GOUIN
Maison de pierre 35x33. CIRCA 1732. entièrement restaurée en 1977 sous surveillance du M.A.C. 2 foyers. Terrain: 15.000 p.c. face à la rivière. Arbres centenaires. Pas d'agents. **648-1288** après 6 heures et fin de semaine. 28-1-80

Fiducie du Québec
Courtier
467-1211

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE: Avez-vous des loisirs estivaux ? Préparez-vous une seconde retraite dans cette magnifique Québécoise sur domaine de 60 arpents à 22 milles de la Place Ville-Marie. MLS **Robert Coiteux 464-4884 — 861-1041 — 467-1211.**
28-1-80
desjardins

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: Joli bungalow - bon secteur aménagement intérieur de bon goût - 7 pièces - foyer. Louise Deland 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT, courtiers. 28-1-80

BROSSARD. Magnifique split level avec superbe terrain. Style chalet, 7 pièces, foyer, salle de séjour, portes-patio, salle de couture. Situation idéale. MLS. Serge Bélanger 656-7770, 676-5246. TRUST NATIONAL, courtier. 28-1-80

N.D.G., cottage 7 pièces, foyer naturel, cuisine rénovée, grand jardin. Bon secteur. $69,500.00. Louise B. Lacas, 342-4124, 735-6433. DESROSIERS, courtier. 28-1-80

NOUVEAU-BORDEAUX, bungalow pierre et brique, hall plancher marbre, sous-sol fini, foyer, 4 chambres à coucher, garage, salle de bain, tuiles plus 2 "powder room", lavoir, $74,500. IMMEUBLES PAL, courtier, 489-1260. 29-1-80

OUTREMONT, Pratt coin Ducharme, cottage, 4 chambres à coucher, sous-sol, toilettes aux 3 étages. Garage. Guy Martineau: 737-8163. TREMBLAY, courtier. 735-5585. 28-1-80

ST-BRUNO: Cottage québécois en flanc de montagne, 8 grandes pièces aménagées avec raffinement, cuisine maxi-équipée, 2½ salles de bain. Solidité et qualité sont caractérisées par le charme du pin et économie d'énergie. Françoise Falardeau 653-2496, 653-5607. MONTREAL TRUST, courtiers. 28-1-80

ST-HILAIRE: Propriété bien située - secteur prestigieux très grandes pièces - 3 chambres - terrain 22,000 p.c. Louise Deland 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT, courtiers. 28-1-80

ST-HILAIRE: Propriété spacieuse - grand terrain 19,040 p.c. - piscine creusée - 5 chambres - 2 foyers - garage double. Louise Deland 467-2156, 464-5741. IMM. SELECT, courtiers. 28-1-80

ST-PHILIPPE: Superbe bungalow 45 x 30, garage. Cuisine et salle à dîner à faire rêver. Construction supérieure. Terrain 14,628 pi. ca. Campagne, 20 minutes pont Champlain. MLS. Serge Bélanger 656-7770, 676-5246. TRUST NATIONAL, courtier. 28-1-80

STE-JULIE: 10,000 pi. ca., grand bungalow brique avec garage, foyer, 5 c.c., pièces très grandes. Edith Roy 463-3731, 649-0552. PAGETTE TRUST ROYAL, courtier. 28-1-80

MAISON CENTENAIRE, pièces sur pièces, à Ste-Hélène, à 20 minutes de Montréal. Grand terrain, grange et puits. $12,000. 722-4280. 28-1-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CLASSE 32, dépréciation 10%, 28 logements. Rive Sud. Chauffage électrique, payé par locataires. 10% comptant. Pas d'agent s'il vous plaît. 656-6600. 28-1-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT ST-HILAIRE
Sur le chemin de la montagne, près du "centre de la nature", sur 55,000 p.c. de terrain, zoné agricole et résidentiel, avec grange et nombreux pommiers...
(On pourrait y garder des chevaux)
C'est une belle canadienne de 8 pièces, dont l'intérieur a entièrement et superbement été rénové.
André B. Thomas 866-9641 ou 731-6307
TRUST GÉNÉRAL COURTIER
28-1-80

BOUCHERVILLE, magnifique propriété adossée au golf. 10 appartements, salle familiale toit cathédrale en cèdre, superbe foyer en pierre naturelle. Balance d'hypothèque à 11½%. pas d'agent.
655-0188
28-1-80

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Outremont. Cottage semi-détaché entièrement rénové, 9 pièces 2½ salle de bains, foyer, salle de jeux, solarium, garage, excellente condition, $112,000. Acheteur sérieux. **Lise P. Chagnon, 337-5170, 342-0335.**

Outremont. Près du parc Joyce, le charme de la campagne à la ville, 11,000 p.c. de terrain, 11 pièces, 4½ salles de bain, 2 foyers, maison très spacieuse, $150,000. Excl. **Lise P. Chagnon, 337-5170, 342-0335.**

Repentigny, bord de l'eau, occupation immédiate, construction exclusive. Cottage style Tudor Anglais, situé sur un terrain 53,000 p.c. MLS. **Jeannine Bergeron 354-0360, 253-3005.**

St-Lambert. Cottage brique S/D. 7 pièces. Garage. Maison âgée. Excellent état. Près écoles-parcs-métro. **Huguette R. Fretier, 651-4900, 672-1959.**

St-Lambert. Cottage semi-détaché. Ancien. Grandes pièces. Boiseries, 4 chambres à coucher. Garage. Taxes basses. Près de tous services. **Janine Bédard, 651-4900, 465-1900.**

St-Lambert. Dans le secteur le plus recherché. Cottage brique. 8 pièces. Foyer au salon, salle séjour. Terrain. Superbe. Taxes basses. **Janine Bédard, 651-4900, 465-1900.**

St-Lambert. Split-level, 11 pièces, 3 salles de bains, piscine creusée, chauffée, foyer, porte-patio. MLS: **Nicole Vallerand, 672-0235, 671-6885.**

Ste-Agathe-des-Monts. Centre-ville, édifice moderne pour l'investisseur avisé, idéal pour restaurant, disco, centre médical. **Lise P. Chagnon, 337-5170, 342-0335.**

Vieux-Longueuil. Superbe cottage Canadien. Pierre des champs. 10 pièces, 5 chambres à coucher, salle séjour avec foyer double. Garage. Secteur très recherché. **Janine Bédard, 651-4900, 465-1900.**
26-1-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Propriété à revenus, 5 logements, chauffage électrique individuel, située rue Plessis. (près de Radio-Canada). Cause de vente: transfert à l'étranger. Prix: $41,000.00. Conditions faciles de financement. Tél.: 522-1028. 28-1-80

RUE STE-CATHERINE, propriété commerciale $110,000.00 comptant. Profit net: $20,000. 845-1207. Particulier. De 9 heures à 4 heures. 11-2-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

RÉNOVÉE DE FAÇON AUTHENTIQUE, grand terrain. À Aston Jonction. À 5 minutes de la route 20. 819-373-7692. 28-1-80

MAISON DE PIÈCES SUR PIÈCES centenaire, 25 X 27, nettoyées, numérotées, avec plans et photos, 9 portes, un plancher de pin. Pour reconstruction. 1-295-2871. 29-1-80

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE: Maison de ferme centenaire, au bord de la Rivière-aux-Brochets, intérieur restauré, caves, électricité, plomberie, chauffage, isolation refaits. Terrain mi-boisé de 150,000 pi. ca. Appeler le soir 670-6490. 28-1-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB
Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820 H3G 1W7
861-8101 — (24 hres)
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

SERVICES DIVERS

MODÈLES INFORMATISÉS d'évaluation économique (coûts/bénéfices) et de planification financière (plan quinquennal). Disponible pour la première fois au Québec, avec instructions complètes pour opérations immédiates. Contactez:
S.E.R.E.P. (Société d'étude, de rentabilité et de planification). **C.P. 62, Succ. A, Longueuil, Québec J4H 3W2**
674-7126
7-2-80

TABLEAUX - PEINTURES

2 AQUARELLES A. Prévost 15X20 et 9 X 11½ (1972), huile Albert Dumouchel 36X24 "Vive la St-Jean Baptiste". Le soir 272-8007. 28-1-80

AQUARELLE Antoine Prévost, 20 X 16. Belle qualité. À vendre 733-7715 ou 524-3731. 28-1-80

TERRES À VENDRE

STE-SOPHIE DE MEGANTIC, 145 acres, non zoné, érablière, bois mou, prairie. Maison 1978, 2 étages, 5 lucarnes, rivière, vue splendide. Le tout: $75,000.00. Maison + 45 acres: $50,000.00. 514-259-8248 ou 819-362-3318. 28-1-80

GRANBY: Placements sûrs: unique terre zone blanche, 114 âcres, ruisseau, services d'aqueduc en totalité et égoût, rentabilité exceptionnelle. Henri Denicourt, 1-378-8461, 1-379-5851. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier. 28-1-80

VOYAGES

MEXIQUE - spécial avion, voiture, $389. - Noliprix de: Floride $199. Londres $401. Bruxelles $432. Paris $436. - Espagne, Portugal, Maroc $470. - Aller simple: hebdomadaire Londres $189 US, Bruxelles $207 US. - Forfait différentes destinations. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085. 14768840-0435 J.N.O.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Comment affronter la crise monétaire avec Serge Martin, sam. dim.: 20 h 30. "Fantastique île de Pâques", du 29 janv. au 7 fév. 20 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. Relâche lun.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "1941": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The electrict horseman": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 16 h 15, 19 h 00, 21 h 15.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The jerk": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in style": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00, Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER' 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Sexpert": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Heterosexualist": 13 h 15, 16 h 05, 21 h 45.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Dracula": 14 h 00, 17 h 45, 21 h 35. "Le temps d'une romance": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 40.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Jeux intimes à domicile": 12 h 35, 15 h 37, 18 h 39, 21 h 40, "Servez-vous mesdames": 14 h 04, 17 h 06, 20 h 08.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "And justice for all": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Tendre combat": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le rabbin au Far West": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 30, Sem.: 19 h 30.

BROSSARD II, "Moonraker": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 05, 21 h 20, Sem.: 21 h 20. "Sarah": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 30, Sem.: 19 h 30.

BROSSARD III, "Dracula": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 30, 21 h 25, Sem.: 21 h 25, "Le temps d'une romance": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 30, Sem.: 19 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Tendre combat": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 35. Sem.: 21 h 20. "Le rabbin au Far West": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 20. Sem.: 19 h 10.

CHAMPLAIN II, "Les égouts du paradis": Sam. dim.: 12 h 55, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "La dernière maison sur la gauche": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "Obsession charnelle": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.

CHÂTEAU II, "Les sauvages de la moto": 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30. "Diablesse de la moto": 14 h 10, 17 h 05, 20 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870). — "Têtes vides cherchent coffres pleins": 12 h 00, 15 h 50, 19 h 40, "Airport 80: Concorde": 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Cousin cousine": Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 45, 21 h 15. Dim.: 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15. "La belle emmerdeuse": Sem.: 19 h 30, Sam.: 19 h 30, Dim.: 16 h 00, 19 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Série Carthage — "Sejnane": Sam.: 19 h 30, "El Chergui": Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation, "Early american animation 1900-1920": Mer.: 19 h 30. "Kafr Kassem": Mer.: 21 h 30. "Colonialism has fallen": Jeu.: 20 h 00. "Les ambassadeurs": Veh.: 19 h 30, "Alyam-Alyam": Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The cat and the canary" de Paul Leni (1927), sam.: 19 h 00. "Double indemnity" de Billy Wilder (1944), sam.: 21 h 00. "The glass slipper" de Charles Walters, dim.: 15 h 00. "People on sunday" de R. Siodmak (1929), dim.: 19 h 00. "The major and the minor" de Billy Wilder (1942) dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les soeurs Brontë": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Le divorcement": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Servez-vous mesdames": 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. "Jeux intimes à domicile": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Mourir à tue-tête": 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The electric horseman": Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

CÔTE - DES - NEIGES II, "1941": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Un violon sur le toit": Sam., dim.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le seigneur des anneaux": Sam., dim.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Clair de femme": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Star trek": Sam., dim.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

DORVAL II, "10": Sam., dim.: 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 15. Sem.: 18 h 50, 21 h 15.

DORVAL III, "Dracula sucks": Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The jerk": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DECARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Brèves vacances": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

ÉLYSÉE II, "Un bourgeois tout petit petit": Sem.: 19 h 00, 21 h 30. Sam.: 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40. Dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Martine la masseuse": Sam., dim.: 13 h 10, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 35. "Voyage panoramique de l'amour": Sam., dim.: 14 h 35, 17 h 25, 20 h 10. Sem.: 18 h 45, 20 h 10.

GREENFIELD II, "Bête mais discipliné": Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

GREENFIELD III, "La dernière maison sur la gauche": Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "Obsessions charnelles": Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 18 h 05, 19 h 40.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Casting call": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "These pleasures condemned": 13 h 25, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Moonraker": Sam., dim.: 12 h 45, 17 h 05, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Sarah": Sam., dim.: 15 h 00, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Star trek": Sam., dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25. Sem.: 19 h 05, 21 h 25.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Starting over": Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITE II, — "Going in style" Sam. dim.: 13 h 04, 15, 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITE III, — "10" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Moonraker" Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Un espion de trop": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Star Trek" Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 19 h 20, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LAVAL II, — "Le grand embouteillage" Sam dim.: 12 h 50, 14 h 55, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL III, — "Maîtresse légitime" Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Samedi, dernier spectacle: 23 h 00.

LAVAL IV, — "L'évadé d'Alcatraz" Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Sem.: 19 h 20, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LAVAL V, — "Les chiens" Sam.dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Dracula" Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 10, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Le temps d'une romance" Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

LAVAL-ODEON II, — "Tendre combat" Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 45. Sem: 21 h 30. "le rabbin au Far West". Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 35. Sem.: 19 h 25.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9395) — "Orange mécanique" de Stanley Kubrick, sam.: 18 h 00. Dim.: 15 h 00, 18 h 00. "Jérémie" d'Arthur Barron, lun. mar.: 18 h 30. "Les mensonges que mon père me racontait" de Jan Kadar, mer. jeu.: 18 h 30. Cinéma-rock: "That song remains the same" jusqu'au 31 janv. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Black Hole" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi, dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S II, — "Roller boogie" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S III, — "Dracula sucks" 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 25

LOEW'S IV, — "Raquet" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S V, — "Tales from the crypt" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi, dernier spectacle: 23 h 30.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Dracula" Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 45. Sem.: 21 h 00. "La sentinelle du maudit" Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 30, 20 h 05. Sem. 19 h 20.

MASCOUCHE II, — "Un violon sur le toit" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30. Sem.: 20 h 40. "Les requins": Sam. dim.: 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 19 h 00.

MERCIER, 4260 est Ste-Catherine (255-6224) — "L'express de minuit" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 15. Sem.: 21 h 00. "Adolescente en fuite" Sam. dim. 15 h 05, 19 h 10. Sem.: 19 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Raquet" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 18 h 45, Matinée sam. dim.: 13 h 00. "La cage aux folles" 21 h 10. Matinée sam. dim.: 15 h 25.

MONTENACH II, — "Cobra" 19 h 00, "Dracula" 20 h 50. "On nous appelle les enfants de Trinida" Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Les Robinsons dans les Rocheuses" Matinée sam. dim.: 15 h 20.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "A nous deux" Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Mort sur le Nil" Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "La femme libre" Sam.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. "Suite California" Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "The Who: the kids are alright", "Harmonium in California" Sam.: 19 h 00. "L'express de minuit" sam. dim.: 21 h 30. "Goldorak", "Au pays des loups"; Dim. 14 h 00, 16 h 00, "Agatha" Dim. 9 h 00, (en français).

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Star Trek" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Moonraker": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 21 h 00. "La cible étoilée": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 00.

PARADIS II, "Les jeunes québécoises": Sam. dim.,: 14 h 50, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 18 h 30, 21 h 45. "Le détraqué": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 20 h 10.

PARADIS III, "L'exorciste": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 19 h 05. "L'exorciste 2, l'hérétique": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 15, 22 h 00. Sem.: 21 h 10.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le coup de grâce" de Volker Schlondorff, sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30, entrée libre. "Mother tongue" de Derek May (Québec 1979), du 28 janv. au 2 fév., 19 h 30. "Une histoire à se raconter" de Viateur Castonguay (Québec 1979), du 28 janv. au 2 fév. 21 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Le grand embouteillage": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARASIEN II, "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "Maîtresse légitime": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN IV, "L'évadé d'Alcatraz": 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN V, "Molière": 13 h 15, 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 19 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The rose": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 05, 18 h 35, 21 h 05. Sem.: 18 h 45, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The Europeans": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h00.

PLACE VILLE-MARIE II, "Luna": 13 h 05, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The sexualist": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 35, 20 h 25. "Afternoon tease": 13 h 25, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Le grand embouteillage": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

RIVOLI II, "Elles font tout": 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50. "La rage du sexe": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00. 20 h 30.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Les jeunes québécoises": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Les fous du volant": 12 h 10, 15 h 55, 19 h 35. "Bête mais discipliné": 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "La clé sur la porte": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Stevie": Sam.: 19 h 00, dim.: 17 h 00. "Monty Python's life of Brian": Sam.: 21 h 30. "The rocky horror picture show": Sam.: 24 h 00. "Alien": Dim.: 19 h 30. "The Who: the kids are alright": Dim.: 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Roller boogie": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The magician of Lublin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Dracula": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 21 h 15. "Le temps d'une romance": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 25.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le grand embouteillage": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

VERSAILLES II, "Les chiens": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

VERSAILLES III, "Maîtresse légitime": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h h00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Les jeunes québécoises": Sam.: 19 h 00, 21 h 00. Dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Dracula": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 40. "Le temps d'une romance": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Starting over": 13 h 15, 15 h 05, 16 h 55, 18 h 55, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

SALLE ÉMILE LEGAULT, 613 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent — "Cap au Nord", la grande aventure du J.E. Bernier II, de Jacques Pettigrew et Marie-Eve Thibault, mer.: 20 h 00.

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — Scott Ross, claveciniste, sam.: 20 h 30. Oeuvres de Jean-Philippe Rameau, Antoine Forgueray.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est, Roy (842-7371) — Pour enfants: "Le vieil arbre" spectacle avec masques et marionnettes. Sam.: 14 h 00, Dim.: 13 h 30, 15 h 00.

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Pour enfants: "Icare" par le Théâtre les Pissenlits, dim.: 13 h 00, 15 h 30.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Valises" de Yves Navarre avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Roussel. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 8 mars.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Le slow du malentendu" de Rénald Blouin avec Marie Cantin, Mario Davignon et Diane Miljours. Jusqu'au 10 fév. 20 h 30. Relâche lun. mar.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Les trois petits cochons" et "La forêt enchantée", dim.: 14 h 00 (3 à 8 ans). Sur réservations. Jusqu'au 3 fév. "Profession: je l'aime" de Marie Laberge. Mise en scène: Jean-Luc Denis. Sem.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche mar. mer. Jusqu'au 4 fév.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Spectacle pour enfants sam.: 14 h 00. Soirée Paul Claudel présentée par la troupe de l'Echafaud avec Yves Séguin et Manon Moreau, sam.: 21 h 00. "La flûte magique", film de Gayle Thomas et "Ratopolis" de Gilles Thérien, lun.: 20 h 00. Francine Larose, auteur compositeur, ven.: 21 h 00. Poésie: Richard Casavant et "Nuit cosmique", mer.: 21 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "A lesson from aloes", écrit et dirigé par Athol Fugard. Sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. "Waiting for the parade" de John Murrell, du 29 janv. au 9 mars. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: matinée à 14 h 00.

CHEZ DUMAS, en haut, 286 est, Ste-Catherine (845-5723) — Tabasco (musique sud-américaine), samedi. Pianiste, dimanche. Bat Taylor Band (rock, blues, boggies), lun. à ven. Spectacles à partir de 21 h 30.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre Les Pichous présente "Lunes de miel" de Denis Bélanger avec Roch Aubert, Yves Desgagnés, Pierre Claveau, Myriam Raymond, Martine Rousseau. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 15 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 3 fév.

CAFÉ CAMPUS, 3315 rue Reine Marie — Charles Kaczynski, violoniste, pianiste, flûtiste, lun.: 21 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Andrew Collier, flûte; Gérald Wheeler, piano, clavecin, sam.: 17 h 00.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "La Petite Injustice" de Raphael Lévy interprétée par Marc Legault. Jusqu'au 17 fév.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Récital de piano, François Langlais, lun.: 20 h 30. Programme: D. Scallatti, L.V. Beethoven, F. F. Chopin, M. Ravel, S. Prokofieff, S. Gellman, J. Brahms, S. Gellman. Taras Gabora, violon, Dale Bartlett, piano, ven.: 20 h 30. Programme: J. Haydn, J. Brahms, S. Prokofieff. Entrée libre.

LE GROUPE DE LA VEILLÉE, 2281 est, Ste-Catherine (métro Papineau) — "Orfène" interprétée par Louise Laprade et "Hasid" par Richard Nieoczym. 20 h 00, 21 h 30. Rens. 525-8529.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Goglu" de Jean Barbeau et "Le temps d'une pêche" d'André Simard. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 3 fév.

LA VIEILLE BRASSERIE, 2801 boul. St-Joseph, Lachine — Les Concerts Lachine présentent Myriam Pellerin, violoniste, dim.: 15 h 00. Programme: Tartini, Fauré, Bach, Bloch, Ravel, Inf.: 637-4411 poste 47 ou 637-6624

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Leyden Zar, jusqu'à dimanche. Bréjent, du 29 janv. au 3 fév. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre.

Le PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Le Théâtre Petitapetit présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé, Geneviève Notebaert. Mise en scène: Claude Poissant. Tous les ven. sam. de fév. 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Louisiana Red (blues), jusqu'à dimanche. Willy Girard et Art Roberts Quartet, du 31 janv. au 3 fév. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Relâche lun.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Carte blanche: Charles de Gaulle par Victor Désy, mar. midi. Concerts-midi: L'École classique de Vienne, mer. L'Art du mouvement: la Compagnie de danse Entre Six, jeu. midi.

SALLE ÉMILE-LEGAULT, 613 boul. Ste-Croix Saint-Laurent — Pour enfants: "Tout ça pour des guenilles" par le Théâtre Petitapetit, sam.: 14 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Trio Borodin, sam.: 20 h 30. Oeuvres de Rachmaninov, Schubert. L'ensemble de Percussion McGill, dir.: Pierre Béluse. Oeuvres de Beck, Mather, Drew, Hartley, Kando, Udow, lun.: 20 h 30. Ensemble d'instruments à vent de McGill, mer.: 13 h 00. John Watts, compositeur soliste au synthétiseurs; Robert Levy, trompette, mer.: 20 h 30. Norair Artinian, pianiste, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Schumann, Haydn, Hindemith. Edmund Brownless, ténor, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Moulinié, Guédron, Rameau, Dowland, Reger, Barber.

SALLE WILDRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM, Vladimir Askhenazy, pianiste, mar.mer.: 20 h 30. Programme: Papineau-Couture, Beethoven, Fauré, Janacek. Peter Reveen, hypnotiste, jeu.ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 (819)478-1014) — "Manon Lastcall" de Jean Barbeau avec France LaBonté et Jean Chainé, "Une affaire de fou" d'André Simard avec Gilles Latour et Denise Desjardins. Mise en scène: Richard Letendre. Jeu.ven.sam.: 20 h 30. Jusqu'au 9 fév.

THÉÂTRE D'AUJOURDHUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Les Nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc, Marcel Rousseau, François Dubé. Jusqu'au 23 fév.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Encore un peu" de Serge Mercier avec Janine Sutto, Gilles Pelletier, Gilles Garand. Mise en scène: Jean-Luc Basti. Sam.: 20 h 30. Lun. a. jeu.: 14 h 00. Ven.: 19 h 30. Jusqu'au 26 fév.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Les Filles de l'amour divin" de François Beaulieu. Mise en scène: Sébastien Dhavernas. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim.lun. Jusqu'au 2 fév.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Paul Taylor Dance Company, sam.dim.: 20 h 30. L'orchestre de chambre McGill, Alexander Brott, chef d'orchestre; André Bernard, trompettiste. Oeuvres de Corelli, Kelsey, Arensky, Durante, Handel, Albinoni, lun.: 20 h 30. Yvon Deschamps, mar. à ven.: 20 h 30. Conférences Courvoisier: "Monastères bouddhistes et temples hindouistes" par Roland Sanfaçon, dim.: 11 h 00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les Aiguilleurs" de Brian Phelan avec Jacques Godin, Guy Provost et Christian St-Denis. Mise en scène: Jean-Louis Roux. Sam.: 21 h 00. "Andorra" de Max Frisch. Mise en scène: Jean Herbiet. À compter de ven.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Histoires à dormir debout" de Alan Ayckbourn avec Roger Lebel, Olivette Thibault, Normand Lévesque, Michel Côté. Mise en scène: Claude Maher. Mar. à ven. 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Jusqu'au 6 fév. Los Mariachi, dim.lun.: 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7277) — "Rêve d'une nuit d'hôpital" de Normand Chaurette avec Mireille Thibault, Hélène Grégoire, Louise Arbique, Benoit Dagenais, Jean-Jacques Desjardins, Serge Bradet. Mise en scène: Gérard Poirier. Mer. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 17 fév.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saouls Bar — "La Duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Claude Gai. Mise en scène: André Brassard. Ven.sam.: 23 h 00. Dim.: 15 h 30. Lun.mar.: 21 h 00.

THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Bonne nuit monsieur Gingras" interprété et écrit par Pierre Lebeau. Mise en scène: Jacques Rossi. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte-Ste-Catherine — Salle 1020 — Récital de clarinette, Richard Emond, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Weber, Stravinsky, Tomasi, Debussy, Brahms, Rachmaninoff. Récital de piano, Philippe Lefebvre et Claude Labelle, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Beethoven, Brahms. Concert électroacoustique, François Dhomont, jeu.: 20 h 30 (salle 7113). Entrée libre.

VIDÉOGRAPHE, 1604 St-Denis (844-7619) — "Curriculum Vitae" création collective d'Une Troupe Attend Pas L'Autre", avec Normand Carrière, Chantal Saint-Cyr, Claire Tremblay, Jacinthe Vanier. Mer. à jeu.: 20 h 30. Ven.-sam.: 20 h 30, 22 h 30.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — L'orchestre symphonique de Québec; Claudine Carlson, mezzo; George Shirley, ténor, mar.mer.: 20 h 30. Programme: Haydn, Mah